…ENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 195 — 44 PAGES — MERCREDI 9 NOVEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

…vant le Conseil constitutionnel

Un discours du chef de l'État sur les droits et les libertés

LIRE PAGE 44

DIFFICULTÉS DANS LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

• Portugal

L'aile gauche du parti socialiste fait scission

Crise à la direction du P.S.D.

Une crise sérieuse affecte les deux principaux partis portugais. L'aile gauche, animée par M. Lopez Cardoso, ancien ministre de l'agriculture, a décidé de quitter le parti socialiste. Au parti social-démocrate, le président et le vice-président, en désaccord avec la commission politique, ont présenté leur démission.

De notre correspondant

Lisbonne. — A la veille de la reprise des négociations entre le gouvernement de M. Mario Soares et les partis de l'opposition, les milieux politiques portugais ont été secoués par un véritable coup de théâtre. Lundi 7 novembre, les deux principaux partis politiques du pays, le P.S. et le P.S.D., se sont séparés, le premier de son aile gauche, le second de son aile droite.

La décision prise par M. Lopes Cardoso et ses amis de la Fraternité ouvrière d'abandonner le P.S. était certes prévisible depuis quelques jours. En revanche, l'annonce du départ de MM. Sa Carneiro et Sousa Franco, respectivement président et vice-président du parti social-démocrate, a laissé perplexes la plupart des observateurs. Au siège du P.S.D., où les militants ont commencé à affluer dès que la nouvelle a été connue, on estime que « *rien n'est encore définitif* ». La commission politique, réunie d'urgence ce mardi 8 novembre, pourrait, dit-on, « *parvenir encore à une solution de compromis capable de sauvegarder l'unité du parti* ».

Les divergences chez les sociaux-démocrates portent sur l'attitude à adopter face au parti socialiste, d'une part, et au président de la République, de l'autre. Deux tendances se sont dégagées : l'une très « dure », représentée notamment par le président du P.S.D., et l'autre, plus modérée, regroupant la majorité des membres de la commission politique de ce parti.

Le premier signe d'opposition entre ces deux groupes est apparu au mois de juillet dernier, lors du débat au Parlement du projet de loi sur la réforme agraire.

JOSÈ REBELO.

(Lire la suite page 3.)

Remous politico-militaires

…alaise grandissant dans une …ée décidément mal remise de … accès de fièvre de la période …rm und Drang de la révo…on des œillets ; remous dans … partis politiques, illustrés le …di 7 novembre par la menace … démission de M. Sa Carneiro, …ident du parti social-démo…te, et par la rupture officielle … M. Soares de l'aile gauche … parti socialiste, animée par … Lopes Cardoso... C'est dans … climat de nouveau tendu, …fus et préoccupant, que … Mario Soares s'apprête à …ocier l'éventuelle adhésion du …tugal à la C.E.E. avec des …égués de la Commission exécu… du Marché commun.

…e petite « fronde », animée …coulisse, à Porto, par le général …s Veloso, « champion » des …teurs les plus anticommunistes … Nord, est sans commune me…e avec les turbulences mili…es des deux premières années … Portugal démocratique. Mais … met en évidence une certaine …te de prestige du général …malho Eanes, chef de l'Etat, …testé par les officiers les …s conservateurs. Très popu…e dans un Nord toujours hos… aux « initiatives » de Lis…ne, et prompt à dénoncer les …filtrations » communistes, le …éral Pires Veloso pourrait … tenté d'exploiter à son profit …mécontentement de la droite …e et militaire. Lundi, à Porto, … partisans ont hué le nom … chef de l'Etat, qui avait pris … décision, prudente, de muter … général Pires Veloso à Lis…ne.

…onsidérée jusqu'alors comme …t à fait acquise au général …es, confortablement élu à la …sidence de la République à la …te d'un accord entre les trois …ncipales formations politiques, … P.S., le P.S.D. et le C.D.S., …mée, à n'en pas douter, bouge … murmure. Cette grogne a une …mière conséquence fâcheuse …r le général Eanes : il a dû …epter la démission de l'un de … hommes de confiance, le …éral Loureiro dos Santos, qu'il …it lui-même nommé, et imposé, …me vice-chef d'état-major …éral des forces armées. Autre …ptôme de cette remise en …se par l'armée de la « ligne » …ureusement professionnelle et …litique préconisée par le géné… Eanes : la démission du colo… Almendra, commandant les …chutistes de Tancos, qui …amait la réhabilitation des …taires de son unité impliqués …s la tentative de putsch spi…ste du 11 mars 1975.

…est également dans ce Nord … différent » que M. Sa Car…o compte ses meilleurs amis. …fre de démission d'un homme … s'entend très mal avec le chef … l'Etat a fait l'effet d'une …be à Lisbonne. Si ce retrait …ait être confirmé, il pourrait …s une certaine mesure gran…ent favoriser ce « projet » …al-démocrate préconisé par …ains dirigeants socialistes et … la majorité de la commission …tique du P.S.D. Débarrassé …es « gauchistes » liés à l'an… ministre de l'agriculture, … Lopes Cardoso, M. Soares …rait plus aisément négocier … accord avec les personnalités … plus modérées du P.S.D. On …gine mal cependant que le …amique Sa Carneiro puisse …oncer à toute activité poli…e.

…a rupture entre l'aile gauche … direction du parti socialiste … attendue. M. Lopes Cardoso …es amis estiment que M. Soa… n'a pas rempli les engage…ts pris par le congrès de …mbre 1974. Ils dénoncent la …hison » de la réforme agraire …abandon des objectifs « socia…s » du parti de M. Soares. …s prétendre à la constitution … nouveau parti, ils pourraient …résenter aux prochaines élec…s. A court terme, cette démar… inévitable clarifierait le pano…a politique portugais si les …its de bottes et la gravité de …rise économique n'incitaient … commentateurs à la prudence.

• Espagne

Des membres de la coalition critiquent le programme économique

Le 25 octobre, au palais de la Moncloa, la résidence du chef du gouvernement à Madrid, les dirigeants des principaux partis espagnols approuvaient ce que M. Santiago Carrillo a appelé un « programme commun » pour assurer le redressement économique.

Une quinzaine de jours après la conclusion du pacte de la Moncloa, des difficultés apparaissent. Des membres de la coalition gouvernementale, y compris des ministres, critiquent l'accord ; ils estiment que M. Suarez devrait mettre en œuvre une politique beaucoup plus austère.

De notre correspondant

Madrid. — A peine conclu, le pacte de la Moncloa est menacé. Les premières grèves provoquées par *le plan* d'austérité gouvernemental *ont commencé*. Plusieurs milliers d'employés du ministère des travaux publics ont *arrêté le travail, il y a une dizaine* de jours, et manifesté plusieurs fois devant les bureaux du ministre. Les travailleurs de l'aviation civile ont *annoncé la paralysie des aéroports* pendant trois jours, du 11 au 14 novembre, et affirment qu'ils feront tous les vendredis une grève de vingt-quatre heures si leurs revendications ne sont pas satisfaites. Dans les deux cas on trouve, à l'origine du conflit, le refus de l'administration de *dépasser les hausses de salaires prévues par les accords.*

La menace la plus sérieuse pourtant vient du sein même du gouvernement. Une partie de la coalition centriste au pouvoir ne croit, en effet, ni à l'efficacité ni à l'opportunité du pacte signé le 25 octobre par M. Suarez et les chefs des principales forces politiques du pays. Les hommes les plus proches des milieux *d'affaires commencent à dire tout* haut que le plan de redressement est trop timide pour empêcher que la situation économique ne se détériore et ne compromette gravement les institutions démocratiques.

Tel est le cas de M. Garrigues Walker, ministre des travaux publics et leader du groupe libéral au sein de la coalition centriste, dont les *autres composantes essentielles sont* les démocrates-chrétiens et les sociaux-démocrates. M. Garrigues Walker appartient à une famille *connue pour ses liens avec les groupes* financiers américains. On lui prête l'ambition de succéder à M. Suarez, ce qu'il ne dément pas. *Il se présente lui-même comme un* homme de droite, mais de la « droite civilisée », qui juge la démocratie politique nécessaire au fonctionne*ment d'une société capitaliste* moderne.

Ses prises de position récentes l'ont placé au bord de la dissidence à l'égard du chef du gouvernement. Ses arguments et ceux des centristes opposés *au pacte peuvent se résumer* de la façon suivante : l'Espagne a hérité du franquisme les principes les plus évidents de l'économie de marché, *mais pas certains des correctifs* nécessaires à son fonctionnement.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

LA CRISE SAHARIENNE

Paris refuse de se laisser entraîner dans un débat politique

La France refuse de lier la question des Français détenus par le Polisario au problème politique posé par l'avenir du Sahara occidental, *a déclaré lundi 7 novembre*, à Brest, M. Giscard d'Estaing venu rendre visite au navire-école « Jeanne-d'Arc ». Le chef de l'Etat a voulu ainsi indiquer clairement que Paris, qui, a-t-il dit, n'a aucune responsabilité dans cette affaire, ne se laisserait pas entraîner dans un débat relevant des *instances internationales*.

***Dans l'entourage du chef de l'Etat*, on affirme que M. Giscard d'Estaing a voulu mettre fin à une « confusion des genres », qui a fait échopper jusqu'à présent les entretiens de M. Claude Chayet avec des dirigeants du Front Polisario à Alger.**

L'émissaire du gouvernement français, qui est rentré lundi soir à Paris, *a déclaré qu'il n'avait pas perdu espoir de parvenir à une « solution diplomatique »*. Le fait cependant que le président Boumediène n'ait pas encore répondu au message de M. Giscard d'Estaing et l'organisation à Alger d'une très grande manifestation, au cours de laquelle le nom du président de la République a été *hué, ne semblent guère de nature à faciliter un règlement*.

A Alger, *le conseil des ministres a répondu lundi à la menace du roi* Hassan II *d'user du* « droit de suite ». Il a mis en garde « contre toute violation de la frontière algérienne qui aurait des conséquences très graves pour la paix et la sécurité de la région ».

De notre correspondant

Alger. — C'est par une déclaration sèche et laconique que le gouvernement algérien a répondu dans la soirée du lundi 7 novembre au discours prononcé la veille par le roi Hassan II (*le Monde* du 8 novembre). *Il* met en garde le souverain, avec une grande fermeté, contre toute aventure.

Le conseil des ministres déclare avoir « *pris acte de la déclaration du roi du Maroc dans laquelle, niant l'existence du peuple sahraoui et du Front Polisario, il rend responsable l'Algérie de la situation de guerre qui prévaut actuellement sur le territoire du Sahara occidental* ». Le souverain a proclamé que son armée « *n'hésitera plus à violer elle-même les frontières de l'Algérie* », note le conseil des ministres, qui ajoute : « *Ces propos coïncident avec la campagne anti-algérienne qui se développe depuis quelques jours en France, et avec le déploiement des troupes françaises dans la région.* »

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 8.)

VENT DE FRONDE CHEZ LES PETITS COMMERÇANTS

Les commerçants de *détail* en produits alimentaires devraient fermer leurs portes mercredi *après-midi 9 novembre* — pour la première fois depuis quatre ans, — afin de protester contre les mesures gouvernementales de lutte contre l'inflation. De plus, les professionnels qui vendent les produits récemment taxés (croissants au beurre, veau, poulets, etc.) sont invités par leurs organisations syndicales à ne plus en proposer à leurs clients.

Les groupes Initiative et Responsabilité, qui rassemblent artisans, agriculteurs, cadres et médecins, reportent, en signe de protestation, leur entrevue avec M. Barre, initialement prévue ce mardi 8 novembre.

M. Villain, directeur général de la concurrence et des prix, confirme pourtant que les mesu*res de taxation ont été prises* par le gouvernement après négociations et mises en garde aux professionnels. *Pour sa part*, M. Chirac, devant une assemblée de P.M.E., a déclaré le 7 novembre qu'il refuserait l'ouverture de magasins de grande surface à Paris. M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a estimé, de son côté, que l'on continuerait à appliquer comme par le passé la loi Royer.

(Lire page 39.)

Ombres sur le Rhin

par ANDRÉ FONTAINE

« *Une des plus grandes illusions qu'on puisse avoir en politique*, a écrit Jacques Bainville, *c'est de croire qu'on a bâti pour l'éternité.* » L'historien royaliste retrouvait ainsi l'enseignement de deux philosophes qui ne sont guère pourtant de sa paroisse, Héraclite et Marx, selon lesquels la seule *constante* de l'histoire c'est le changement.

En 1940, la Yougoslavie et la Bulgarie avaient conclu un traité par lequel *elles* se vouaient une amitié éternelle. Un an plus tard, elles se faisaient la guerre. Les relations franco-allemandes ne se *sont pas détériorées à ce point*, mais il est malheureusement patent que l'œuvre de réconciliation amorcée par Jean Monnet, Robert Schuman *et* Adenauer, *et* consacrée par de Gaulle en personne, présente ces temps-ci des signes d'érosion. L'affaire est d'autant plus préoccupante qu'elle met en cause non pas les gouvernements, mais les opinions. Entre MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt les choses vont fort bien, beaucoup mieux qu'entre Georges Pompidou et Willy Brandt, dont il jalousait quelque peu les lauriers, ou qu'entre le général et M. Ehrard. Mais la lecture de la presse, et plus encore du courrier que reçoit un journal comme le nôtre, est bien révélatrice : les réactions que le drame de Mogadiscio a suscitées de part et d'autre du Rhin, ont ravivé des méfiances que l'on voulait croire définitivement surmontées.

Notons tout de suite, avant d'en venir au fond des choses, qu'il n'a dépendu que de quelques « si » que la situation se présente de manière toute différente. Si le commando du clonel Wegener avait raté son affaire — et après tout son succès n'était pas garanti à 100 %, — la grande majorité des Allemands se retrouverait aujourd'hui aux côtés de la grande majorité des Français pour critiquer le chancelier Schmidt, dont les jours au pouvoir seraient comptés. Et la mort de Baader, de Gudrun Ensslin et de Raspe n'était pas inévitable.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Fils de...

Les ressuscités peuplent depuis longtemps la petite histoire à défaut d'avoir trouvé place dans la grande. Depuis 1945, nous avons eu droit à une assez jolie collection de faux Hitler et de pseudo-Bormann.

Le filon, cependant, commençait à s'épuiser : Hitler aurait aujourd'hui quatre-vingt-trois ans. Il fallait assurer la relève, c'est fait : voici le Führer doté, d'un coup, d'un fils sexagénaire et de huit petits-enfants.

Cette famille posthume paraît enchantée de la découverte. A l'exception toutefois d'une sœur de l'amoureuse supposée du caporal autrichien, laquelle déclare sans ambages que son neveu est un mythomane.

Aucun risque : il n'y aura pas de procès en recherche de paternité. Mais tout de même, pour s'offrir sur le tard un père prestigieux, ce Jean Loret, présumé fils de, aurait pu mieux choisir.

P. V.-P.

UN LIVRE DE PHILIPPE ALEXANDRE

La gauche immobile à grands pas

A l'approche de l'échéance électorale, les livres politiques envahissent les vitrines des librairies.

La gauche se souvient et s'explique : Charles Tillon verse *au dossier de l'histoire son témoignage sur* le comportement du parti communiste pendant la guerre ; Claude Estier raconte son itinéraire de « Mitterrandiste » des bons et des mauvais jours.

A droite, c'est Jacques Chirac qui se trouve sous les projecteurs que braquent pour mieux éclairer son personnage, et sans bienveillance, Henri Deligny et Gilbert Comte, tandis que deux jeunes journalistes, Pierre Crisol et Jean-Yves Lhomeau, invitent à un voyage à l'intérieur du Rassemblement.

Et c'est encore un journaliste, Philippe Alexandre, qui brosse à grands traits le « roman de la gauche » depuis quinze ans, dans un ouvrage dont rend compte ici M. Edgar Faure.

par EDGAR FAURE

Philippe Alexandre nous donne d'abord une chronique précise — certes inachevée — de la gauche *depuis quinze ans : on y trouvera* du piquant, de l'imprévu, de la dextérité à esquiver les difficultés, beaucoup de finesse d'analyse, un certain réalisme de la vision des rapports humains ; du tact, du jugement, de la malice, parfois de la cruauté (faussement ingénue), mais aussi de la prudence, de l'habileté *pour éviter de trop dire* (mais il le dit à demi) ce qu'il pense de cette masse de calculs et d'intérêts partisans, un scepticisme de bon ton, *une courtoisie d'archiviste, un détachement de bénédictin* que le lecteur — surtout en ces temps confus — ne peut qu'apprécier. Par la minutie de la recherche, par *la force de la composition*, on *peut dire que cette chronique se* place au niveau d'un ouvrage historique, mais le titre de roman n'est cependant pas *déplacé*. Philippe Alexandre sait beaucoup de choses et il en laisse entendre beaucoup. « *Un roman, disait Alain, est une lente traversée à* travers une épaisseur » : par petites touches, en bon romancier, Philippe Alexandre esquisse des portraits, *trie les confidences*, démolit les réputations, révèle des complots ; le lecteur est tenu habilement en haleine. Au-delà de la chronique événementielle, *Philippe Alexandre donne* beaucoup à réfléchir sur les sujets qu'il évoque à travers les personnages qu'il décrit et les péripéties qu'il retrace. *L'ouvrage n'est pas seulement documentaire*, narratif et instructif ; il apporte une contribution à ce qu'on appelle les sciences politiques, principalement sous l'aspect que *l'on peut appeler la science de la* psychologie politique créatrice du jeu politique.

(Lire la suite page 13.)

idées

Réplique...

...d'Alfred Kastler à Stan Rougier et à Gabriel Matzneff

LE CHRISTIANISME ET LE CORPS HUMAIN

DANS la rubrique « Idées » du Monde du 8 octobre, l'abbé Stan Rougier et Gabriel Matzneff nous montrent — et nous nous en réjouissons — que le vrai christianisme ne dénigre pas l'amour charnel, et que « la beauté du corps humain est l'image de la gloire indicible de Dieu ». *Ils s'évertuent l'un et l'autre à nous convaincre que le mépris de l'acte de procréation et la recherche de l'ascèse ont des racines hors du christianisme. Nous en prenons volontiers acte. Le détachement des joies de la vie et la recherche du nirvana se trouvent, à une époque antérieure au christianisme, enseignés par les religions de l'Orient.*

Nos deux auteurs nous affirment que l'Eglise chrétienne n'a pas de responsabilité dans l'enseignement du mépris de la chair, et l'abbé Rougier écrit : « Lorsque Nietzsche, Camus et bien d'autres disent ne pas pouvoir pardonner au christianisme d'avoir empoisonné Eros, gâché la fête des corps, ils semblent bien injustes. »

Je dois lui faire remarquer que lui, à son tour, semble bien aveugle. Car des preuves historiques trop évidentes montrent que non pas le christianisme, mais l'Eglise chrétienne porte dans le dénigrement de l'œuvre de chair, source de vie, une responsabilité dominante. Ce n'est pas en niant cette responsabilité qu'on peut espérer porter remède.

⁂

Le grand coupable a été saint Augustin, qui, quatre siècles après Jésus-Christ, a donné une interprétation aberrante du mythe de la Genèse relatant l'expulsion du couple humain du jardin d'Eden. Cette interprétation, adoptée par l'Eglise, s'est cristallisée au seizième siècle dans le dogme du « péché originel », promulgué par le concile de Trente. Voici ce que saint Augustin, évêque d'Hippone, a enseigné textuellement (1) : « La procréation est infectée par le poison du désir charnel. Le plaisir du sexe est la loi du péché. Par cette loi, le péché originel d'Adam s'est transmis à tous ses enfants. Conçu dans le péché, l'homme est un pécheur. La suite des générations est imprégnée du péché et est antidivine. » *Aucun doute n'est possible. Pour saint Augustin, l'acte de procréation et le désir qui incite le couple à l'accomplir s'identifient avec le « péché originel », le péché par excellence.*

En proclamant cette étrange doctrine, saint Augustin a porté la contradiction dans l'idée que l'homme se fait du Créateur. Faut-il rappeler que le premier chapitre de la Genèse précise : « Dieu donc créa l'homme à son image. Il le créa à l'image de Dieu, mâle et femelle. Et Dieu les bénit et leur dit : « Croissez » et multipliez, et remplissez la » Terre. »

Que des hommes comme saint Augustin, et plus près de nous Léon Tolstoï, qui se sont adonnés pendant leurs années de jeunesse à la débauche, aient trouvé à l'âge mûr dans la pratique de la chasteté non seulement le repos de leur âme, mais la restauration d'un équilibre physiologique compromis par les excès, rien de plus naturel. Qu'ils en aient conclu qu'il faut dénigrer la sexualité et prêcher à des adolescents qui s'éveillent à l'amour l'idéal du renoncement, voilà qui est non seulement une faute morale, mais un non-sens biologique.

Le dénigrement de la sexualité par saint Augustin a jeté pendant un millénaire et demi son ombre sur la société chrétienne et a incité des milliers et des milliers d'hommes et de femmes à se détourner de la vie et à chercher le salut dans l'angoisse d'une inutile ascèse.

⁂

Une preuve éclatante de la dévaluation de l'amour du couple nous est fournie par le dogme tardif de l'« Immaculée Conception ». Ce dogme dérive en droite ligne de la doctrine augustinienne. L'acte procréateur étant rendu suspect et qualifié de souillure, il fallait que le Christ, homme sans péché, naisse sans que sa naissance soit entachée du « péché originel ». Il fallait donc supprimer pour lui la conception normale de la mère par le père. Logique parfaite à partir d'un axiome absurde.

Ici aussi la contradiction avec l'Evangile est frappante. Le premier chapitre de saint Matthieu donne la généalogie du Christ et le fait descendre d'Abraham, sa lignée passant par David et par Joseph, père de Jésus.

Il est clair qu'aujourd'hui encore l'Eglise considère la conception normale par l'acte de procréation du couple comme une « conception maculée », une conception entachée de souillure.

Quel courage n'a-t-il pas fallu au jeune Martin Luther qui, après avoir subi les angoisses de la recherche de la chasteté, a pris la décision de jeter son froc de moine et d'extraire du couvent une jeune nonne pour l'épouser !

Il n'est hélas que trop vrai qu'un certain protestantisme — le calvinisme et l'anglicanisme du dix-neuvième siècle — n'a rien à envier à l'Eglise catholique en matière de puritanisme et de pudibonderie.

Souhaitons qu'un jour, tous les chrétiens, et en particulier les hommes d'Eglise, en suivant l'exemple de l'abbé Rougier, soient prêts à restaurer la pureté d'Eros que saint Augustin a maculé.

★ *Urs Baumann, Die Erbsünde (le Péché originel)*, éditions Herder, Fribourg-en-Brisgau, 1970, page 34.

Les grilles du temps

ENTRETIEN AVEC JACQUES ELLUL

II. — « C'est au moment où il n'y a plus d'espoir qu'il faut commencer à espérer »

Jacques Ellul, universitaire, théologien protestant et moraliste, a traité dans la première partie de cet entretien de la crise de la civilisation, du système technicien et de la révolution.

● *La crise telle qu'elle existe aujourd'hui ne surprend pas non plus des hommes privés d'institutions. S'il existe encore des nations, il y a des administrations, j'ajouterais même il y a des cadres. Ces Etats, ces administrations, ces cadres paraissent encore assez sûrs d'eux-mêmes. Comment pensez-vous qu'ils concilient leur existence avec la crise dont nous parlons ?*

— Face à votre question, il existe deux orientations de réflexion. Entre le pouvoir et le corps social, on a toujours cherché un certain nombre *de médiations*. L'une des médiations les plus assurées, les plus satisfaisantes, c'était en définitive le droit. Mais si, actuellement, il y a toujours des cadres d'institutions et des administrations, le droit en tant que tel ne joue plus du tout son rôle dans aucune des nations occidentales. Il ne permet absolument plus ni à l'individu d'être défendu en face du pouvoir et du corps social.

» Alors nous sommes passés — et cela fait partie de la crise — d'un système social, que l'on peut appeler un système à régulation — qui était le système judirique et que la démocratie a espéré instituer pour toujours, — à un *système à objectifs ; c'est-à-dire* que dans toutes les actions sociales, politiques, etc., on ne se préoccupe absolument plus d'une régularisation des actions et des moyens. On vise, on se fixe uniquement des objectifs. A ce moment-là, l'institution devient un instrument, un appareil qui tend uniquement à atteindre des objectifs donnés, sans se préoccuper le moins du monde des dégâts, de tous les aspects négatifs et disfonctionnels que cela va entraîner. D'où la croissance considérable, dans un monde comme le nôtre, des institutions. Plus une société se dégrade, plus elle durcit ses institutions.

» Le second aspect tient à la multiplication de ce que l'on peut appeler les « cadres », bureaucrates ou technocrates, et qui correspondent assez exactement, en effet, à une certaine mentalité technicienne. Les cadres m'apparaissent comme un groupe social — je ne dirai pas une classe sociale — cohérent par la *connaissance de moyens d'action*, par la connaissance d'un certain nombre de techniques. D'autre part, il exerce un pouvoir dans la sociétés et vit avec des certitudes complètes. Les cadres sont convaincus que dans ce qu'ils entreprennent, aussi bien en technique qu'en administration, ils possèdent les raisons entières, définitives et dernières de ce qu'ils sont en train de faire.

» Cela me paraît extrordinairement dangereux parce que si tout à l'heure je disais — et c'est une remarque que je crois importante — que la technique s'organise en système, cela ne veut surtout pas dire, à mes yeux, que la technique entraîne toujours des résultats, ni même uniquement des résultats positifs, mais qu'elle entraîne toujours les résultats qu'elle prétend atteindre.

● *Pendant des siècles, le contrôle de soi se fit par rapport aux commandements de Dieu, à l'idée de Dieu. Dieu est mort pour beaucoup, mais l'esprit religieux n'en reste pas moins vivant sous forme d'un besoin de communion et de salut. De nos jours, où est pour vous l'esprit religieux ?*

— Je dirais d'abord qu'il ne faut pas identifier *religion et christianisme*. La déchristianisation du monde occidental conduit à croire que l'homme cesse d'être religieux. C'est une profonde erreur. L'homme est actuellement toujours aussi religieux, même s'il cesse d'être chrétien.

» Mais il place sa religion ailleurs. Par exemple, il affecte l'i[...] d'un potentiel sacré ou religie[...] même quand celui-ci ne s'inca[...] pas dans des pouvoirs charis[...]tiques. L'Etat apparaît a[...] comme une espèce de supplé[...] de Dieu.

» Je pourrais reprendre be[...]coup d'autres exemples de l[...]prit religieux, de la religiosité [...] l'homme moderne. Il renaît s[...]tout parmi les jeunes, dans qu[...]tité de mouvements de jeu[...] sous des formes différentes, ir[...]tendues : soit une religion [...] type mystique (les hipp[...] l'herbe), soit, dans une jeun[...] beaucoup plus traditionnelle, s[...] forme d'un retour au passé com[...] chez les *protestants fondam*[...]talistes comme avec Mgr Lefeb[...]

Erotisme et violence

● *Dans ce monde incertain, beaucoup de choses, de gens* glissent, *sont désemparés. J'avais été frappé de trouver dans vos livres, ces dernières années, ce sentiment de glissade que vous exprimez par une formule très caractéristique : « Nous sommes dans un monde « fluant ».*

— Oui, nous sommes dans un monde « fluant » parce que nous sommes dans un monde d'où les références fixes ont disparu. Ce n'est pas seulement parce que les conditions de vie changent, parce que les modèles automobiles se modifient ou parce que nous en sommes à la quatrième génération des ordinateurs. Le changement rapide du monde dans lequel nous sommes n'est pas en question. Simplement il n'y a plus de points fixes, et cela à deux niveaux : il n'y a plus, disons de références — ce que, en navigation, on appelle « amer », c'est-à-dire ce rocher ou cet écueil fixe — par rapport auxquelles on est capable de fixer sa propre ligne de conduite.

On sait combien d'autre part il est important qu'un jeune ait devant lui ce qu'on peut appeler un modèle d'identification, non pas quelqu'un qu'il faille imiter, mais simplement quelqu'un dont la vie lui paraît un exemple, lui paraît quelque chose de souhaitable. Or, il n'y a plus de modèles d'identification.

On est donc dans quelque chose d'extraordinairement fluent et glissant, précisément parce qu'on manque de points fixes de références. Il me semble qu'il faut ajouter deux réflexions : évitons l'erreur considérable de croire que parce que le monde est fluent on est devenus libres. Autrement dit, si vous voulez, la morale que l'on appelle traditionnellement la *morale bourgeoise* a fichu le camp, elle n'existe plus, donc on est libres. Ce n'est pas vrai du tout.

Eh bien ! en réalité, nous devenons extraordinairement esclaves des comportements sociologiques, car tous les mouvements comme l'érotisme sont de type purement et simplement sociologique. La liberté n'y gagne guère. L'autre erreur qu'il faut éviter, c'est de croire que, si le monde est fluent, les institutions ne comptent pas tellement. Au *fond, je crois que nous sommes* là en présence d'un élément important de la crise : cette contradiction entre ce caractère fluant qui affecte tous les hommes devenus incapables, de savoir où ils en sont et puis le caractère extraordinairement rigide des structures techniques et administratives qui fonctionnent alors indépendamment de toute référence à des cadres dont l'homme peut avoir besoin.

● *Il n'y a plus de points ni de références fixes. Le phénomène ne tient-il pas aussi, en partie, à l'accélération des rythmes de la vie humaine, à l'accélération de la technique dont nous avons parlé tout à l'heure ? Cette disparition des points fixes ne vient-elle pas également de la multiplication des œuvres de l'espèce humaine ? En d'autres termes, est-ce que le cœur de la crise ne se trouverait pas dans une contradiction entre l'homme et ses œuvres, singulièrement ses œuvres techniques ?*

— C'est là une très bonne question, et elle va très loin ! Tant que nous avons eu des moyens limités, les questions que nous pouvions nous poser et le mal que nous pouvions faire demeuraient eux aussi limités. Nous disposons maintenant de moyens pratiquement sans limites. Mais nous n'avons pas changé. Moralement, psychiquement, nous sommes assez comparables à ce que pouvait être l'homme il y a quatre mille ans. Nous n'avons pas changé, à cette différence près que le développement de nos connaissances et aussi la diffusion dans les moyens de communication de masse de ces connaissances amènent un scepticisme général. Le changement humain vient de ce que nous n'avons plus de possibilités de savoir comment, humainement, maîtriser nos instruments. Nous voilà très loin de Bergson quand il parlait d'un « *supplément d'âme* ».

● *Alors, nous avons une soustraction d'âme ?*

— Une soustraction d'âme si vous voulez... Par conséquent — et c'est là que votre question est très juste, — du fait même de nos possibilités, de nos moyens, de nos instruments d'action, de nos techniques et de nos sciences, nous nous trouvons plus démunis. Plus démunis de quoi ? Eh bien de choses dont on nous répète qu'elles n'avaient pas grande importance : la morale, la religion, la conviction que l'homme est un être unique dans les galaxies, etc. Moi, je veux bien ! Seulement, accepter de vivre une vie maîtrisée, une vie ayant un sens *dans le relatif*, c'est beaucoup plus difficile.

● *Peut-on avoir à la fois une vie maîtrisée et une vie libre ?*

— Bien sûr ! La maîtrise est très exactement une des expressions de la liberté. Se livrer à toutes ses impulsions, c'est précisément ne pas être libre.

L'Esprit et l'Energie

● *Dans un de vos livres, vous avez qualifié les gauchistes d'hommes religieux de notre époque. Pourriez-vous développer ce thème ?*

— J'ai l'impression que chez eux *il y a — c'est peut-être par* affection que je le pense — une authenticité religieuse. Ils ne cherchent pas seulement une expérience religieuse. Ils ne cherchent pas non plus seulement une certitude qui leur donne raison — ce pourquoi trop souvent on utilise la religion. Ils cherchent à avoir une vie unie entre leurs expériences extérieures et leur vie intérieure, leur vie intellectuelle et leur vie sentimentale. Beaucoup d'entre eux refusent cette scission bien connue dans les Eglises : être chrétien le dimanche mais pas les autres jours de la semaine. La recherche d'unité me paraît importante chez les gauchistes.

» *Mais on ne peut plus éviter* de poser la question, je ne dirai pas de Dieu au sens traditionnel, mais la question d'un transcendant. Précisément parce qu'il est vrai, j'en suis convaincu, que le système technicien tend à se *fermer en englobant pratique*ment toutes les activités, en en excluant toutes les finalités. Il n'y a plus de finalités imposables au système technicien. Si l'on veut pouvoir à la fois l'apprécier, l'estimer et éventuellement agir sur lui, c'est à partir d'un point extérieur à lui-même. Ce point extérieur doit être transcendant.

● *Cette vaste crise, nos générations en verront-elles la fin ? Devant l'ampleur non seulement de ce qui est détruit, mais de ce qui reste à détruire, pour que, la mort étant complète, la vie puisse renaître, le problème n'est-il pas de réunir, de garder suffisamment de valeurs, de connaissances, de savoir à transmettre aux générations futures pour qu'elles rebâtissent à nouveau la cathédrale quand les temps seront venus ? Devant le déluge, en un mot, ne possédons-nous pas comme seul destin de construire et de défendre l'arche de Noé ?*

— A la première partie de votre question, je réponds tout de suite non ! Certainement, les hommes de ma génération ni même, je *crois*, mes étudiants ne verront pas la fin de cette crise. Elle affecte trop la globalité de l'homme, la totalité des formes de la civilisation. Cela ne se reconstruit pas en une génération. Combien de générations devront passer ? Je ne le sais pas. Il y a une éventualité, c'est que le système technicien arrive à se clore complètement, c'est-à-dire à intégrer complètement l'être humain et à fonctionner de façon satisfaisante. Cela, je n'y crois pas du tout.

» Contrairement à l'impression qu'ont pu avoir certains lecteurs de mes livres, je ne crois pas du tout que la technique aboutisse au « meilleur des mondes » de Huxley. Absolument pas. Je crois que, selon la formule de Bernard Charbonneau, au fur et à mesure que le système technicien augmente, le chaos, le désordre augmentent aussi. Autrement dit, ce n'est pas dans la technique — ni même dans une supertechnique ou un développement des techniques — qu'il faut mettre nos espérances.

» Nous sommes dans une crise où il s'agit de redécouvrir un modèle humain et un modèle de relations interhumaines qui permettent de reconstruire, à partir des *lambeaux qui nous restent*, à la fois une vie qui vaille la peine d'être vécue et un réseau de relations interhumain où l'homme éprouverait quand même une [...]sibilité de se développer. C[...] vraiment une reconstruction [...]tière que nous avons à effect[...] La destruction, elle s'effect[...] Tout dégringole. Mais la tec[...]*que est elle-même attaquée* [...] son propre chaos.

» Vous parliez de connaissa[...] à transmettre. Je dirai que [...]tainement il y a les connaiss[...]ces, il y a un legs à effectue[...] y a aussi une double rela[...] *humaine tout à fait fondam*[...]tale : il y a une énergie, il [...] une espérance. Parce que rec[...]truire des relations interhu[...]nes, reconstruire un modèle [...] société, ce n'est pas seulement [...] affaire de connaissances. Il [...] de l'énergie, il faut le vouloi[...] tout prix. Là, une chose m[...]quiète. Peut-être est-ce la se[...] C'est de sentir l'incroyable fr[...]lité des jeunes générations.

» Il y a une énergie à transmettre, une *énergie f*[...]ment liée à une certaine e[...]rance, c'est-à-dire qu'il faut [...] sûr que, lorsqu'il n'existe [...] aucun espoir raisonnablem[...] acceptable, l'espérance doit j[...] C'est au moment où il n'y a [...] d'espoir qu'il faut commence[...] espérer.

» Quant à l'arche de Noé, [...] dirais oui et non. Oui, s'il s'[...] de sauver ; non, s'il s'agit [...] fermer. Dans une société com[...] la nôtre, il est trop tentant [...] faire des expériences, par exem[...] de type communautaire, où l[...] reconstitue à huit ou dix, à h[...] ou dix familles aussi bien, [...] groupe heureux d'hommes viv[...] entre eux et laissant crouler [...] *monde. Je suis personnellem*[...] convaincu — c'est aussi en t[...] que chrétien que je parle — q[...] faut être plongé à bloc d[...] toutes les aventures de ce mon[...]

● *Peut-on reconstit[...] l'Energie sans présence [...] l'Esprit ? En d'autres term[...] peut-on reconstituer le mod[...] humain sans élaborer de r[...]gion correspondante ?*

— Je prendrai votre question [...] l'envers : élaborer une relig[...] *correspondante, à mes yeux, c'*[...] très ennuyeux parce que je cr[...] qu'une religion qui s'élabore [...] cette façon est probablement u[...] socialement, mais elle est fau[...] à mes yeux, en tant que chrét[...] et bibliquement. Je sais qu'u[...] *religion vivante* est *utile* [...] même indispensable pour que [...] société vive aussi. Mais moi, [...] tant que chrétien, ce n'est p[...] là-dessus que je peux me fond[...]

» Quant à la présence de l'E[...]prit, elle n'est jamais immédiat[...] Elle est toujours médiatisée. Ma[...] des hommes portent cet Espr[...] manifestent cette Energie. C'e[...] cela qui est important et sign[...]ficatif. Autrement dit, je n'a[...]tends pas qu'il y ait une sort[...] d'effusion miraculeuse de l'Espr[...] qui redonne de l'Energie aux ge[...] C'est dans la mesure où d[...] hommes porteurs de cet Espr[...] seront des hommes énergiques [...] des hommes d'espérance, q[...] transmettront une énergie [...] seront des modèles d'identifica[...]tion de l'énergie et de l'espéranc[...] que l'expérience se transmettr[...]

● *Avec la possibilité d'u[...] sorte de salut ?*

— Là encore, il y a deux n[...]veaux : s'il s'agit — et là vo[...] me reprenez du point de vu[...] théologique — du salut devan[...] Dieu tel que la Bible nous e[...] parle ; je suis absolument et radi[...]calement convaincu du salut uni[...]versel, que les hommes croient o[...] ne croient pas. Aucun homm[...] n'est en dehors de l'amour d[...] Dieu.

Propos recueillis par
GILBERT COMTE.

FIN

هكذا من الأصل

étr

LES TENSIONS DA

Le P.C.F. conteste la version

RIERS LE MONDE

République Sud-Africaine

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

UES ELLUL

LES TENSIONS DANS LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

PORTUGAL : l'aile gauche du parti socialiste fait scission

(Suite de la première page.)

La commission politique a alors préconisé l'approbation de la loi en échange d'un « accord de consultation mutuelle » avec les *socialistes qui laissait prévoir* un rapprochement entre les deux formations. Très contrarié, M. Sa Carneiro ne s'était pas présenté dans l'hémicycle *le jour du vote.*

Mais c'est le discours prononcé le 15 octobre par le président de la République qui a mis le feu aux poudres. Les références du général Ramalho Eanes à la nécessité d'un accord négocié entre *« toutes les forces politiques et sociales du pays »* pour la conclusion d'une « démocratie socialiste » ont suscité une vive réaction du président du P.S.D. *« Le mot démocratie ne s'accorde pour nous avec aucun qualificatif »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, où il a réaffirmé en même temps son refus de s'engager dans des négociations avec les communistes.

Les critiques adressées au général Eanes se sont multipliées. M. Sa Carneiro a même laissé entendre que le président de la *République subirait* l'influence d'un certain secteur de la gauche des forces armées qu'il identifiait au commandant Melo Antunes.

« Le président de la République n'a pas pris toutes les mesures qui s'imposaient pour favoriser le dialogue entre les partis qui ont soutenu sa candidature : le P.S., le P.S.D. et le C.D.S. », a estimé de son côté M. Sousa Franco dans une interview accordée à l'agence *officielle* portugaise Anop. Aussi le général Eanes serait, selon M. Franco, un des principaux responsables de l'actuelle crise politique.

Ces propos, auxquels la presse de droite a accordé une large publicité, ont été pourtant nuancés par les déclarations d'une autre personnalité du P.S.D., M. Barbosa de Melo, président du groupe parlementaire. Celui-ci, interviewé par le quotidien *Diario de Noticias* le lundi 7 novembre, a précisé que le général Eanes gardait encore la confiance des sociaux-démocrates. M. de Melo a souhaité, d'autre part, l'amélioration des relations entre le P.S. et le P.S.D. Il estime que « *l'hostilité entre les deux partis serait nuisible pour l'avenir de la démocratie* ». Venant d'un dirigeant important du parti social-démocrate connu pour ses opinions modérées, ces affirmations ont provoqué la colère des « *durs* » du parti. *Elles seraient* à l'origine de la décision de MM. Sa Carneiro et Franco de donner leur démission.

Ces événements faciliteront peut-être la tâche de M. Soares en ce qui concerne les discussions politiques. Pourtant rien *n'est encore joué.* On sait que M. Lopes Cardoso veut constituer un nouveau mouvement politique qui *« défendra le programme approuvé au congrès du parti socialiste en décembre 1974 »*. Reste à connaître l'attitude de M. Sa Carneiro au cas où il maintiendrait sa *démission.*

JOSÉ REBELO.

● ERRATUM. — En raison *d'une coupe malencontreuse,* le passage indiquant que le nom du président Eanes avait été hué n'a pas été publiée dans notre *information* sur le Portugal (*le Monde* du 8 novembre). Ce passage justifiait le titre donné à la dépêche.

ESPAGNE : le « programme commun » économique est critiqué

(Suite de la première page.)

La sécurité de l'emploi dans l'entreprise a abouti à une baisse générale de la productivité. L'Espagne est un pays « où l'on ne travaille pas » : *l'administration et les banques, par exemple, fonctionnent toute* l'année avec un horaire d'été. En outre, le pays n'a pas encore tiré les leçons de la crise pétrolière, et continue de vivre au-dessus de ses *moyens.*

La baisse de la production et la flambée inflationniste imposaient un plan *d'austérité draconien : réduction* du pouvoir d'achat des salariés, coupe dans les dépenses publiques, renchérissement spectaculaire de *l'essence.* En outre, pour redonner *confiance au patronat, il* aurait fallu, toujours selon les amis de M. Garrigues Walker, lui accorder la liberté de licenciement.

Or que *s'est-il passé ? L'équipe* économique a fait adopter une réforme fiscale dont les objectifs sont, certes, louables, mais qui est jugée « inopportune » en époque de récession, car elle « décourage » les chefs d'entreprise. En outre, le gouvernement a lancé la réforme de façon précipitée, alors qu'il aurait pu *s'en servir* dans ses négociations avec *les syndicats,* en la présentant comme une compensation aux *sacrifices* demandés aux travailleurs.

En *juillet, le vice-président chargé* de l'économie, *M. Fuentes Quintana,* prévoyait de limiter la hausse des salaires à 17 % dès la fin de cette année, alors que le rythme inflationniste est de 30 %. Or, le gouverne*ment a abordé les négociations de* la Moncloa *en offrant dès le départ* un relèvement de 22 %, « *plus que n'en espérait la gauche, qui aurait certainement accepté des hausses moins généreuses en échange des réformes sociales et politiques contenues dans le pacte* ».

Bref, aux yeux des libéraux et des *milieux d'affaires,* le gouvernement *Suarez a fait des concessions* à l'opposition sans avoir cherché à appliquer sa propre politique. Il a pactisé avec les partis, et penché nettement à gauche, alors qu'il aurait dû braver l'impopularité et imposer un véritable programme d'austérité. En avait-il, politiquement, les moyens ? Oui, répondent les défenseurs de cette thèse : le parti de *M. Suarez a la majorité relative à la chambre des députés, et aucune* autre formation *ne* songe sérieusement, pour l'instant, à le remplacer au gouvernement. Mais si la politique centriste s'était révélée inapplicable, il restait toujours la res*source de céder* la place *aux socialistes,* qui sont la *principale force* d'opposition. « *Les socialistes ont une chance de gouverner aujourd'hui. Ils n'en auront plus si la crise économique devient trop grave.* »

Les amis de M. Garrigues Walker reprochent aussi au pacte de rendre inévitable, à court terme, la formation d'un gouvernement de concentration, qui impliquerait la présence des communistes au pouvoir. A leurs yeux, seules des *mesures d'assainissement véritable,* appliquées *sans concessions ni* compromis, peuvent permettre à la droite de gouverner dans les prochaines années. Or, avec le programme adopté, disent-ils, « *l'économie va se détériorer à tel point que l'Espagne risque de devenir un autre Portugal, où Mario Soares ne gouverne plus désormais sans le Fonds monétaire international* ».

Les opposants au pacte de la Moncloa ne cachent pas que leurs *arguments sont loin d'être désintéressés.* Les ambitions politiques sont visibles derrière les critiques faites au plan économique. M. Garrigues Walker a déjà pris contact avec *les dirigeants* les plus modérés *du parti socialiste ouvrier* : le P.S.O.E. n'écarte plus, désormais, la possibilité de s'allier un jour avec les centristes de filiation démocratique insoupçonnable — c'est le cas du ministre des travaux publics — *pour assurer la relève de M. Suarez, si celui-ci échoue. Un des* autres adversaires du pacte est M. de Areilza, ancien ministre des affaires étrangères, qui se résigne mal à figurer parmi les grands *absents de l'actuelle* coalition gouvernementale.

CHARLES VANHECKE.

« L'INCIDENT » DE MOSCOU

Le P.C.E. conteste la version soviétique

De notre correspondant

Madrid. — La polémique entre Moscou et M. Santiago Carrillo continue. Le secrétariat du P.C. espagnol a publié, le lundi 7 novembre, sa réponse aux accusations lancées par le rédacteur en chef de la *Pravda*, M. Afanassiev, contre le secrétaire général du P.C.E.

Selon le rédacteur en chef du journal soviétique, M. Carrillo a déformé la vérité en affirmant qu'il avait *été empêché* d'intervenir, lors de la séance solennelle du 3 novembre au Kremlin. La version présentée par Moscou *consiste* à dire que le dirigeant communiste espagnol avait été alerté, dès son arrivée dans la capitale *soviétique,* le 2 au soir, qu'il pourrait difficilement prononcer un discours le lendemain étant donné qu'il avait manqué la première journée de la commémoration de la révolution d'Octobre. Toujours selon M. Afanassiev, les autorités soviétiques avaient proposé alors à M. Carrillo de parler dans les manifes*tations* parallèles à *celle* du Kremlin, ou bien en province, et l'avaient assuré que son texte serait publié dans la presse du pays.

Le communiqué du P.C.E. corrige cette exposition des faits. Il affirme que les dirigeants espagnols avaient d'abord prévu d'aller à Moscou les 6 et 7 novembre, et qu'ils avaient changé *la date de leur séjour à la* demande du rédacteur en chef de la *Pravda,* lorsque celui-ci était venu à Madrid en octobre. De *toute façon,* affirme *le* P.C.E., Moscou avait été averti que M. Carrillo suivrait à deux jours d'intervalle les autres membres de la délégation espagnole, étant donné qu'il devait assister aux congrès des communistes basques et catalans, qui se sont terminés le 1er novembre au soir.

« *En arrivant à Moscou,* précise le communiqué, *Santiago Carrillo a remis le texte de son intervention aux responsables soviétiques; le 3 au matin, ledit texte se trouvait dans toutes les cabines de traduction. Néanmoins, la séance a été levée sans qu'on ait donné la parole à Carrillo.* »

D'autre part, le secrétaire général du P.C.E. a été violemment attaqué par M. Enrique Lister, qui l'a traité de « *gangster de la politique* » lors de la conférence de presse improvisée donnée à son arrivée à Madrid le 7 novembre après trente-huit ans d'exil. Ancien colonel de l'armée républicaine espagnole et ancien général de l'armée soviétique, M. Lister a longtemps milité dans le P.C.E. Il s'est séparé de M. Carrillo après *l'invasion* de la Tchécoslovaquie et a fondé un parti communiste ouvrier espagnol à effectif réduit, et d'inspiration orthodoxe. Il a annoncé une lutte sans merci contre le secrétaire général du P.C.E., sur le compte duquel il a proféré récemment de graves accusations.

Ch. V.

● *La première réception officielle soviétique* en Espagne a eu lieu lundi 7 novembre à l'hôtel Ritz, à Madrid, à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution *d'Octobre. Quelque* deux mille personnes, représentant le « tout Madrid » de la politique, des affaires et des arts, assistaient à *cette* réception. Une absence remarquée : celle de M. Santiago Carillo, secrétaire général du P.C.E. Plusieurs autres *membres* du *comité exécutif* du P.C.E. assistaient cependant à cette réception. — *(A.F.P.)*

● *Les magazines montrant des photos de nus féminins* sur leur couverture sont désormais interdits à l'affichage dans les kiosques et magasins de journaux *espagnols. Le décret royal, publié* à cet effet, lundi 7 novembre, indique que ces publications pourront cependant être vendues discrètement. Les autorités locales pourront *infliger* des amendes *et* fermer durant trois mois les kiosques et magasins des contrevenants. Les journaux érotiques connaissent un grand succès en Espagne depuis la mort, en *1975,* du général Franco qui avait, durant quarante ans, imposé au pays une rigoureuse censure puritaine.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● L'ANCIEN MINISTRE DE LA CULTURE, M. YU HUI-YUNG, critiqué pour ses liens avec la « bande des quatre », se serait suicidé dans sa cellule, à Pékin, en absorbant une solution d'acide chlorhydrique, selon l'agence japonaise Kyodo. Il avait été limogé à l'automne de 1976 et exclu du comité central en août dernier. L'agence japonaise annonce, d'autre part, *que* M. Chuang Tse-tung, ex-ministre de l'éducation physique et des sports, aurait été arrêté. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE DUC MASSIMILIANO GRAZIOLI, âgé de soixante-six ans, a été enlevé lundi soir 7 novembre, à Rome, par cinq hommes armés. Ses ravisseurs exigeraient, selon les informations recueillies par une agence de presse italienne, une rançon de quelque *10* milliards de lires (environ 60 millions de francs). — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LA DETENTION A PERPETUITE a été demandée, lundi 7 novembre, pour Pieter Menten, le riche collectionneur accusé de crimes de guerre commis en Pologne en 1941, *dont le* procès avait commencé en mai, à Amsterdam. « *Le seul verdict possible doit être un verdict qui interdira à jamais à l'accusé de retrouver la société des hommes libres* », a déclaré le procureur Frans Habermehl. — *(Reuter.)*

République fédérale d'Allemagne

● LA LUFTHANSA a annulé ce matin 8 novembre son vol Francfort-Alger, et *pourrait* envisager de suspendre tous ses vols à destination et en provenance de l'Algérie. Les autorités locales se son en effet opposées aux mesures de contrôle *demandées* par la compagnie aérienne ouest-allemande. Tripoli et trente-cinq autres capitales, en revanche, ont fait savoir à Bonn qu'elles acceptaient le renforcement du dispositif de sécurité que réclamait la Lufthansa. — *(A.F.P.)*

● UNE COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE, composée de représentants des différents corps de police, a été constitué lundi 7 novembre en République *fédérale, afin* d'intensifier et de mieux coordonner les recherches entreprises après le meurtre de Hanns-Martin Schleyer. De petites unités ont été formées et seront chargées de suivre chacune la trace de l'un des seize terroristes recherchés. Le *président* de l'office criminel fédéral, M. Horst Herold, estime, dans une interview publiée ce mardi *8 novembre par le* quotidien *Südwest Presse* que ceux-ci se trouvent à l'étranger. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* datée du 5 novembre faisait état, pour sa part, d'informations selon lesquelles certains des extrémistes recherchés pourraient se trouver actuellement au Liban.

● *Le Comité français pour la liberté d'expression et contre les interdictions professionnelles en R.F.A.* (1) a organisé sa seconde rencontre nationale, samedi 5 novembre, au Sénat. Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, ancien député, membre du comité central du P.C.F., a notamment déclaré à cette occasion : « *Nous soutenons l'action des victimes des « Berufsverbote » parce que nous sommes, par principe, contre toute discrimination et pour l'égalité en droit de tous les êtres humains.* » Elle a également protesté contre la menace d'extradition qui frappe Me *Klaus Croissant,* « *et qui va dans le sens des promesses de solidarité faites à Helmut Schmidt par Giscard d'Estaing* ».

(1) Me Pierre Kaldor, 7, avenue Pinel, 92600 Asnières.

République Sud-Africaine

● M. WILLIAM BOWDLER, ambassadeur des Etats-Unis à Pretoria, a regagné son poste au cours du week-end, a annoncé lundi 7 novembre un porte-parole de l'ambassade. M. Bowdler avait été rappelé en consultation à Washington après les mesures de répression décidées par le gouvernement sud-africain. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Ombres sur le Rhin

(Suite de la première page.)

Pour l'immense majorité des Allemands, le suicide ne fait pas de doute, malgré la surprise qu'a pu leur causer la présence dans les cellules des condamnés de pistolets de fort calibre, malgré aussi les déclarations de la survivante selon lesquelles elle s'est retrouvée lardée de coups de couteau dans la poitrine sans avoir jamais songé à se donner la mort C'est que d'abord nos voisins sont devenus assez démocrates pour croire que leur gouvernement l'est aussi, et donc ne pas mettre en doute sa parole. C'est aussi que des experts étrangers à l'autorité incontestée ont pris part à l'autopsie. Le peuple allemand révère plus que tout l'expertise. Puisqu'elle a conclu, grâce au fameux test de la paraffine, que Baader et Raspe s'étaient bien suicidés, pourquoi se poser des questions ?

On ne saurait évidemment mesurer le nombre des Français qui sont convaincus du contraire, mais d'après ce que l'on peut entendre dans tous les milieux, il semble qu'il y en ait beaucoup. Cela dit, l'affaire serait-elle survenue en Amérique, en U.R.S.S. ou en France que la réaction aurait été la même : le réflexe naturel du Français est de mettre en doute tout ce que racontent les gouvernements, à commencer par le sien. Dans leur grande majorité, nos compatriotes n'ont jamais accepté la version officielle de l'affaire Ben Barka ou de l'assassinat de Kennedy, et ils persistent à penser qu'il y a eu à la démission de Nixon des raisons qui allaient bien au-delà du Watergate. Que les Allemands ne prennent donc pas comme une manifestation d'antigermanisme primaire la réaction erronée peut-être mais tout à fait spontanée d'un vieux peuple à qui on en a trop conté.

Deux philosophies différentes

Il reste que le contraste des réactions met en évidence celui des sociétés, comme des philosophies auxquelles elles se réfèrent. Nul ne sait ce que sera l'Allemagne de demain, mais celle d'aujourd'hui n'aspire à rien tant qu'à *la tranquillité* et au confort, avec tout ce que ces mots comportent de conservatisme, de conformisme, pour ne pas dire d'hypocrisie bien pensante.

A l'exception d'une très petite minorité d'extrémistes de gauche et de droite, l'immense majorité de la population communie aux mêmes valeurs bourgeoises. Ce qui explique d'ailleurs le fameux *Berufsverbot* qui nous scandalise : la disposition qui interdit aux communistes, entre autres, d'entrer dans l'administration et, par conséquent, d'être instituteur ou conducteur de locomotive Or le parti communiste a des effectifs si réduits qu'on a peine à croire que sous la République de Weimar il faisait figure de colosse. Quant à la sociale-démocratie, elle a abandonné le marxisme et la lutte des calsses pour la *Mitbestimmung*, la cogestion. Et l'assassinat de M. Schleyer a été ressenti, dans tous les milieux, malgré sa position de « patron des patrons » et son passé d'ancien S.S., comme un deuil national.

Dans un tel climat, la recherche méthodique par la police des survivants de la « bande à Baader » correspond aux vœux d'une communauté nationale unanime qui, loin de s'indigner des contrôles et du quadrillage, y coopère activement. Est-il bien indiqué de parler à ce propos, comme on l'a fait en France et ailleurs, de renaissance de l'Etat policier ? L'expression s'applique plutôt à un système dans lequel la police dicte aux citoyens leur comportement, voire leurs opinions. Dans le cas présent, ce sont les citoyens qui réclament les mesures policières. Il faut que les Français s'en rendent compte.

Après tout, si des événements de même nature s'étaient produits chez eux — c'est-à-dire une série d'assassinats commis de sang-froid et d'enlèvements couronnés par le détournement d'un avion de pacifiques touristes, — perpétrés par un groupuscule déterminé à plier le monde à sa loi, si les attentats qui ont suivi la mort de Baader avaient pris une autre extension, il n'est pas dit qu'ils n'auraient pas réagi de la même manière.

Ce qui choque peut-être le plus les Allemands, c'est la tendance latente à assimiler l'actuelle chasse au terrorisme à une récurrence du nazisme, alors qu'elle est précisément, à leurs yeux, destinée à lutter contre le retour de ce romantisme sombre, cruel, à la limite de la folie, qui a séduit plus d'une fois, du Moyen Age à Nietzsche et à Wagner, en passant par Hegel, les zones troubles de l'âme allemande. C'est ce romantisme qui a engendré le culte de la violence, qui a substitué l'adoration de l'Histoire à celle de Dieu, qui a conduit hier à la Sainte-Vehme et à Hitler, et qui renaît aujourd'hui sous la forme de la *Rote Armee Fraktion.*

De même, nos voisins d'outre-Rhin ne parviennent-ils pas à comprendre qu'on veuille voir dans la chasse aux terroristes un nouvel avatar de l'esprit germanique de domination, alors qu'ils n'ont jamais été autant persuadés de faire face, au nom de l'intérêt général, à un danger qui menace la terre entière : n'ont-ils pas bénéficié, au moment de l'opération de Mogadiscio, du soutien actif de nombreux gouvernements étrangers, y compris de celui de l'Union soviétique?

Soixante-cinq pour cent des ressortissants de la République fédérale sont trop jeunes pour qu'on puisse les accuser d'avoir participé ou même consenti en quoi que ce soit au nazisme. Pour eux, le nationalisme n'a été qu'une courte parenthèse dans l'histoire de leur peuple. Faut-il rappeler avec Renan que *« l'idée de former une nationalité compacte n'avait jamais été, jusqu'à la Révolution française, l'idée de l'Allemagne » ?* Il a fallu attendre l'exemple de Napoléon pour *que Fichte découvre* l'existence d'une *« nation allemande »* et lui adresse les discours qui devaient conduire, soixante-dix ans plus tard, à la proclamation par Bismarck de l'Empire allemand.

Jusque-là la *« nation allemande »* ne se concevait qu'au sein du Saint Empire destiné à perpétuer, dans la lignée de Charlemagne, l'Empire *romain* d'Occident (1). On y parlait italien, tchèque, français, néerlandais, slovène, aussi bien qu'allemand. Un empereur saxon comme Otton III était plus italien qu'Allemand. Frédéric II de Hohenstaufen se comporta comme un Normand de Sicile, et il arriva qu'un roi de Bohême, donc un Slave, fut élu à la tête de cet empire aux limites fluctuantes et aux liens de plus en plus lâches.

Les révolutionnaires allemands du dix-neuvième siècle étaient « européens », et européen aussi Stresemann, le partenaire d'Aristide Briand pour une réconciliation franco-allemande, dont l'échec, il y a bientôt un demi-siècle, annonçait la guerre. Rien d'étonnant à ce que le peuple allemand ait mordu au discours européen de Hitler — *Europa siegt*, l'Europe vainc, pouvait-on lire sous l'occupation sur la façade du Palais-Bourbon — et qu'à peine la croix gammée renversée il se soit enthousiasmé pour le rêve d'une autre Europe, celle-là démocratique, et où tous les peuples du continent se seraient retrouvés égaux et frères.

Rien d'étonnant à ce que cette nation, habitée par la nostalgie de l'Empire romain se retrouve aussi à l'aise au sein d'un monde atlantique dirigé par la Rome d'aujourd'hui, les Etats-Unis d'Amérique.

Il n'est pas toujours facile de faire comprendre à nos voisins d'outre-Rhin que tout au long de son histoire la France a mis son point d'honneur à choisir le parti opposé, que notre peuple, tout comme le peuple anglais, au lieu de l'universalité, a cherché la spécificité et donc l'indépendance, pour ne pas dire la contestation, et que le simple fait qu'un pays se sente unanime a pour lui, qui porte la diversité, sinon la division, dans le sang, quelque chose de suspect.

Des souvenirs et des craintes

A toutes ces ombres, d'autres viennent s'ajouter. A ceux des Français qui ont connu la déportation, la torture, la captivité, et plus simplement tout ce que résume le mot d'occupation, il est difficile de demander de les rayer de l'histoire. Même si on peut leur demander en contrepartie de se rappeler qu'en Allemagne aussi il y a eu des résistants, des communistes, des *socialistes, des chrétiens, mais* aussi des officiers prussiens qui défendaient l'idée qu'ils se faisaient de leur patrie contre ce qu'elle était devenue. S'ils sont peu nombreux aujourd'hui pour dire ce que fut leur héroïsme, c'est que peu ont survécu.

Il faut tenir compte aussi des craintes que l'avenir peut inspirer. Trente ans après sa défaite, l'Allemagne est redevenue un géant économique dont on retrouve les machines aux quatre coins du monde — y compris du monde socialiste, — un pays dont la monnaie est d'une insolente santé, dont les réserves de devises ne cessent de s'accroître, et où le niveau de vie est très supérieur à celui de la plupart de ses vainqueurs d'hier. De cette supériorité, les Allemands d'aujourd'hui et leur chancelier tirent volontiers argument pour donner des leçons aux autres. Leurs héritiers ne seront-ils pas tentés un jour de la mettre au service des rêves de domination qui, pendant un siècle, ont hanté les Germains ?

Mais l'esprit de domination serait-il le monopole de l'Allemagne, comme certains esprits, même, ce qui est paradoxal, de gauche, paraissent le croire ? Toujours présent dans l'histoire des hommes, il s'est singulièrement déplacé, au cours des âges, d'une nation à l'autre et l'on y trouverait le plus souvent sans peine, avec Gaston Bouthoul, des explications démographiques. Les Français l'ont éprouvé, en leur temps, qui n'est pas si lointain. Jacques Bainville, déjà cité, a pu célébrer, dans la paix de Westphalie de 1648, qui divisait l'Empire en trois cent quarante-trois Etats, evêchés, villages, *libres, indépendants, « le triomphe de la politique allemande de Richelieu, une vaste anarchie sous notre protectorat »*.

Il est toujours des Allemands pour évoquer le sac du Palatinat par les troupes de Louis XIV, qui, toutes chrétiennes qu'elles fussent, se fichaient bien des droits de l'homme. Quant à Napoléon, qui parlait du peuple allemand comme du plus pacifique qu'il eût jamais rencontré, il se proclama tranquillement *« protecteur de la Confédération du Rhin »*, par lui instituée sur les ruines du Saint Empire.

Si donc les Allemands ont pris goût à l'esprit de domination, on peut dire qu'ils ont été à bonne école. Il n'y a d'ailleurs guère plus d'historiens pour contester que les responsabilités des deux guerres de 1870 et de 1914 aient été partagées. Avant de s'opposer à lui, Napoléon III avait encouragé Bismarck, dans l'espoir d'obtenir ces « pourboires », au nombre desquels il ne dédaignait pas de faire figurer, à défaut de la rive gauche du Rhin, cette Belgique dont la France avait pourtant garanti la neutralité perpétuelle. Et Poincaré n'avait pas moins envie d'en découdre, quarante-quatre ans plus tard, que Guillaume II.

Le fantôme

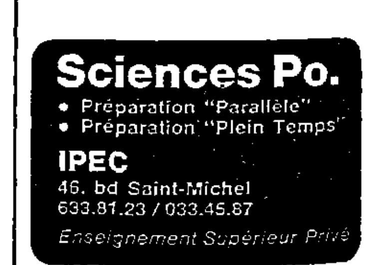
Reste Hitler, explicable certes, si l'on veut, par l'humiliation de Versailles et par la crise de 1929, mais qui n'en a pas moins poussé l'esprit de domination au paroxysme en voulant asservir toute l'Europe à sa race. On peut d'autant plus difficilement l'oublier qu'à chaque instant, en Allemagne, des articles de journaux, des livres, des films, voire des expositions, ressuscitent son fantôme. Comme il se trouve que beaucoup de nazis d'hier sont devenus des démocrates d'aujourd'hui, ceux qui sont le plus disposés à faire confiance à la nouvelle Allemagne ne peuvent pas, de temps en temps, ne pas craindre la répétition de ce qui s'est passé tant de fois et en tant d'endroits : l[a] mue progressive, au fur et [à] mesure que le temps passe et qu[e] les témoins ont disparu, de l'ogr[e] d'hier en un chef légendaire, tou[t] juste coupable de n'avoir pa[s] oublié qu'on ne fait pas d'ome[lette] lette sans casser des œufs.

Ce qu'enfin devraient admettr[e] les Allemands, c'est qu'essayer d[e] comprendre ne veut pas dir[e] nécessairement pardonner. Lor[s] qu'on a un enfant qui devient fo[u] ou criminel, il n'est pas interdi[t] aux parents — ou n'est-ce pa[s] plutôt leur devoir ? — de cher cher à savoir pourquoi, quand c[e] ne serait que pour éviter la conta gion. Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et les autres, c[e] sont les enfants, les enfant[s] dévoyés certes, mais les enfant[s] tout de même des Allemand[s]. On ne peut les traiter en chien[s] enragés. Le chancelier Schmid[t] l'a bien compris qui a résisté [à] la pression de l'opinion en faveu[r] du rétablissement de la peine capi tale, et aussi *le fils* du maréch[al] Rommel, qui n'a pas voulu inter dire aux morts de la prison d[e] Stammheim de reposer dans [le] cimetière de sa bonne ville d[e] Stuttgart.

Ces enfants sont aussi l[es] nôtres, ceux d'une société q[ui] a largement détruit les « valeurs » d'hier sans en mettre d'autres [à] la place, d'une société qui donn[e] trop souvent à la jeunesse l[e] sentiment qu'elle se préoccupe d[e] tout, en fin de compte, sauf d[e] l'essentiel. Le constater n'est pa[s] s'en prendre à l'Allemagne, c'es[t] reconnaître le vide spirituel d[u] monde dont, avec nous, elle fa[it] partie. Il serait tragique que, d[e] malentendu en malentendu, c[e] procès que nous devons nous fair[e] à nous-mêmes dégénère en procè[s] d'un peuple contre un autr[e]. Que l'œuvre de réconciliation [à] laquelle tant de gens, de part e[t] d'autre de la frontière, se son[t] donnés avec tout leur cœur, e[t] que les jeunesses des deux pay[s] paraissent avoir pleinement rati fiée, se trouve remise en cause pa[r] l'effet indirect des actes de ter roristes à qui on peut tout repro cher, certes, sauf d'avoir voulu [à] nouveau ériger des frontièr[es] entre les nations.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Le nom officiel du Sain[t] Empire était *« le Saint Emp[ire] romain de la nation allemande »*.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

EUROPE

L'U.R.S.S. DU TROISIÈME AGE

II. — Un peuple de consommateurs frustrés

par JACQUES AMALRIC

Le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre coïncide avec l'apothéose de M. Brejnev. Une apothéose qui annonce certainement l'heure de la relève au Kremlin (« le Monde » du 8 novembre). Ce n'est pourtant pas tant cette question qui préoccupe les Soviétiques, que les innombrables problèmes de la vie quotidienne.

Onze heures du soir, gare de Kazan : le vaste hall d'attente est noir de monde. Depuis longtemps déjà, les quelques bancs ont été pris d'assaut. Des centaines de paysans et de paysannes, souvent avec des enfants, tentent, à même le sol, et au milieu de leurs innombrables baluchons, de faire un somme. D'autres, après avoir enjambé les corps étendus, attendent patiemment au buffet ou à la buvette, pour obtenir un *butterbrod* à la *kalbassa*, une demi-bouteille d'eau minérale ou quelques *pirochki*. Quelques bébés pleurent ; quelques hommes échangent des jurons à voix basse, leur partie de cartes terminée. Mais, dans l'ensemble, cette incroyable foule, qu'on dirait venue d'un roman de Gorki, reste calme, placide, étonnamment patiente.

La scène ne date pas des années 30. Elle est de 1977, et, tous les soirs, elle se reproduit dans toutes les grandes gares de Moscou. Ces kolkhoziens, encombrés de choux, de sacs de pommes de terre, ne sont pas venus « *à la ville* » pour les vendre. Non, ils sont venus à Moscou, parfois après plusieurs centaines de kilomètres, pour les acheter dans les magasins d'État. Pas seulement des légumes d'ailleurs, mais aussi un peu de viande, de la saucisse, si la journée a été faste, du thé, des bottes pour l'hiver, la veste matelassée sans laquelle il n'est pas question d'aller aux champs l'hiver venu, des jouets aussi car, un mois avant le Nouvel An, les magasins spécialisés sont déjà vides.

La grande majorité de cette foule ne va pas prendre un train de nuit. Elle vient là simplement pour passer la nuit, puisqu'il est hors de question de trouver une chambre d'hôtel sans *ordre de mission*. Tôt le matin, paysans et paysannes reprendront le chemin du centre de la ville, sac au dos, et feront le siège des magasins, à la recherche de l'objet rare ou courant, introuvable au magasin du kolkhoze ou du sovkhoze.

« Moscou sur cocagne »

Tous les jours, ils sont des centaines de milliers, estime-t-on, à venir à Moscou. Pas seulement des paysans, d'ailleurs, mais aussi des ouvriers des villes voisines. Les ouvriers, eux, viennent plutôt en fin de semaine, et avec les autobus de leurs entreprises, mobilisés sous prétexte d'activités culturelles. En fait, ils sont attirés par les vitrines de Moscou, Moscou qui, pour ceux qui n'y habitent pas, est un peu comme un pays de cocagne. Pour y vivre, on est prêt à contracter, pour quelques centaines de roubles, un mariage blanc ; ou à « en prendre pour cinq ans » dans la milice, en échange d'un permis de résidence à la fin du contrat ; ou, pour les jeunes filles, à se faire embaucher sur un chantier de construction — et le travail, huit mois sur douze, n'est pas de tout repos, ne serait-ce qu'en raison des conditions climatiques — en échange du même privilège ; ou encore à violer la loi et à s'installer, qui chez un parent, qui chez l'habitant, en payant alors un loyer « privé » exorbitant : 60 roubles ou même 80 roubles pour une chambre, alors que le salaire minimum est à peine supérieur à 70 roubles...

Ce mouvement de migration, ce va et vient incessant des paysans, en dit long sur les conditions de vie dans la campagne soviétique. Pas seulement dans la campagne, d'ailleurs : exception faite des villes « vitrines », comme Kiev, Leningrad, Tbilissi et les capitales des trois Républiques baltes, c'est toute l'Union soviétique qui a les yeux tournés vers Moscou, Moscou « *la ville où il manque le moins de choses* », pour reprendre l'expression d'un ami soviétique. Pour un Occidental — mais aussi pour un Polonais, un Hongrois, ou un Allemand de l'Est — il manque pourtant encore beaucoup de choses à Moscou. Pas toutes à la fois, certes, mais les ruptures de stock sont fréquentes et peuvent durer plusieurs semaines. Tel hiver, c'est un paquet d'oignons acheté en devises qui constituait un cadeau très prisé ; ensuite, le café est devenu introuvable, voire la pomme de terre, pour ne rien dire des oranges, du jambon ou de la viande, souvent présente aux étals à titre symbolique.

Il n'en va pas toujours de même, bien sûr, sur les marchés kolkhoziens de la capitale, où prévaut la loi de l'offre et de la demande, mais les prix qui y sont pratiqués en écartent la grande masse des Moscovites : le kilogramme de tomates — produit totalement introuvable dans les magasins d'État — y vaut au début de l'été 8 roubles, la viande de qualité décente à peu près autant le kilogramme, et tout à l'avenant. Il n'est donc pas question, avec un salaire moyen — environ 150 roubles par mois — de s'y approvisionner régulièrement ; tout au plus peut-on s'y offrir de temps à autre quelque « extra », tout le bénéfice en revenant aux paysans venus presque exclusivement du Caucase — Géorgie, Arménie mais aussi Azerbaïdjan — écouler à bon prix leur production « privée »...

Les dirigeants soviétiques utilisent beaucoup, dans leurs discours destinés à vanter la supériorité du système soviétique, l'argument de la modicité du loyer en U.R.S.S., qui ne représente que quelques roubles, très rarement plus de 10 par mois. Le fait est exact, encore qu'on évalue entre un quart et un tiers la fraction de la population vivant toujours dans des appartements communautaires et que les superficies octroyées dans les appartements individuels n'aient rien de commun avec celles en usage chez nous (9 mètres carrés par personne de plus de cinq ans, cuisine, placard, salle d'eau, entrée, quand il y en a, non compris). Il n'en demeure pas moins que la vie est chère pour un Soviétique, y compris la nourriture, s'il veut échapper tant soit peu à l'ordinaire de ses ancêtres : soupe, *kacha*, pain (très souvent excellent, il faut le reconnaître ; il en existe encore de toutes sortes), un peu de fromage ou de *kalbassa* coupés en fines tranches.

Une institutrice, par exemple, gagne environ 80 roubles par mois, comme une secrétaire ; somme plus que modeste, qui ne permet aucune fantaisie, si l'on songe qu'un très ordinaire manteau de femme, en drap, vaut environ 200 roubles, une paire de chaussures de qualité médiocre 30 roubles, 1 kilogramme de beurre 3,60 roubles, un poste de radio de bonne qualité 110 roubles, un récepteur de télévision noir et blanc 300 roubles, sans parler de la sacro-sainte vodka qui atteint, depuis que Khrouchtchev en a doublé le prix, les 9 roubles le litre ou de l'excellent crabe du Kamtchatka et de l'anguille fumée, qui ne survivent que dans la mémoire collective, étant dorénavant entièrement réservés à l'exportation.

Plus que la cherté de la vie, ce sont cependant les à-coups de la distribution qui irritent le plus les Soviétiques. Beaucoup plus sensibles en province que dans la capitale, ces à-coups — et le terme est pudique... — sont parfois à l'origine de troubles que les autorités tentent scrupuleusement d'étouffer. Ainsi en alla-t-il en décembre 1976 à Toula, ville industrielle à 250 kilomètres au sud de Moscou, où, pour protester contre le mauvais approvisionnement des magasins de la ville, les travailleurs de plusieurs usines entamèrent une grève sur le tas et refusèrent même, dit-on, de passer à la caisse à la fin du mois : « *A quoi peuvent bien nous servir nos roubles,* disaient-ils, *s'il n'y a rien à acheter ?* »

Ces incidents, qui nous ont été confirmés par plusieurs témoins indiscutables, auraient été à l'origine de la visite impromptu que fit M. Brejnev à Toula, en janvier 1977, pour remettre à la cité le titre de « ville héros de l'Union soviétique ». Le secrétaire général prononça, à cette occasion, un long discours devant les responsables ouvriers de la ville, marqué par une péripétie qui en dit long sur l'humeur de la population : M. Brejnev, qui venait de faire l'éloge du système tout en reconnaissant que tout « *n'est pas encore parfait* », s'interrompit un instant pour solliciter des applaudissements. Ils ne vinrent pas. S'écartant de son texte, le secrétaire général lança alors à l'auditoire : « *Eh bien ! On n'applaudit plus ?* » (1).

Les « nouveaux riches »

La gêne que connaissent de nombreux Soviétiques — il ne faut pas oublier les retraités, dont beaucoup touchent une pension qui ne dépasse pas 40 roubles, et les paysans, dont le revenu moyen officiel était en 1976 de 93 roubles par mois — ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'argent en Union soviétique. La grande majorité des foyers engrange, en effet, deux salaires : les femmes, ne l'oublions pas, travaillent presque toutes puisqu'elles forment 52 % de la masse des salariés. Les salaires versés aux ouvriers dès qu'ils sont tant soit peu spécialisés atteignent assez vite 180 roubles — soit un quart ou un tiers de ce que peut gagner un professeur du secondaire ou un médecin généraliste — et peuvent aller jusqu'à 300 roubles pour certaines catégories comme les mineurs. C'est dire qu'un revenu de 350 roubles ou 400 roubles pour une famille ouvrière n'est pas exceptionnel ; avec un train de vie quotidien assez frugal, de telles familles pourront épargner 100 ou 150 roubles par mois. Ce sont elles qui peuvent s'acheter la télévision en couleur — plus de 500 roubles, au minimum, — les bottes fourrées importées de Hongrie, — une bonne centaine de roubles, — la machine à laver le linge... Elles vont s'inscrire sur les listes d'attente pour obtenir un appartement « coopératif » (plus de 4 000 roubles pour deux pièces) ou la fameuse Jigouli, la version soviétique de la Fiat 125 (plus de 7 000 roubles).

D'autres « privilégiés » du régime ont, bien sûr, accès à ces trésors et à bien d'autres encore, qu'il s'agisse de la datcha à la campagne (non négligeable, quand on saura qu'une chambre et une minuscule cuisine peuvent se louer dans les bois environnant Moscou 300 ou 400 roubles par mois durant l'été), d'une voiture de fonction (qui coûterait, sinon, environ cinquante mois de salaire moyen !), d'un passeport donnant droit à voyager à l'étranger (pas de prix), de l'accès aux magasins spéciaux réservés à toute une série de responsables, sans doute plusieurs centaines de milliers (magasins qu'il ne faut pas confondre avec les *beriozka* en devises réservés aux étrangers ; si les *beriozka* sont visibles de la rue, il n'en va pas de même des magasins spéciaux qui sont installés soit à l'écart, soit dans les étages), de la possibilité de passer ses vacances dans les meilleures maisons de repos de la mer Noire, de se procurer des billets pour les meilleurs spectacles ou un exemplaire des œuvres d'écrivains sentant le soufre et souvent diffusées presque « confidentiellement ». Mais la plupart des privilèges de cette classe dirigeante sont constitués par des biens ou des services qui ne sont tout simplement pas disponibles sur le marché. C'est ce qui fait d'ailleurs leur valeur inappréciable en même temps qu'un des plus forts ressorts de la pérennité du système.

La course à l'automobile

Il n'en demeure pas moins qu'une couche croissante de la population a les moyens théoriques — c'est-à-dire financiers — de consommer plus que le strict nécessaire. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les statistiques des caisses d'épargne : les sommes emmagasinées ne cessent de croître. Développer la pratique des « stimulants matériels » est une chose assez simple puisqu'il suffit d'imprimer des roubles. Autre chose est d'offrir des produits modernes, en échange de ce papier-monnaie. Ne pas le faire, c'est, bien sûr, prendre le risque d'engendrer de très profondes *frustrations*.

Le cas de l'automobile privée est assez significatif à cet égard. C'est après la chute de Khrouchtchev et l'échec de ses projets de location généralisée des voitures que les dirigeants soviétiques ont décidé de « *pousser* » la production des voitures privées. Aucun modèle soviétique ne donnant satisfaction, Fiat a finalement été chargé de construire, pour la somme de 1,5 milliard de dollars, une usine géante, installée sur la Volga, et capable de produire environ six cent cinquante mille Jigoulis par an, ce qui est supérieur à la production automobile d'avant 1972 et qui a permis de porter à plus d'un million la production annuelle de voitures.

L'apparition de la voiture privée a été la source d'un nombre incalculable de tensions dans la société soviétique : la production, même au prix extrêmement élevé auquel elle est proposée au public, a entraîné une véritable « chasse à l'automobile » dans tout le pays : plusieurs années d'attente sont en effet nécessaires pour obtenir le nouveau « veau d'or », et tous les moyens sont bons pour « griller » cette étape. On ne compte plus les procès intentés pour diverses fraudes, toutes aussi imaginatives les unes que les autres, et dont le but n'était que de se procurer le droit d'acheter une voiture. Voiture qui vaut d'ailleurs plus cher d'occasion que neuve...

Une fois en possession de sa Jigouli — pour ne pas parler des autres modèles de conception nationale, — le Soviétique se heurte vite à de nouveaux problèmes, dont le moindre n'est pas l'absence de garages. Il ne s'agit pas là d'un détail, vu les conditions climatiques et l'inexistence de l'antigel (les Soviétiques n'ont ni les moyens ni le goût de remplacer, comme le font certains étrangers, l'antigel par de la vodka...). Résultat : un bon tiers des voitures privées sont retirées de la circulation au début de l'hiver ; placées sur cales dans les cours des immeubles, elles sont amputées de tout ce qui pourrait se voler (roues, essuie-glaces, batteries, etc.), recouvertes de paille et d'une bâche, littéralement « momifiées » jusqu'au dégel.

Qui dit voiture dit aussi pièces détachées. Le problème a pris les dimensions d'un cauchemar, les planificateurs soviétiques ayant, pendant de nombreuses années, négligé de le résoudre. D'où d'incroyables trafics, vols, mais aussi accidents, beaucoup de voitures étant dans un état technique extrêmement critique. L'absence de stations-service et de mécaniciens compétents et scrupuleux ne fait qu'ajouter au problème de la sécurité. Les autorités ont bien décrété un « mois de la sécurité », mais la mesure relève plus de l'incantatoire que du pratique : à l'impossible nul n'est tenu, pas même l'automobiliste soviétique... En attendant, les statistiques globales des accidents restent secrètes. Posséder une voiture, c'est pourtant comme un second métier en Union soviétique, un véritable esclavage. Qui calculera l'énergie gaspillée par les « heureux » propriétaires ? Les journées d'absence, consacrées à dénicher un pneu au marché noir (compter un minimum de 100 roubles), une batterie ou un démarreur ?

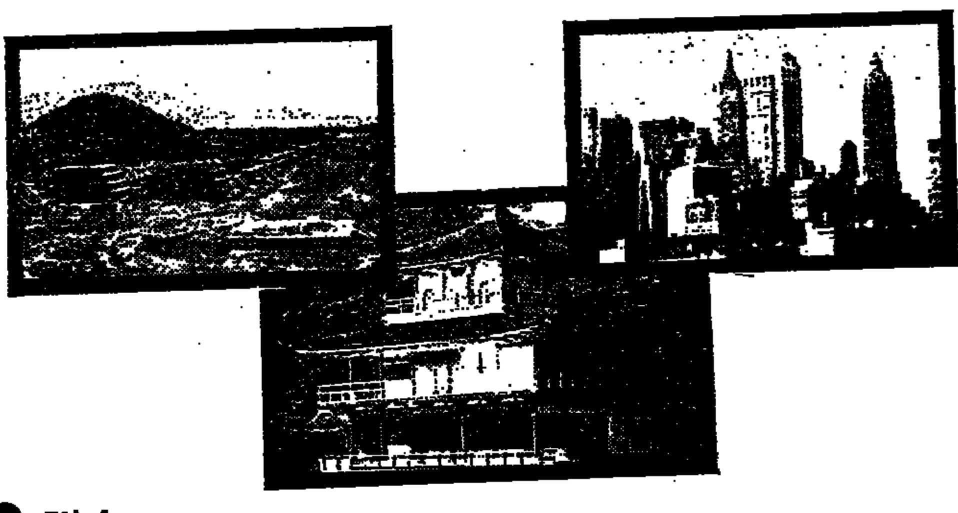
Le cas de l'automobile est certes extrême. Mais il est important de l'avoir à l'esprit avant de s'interroger sur le pourquoi et le comment des multiples goulets d'étranglement qui, soixante ans après la révolution d'Octobre, bloquent toujours la société soviétique.

Prochain article :

LE POIDS DE L'HISTOIRE ET LES FREINS DU RÉGIME

(1) Paradoxalement, la phrase figure dans le texte complet de ce discours publié par la *Pravda* du 19 janvier. La mention « applaudissements prolongés » suit la remarque de M. Brejnev.





EUROPE

A SON ARRIVÉE A VIENNE

La cofondatrice du comité soviétique pour les droits de l'homme a demandé aux occidentaux d'aider les dissidents

De notre correspondante

Vienne. — Trois dissidents soviétiques, Mme Tatania Khodorovitch, Dina Kaminskaya, avocate, et M. Marc Popovski, écrivain, sont arrivés à Vienne dimanche 6 novembre (*le Monde* du 8 novembre).

« *On a fait pression sur moi. On m'a obligée à quitter mon pays. Ma famille a été détruite sous mes yeux et pour moi, cela a été tragique* », a déclaré Mme Khodorovitch. Cofondatrice, en 1969, du groupe d'initiatives pour la défense des droits de l'homme, puis du comité du même nom, animé par M. Sakharov, elle avait pris depuis huit mois la responsabilité de la gestion du Fonds créé par Alexandre Soljenitsyne pour venir en aide aux prisonniers politiques et à leurs familles (*le Monde* du 25 octobre 1977). Désormais, a-t-elle indiqué à Vienne, « *la gestion du Fonds sera assurée par Irina Guinzbourg, la femme d'Alexandre Guinzbourg, actuellement prisonnier, et par mon frère Serge Khodorovitch* ». Le Fonds, a précisé Mme Khodorovitch, connaît les noms de sept cents personnes qui ont besoin de son aide. Alimenté régulièrement par Soljenitsyne et par d'autres donateurs en Union soviétique et à l'Ouest, « *le Fonds n'est pas à court d'argent* », a-t-elle affirmé. Elle a insisté sur le rôle joué par certaines communautés religieuses en U.R.S.S. (baptistes, adventistes) dans la collecte de l'argent.

« *Le pouvoir soviétique a apparemment décidé de détruire le mouvement des défenseurs des droits civiques, et il apparaît qu'il pourrait y arriver* », a déclaré Mme Khodorovitch, qui a lancé un appel aux pays occidentaux pour qu'ils aident les dissidents à résister à la « *formidable oppression* », qui s'exerce sur eux. « *Si le gouvernement soviétique réussit dans son entreprise,* a-t-elle ajouté, *alors, inévitablement, un nouveau rideau de fer apparaîtra, que plus aucune voix ne pourra traverser. Les défenseurs des droits de l'homme en U.R.S.S. ont besoin de l'aide de l'Ouest, et, inversement, l'Ouest a besoin des défenseurs soviétiques des droits de l'homme. Car, aussi longtemps que ce mouvement existe, l'Ouest peut savoir ce qui se passe réellement en U.R.S.S. et apprendre comment les accords d'Helsinki sont violés. Si Iouri Orlov, Alexandre Guinzbourg, Anatole Chtcharanski sont condamnés, ce sera une défaite morale de l'Ouest. Et si cette bataille est perdue, les autres le seront aussi, et pas seulement dans le domaine des droits de l'homme, mais, par exemple, en matière de désarmement.* »

Mme Khodorovitch a incité l'opinion publique occidentale à faire pression pour protéger les dissidents qui, sans être emprisonnés, n'en sont pas moins persécutés. Elle a cité, en particulier, le nom de Serge Nikipielov, médecin et poète, qui était au nombre de ses amis, qui l'académicien Sakharov et l'écrivain Iouli Daniel, a avoir pris congé d'elle à l'aéroport de Moscou. M. Nikipielov s'est vu refuser une autorisation d'émigrer par les autorités.

Enfin, Mme Khodorovitch a réclamé la mise en liberté des membres du groupe de surveillance des accords d'Helsinki. « *Il semble tout à fait contraire à la conscience et à la raison*, a-t-elle dit, *qu'au moment où se tient la conférence de Belgrade, des procédures en jugement soient engagés contre eux.* »

Mme Dina Kaminskaya a, pour sa part, dressé un sombre tableau de la situation des avocats en U.R.S.S. et de leurs conditions de travail. « *Il est pratiquement impossible de défendre des accusés à partir de positions de principe, et les risques encourus sont encore plus grands lorsqu'il s'agit d'accusés politiques* », a-t-elle dit. « *Tous ceux qui ont essayé de le faire ont été écartés : certains ont été exclus du collège des avocats, d'autres n'ont plus obtenu l'autorisation nécessaire pour défendre des politiques ou ont été mis à la retraite anticipée, d'autres enfin, comme moi, ont été contraints de s'exiler.* »

Avocate depuis 1940, Mme Kaminskaya a notamment plaidé dans le premier procès Boukovski-Delaunay, en septembre 1967, puis, en janvier 1968, en faveur du jeune poète Iouri Galanskov (mort dans un camp); d'Alexandre Guinzbourg, de Pavel Litvinov et Larissa Bogoraz, après leur manifestation sur la place Rouge contre l'intervention en Tchécoslovaquie (octobre 1968), d'Anatole Martchenko et de l'historien Ilia Gabaï. Après ce dernier procès, en 1969, il lui fut interdit de plaider pour d'autres causes politiques parce qu'elle refusait les normes imposées habituellement à la défense en Union soviétique. Elle a été rayée du barreau, le 28 juin dernier. Son mari, M. Semies, juriste de profession, a travaillé à l'Institut juridique de Moscou, d'où il a été chassé en mai dernier en raison de ses contacts avec des journalistes occidentaux en poste à Moscou.

M. Popovski avait, quant à lui, créé cet été une « agence de presse libre » qui donnait des informations sur les tracasseries et les persécutions subies par les défenseurs des droits de l'homme. Cette agence a eu la vie courte, puisqu'elle n'a duré que du mois de juin au mois d'octobre. A la différence de Mmes Khodorovitch et Kaminskaya et de son mari, M. Popovski compte émigrer en Israël.

ANITA RIND.

Irlande du Nord

Les catholiques modérés demandent l'ouverture de négociation entre Belfast, Dublin et Londres

Correspondance

Belfast. — Le septième congrès annuel du parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.), la principale formation catholique modérée d'Irlande du Nord, s'est tenu le 6 novembre en présence de trois cent cinquante délégués.

Le leader du parti, M. Gerry Fitt, a déclaré que le S.D.L.P. ne renoncerait jamais à son objectif à long terme qui est la réunification de l'Irlande, seule solution possible, estime-t-il, à la crise actuelle, puisque la détermination britannique de maintenir l'union avec la Grande-Bretagne a été un échec et a amené mécontentement et injustice. Mais, pour M. Fitt, il ne saurait y avoir de réunification de l'île sans un accord avec les unionistes (protestants) d'Ulster.

L'exécutif du parti s'est, pour sa part, déclaré hostile à deux hypothèses que certains éléments du S.D.L.P. avaient envisagées avec intérêt au cours de l'année écoulée : le retrait immédiat des troupes et de l'administration britannique et la création d'un Etat d'Irlande du Nord indépendant.

Un document intitulé « *Face aux réalités* » (*Facing Reality*), qui avait été distribué à tous les délégués, a servi de base de discussion. Le leader adjoint du parti, M. John Hume, a indiqué que l'unité de l'Irlande était un but « logique », mais que tout accord dans ce sens devrait faire l'objet de longues négociations dont les préliminaires devaient commencer immédiatement. Il a suggéré l'ouverture de discussions très souples entre tous les partis politiques d'Ulster et des représentants de Londres et de Dublin, à l'exclusion des organisations paramilitaires. Ensuite, a-t-il précisé, une série de projets destinés à résoudre les problèmes économiques et sociaux du nord et du sud de l'île pourraient être mis au point.

Les délégués ont demandé que le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, M. Roy Mason, dévoile dès à présent son plan pour remédier à la situation actuelle ou, au moins, accepte les recommandations du S.D.L.P.

DIPLOMATIE

Un colloque à Tunis

L'opinion publique occidentale et le nouvel ordre économique international

De notre envoyé spécial

Tunis. — A l'occasion de la journée mondiale de l'information sur le développement, un intéressant colloque s'est tenu à Tunis, à la fin d'octobre sur « *l'opinion publique des pays développés face au nouvel ordre économique international* ». Organisé par le Centre de l'information économique et social des Nations unies, dirigé par M. Mazairat (Pays-Bas), et par le gouvernement tunisien, représenté par M. Masmoudi, secrétaire d'Etat à l'information, ce colloque réunissait, outre MM. Guerrero, ministre d'Etat du Venezuela, Aktani, sous-secrétaire général adjoint de l'ONU pour l'information, et Philippe de Seynes, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU pour les questions économiques, qui fut le « modérateur » de la rencontre, quelques personnalités choisies dans les milieux les plus divers — patronat, syndicats, Eglise, universités — avec lesquels des journalistes de la grande presse et de la radiotélévision européennes engagèrent un dialogue d'une particulière franchise.

Dans leur ensemble, les participants à cette rencontre ont admis que le refus opposé par les pays industrialisés à la requête des pays en voie de développement en faveur d'un nouvel ordre économique plus équitable, l'extrême lenteur tout au moins avec laquelle ils entrent dans la voie des réformes de l'ordre actuel, proviennent dans une large mesure du peu d'intérêt que l'opinion publique des pays industrialisés porte à ces problèmes.

Comment changer cet état d'esprit ? Le Père de Riedmatten, secrétaire du conseil pontifical Cor Unum, M. Ziegler, auteur de *la Suisse au-dessus de tout soupçon*, et M. Kitson, secrétaire exécutif du syndicat écossais des transports, ont parlé des contributions que pouvaient apporter dans ce domaine les relais de l'opinion que sont l'Eglise, l'université et les syndicats.

De son côté, M. Benaroya, directeur scientifique de la SOFRES, a tiré des conclusions relativement optimistes du sondage effectué essentiellement en France par son organisation. Il en ressort que la majeure partie des personnes interrogées pensent que l'ancien ordre économique international est dépassé et qu'un changement est inévitable, qu'il vaut mieux instaurer un nouveau type de rapports internationaux plutôt que d'augmenter l'aide au développement ; mais les deux tiers de ces personnes ne sont pas prêtes à accepter que leur niveau de vie soit affecté par les mesures à prendre en faveur des pays pauvres.

Diverses mesures ont été envisagées pour mobiliser davantage les moyens de communication en faveur du tiers-monde en attendant une plus grande démocratisation des pays industrialisés et des pays en voie de développement, qui, de l'avis général, pourra seule permettre l'instauration d'un nouvel ordre économique. L'envoyé spécial du *Monde* a, pour sa part, proposé un double contrat, d'une part entre plusieurs journaux, d'autre part entre ceux-ci et les grands organismes internationaux de développement en vue d'assurer une convergence des efforts des uns et des autres permettant de promouvoir une meilleure compréhension de ce problème. La proposition a été bien accueillie par les participants au colloque.

Les journalistes occidentaux ont toutefois rappelé aux représentants du tiers-monde que les *mass media* des pays industrialisés se mobiliseraient d'autant mieux en leur faveur qu'ils manifesteraient davantage de dynamisme et feraient moins de moralisme dans leurs discours.

On souhaita également que les journalistes occidentaux les moins favorables au nouvel ordre économique soient invités plus fréquemment à de telles rencontres. Mais, selon l'un des organisateurs, aucun journaliste américain pressenti n'avait accepté l'invitation de se rendre à Tunis.

JEAN SCHWOEBEL.

● *M. de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, s'entretiendra, à Bonn, jeudi 10 novembre, avec son collègue ouest-allemand M. Genscher, dans le cadre des consultations régulières entre les deux pays.

CORRESPONDANCE

Existe-t-il des peuples inférieurs ?

Le parti socialiste du peuple basque (EHAS) (1) nous adresse le texte suivant :

« (...) L'éclat particulier donné par l'Etat français à la visite du leader indépendantiste québécois appelle quelques questions de notre part. Comment peut-on défendre les droits des peuples sur le continent américain et les nier et combattre sur le sol de l'Etat français ? Y a-t-il des « bons séparatistes » qui parlent français et des « mauvais séparatistes » qui parlent basque, breton, occitan ou corse ? Bref, existe-t-il des peuples supérieurs qui ont des droits et des peuples inférieurs qui n'en possèdent pas ?

» En tout état de cause, nous adressons le télégramme suivant à l'Elysée, destiné à M. René Lévesque : « *Vous rappelons que plusieurs nationalités sont plus opprimées que le Québec par l'Etat qui vous reçoit. Solidarité peuple basque et québécois. EHAS, parti socialiste du peuple basque.* »

» Nous aussi, nous disons « Vive le Québec libre ! » en même temps que « Vive Euskadi libre ! », et que cette libération se fasse et par et pour les classes opprimées de nos peuples. »

(1) Boîte postale 9, Bayonne.

L'ajournement de la tournée du président des États-Un

M. Carter pourrait venir en Europe après No

En annonçant officiellement, lundi 7 novembre, l'ajournement du voyage que M. Carter devait entreprendre fin novembre dans neuf pays, dont la France, la Maison Blanche et le département d'Etat ont souligné l'extrême importance du programme énergétique du président américain, en butte à l'hostilité du Congrès.

Dans une lettre datée du 5 novembre commençant par les mots « *Cher Valéry* », M. Carter demande la « *compréhension* » du président de la République pour une décision d'ajournement qui lui a été « *difficile à prendre* », « *la consolidation des liens étroits qui unissent nos deux pays ayant la plus grande priorité* » pour lui.

La lettre du président américain poursuit : « *Mais l'extrême importance du projet de programme énergétique — non seulement pour les Etats-Unis, mais en fait pour tous les pays producteurs d'énergie et tous les pays consommateurs d'énergie du monde entier — exige que je reste à Washington pour veiller au dérou lement favorable de son exam par le Congrès. La législation matière d'énergie que j'ai soum au Congrès est complexe et e traine de vifs débats parlem taires. Nous approchons des d nières étapes de ce débat, q exigeront que j'intervienne pe sonnellement. (...) Je demeu bien entendu toujours très dé reux de vous rendre visite et j'e trerai en contact avec vous que je pourrai, pour essayer convenir avec vous d'une da acceptable.* »

Le secrétaire d'Etat, M. Van a publié un communiqué dans même sens. Le porte-parole de Maison Blanche, M. Powell, a d claré : « *Nous essayons de v s'il est possible d'organiser voyage après le 25 décembre.* Dans ce cas, il est vraisembla que M. Carter, qui devait se re dre dans quatre continents, fra tionnera son voyage et commencera par l'Europe, où tr étapes sont prévues : Paris, Va sovie et Bruxelles.

Pour la première fois depuis douze ans

Le ministre chinois des affaires étrangères s'est rendu à l'ambassade d'U.R.S.S. à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Les miroitements des relations sino-soviétiques réserveront toujours des surprises. Lundi 7 novembre, le soir même du jour où le *Quotidien du peuple*, dans un éditorial de première page, avait décrit le régime soviétique comme l'émanation d'un « *parti fasciste* », le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, assistait en personne à la réception offerte par l'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Tolstikov, pour le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, et conversait longuement avec son hôte autour des petits fours et de la vodka. (Nos dernières éditions du 8 novembre.) Cela ne s'était pas vu depuis douze ans (et non onze ans comme nous l'avons écrit par erreur dans nos dernières éditions du 8 novembre), et personne ne s'attendait qu'un personnage de si haut rang — au lieu d'un simple vice-ministre, comme le protocole en avait établi l'usage depuis la révolution culturelle — s'aventure au bout de la « *rue de la Lutte-contre-le-révisionnisme* », où est située l'ambassade soviétique à Pékin.

La venue du chef de la diplomatie chinoise semble avoir étonné les représentants de l'U.R.S.S. eux-mêmes. Comme s'enquéraient auprès de le hôtes des raisons de ce privilè exceptionnel, il leur fut répon en substance que, du temps de « *bande des quatre* », l'acce avait été mis plus volontiers s la commémoration de la Commu de Paris que sur celui de la rév lution d'Octobre. La présence M. Huang Hua manifestait u volonté de rectifier cette te dance erronée.

Ce genre d'explication convie dra à qui voudra s'en satisfai Elle n'en révèle pas moins u sorte de réajustement idéologiq de la diplomatie chinoise. Chang ment de style certainement plut que d'orientation, qui ne lais guère prévoir une réconciliati sino-soviétique, mais pourr annoncer un peu moins d'acrir nie peut-être dans les relatio entre Etats. Du moins, manif fait-on lundi soir à l'ambassa d'U.R.S.S. une satisfaction d crète, mais évidente. Et ne dit- pas que le chef de la délégati soviétique aux négociations fro talières entre les deux pa M. Ilyitchev, pourrait arriver so peu à Pékin.

ALAIN JACOB.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Begin n'a pas assisté à la séance d'ouverture du congrès de la Histadrou

De notre correspondant

Jérusalem. — Fondée en décembre 1920, vingt-huit ans avant la création de l'Etat d'Israël, la Confédération générale des travailleurs Histadrout (Organisation) tient depuis le lundi 7 novembre ses assises nationales. Comptant quatre mille quatre cent quarante-trois membres à sa fondation, la centrale groupe aujourd'hui près d'un million quatre cent mille adhérents, soit près de 40 % de la totalité de la population d'Israël. Outre cette masse de travailleurs, elle contrôle les plus importants complexes économiques du pays s'étendant à l'industrie, au commerce, à la banque, aux travaux publics, aux transports, aux assurances, etc.

Ce treizième congrès de la Histadrout est le premier après le bouleversement politique des élections générales du 17 mai qui a fait perdre à la confédération l'influence qu'elle a exercée de tout temps sur le gouvernement. La centrale syndicale, où sont représentées toutes les fractions politiques qui composent le Parlement demeure dirigée par les travaillistes, mais ceux-ci sont maintenant dans l'opposition au Parlement.

L'effondrement travailliste aux élections générales a provoqué un sursaut salutaire dans les rangs du parti qui s'est ressaisi juste à temps pour préserver ses positions aux élections de la Histadrout, le 21 juin 1977. Au congrès qui s'est ouvert lundi à Jérusalem, on compte 1 501 délégués dont les mandats sont répartis en pourcentages de la façon suivante : travaillistes (MAPAM inclus), 55,31 % ; Likoud et Dash (alliés dans la coalition gouvernementale), 36,20 % ; Hadash (communistes et Panthères noires), 3,03 % ; Shelli (MM. Arié Eliav et Meïr Pail), 1,2 % ; divers, 4,26 %.

Les assises syndicales s'ouvrent au lendemain de l'instauration par le gouvernement du Likoud d'une politique économique qui balaie tous les principes qui avaient jusqu'à présent valeur de tabous. La Histadrout a déclaré à cette politique une guerre dans laquelle elle n'est pas parvenue à entraîner toutes ses troupes. Les réserves ont été nombreuses dans plusieurs comités ouvriers, et l'atmosphère houleuse qui a régné à la séance d'ouverture du congrès ne permet pas de penser que le secrétaire général, M. Yerouham Mechel et ses amis travaillistes viendront aisément à bout de la vague croissante de la contestation intérieure.

Si l'on scande beaucoup « *Begin, rentrez chez vous !* » au congrès comme dans les manifestations contre le gouvernement, on entend aussi de plus en plus souvent « *Mechel, rentrez chez vous !* » Le chef du gouvernement n'a pas assisté à la séance solennelle d'ouverture puisque, a-t-il déclaré, « *les manifestants de la Histadrout m'ont plus d'une fois demandé de rester chez moi* ».

ANDRÉ SCEMAMA.

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

La Campagne pour les droits de l'homme en Israël dénonce des cas de sévices

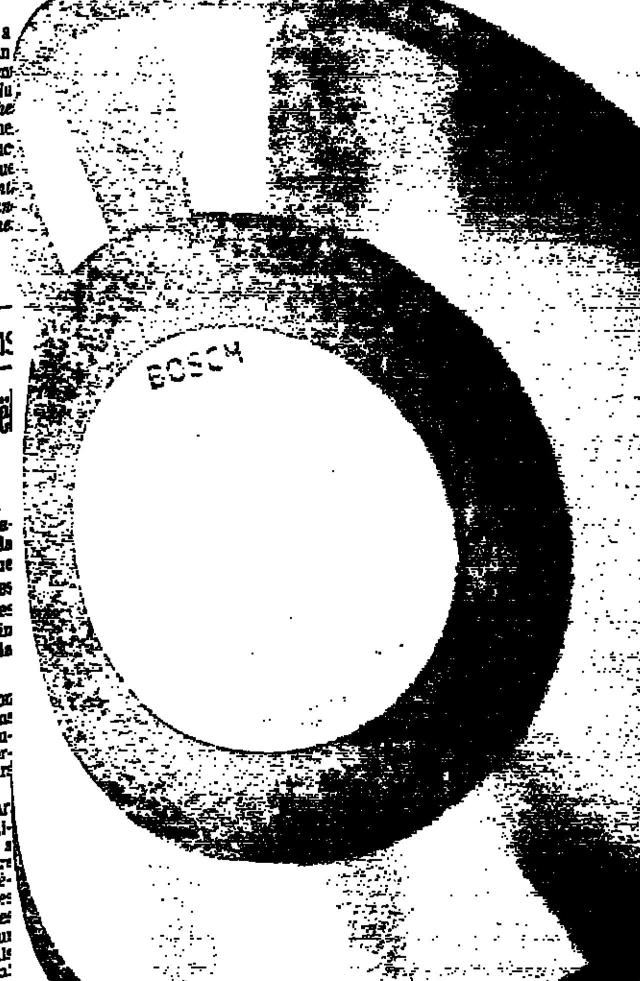
La Campagne pour les droits de l'homme en Israël (1), organisation qui rassemble six groupements (2), a communiqué à la presse, lundi 7 novembre, divers documents illustrant la pratique de la torture dans les territoires occupés et en Israël même. Ces documents comprennent une brochure qui regroupe les articles publiés par l'hebdomadaire anglais « Sunday Times » le 19 juin 1977 (« le Monde » du 21 juin) et un « dossier provisoire sur la torture en Israël ».

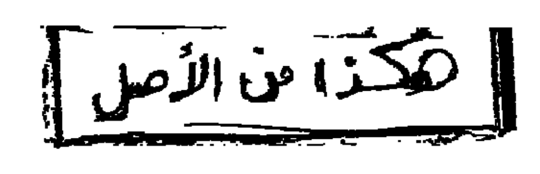
Figurent dans ce dossier une lettre de Mᵉ Lea Tsemel, avocate israélienne qui a défendu de nombreux Palestiniens (*le Monde* du 9 juin 1977), adressée à l'ambassade d'Israël à Londres, qui avait contesté l'enquête du *Sunday Times* ; des extraits d'un rapport de la Ligue des droits de l'homme suisse (septembre 1977) ; des extraits d'un rapport du comité spécial des Nations unies de septembre 1976 sur le même sujet, et des informations parues dans la presse israélienne sur des cas de sévices et de tortures à l'encontre de citoyens israéliens juifs.

Intervenant au cours de la conférence de presse, Mᵉ Tsemel a insisté sur le fait que les avocats ne sont pas autorisés à voir leurs clients dans les territoires occupés pendant la garde à vue ; celle-ci peut être prolongée, à la demande de la police, jusqu'à soixante-deux jours, et c'est pendant cette période que, selon l'avocate, les détenus palestiniens sont souvent soumis à de mauvais traitements ou à des tortures, dont elle a cité plusieurs exemples.

De son côté, le docteur Behar, président de l'Association médicale franco-palestinienne, a affirmé que le réseau sanitaire des territoires occupés s'était dégradé, et il a cité l'exemple des vains efforts déployés par des médecins palestiniens pour construire, avec les fonds qu'ils avaient rassemblés, un hôpital pour enfants. — R. D.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.
(2) Ces six organisations sont le Collectif d'information sur les prisonniers palestiniens en Israël, le Collectif national pour la Palestine, l'Association de solidarité franco-arabe, l'Association médicale franco-palestinienne, la Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine et l'International Committee for Palestinian Human Rights.





هكذا من الأصل

ASIE

Vietnam

Les relations entre Paris et Hanoï demeurent limitées

Un accord-cadre a été signé, lundi 7 novembre, à Hanoï, entre l'entreprise française Creusot-Loire et la société d'Etat vietnamienne *Techno-Import* pour *la construction* d'un complexe sidérurgique évalué à 1 milliard de francs. Ce complexe sera situé à Thai-Nguyen, au nord de Hanoï.

Le projet — financé* par des *dons du gouvernement* français et des prêts publics et privés à faible taux d'intérêt garantis par la *France — produira entre* 250 000 et *500 000 tonnes* d'acier dans les années 80. Environ trois cents Français résideront à Thai-Nguyen pendant la *durée des* travaux. — *(A.F.P.)

L'année 1977 aura été, pour les relations franco-vietnamiennes, celle des « *retrouvailles* » — selon les *termes du chef* du gouvernement, M. Pham Van Dong, — de la normalisation, deux ans après la fin de la guerre américaine et vingt-trois ans après Dien-Bien-Phu. *En avril, pour la* première fois, un premier ministre du Vietnam réunifié a été accueilli officiellement à Paris. De son côté, le *ministre* français des affaires étrangères, *M. de* Guiringaud, doit se rendre au Vietnam au début de 1978.

Six mois après la visite de M. Dong, le temps est venu de dresser un premier bilan. Sans doute n'est-il pas à la hauteur des espérances de certains, qui voyaient s'établir entre *Paris* et Hanoï des relations *privilégiées. C'était* oublier l'appartenance du Vietnam au camp socialiste, et l'absence de politique asiatique « tous azimuts » de la France, et accorder trop d'importance à un passé commun — *colonial* — que les Vietnamiens *ne voient pas exactement sous* le même angle que la France. De plus, *les très graves difficultés* agricoles du Vietnam, auxquelles s'ajoutent les problèmes politiques *posés par l'assimilation du Sud,* accaparent au premier chef les préoccupations des dirigeants.

Le séjour de M. Dong à Paris, qui s'était déroulé dans l'euphorie, représentait pour le Vietnam une « entrée » diplomatique dans le monde occidental. Des négocia*tions avaient* abouti, d'autres s'amorçaient ; une commission mixte de coopération économique était créée. Un protocole d'aide de 671 millions de francs pour 1976 était signé. *Un accord* pour l'indemnisation des sociétés commerciales et industrielles françaises au *Sud était* conclu : le Vietnam verserait 80 millions de francs, mais se refusait à indemniser les plantations. Elf obtenait un contrat d'exploration pétrolière et Air-France le *droit d'escale* à Hanoï (le premier avion devrait se poser vers janvier). Enfin, la question du rapatriement des ressortissants français bloqués à Ho-Chi-Minh-Ville devait être réglée rapidement.

Dix mille Français — environ 80 % du total — et huit mille étrangers ont quitté le Vietnam par *vols spéciaux d'Air France*. Ces vols ont été interrompus fin septembre et ne reprendraient qu'au coup par coup. Il reste encore au Vietnam environ deux mille *Français dont la moitié* souhaiteraient quitter le pays. Nombre de cas litigieux subsistent, soit que les autorités vietnamiennes ne reconnaissent pas la nationalité *française* de certaines personnes, soit qu'elles n'accordent pas le visa de sortie à *des maris* vietnamiens de femmes françaises, soit que ces dernières attendent que leur mari *sorte de « rééducation »*, soit enfin que des Français posent *pour leur départ des conditions* que Hanoï ne peut accepter. Ces cas devaient être rapidement résolus ; peu l'ont été jusqu'à présent.

1 milliard de francs de contrats

L'aide économique a déjà permis plusieurs réalisations, tandis que, *selon le Centre français du* commerce extérieur (C.F.C.E.), des contrats ont été signés pour une valeur de 700 millions de francs ; d'autres contrats portant *sur plus de 300 millions*, sont en cours de négociation. Une usine de laine pour tapis, une usine de traitement de la badiane (anis étoilé servant à la *fabrication du pastis), une usine de* vélos sont achevées ; des projets de filature, de cimenterie (à Hatien), de ligne de transport de courant entre Ho-Chi-Minh-Ville *et Cantho, des contrats de fourniture* de pièces détachées, d'engrais commencent à être mis en *marche ou sont sur le point* de l'être. La France a livré plusieurs *chalutiers.*

L'aide française au Vietnam est la plus importante de celle fournie par les pays occidentaux ; seule la Suède accorde une assis*tance d'un niveau comparable. Le* Japon a débloqué de nouveaux crédits. Le montant de l'aide française représentait, entre 1973 et 1976, 33 % de celle de l'Occident ; *elle représente aujourd'hui* seulement 13 % de celle du camp socialiste, *telle qu'elle peut être* estimée. Pour aider Hanoï à faire face à un déficit céréalier qui dépasse le million de tonnes, Paris a donné 13 000 tonnes de *blé et participe à l'effort de* la C.E.E. sur le plan alimentaire.

Dans le domaine commercial, la place de la France est beaucoup plus modeste. Si l'on excepte la Chine — les statistiques n'étant pas connues, — elles est le sixième client du Vietnam (15,6 millions de francs en 1976, 12 de janvier à août 1977, soit environ 2 % du total, à égalité avec la Belgique) et son septième fournisseur (138,3 et 78 millions de francs respectivement, soit 6,5 % du total, juste après la Suède). Ces échanges sont très *fortement déséquilibrés au profit* de la France, qui achète des produits alimentaires, des huiles essentielles et des objets d'artisanat et vend surtout du matériel *mécanique et électrique*, des engrais, des céréales et des produits laitiers.

Il serait prématuré de dire que les relations franco-vietnamiennes ont atteint un palier. Hanoï *met beaucoup* de temps à prendre ses décisions : le régime est empêtré dans une bureaucratie qui retarde considérablement les choix et leur application, il n'a *pas encore fixé définitivement ses* objectifs, et estime les produits français trop chers. Mais Paris *devrait tenir compte du fait que* nombre de dirigeants formés pen*dant l'ère coloniale et encore* attirés sentimentalement par la France, céderont bientôt la place à une *nouvelle* génération qui n'aura connu que le monde socialiste.

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

LA GUERRE DE L'OGADEN

Mogadiscio espère que l'Occident exercera des pressions diplomatiques sur Moscou

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — En fournissant une aide militaire massive aux *Ethiopiens, Moscou voudrait* imposer aux Somaliens une *pax sovietica* qui ferait de leur pays le parent pauvre d'un ensemble régional dominé par l'Ethiopie. Pour résumer *une opinion assez* répandue à Mogadiscio, une aide militaire occidentale au régime somalien ou, à défaut, des pressions diplomatiques auprès de *Moscou sont le meilleur moyen* — et peut-être le seul — de déjouer le calcul soviétique.

Selon différentes sources diplomatiques, l'U.R.S.S. demande aux *Somaliens de retirer* leurs troupes d'Ogaden. En échange, elles garantirait que les forces éthiopiennes ne profiteront pas du vide ainsi créé et resteront sur leurs positions. Mogadiscio dément avoir envoyé des unités au-delà de ses *frontières*, tout en reconnaissant offrir tout l'appui possible aux partisans du F.L.S.O. (Front *de libération* de la Somalie occidentale). Depuis la visite du président Syaad *Barre à Moscou fin* août, les Soviétiques exigeraient un « cessez-le-feu » avant toute discussion. Il s'agirait d'un cessez-le-feu « *sur place* », selon la *formule appliquée sans grand succès* au Vietnam en janvier 1973.

La fermeté de Moscou à l'égard *de Mogadiscio s'est manifestée* à plusieurs reprises depuis le début, en juin, de la guerre d'Ogaden. *A partir de la mi-août*, la presse soviétique a commencé à accuser la Somalie d'avoir dépêché des troupes sur le terrain. Lors de son séjour à Moscou, fin août, le président somalien n'a pas rencontré M. Brejnev. Moins d'un millier *de Soviétiques seraient encore* stationnés en Somalie, contre cinq à six mille au début de l'année.

Surtout, les livraisons d'armes soviétiques au régime du colonel Menguistu et l'envoi d'experts cubains et sud-yéménites sur le terrain, ont joué un rôle déterminant, ces deux *derniers mois*, dans la défense de Dire-Daoua et de Harrar. L'offensive des *forces somalies* aurait sans doute réussi en septembre sans l'arrivée de ces renforts. Les Ethiopiens sont désormais appuyés par des hélicoptères armés, et des *pilotes éthiopiens, après six mois* de recyclage intensif en Union soviétique, peuvent désormais utiliser les Mig-21 livrés cet été par *Moscou à Addis-Abeba. Le matériel* soviétique acheminé sur Harrar et Dire-Daoua comprendrait, *en outre*, des chars lourds du type T-54, des B-21, des « orgues de Staline » et des canons de longue portée de 152 millimètres.

C'est dans ce contexte qu'il faut *situer* les deux appels à une aide occidentale que le président Syaad Barre a *lancés le 21 octobre* et le 1er novembre. L'assistance militaire soviétique à *Addis-Abeba contraint* les Somaliens à repenser leur stratégie. Ils se sentent de plus en plus acculés à choisir entre la rupture de fait avec les Soviétiques et un *alignement sur la diplomatie* « musclée » de Moscou » dans la corne de l'Afrique.

Fin octobre, le général Syaad Barre a attiré l'attention des *capitales occidentales sur le dilemme* devant lequel les Soviétiques l'avaient placé. Il leur *aurait même* demandé de quelle façon et dans quelle mesure elles pourraient aider son pays, *saigné* à blanc par l'appui qu'il offre au F.L.S.O. Il en a appelé publiquement le 1er *novembre*, aux « *responsabilités internationales* » des Etats-*Unis*. Le 4 novembre, un porte-parole du département d'Etat américain a déjà fourni un *début de réponse négative* en déclarant que son gouvernement maintenait son refus de vendre des *armes* à la Somalie comme à l'Ethiopie.

L'ampleur de l'appui soviétique au *président* Menguistu *a sauvé* ce dernier d'un échec militaire dont son pouvoir, dans le contexte d'une guerre civile larvée, ne se serait sans doute pas remis. *En septembre, Washington* pouvait encore prêter l'oreille aux velléités de dialogue manifestées par Addis-Abeba. Après tout, l'Ethiopie représente une masse *humaine et un facteur historique* non négligeables dans cette partie du continent. Mais, depuis l'opération de sauvetage montée par Moscou, les Occidentaux ne *peuvent plus se faire trop* d'illusions sur la marge de manœuvre du régime militaire éthiopien aux prises avec plusieurs insurrections.

A moins de continuer d'opter pour la non-intervention, ce que semble souhaiter Washington, les Occidentaux ont donc le choix *entre deux* possibilités : soit acheminer sur Mogadiscio, par des *intermédiaires* arabes ou même européens, des armes qui permettraient aux Somaliens sinon de reprendre l'offensive, du moins de tenir assez longtemps *pour négocier un compromis* avec Addis-Abeba, soit faire pression directement sur Moscou afin d'obtenir des garanties suffisantes pour qu'une « *pax sovietica* » *offre* une porte de sortie honorable aux Somaliens.

Quant aux Soviétiques, *ils* ne jouent pas sur du velours : l'assise de leur protégé éthiopien demeure douteuse.

Cependant, l'ampleur de l'aide *de Moscou à Addis-Abeba* a déjoué les calculs des Somaliens. Avant d'envisager de reprendre le dialogue avec Moscou, rompu depuis pratiquement six mois, Mogadiscio a choisi de demander d'abord aux Occidentaux de définir leur attitude face au conflit. Si ces derniers refusaient de faire un geste, ils risqueraient de per*dre toute influence en Somalie*. Mogadiscio n'aurait plus alors qu'à tenter de négocier ce qui peut l'être encore avec Moscou.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

IL N'Y A AUCUNE UNITÉ DE COMBAT CUBAINE EN ÉTHIOPIE affirme La Havane

Pour la première fois *depuis* l début du conflit entre l'Ethiopie e la Somalie, Cuba a condamné nettement dimanche 6 novembre, la « *guerre d'agression* » *menée par* le gouvernement de Mogadiscio, en l'accusant d'être à l'origine des *combats. La Havane réaffirme, en outre*, catégoriquement ne pas avoir engagé de troupes aux côtés de l'armée éthiopienne, alors que divers témoignages font état de la thèse contraire.

AFRIQUE

LE SORT DES FRANÇAIS ENLEVÉS EN MAURITANIE

Paris espère encore parvenir à une « solution diplomatique »

Après la suspension de ses négociations avec les dirigeants du Front Polisario, l'envoyé spécial du gouvernement français à Alger, M. Claude Chayet, est arrivé lundi 7 novembre à 18 h. 30 à Orly. Répondant aux questions des journalistes, M. Chayet, après s'être étonné que la presse française ait parlé « de rupture ou de blocage des négociations », s'est borné à déclarer que rien de tel ne s'était produit et que ses conversations avec les représentants du Polisario avaient été « instructives ». Il a, d'autre part, affirmé que les captifs français du Front étaient bien traités en otages et non en prisonniers. M. Chayet, qui devait rendre compte de la mission ce mardi au ministre des affaires étrangères, M. de Guiringaud, a indiqué qu'il comptait repartir très prochainement pour Alger, « où j'espère toujours, a-t-il dit, que nous parviendrons à une solution diplomatique ».

Le secret entourant l'identité de la personnalité française qui s'était rendue samedi et dimanche à Nouakchott pour rencontrer notamment le président Ould Daddah a été levé. C'est M. Journiac, conseiller du président de la République pour les affaires africaines, qui a effectué ce déplacement. Il aurait informé le chef de l'Etat mauritanien de la façon dont se déroulaient les entretiens de M. Chayet à Alger.

Le ministère français de la défense a démenti lundi de façon catégorique que des parachutistes aient été envoyés en renfort à Zouérate. Selon lui, les huit soldats français, qui sont arrivés récemment dans la cité minière (« le Monde » daté 6-7 novembre), font partie du contingent de cinquante-trois militaires servant en Mauritanie comme coopérants techniques pour initier l'armée mauritanienne à l'emploi de certains matériels. Le ministère dément également les rumeurs selon lesquelles la base d'Atar serait « réactivée ».

Dans un communiqué publié lundi, la Fédération des républicains de progrès, présidée par M. Jean Charbonnel, a exprimé « le vœu que les pourparlers entre le gouvernement français et le Polisario puissent reprendre rapidement sur la base de la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

« Je peux donner l'assurance à leurs familles que les otages sont en vie »

déclare à Brest M. Giscard d'Estaing

Voici les principaux extraits des déclarations que M. Giscard d'Estaing a faites, lundi 7 novembre, à Brest, à propos des otages du Polisario :

« Le problème n'est pas celui de l'appréciation par la France du statut ou du rôle du Front Polisario. Il faut éviter de laisser se déplacer le problème. Le problème est celui du sort des otages civils français détenus par cette organisation. Le problème du Polisario est un problème international, dont sont saisies des instances internationales, et la France n'entend pas se laisser mêler à ce problème qui appartient à l'appréciation d'organisations internationales ou africaines.

» La France n'entend pas se mêler de ce problème, dont il doit être délibéré dans les instances internationales, et non pas par la France, de manière bilatérale, sous la pression de la détention d'otages.

» Le Front Polisario est reconnu par très peu de nations, et par un seul pays arabe, l'Algérie. Aucun pays européen. Un seul pays socialiste : la Corée du Nord. Seulement onze des quarante-neuf pays africains l'ont reconnu.

» Alors, j'en viens aux otages. Les otages sont des otages, des civils français travaillant pour des entreprises de droit privé enlevés sur le territoire mauritanien et non sur celui de l'ex-Sahara espagnol. Ils ont été enlevés il y a plusieurs mois sur le territoire d'un pays indépendant, et ils sont traités comme des otages. C'est pourquoi les motifs qui conduisent la France à demander leur libération sont des motifs à caractère humanitaire et qui s'appuient sur les droits de l'homme.

» Je suis heureux de pouvoir dire à leurs familles que, d'une source tout à fait précise, je peux leur donner l'assurance, à l'heure actuelle, que les otages de Zouérate sont en vie. Mais les familles n'ont jamais reçu de nouvelles. Concernant le droit des personnes, voilà des personnes civiles qui, naturellement, n'ont jamais été jugées, qui n'ont jamais reçu la visite d'une organisation ni humanitaire ni sanitaire, et qui sont donc traitées contrairement aux droits de l'homme

» Je souhaiterais que toutes les organisations françaises qui ont manifesté récemment pour d'autres affaires leurs préoccupations au titre des droits de l'homme s'associent à notre campagne de protestation devant la détention arbitraire de six civils, dont, pendant plusieurs mois, les familles n'ont pas pu avoir accès à aucune des formes habituelles et normales de communication ou de soins.

» La France poursuivra avec détermination tous ses efforts pour aboutir à la libération de ces otages détenus arbitrairement, et elle compte sur tous ceux qui, en France ou dans le monde, se préoccupent des droits de l'homme autrement que par des déclarations abstraites pour faire en sorte que ces civils innocents puissent retrouver leur vie normale et leurs familles.

» Il ne s'agit pas d'action de guerre ni de querelle politique dans laquelle la France serait engagée. Mais ces otages doivent être libérés. J'ai écrit au président Boumediène pour lui dire que je comptais sur l'intervention de son autorité. »

Le président Giscard d'Estaing a opposé un « pas de commentaire » *à une question sur l'envoi de renforts militaires français à Dakar* (le Monde *du 3 novembre).*

[Le fait que M. Giscard d'Estaing fasse allusion aux « six otages » de Zouérate signifie-t-il que le chef de l'Etat n'a pas reçu d'assurances concernant le sort des deux cheminots français, MM. Bacle et Miguet, capturés le 25 octobre alors qu'ils travaillaient sur la voie ferrée Zouérate-Nouadhibou ? Le Polisario s'est refusé à toute information sur cette opération.

***Le Polisario, d'autre part,* ne réclame pas sa reconnaissance par Paris en échange de la libération des personnes qu'il a enlevées. Il demande, pour publier une liste complète de ses prisonniers, que le gouvernement mauritanien en fasse autant. On ignore à peu près tout des combattants sahraouis capturés par l'armée de Nouakchott et des civils originaires de Mauritanie ou du Sahara occidental emprisonnés pour leurs sympathies à l'égard du Polisario. Le Front, qui n'accepte pas, quant à lui, de séparer cette question de son contexte politique, estime que Paris ne manque pas de moyens pour faire pression sur les autorités mauritaniennes, afin qu'elles donnent des renseignements sur leurs prisonniers. Celles-ci, jugeant qu'elles se trouvent en face d'une entreprise de subversion et non d'une véritable guerre, se refusent à le faire. — D. J.]**

Avec les défenseurs de Zouérate

De notre envoyé spécial

Zouérate. — L'adjudant Ely Ould N'Chemouh salue, se présente, porte la main gauche sur sa poitrine, puis son visage tanné par le soleil s'éclaire d'un large sourire. Manifestement, le responsable de cette petite position de surveillance forte d'une vingtaine d'hommes est heureux d'accueillir un visiteur. Les distractions doivent être rares dans ces unités installées à 5 kilomètres de Zouérate, le long du mur de sable de plus de 2 mètres de haut édifié pour barrer la route aux Land-Rover du Polisario.

Coincés dans un petit périmètre délimité par un haut talus de cailloux et de sable, les soldats mauritaniens attendent des journées entières, scrutant inlassablement un désert qui s'étend à perte de vue avec, çà et là, un arbre ou un *guelb* (colline isolée, en forme de pain de sucre).

Un homme au sommet de la digue veille, allongé sur une couverture, le Mauser pointé en direction de cette immensité rocailleuse et sablonneuse où rien ne bouge. On songe au héros du désert des Tartares. Mais, ici, l'ennemi n'est pas hypothétique, c'est une menace permanente.

Ces soldats ne sont pas pour autant heureux. Ils patientent assis entre deux bidons d'eau, une tente de fortune à côté d'un mortier de 60 et deux fusils mitrailleurs posés sur les caisses d'obus. Une cantine a été installée sous un abri métallique. La nuit, ils s'allongent le long de la digue. Ce sont les défenseurs de Zouérate.

Le capitaine Sid Ahmed Cheikh pense que la protection est efficace et que, maintenant, l'effet de surprise ne peut plus jouer : « *Nous attendons le Polisario ni[illegible] et jour* », dit-il. Les unités d'intervention patrouillent dans des véhicules blindés légers au-delà du périmètre protégé. Le cordon de sécurité est en place. Est-il suffisant ?

Des soldats de l'armée marocaine sont venus le renforcer. Installés dans une base, à proximité de l'aéroport, ils doivent effectuer des missions d'intervention. On ne les voit jamais en ville. Ils restent dans leur cantonnement, protégés de l'ennemi et des regards indiscrets par un mur de sable et de pierres, un véritable camp retranché avec, à l'intérieur, des chicanes constituées par des talus : presque un labyrinthe. Le commandant ne reçoit aucune visite. De temps à autre, des avions Hercules amènent le ravitaillement et tout ce qui est nécessaire. Dernièrement, ils ont même déchargé des troncs d'arbres pour faire une palissade. « *Ça, c'est une vraie armée,* constatent deux jeunes civils mauritaniens. *Il y a de la discipline. Ce n'est pas comme chez nous, où il suffit d'avoir un cousin gradé pour devenir sergent, même si on ne sait ni lire ni écrire.* »

Le colonel Ahmed Bousseif, qui commande la IIe région militaire, rappelle que, en vertu des accords passés avec le Royaume chérifien, les Marocains sont placés sous son commandement. Combien sont-ils ? « *Je ne peux vous le dire exactement* », réplique-t-il calmement. De quel effectif disposez-vous ? « *J'ai un cetrain effectif* », ajoute-t-il en souriant, découvrant deux incisives couronnées d'or. Détendu, le visage émacié, le colonel Bousseif n'est pas bavard.

Une chose est sûre, cependant : les huit paras français arrivés le 4 novembre à Zouérate de la base du Cap-Vert, au Sénégal, vont, selon le commandant Fleurot, s'occuper des transmissions. Doivent-ils procéder à l'écoute de la radio du Polisario ? C'est probable. Toujours est-il que l'arrivée de ces militaires, qui, dès le soir de leur débarquement, ont revêtu l'uniforme mauritanien, a été accueillie dans l'indifférence générale par la communauté française.

Chaque jour, ils prennent leurs repas au centre d'accueil du Cominor et sont logés, comme les journalistes, dans le seul hôtel de la ville, celui de la société minière.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Paris refuse de se laisser entraîner dans un débat politique

(Suite de la première page.)

Le conseil des ministres rappelle ensuite que « *la situation qui règne au Sahara occidental résulte de la lutte de libération du peuple sahraoui sous l'égide du Polisario contre l'ocupation de son territoire par le Maroc et la Mauritanie, sans aucune intervention de l'armée nationale populaire, dont la seule mission est de défendre les frontières de l'Algérie et les acquis de sa révolution* ».

En conclusion, le gouvernement « *dénonce les prétentions agressives et les propos belliqueux dirigés contre l'Algérie et met en garde contre toute tentative qui aurait pour objet de porter atteinte à sa souveraineté nationale et à son intégrité territoriale* ». Il répond à l'ultimatum du roi par cet avertissement qui barre la une d'*El Moudjahid* sur huit colonnes : « *Toute violation de la frontière algérienne aura des conséquences très graves pour la paix et la sécurité dans la région.* »

L'Algérie n'a pas ecore réagi aux déclarations faites lundi soir par le président Giscard d'Estaing, mais on comprend mal ici que la France se borne à étudier le dossier des Français disparus et refuse de « *se laisser entraîner sur le terrain politique* », alors qu'elle aide le Maroc et la Mauritanie, et que la crise du Sahara occidental est « *essentiellement politique* ». Cette attitude surprend d'autant plus qu'on est persuadé ici que le roi Hassan II n'a pu lancer son ultimatum sans avoir au préalable obtenu le feu vert de Paris. Ce sentiment est d'ailleurs partagé par un certain nombre de diplomates étrangers.

Une manifestation de masse

Dans l'après-midi, le F.L.N. et les organisations de masse avaient encadré une imposante marche à travers la grande artère de la capitale. S'ajoutant aux défilés qui continuent à se dérouler dans tout le pays, cette manifestation a affirmé « *la détermination du peuple à défendre sa révolution et à accorder un soutien inébranlable à la juste cause sahraouie* ».

Prévue, à l'origine, pour répondre à la « *campagne anti-algérienne en France* », la manifestation a également pris un caractère hostile à la monarchie marocaine. Malgré de violentes averses, quelque cent mille personnes, selon Algérie Presse Service, ont traversé Alger pour converger vers la villa An-Nasr (la victoire), siège du Front Polisario.

PAUL BALTA.

DANS UNE LETTRE A M. SENGHOR

Le Polisario refuse un compromis qui modifierait les « frontières tracées par le colonisateur »

M. Mohamed Lamine, président du conseil des ministres de la R.A.S.D. (République arabe sahraoule démocratique) a adressé, le 6 novembre, au président Senghor une lettre dans laquelle il déclare notamment :

« *Nous constatons avec tristesse que le sol sénégalais est de nouveau utilisé par des troupes étrangères contre notre peuple et d'autres peuples africains... Vous avez déclaré récemment que le peuple sahraoui doit être consulté sur son devenir. Les modalités que vous avez préconisées n'étaient-elles pas en contradiction avec les principes de l'Organisation de l'unité africaine, notamment l'intangibilité des frontières ? Mais aussi comment cette déclaration peut-elle se concilier avec l'autorisation d'utiliser le territoire sénégalais pour un renforcement des agresseurs qui s'essoufflaient, pa l'amée d'un troisième agresseur, extra africain ?*

» *On vous attribue Monsieur le président, un* « *projet de règlement* » *qui consisterait à donner à notre peuple un semblant de* « *homeland* », *la moitié, peut-être les deux tiers de notre pays, qui se fédérerait avec la Mauritanie.*

» *Certes, l'idée d'une unité avec la Mauritanie n'est pas nouvelle et n'est pas, dans son principe, inacceptable pour le peuple sahraoui. Notre défunt secrétaire général, le héros martyr El Ouali Mustapha Sayed avait lui-même pris l'initiative de la proposer au président Moktar Ould Daddah dès 1975, bien avant l'invasion de notre pays. Le président mauritanien a préféré précipiter son peuple et le nôtre dans une aventure sanglante et désastreuse.*

» *En tout état de cause, il ne saurait s'agir d'une unité imposée et encore moins dans la division. Le peuple sahraoui ne transigera pas sur son indépendance et son intégrité territoriale. Il ne demande rien de plus que ce qu'ont obtenu tous ses frères africains hier colonisés, aujourd'hui indépendants dans les frontières tracées par leurs colonisateurs... Cette inébranlable résolution de notre peuple de refus total de transiger sur son unité et sa liberté doivent être pleinement compris,* « *intégrés* » *par tous ceux qui, de bonne foi, voudraient contribuer à la recherche d'une solution à la guerre fratricide qui ravage cette région...* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Otages ou prisonniers de guerre

« *Pour la première fois, la France a décidé de traiter l'enlèvement en Mauritanie de techniciens français par le Front Polisario comme un acte terroriste* », note *LE POINT*. Mis en cause par l'organisation sahraoule dans le conflit du Sahara occidental, le gouvernement français paraît, en effet, en appeler à la solidarité des Etats et, plus encore, au soutien de l'opinion face au terrorisme. Il ne l'avait pas fait, au mois de mai dernier, lorsque, au cours d'une première attaque contre Zouérate, des combattants du Polisario avaient tué deux Français et en avaient enlevé six autres. Josette Alia explique ainsi, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, ce changement d'attitude : « *Une semaine plus tôt,* écrit-elle, *le 18 octobre, les Allemands viennent de prendre d'assaut, à Mogadiscio, un de leurs avions détournés. Ils ont libéré les otages, tué ou blessé tous les terroristes. L'opinion mondiale les a soutenus, compris, admirés. Depuis, en matière de prise d'otage, quelque chose a changé : les gouvernements résistent. Ils emploient la manière forte.* »

Mais l'Algérie, signale Claude Jacquemart aux lecteurs de *VALEURS ACTUELLES*, « *dispose en France d'une* « *cinquième* » *colonne* » *potentielle : les centaines de milliers d'Algériens immigrés* ». Il ajoute : « *Etroitement contrôlés par le F.L.N., parti unique algérien, ils ne constituent pas pour autant une masse de manœuvre politique. Mais resteraient-ils inertes si les relations franco-algériennes dégénéraient en affrontement aigu ? Il est vrai que ces immigrés constituent aussi un moyen de pression de la France sur l'Algérie : ils pourraient répondre de la sécurité des quarante mille Français résidant en Algérie. S'il était possible d'utiliser ce moyen pour répliquer au terrorisme d'Etat.* »

Jean-Philippe Caudron rappelle, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, l'accord signé à Madrid, le 14 novembre 1975, par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, sur le partage de ce qui était, alors, le Sahara espagnol.

« *Dans le marchandage,* écrit-il, *personne ne tient compte des habitants de l'ex-colonie espagnole : les Sahraouis. Sauf l'ONU et la Cour internationale de La Haye, qui proposent que la population soit consultée sur son avenir. Le roi du Maroc n'en tient pas compte. Discrètement soutenu par l'Amérique et la France, il lance ses colonnes motorisées dans* « *sa nouvelle province* », *croyant qu'il s'agira d'une promenade militaire.*

» *Aujourd'hui, la promenade dure [illegible] jours. Mais elle s'est transformée en une guerre meurtrière, dont les otages français comptent parmi les victimes innocentes.* »

Désormais, estime André Pautard dans *L'EXPRESS*, « *Tous les ressortissants français travaillant en Mauritanie ou dans le Sud marocain risquent d'être considérés — et traités — comme des mercenaires par les maquisards.* »

Le but du Front Polisario est clair, ajoute-t-il : « *Quel atout ce serait si la France, pourtant engagée aux côtés du Maroc et de la Mauritanie, consentait à le reconnaître afin d'obtenir la libération des otages ! Même implicitement, par le biais de cette négociation directe avec le Polisario que l'Algérie propose de faciliter.* »

Georges Montaron refuse, dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, d'assimiler l'affaire de Zouérate à une prise d'otages. « *Ces rapprochements,* écrit-il, *vous les avez trouvés dans presque tous vos journaux. Ils servent Giscard qui espère, tel Schmidt, retrouver un regain de popularité en patronnant lui aussi son raid de commando comme à Mogadiscio. Ils sont, pour un grand nombre de journalistes, la solution de facilité. On garde le même style, les mêmes arguments, les mêmes titres que pour la bande à Baader. Enfin, pour ceux qui n'ont cessé de mener une politique anti-arabe, c'est une bonne occasion de salir les Sahraouis et d'attaquer les Algériens.* »

Il ajoute : « *En déclenchant une opération militaire, Giscard compromettrait toute notre politique maghrébine et africaine, il mettrait les doigts dans un terrible engrenage dont nous aurions le plus grand mal à nous sortir, et, de surcroît, il menacerait directement la vie de nos compatriotes.* »

Qui tirerait avantage d'une telle intervention ? Arlette Laguiller répond, dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste) : « *Si demain des soldats français montent la garde auprès du chemin de fer mauritanien dans le désert, ce ne sera pas pour* « *protéger des civils innocents* », *ce sera pour permettre à Usinor de continuer à s'approvisionner en minerai de fer dans cette ancienne colonie française qu'était la Mauritanie. Tout comme aujourd'hui les cheminots et les travailleurs français qui contribuent à l'exploitation de la mine mauritanienne, et que l'on présente comme des* « *coopérants* », *ne sont là que pour les intérêts d'Usinor.* »

La manifestation d'Alger contre la politique française

« GISCARD ASSASSIN ! »

Alger (A.F.P.). — La plus importante manifestation contre la politique française depuis l'indépendance de l'Algérie a réuni, lundi à Alger, plusieurs dizaines de milliers de manifestant qui, en scandant « Giscard assassin », ont bruyamment protesté contre les « menaces françaises d'intervention au Maghreb ».

C'était la première manifestation organisée officiellement par le F.L.N. contre la politique française dans la région. Les manifestants, débordant les mots d'ordre généraux du F.L.N. ont vivement pris à parti le président de la République française dont ils ont brûlé l'effigie.

Brandissant drapeaux, portraits du président Boumediène et banderoles, les manifestants, âgés de vingt à trente ans, et salués par des you you de femmes, étalent conduits par l'un des plus hauts dirigeants du F.L.N., M. Cherif Messaadia. Ils ont scandé des dizaines de mots d'ordre tels que l' « armée et le peuple sont avec toi, Boumediène », « Vive le Polisario », « Mobilisation et sacrifice », « Boumediène est trop fort pour toi, Hassan, renonce, renonce. »

Les deux cortèges, partis chacun d'une extrémité d'Alger — la place du 1er-Mai et la place des Martyrs, — ont fait leur jonction près de l'université où des milliers d'étudiants les ont rejoints pour remonter la rue Mourade-Didouche vers le siège de la délégation du Polisario.

Angola

LE CONTINGENT DE COOPÉRANTS CIVILS CUBAINS VA ÊTRE DOUBLÉ

Luanda (A.F.P.). — Un « contingent supplémentaire » de deux mille six cents coopérants civils cubains est attendu en Angola, à la suite de la signature à Luanda, durant le week-end, des protocoles d'accord bilatéraux pour 1978, a annoncé, lundi 7 novembre, l'agence de presse angolaise.

Réunie depuis mercredi dernier à Luanda, la commission mixte intergouvernementale angolo-cubaine a décidé un substantiel accroissement de la coopération économique, culturelle, technique et scientifique entre les deux pays. Dans ce contexte, précise l'agence, le chiffre global des coopérants civils cubains servant en Angola sera porté à cinq mille. Le nombre de militaires cubains dans l'ancienne colonie portugaise n'a jamais été rendu public à Luanda.

Le commandant Ramiro Veldez, vice-premier ministre de Cuba, qui dirigeait la délégation de son pays, a estimé, lors de la cérémonie de signature, que l'Angola et son pays montraient « à tous les peuples d'Afrique et du monde que deux pays sous-développés peuvent s'unir pour garantir leur indépendance, reconstruire leur économie, liquider les vestiges du colonialisme (...) et forger d'authentiques liens de solidarité sans exploitation ni recherche de bénéfices matériels de la part du pays offrant ».

● *Un citoyen danois*, M. Poul Mathienes, qui a passé cinq mois et demi dans les prisons angolaises, est rentré dimanche 6 novembre, à Copenhague. Il avait été arrêté fin mai à Mocames, où il avait ancré son yacht pour des réparations. Jusqu'à la mi-octobre, sa famille le croyait disparu en mer.

M. Mathienes a déclaré qu'il avait un moment partagé une cellule de 13 mètres sur 6 mètres avec cinquante-quatre détenus. S'il n'a pas été torturé, il affirme que certains ont été exécutés. Il a rapporté, cousue dans ses vêtements, une longue liste d'étrangers prisonniers en Angola, qui lui ont demandé d'essayer de se mettre en rapport avec leurs familles et leurs gouvernements respectifs pour les faire libérer. — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

Le Monde
politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les erreurs de prévision économique du gouvernement contrarient le programme électoral de M. Raymond Barre

En nommant M. Barre à l'Hôtel Matignon, en août 1976, M. Valéry Giscard d'Estaing lui avait confié deux tâches : lutter contre l'inflation et assumer, « *dans la plénitude de ses fonctions* », le rôle de chef de la majorité au cours de la prochaine campagne électorale. Conformément aux vœux du président de la République, le premier ministre se consacra immédiatement à la première, jugée primordiale, en affirmant qu'il se préoccuperait de la seconde « *le moment venu* ».

Son autorité politique ayant été presque aussitôt contestée par M. Chirac, qui la défia ouvertement à l'occasion de l'« affaire » de la mairie de Paris, M. Barre fut rapidement contraint d'observer une grande discrétion sur la scène politique, malgré les sollicitations des formations de la majorité opposées aux gaullistes.

Ainsi confiné par le R.P.R. dans sa fonction principale de gestionnaire de l'économie française, le chef du gouvernement se plut alors à souligner, à différentes reprises, que, de toute façon, il n'y avait, de nos jours, de « vraie politique » que la sienne et qu'il entendait, en outre par tempérament autant que par devoir, ne pas s'abaisser aux jeux de la politique « politicienne ». Il n'en espérait pas moins s'imposer aux états-majors politiques en menant à bien son entreprise économique.

Disposant d'un certain crédit dans l'opinion publique par sa qualité d'homme neuf et par sa réputation de « *meilleur économiste de France* » affirmée par M. Giscard d'Estaing, M. Barre avait bâti son programme électoral sur la perspective de résultats positifs, en fin d'année, dans les secteurs des prix et de l'emploi.

C'est la raison pour laquelle il avait notamment *indiqué, en juillet*, qu'il interviendrait en septembre pour parachever les travaux pré-électoraux des partis de la majorité. Les modiques résultats économiques enregistrés au début de l'automne ne lui permirent pas de concrétiser cette intention et il dut se résoudre à poursuivre, sans plus, les consultations politiques qu'il avait engagées en recevant les unes après les autres les principales personnalités de la majorité. Avant d'annoncer sa propre candidature à Lyon, M. Barre fit alors savoir qu'il prendrait la direction de la *campagne* électorale au mois de janvier en présentant aux Français des « *objectifs d'action* » dont le gouvernement devait *débattre courant* novembre.

Novembre est arrivé, mais M. Barre n'a pas encore arrêté ses objectifs d'action pour la prochaine législature. Les erreurs de prévision économique du gouvernement, illustrées par l'indice des prix alimentaires du mois de septembre (« le Monde de l'économie » du 8 novembre) contrarient une nouvelle fois le programme électoral du premier ministre dans la mesure où, contrairement à son attente, elles ne confortent pas son autorité politique, l'opinion publique demeurant plus sensible à l'indice des prix et au chômage qu'à la stabilité du franc et à l'amélioration de nos échanges extérieurs. Les nouvelles distances prises par le R.P.R. vis-à-vis de la politique gouvernementale sont à cet égard significatives.

Le cabinet du premier ministre ne cesse pas, toutefois, de travailler à la préparation du programme que M. Barre se propose de présenter aux électeurs. Il est acquis notamment que, à défaut *de pouvoir* faire pour l'instant une démonstration incontestable *de l'efficacité de sa gestion économique* et sociale, le premier *ministre consacrera* l'essentiel de sa campagne électorale nationale *à expliquer que la situation* de la France serait bien pire si la gauche obtenait *la majorité en* mars 1978. La dénonciation du programme commun de 1972 est devenue une constante dans les allocutions du chef du gouvernement, qui, samedi encore devant la dixième convention des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, ironisait sur l'opposition et M. Mitterrand qu'il comparait aux « aveugles » du célèbre tableau de Brueghel « *marchant, la fleur à la main, vers le précipice où déjà leur chef de file a mis le pied* ».

Des orientations floues

Pour le reste, les orientations du premier ministre restent extrêmement floues.

M. Raymond Barre affirmera son soutien au président de la République et son respect des institutions de la Vᵉ République. « *Tout ce qui pourrait compromettre nos institutions ou serait explicitement ou implicitement dirigé contre le président de la République doit être dénoncé* », déclarait-il samedi.

Epousant les thèmes gaulliens, il insistera, en politique étrangère, sur l'indépendance de la France, « *meilleur garant de notre capacité de coopération et de notre influence dans le monde* ».

Il préconisera également « *la mise en place d'une économie moderne et dynamique* » capable d'affronter la concurrence étrangère, ainsi qu'une politique sociale « *hardie et vigoureuse* ». Ses objectifs d'action feront une large place à l'amélioration de la situation des catégories sociales les plus défavorisées (personnes âgées, handicapés, travailleurs manuels, etc.) et à l'« *égalité des chances* » pour les jeunes. Il n'est pas exclu que ses propositions comprennent certaines « arêtes » pour le R.P.R., mais l'entourage de M. Barre indique que pour le premier ministre l'élaboration d'un tel programme ne saurait se poser en termes de concurrence électoraliste. On ajoute, à l'Hôtel Matignon, que le chef du gouvernement n'a pas encore arrêté la stratégie qu'il adoptera parmi toutes les suggestions qui lui ont été présentées par ses conseillers. La seule chose certaine est que M. Barre, contestant à l'opposition le monopole d'une politique de gauche, s'efforcera de peaufiner ses propositions sociales afin d'élargir la majorité au détriment des socialistes en s'adressant en particulier aux électeurs « *qui ont été séduits par la générosité du programme commun* ». Pour convaincre ceux-ci, il se propose de faire de nombreux déplacements en province, estimant qu'une habile politique de présece sur le terrain pourra, le cas échéant, pallier l'absence de résultats économiques suffisamment probants.

ALAIN ROLLAT.

A Lyon, une poignée de main par-ci, un sourire par-là...

De notre correspondant régional

Lyon. — Quel candidat aux législatives pouvait espérer rassembler autour de lui autant de *journalistes de l'audiovisuel* et de la presse pour le lancement de sa campagne ? Pourtant, à peine arrivé dans le quartier Montchat pour son premier contact avec les *électeurs* de la quatrième circonscription de Lyon, lundi 7 novembre, M. Raymond Barre a manifesté à plusieurs reprises de l'irritation à l'égard des professionnels de l'information.

« *Voulez-vous me rentrer vos micros !* », a-t-il grondé dès sa première rencontre avec un pâtissier du quartier, M. Albert Richard, venu *l'entretenir* du prix des croissants... Chuchotant pour éviter qu'on ne recueille ses propos, faisant les gros yeux à ceux qui tentaient de prendre des notes, le professeur Barre a expliqué à son interlocuteur que son fils s'était vu réclamer 2 F pour un croissant qu'une semaine plus tôt le commerçant vendait 1,50 F. « *Mais nous sommes des gens qui travaillons beaucoup* », lui a fait observer, en réponse, le professionnel. « *Je suis bien conscient de cette situation... Il y a, en effet, un problème...* »

A un de nos confrères qui lui demandait *pourquoi il n'avait pas* reçu les délégations de Berliet et de Rhône-Poulenc qui l'attendaient le matin à l'aéroport de Bron, M. Barre a répondu sèchement : « *Je reçois les délégations quand elles me demandent un rendez-vous.* »

Derrière le groupe, une trentaine de personnes dont plus de la moitié de journalistes agglutinés autour du premier ministre, une vieille dame proteste : « *On ne fait rien pour les vieux. Il n'y a pas de transports en commun le dimanche et le soir. Et pour les retraites, on nous reprend d'une main ce qu'on nous donne de l'autre.* »

Avant d'entrer dans le café des Platanes, où il signera le Livre d'or que lui présente la *patronne*, M. Barre est arrêté, au passage, par l'un de ses « *adversaires* », M. Robert Poux, candidat de l' « *Union logique* ». Le premier ministre croit avoir entendu « écologique ». « *Qu'est-ce que vous savez de l'écologie ?* », demande-t-il légèrement agacé. L'homme sort un tract imprimé sur papier vert — ce qui renforce le quiproquo, — où M. Barre a pu lire, dans l'avion qui le ramenait à Paris, que « *l'Union logique, en prise directe avec le bon sens et la conscience de chaque Français, est inspirée par Descartes, par l'esprit généreux de Blanqui* et de *Jaurès, par le pragmatisme de Pinay et de Mendès France, par l'exemple de Charles de Gaulle, sensible à la pensée humaniste de Michel Jobert* ».

Sans toucher au pastis qu'on lui a servi, M. Barre continue, entraîné par son suppléant, M. Jean Baridon (R.P.R.).

Un mot de sympathie, en sortant, au pasteur de la communauté arménienne protestante de Lyon ; *un dépôt de gerbe au* pied du monument aux morts de 14-18 et un instant de recueillement devant la stèle des morts de la seconde guerre, à la suite des *remarques courroucées* d'une résistante ; un encouragement aux animateurs de l'Harmonie de Montchat, qui aident « *au maintien de la musique populaire amateur* » ; un instant d'explication à un vendeur de meubles qui proteste contre l'ouverture, le dimanche, des grandes surfaces spécialisées. Une poignée de main par-ci, un sourire par-là.

BERNARD ELIE.

● *M. Giscard d'Estaing* présidera, jeudi 10 novembre, un conseil ministériel restreint consacré aux départements d'outre-mer. Lors de l'examen du budget des DOM par l'Assemblée nationale, le jeudi 3 novembre, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avait indiqué que ce conseil étudierait, en particulier, des mesures nouvelles pour lutter contre le chômage dans ces départements.

DEVANT LES P.M.E.

M. Chirac : la taxation des prix est inefficace inutile et vexatoire

Hôte, lundi soir 7 novembre, de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, que préside M. Gingembre, M. Jacques Chirac, *devant quelque* deux mille cinq cents membres de ces professions, a à la fois chanté un hymne à la libre entreprise et pris la défense de *l'artisanat et du commerce*.

Le président du R.P.R. répondait ainsi pour la première fois aux propos tenus jeudi 3 novembre par le premier ministre et aux mesures de taxation des prix arrêtées par le gouvernement. En critiquant vivement ces dernières — sous les applaudissements de son auditoire — M. Chirac a marqué un peu plus les distances qu'il prend avec la politique du gouvernement en matière économique et sociale sans toutefois jamais citer le nom de M. Barre. C'est sur un ton résolu que le chef du R.P.R. a annoncé que son groupe n'accepterait pas « *la moindre mise en cause de la loi Royer* » et qu'en tant que maire de Paris il a proclamé qu'il « *ne serait pas question* » pour lui « *d'autoriser la moindre ouverture de grande surface dans la capitale* », soulignant l'utilité pour l'animation urbaine et pour l'équilibre social d'un tissu serré de petits commerçants indépendants.

Projets de réforme

Visant l'ensemble des propos *récents* de M. Barre, il a affirmé : « *Sans réforme d'ensemble, toute mesure se limitant à la taxation des prix apparaît comme inefficace, inutile et vexatoire* », et il a dénoncé la politique du « *pilotage à vue dans le brouillard, incapable* de *nous sortir de la crise* ».

Le président du R.P.R. a rappelé les objectifs de « *la nouvelle politique* de *l'économie* » qu'il propose et qui concernent en priorité « *la restauration du plein emploi, la libération des initiatives et la définition d'objectifs nationaux à moyen terme grâce au Plan, qui n'est nullement antinomique avec la liberté pour les entrepsies de se gouverner elles-mêmes* ».

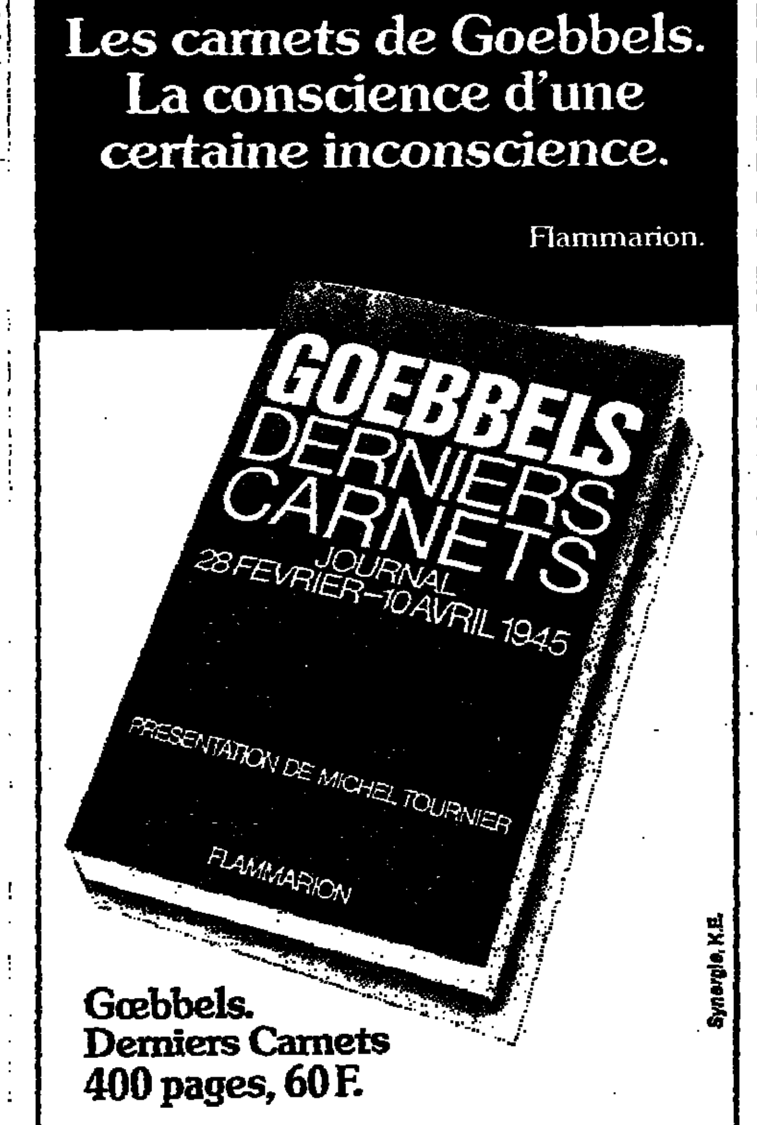
Demandant une « *véritable cure de liberté pour les entreprises* » par un allégement de la bureaucratie, il a souhaité que la réglementation des prix soit imaginée de façon totalement nouvelle, car la réglementation actuelle « *ne peut qu'inciter les plus honnêtes à la fraude et à la révolte* ».

Annonçant sa volonté d'établir une « *charte des objectifs de redressement de la nation* » et *précisant que les petites et* moyennes entreprises devraient être « *une structure privilégiée de notre nouvelle stratégie économique* », l'ancien premier ministre a énuméré une série de projets de réformes. Il a cité tour à tour le statut social de l'entreprise, distinguant entre la personne morale et la personnalité du chef d'entreprise, une refonte de la fiscalité pour la rapprocher de celle des salariés, la création d'un salaire fiscal de l'épouse, l'établissement d'une réelle vérité des bilans par réévaluation des actifs amortissables et des dettes, *l'harmonisation totale* des prestations avec le régime général de la Sécurité *sociale, une réforme* de l'assiette des cotisations sociales, l'instauration d'un « *fonds de garantie interentreprises contre les risques de licenciement qui serait constitué par des provisions exonérées d'impôts et immobilisées auprès de l'Etat sous forme de bons du Trésor* », des facilités pour l'accès au crédit et, enfin, une réorientation de l'épargne populaire vers les secteurs productifs et créateurs d'emplois, sans compter la hausse des loyers commerciaux, à laquelle il s'opposera, et la réduction des droits de mutation qu'il encouragera.

Tous ces *projets ont été* salués d'applaudissements.

M. Chirac s'est pourtant gardé de pousser son avantage et de se *livrer* à *toute* violence verbale. Mais sa réprobation des aspects *de l'action économique et sociale* de son successeur à l'Hôtel Matignon étaient sans équivoque. Or une partie de l'assistance était composée de commerçants qui venaient de décider la grève de mercredi prochain et dont plusieurs étaient venus pour exprimer leur rancœur à l'égard de la politique du premier ministre. Seuls quelques « *Barre démission* » avaient été lancés à l'ouverture du meeting. A l'issue de celui-ci, les plus passionnés reprochaient à leurs dirigeants de n'avoir pas fait le procès du gouvernement. Et pour les calmer, le vice-président de la confédération concédait : « *M. Barre a fait une gaffe monumentale. Les commerçants alimentaires sont les plus sensibles de nos adhérents. Les prendre de front est une folie.* » Si tous semblaient satisfaits d'avoir entendu les propos flatteurs et encourageants de M. Chirac, la plupart poursuivaient leurs discussions sur les croissants au beurre, les poulets de chair, le veau de lait et la bierre pression qui semblaient être pour eux les ingrédients de base de la cuisine électorale.

ANDRÉ PASSERON.





POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les candidats socialistes souhaitent ne pas être concurrencés par les radicaux de gauche dans deux cents circonscriptions

La convention nationale du parti socialiste a, samedi 5 et dimanche 6 novembre, examiné sur un rapport de M. Roger Fajardie, membre du secrétariat, les investitures accordées par les sections socialistes aux candidats pour les élections législatives. Dans l'immense majorité des cas, les délégués à la convention nationale ont ratifié le vote de la base. Dans les deux circonscriptions — 1re de la Haute-Vienne et 9e de la Seine-Saint-Denis, — la désignation d'un candidat membre de la minorité du P.S. (le CERES) a été annulée au profit d'un membre de la majorité. La direction du P.S. a fait valoir qu'elle y était majoritaire.

Le vote des sections a également été annulé en ce qui concerne la Loire-Atlantique, où un conflit existait, au sein de la majorité du P.S., entre les amis de M. Poperen et ceux de M. Mauroy. C'est le candidat du maire de Lille, M. Alain Chenard, maire de Nantes, qui a finalement été préféré au maire de Saint-Herblain, M. Ayrault.

Au total, la convention nationale du P.S. a investi plus de quatre cents candidats dont quatre-vingt-cinq appartiennent à la minorité du parti, leurs noms apparaissant en italique dans la liste ci-dessous.

La convention du P.S. a accepté de réserver trente-trois circonscriptions au Mouvement des radicaux de gauche. Celles-ci correspondent, pour l'essentiel, à la liste publiée dans « le Monde » daté 6-7 novembre, y compris la 5e circonscription des Bouches-du-Rhône. Toutefois, à Paris, le P.S. propose aux radicaux de gauche, outre les 2e, 10e et 28e circonscriptions, la 21e (député sortant M. Gantier, P.R.). Un désaccord subsiste entre les deux partis sur ce point. En Seine-et-Marne, le P.S. propose la 4e circonscription (Provins, celle de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux) et non la 5e. M. Fabre devait discuter de cette offre mercredi après-midi avec M. Mitterrand.

En contre-partie de la cession de ces trente-trois circonscriptions, le P.S. demande au M.R.G. de ne pas présenter de candidats dans deux cents circonscriptions que les socialistes espèrent enlever. En Indre-et-Loire, les fédérations socialiste et radicale de gauche sont tombées d'accord pour organiser des « primaires » à l'échelle du département. Un aménagement de l'accord national sera donc, sans doute, nécessaire sur ce point. En ce qui concerne la Corse, le P.S. subordonne la mise en œuvre de l'alliance électorale à une discussion entre les deux partis sur le projet de statut de l'île élaboré par les socialistes. — T. P.

AIN : MM. Louis Robin (1re) ; Robert Meriaudeau (3e). — AISNE : MM. Robert Aumont, dép. (1re) ; *Jacques Wattiez* (2e) ; Maurice Brugnon, dép. (3e) ; *Mme Catherine Kintzler* (4e) ; M. Bernard Lefranc (5e). — ALLIER : MM. Jean-Paul Desgranges ; Albert Chaubard (2e) ; Roger Limoges (3e) ; Jean-Michel Belorgey (4e). — ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : M. Claude Deorme, dép., m. de Forcalquier. — HAUTES-ALPES : M. Robert de Caumont, membre du collect. des GAM (2e).

ALPES-MARITIMES : MM. Gilbert Accolla (1re) ; Jacques Randon (2e). — ARDECHE : MM. Robert Chapuis, membre du com. dir. (1re) ; Louis Gaillard (2e) ; Jean-Marie Alaize (3e). — ARDENNES : MM. Roger Mas (1re) ; Jean-Paul Bachy, membre du com. dir. (2e) ; Jean-François Dromby (3e).

ARIEGE : MM. Gilbert Faure, dép. (1re) ; André Saint-Paul, dép. (2e). — AUBE : MM. André Gravelle, dép. (1re) ; Guy Charpentier (2e) ; Michel Cartelet (3e). — AUDE : MM. Joseph Vidal (1re) ; *Pierre Guidoni*, membre du com. dir. (1re) ; Charles-Emile Loo, dép., mem. du com. dir. (2e) ;

AVEYRON : MM. Jean-Paul Salvan (1re) ; Gérard Deruy (3e).

BOUCHES-DU-RHONE : MM. Bastien Leccia, membre du com. dir. 1re) ; Charles-Emile Loo, dép., membre du com. dir (2e) ; Gaston Defferre, dép., maire de Marseille, membre du com. dir. (3e) ; Jacques Godard (4e) ; Roland Povinelli (6e) ; Jean Massé, dép. (8e) ; Louis Philibert, dép. (9e) ; Michel Pezet, membre du com. dir. (10e). — CALVADOS : MM. Louis Mexandeau, dép. (1re) ; *Henry Delisle*, membre du com. dir. (2e) ; *Jean Besse*, membre du com. dir. (3e) ; Charles Bail (4e) ; André Ledran (5e). — CANTAL : MM. René Souchon (1re) ; Yves Debord (2e). — CHARENTE : MM. Jean-Michel Boucheron, maire d'Angoulême (1re) ; Jean Reyrat (3e), maire de Confolans — CHARENTE-MARITIME : MM. Michel Fort (2e) ; *Roland Beix* (3e) ; Philippe Marchand (4e). — CHER : MM. Jean Roger (1re) ; Jean Rousseau (2e) ; Mme Berthe Fievet (3e).

CORREZE : MM. Louis Vaux (1re) ; Jean-Claude Cassaing (2e) ; Bernard Coutaud (3e) — CORSE DU SUD : M. Paul Ettori (2e). — HAUTE-CORSE : M. Vincent Carlotti (2e). — COTE-D'OR : MM. *Roland Carraz* (1re) ; *Hervé Vouillot* (2e). — COTES-DU-NORD : MM. Yves Dollo (1re) ; Charles Josselin, dép. (2e) ; Didier Chouat (3e) ; Maurice Briand (4e) ; Pierre Jagoret (5e). — CREUSE : MM. Guy Beck, dép. (1re) ; André Chandernagor, dép., membre du com. dir. (2e).

DORDOGNE : MM. Christian Defarge (1re) ; Michel Manet (2e) ; Pierre Merlhiot (4e). — DOUBS : MM. Joseph Pinard (1re) ; André Boulloche, dép., maire de Montbéliard, *membre du com. dir.* (2e). — DROME : MM. Rodolphe Pesce, maire de Valence (1re) ; Henri Michel, dép. (2e) ; Georges Fillioud, dép., maire de Romans, membre du com. dir. (3e).

EURE : MM. Luc Tinseau (1re) ; Claude Michel, dép. (2e) ; *Guy Maugé* (4e). — EURE-ET-LOIR : MM. Georges Lemoine, maire de Chartres, membre du com. dir. (1re) ; Maurice Legendre, dép. (2e). — FINISTERE : MM. Bernard Poignant (1re) ; Francis Le Blé, maire de Brest, membre du com. dir. (2e) ; *Roger Abalain* (3e) ; Mme Marie Jacq (4e) ; MM. André Cabon (5e) ; Albert Quéré (6e) ; Erwan Gueguen (7e) ; Louis Le Pensec, dép, membre du com. dir. (8e). — GARD : MM. Jean Matouk (1re) ; Gérard Chayne (2e) ; Gilbert Baumet (3e) ; Alin Journet (4e). — HAUTE-GARONNE : MM. Alain Savary, dép. (1re) ; Gérard Bapt (3e) ; Alain Journet (4e). — HAU- Alex Raymond, dép. (4e) ; Gérard Houteer, dép. (5e) ; Maurice Masquere, dép. (6e).

GERS : MM. Jean Laborde, dép. (1re) ; André Cellard (2e). — GIRONDE : MM. Pierre Lalumière (1re) ; Pierre Biondini (2e) ; Henri Deschamps, dép. (3e) ; Philippe Madrelle, dép. (4e) ; Michel Sainte-Marie, dép., membre du com. dir. (6e) ; *Kléber Haye* (7e) ; Pierre Lagorce, dép. (8e) ; Pierre Lart (9e) ; Bernard Madrelle (1re).

HERAULT : MM. Georges Frèche, dép., maire de Montpellier, membre du com. dir. (1re) ; Gilbert Senes, dép. (2e) ; Max Vega-Ritter (4e) ; Raoul Bayou, dép. (5e). — ILLE-ET-VILAINE : MM. *Edmond Hervé*, maire de Rennes (1re) ; *Jean-Michel Boucheron* (2e) ; Guy Gerbaud (3e) ; Pierre Bourges (4e) ; Jacques Faucheux (5e) ; Louis Choppier (6e). — INDRE : MM. Jacques Durand (1re) ; André Laignel, maire d'Issoudun, membre du com. dir. (2e) ; Amédée Renault (3e). — INDRE-ET-LOIRE : MM. Paul Lussault, membre du com. dir. (1re) ; Jean Lelong (2e) ; Jean Proveux (4e). — ISERE : Mme *Odile Sicard* (1re) ; MM. Hubert Dubedout, dép. maire de Grenoble (2e) ; Jean-Baptiste Vial (3e) ; Jacques Antoine Gau, dép., maire de Voiron, membre du com. dir. (4e) ; Louis Mermaz, dép., maire de Vienne, membre du com. dir. (5e) ; Christian Nucci (6e) ; Paul Chenguella (7e). — JURA : MM. René Colin (1re) ; Jean-Pierre Santa-Cruz (2e).

LANDES : MM. Roger Duroure, dép. (1re) ; Henri Lavielle, dép. (2e) ; *Henri Emmanuelli* (3e). — LOIR-ET-CHER : MM. Alain Rannou (1re) ; Jeanny Lorgeoux (2e) ; Robert Girond (3e).

LOIRE : MM. *Bruno Vennin* (2e) ; Jacques Badet, maire de Saint-Chamond, membre du com. dir. (3e) ; Gabriel Gaucher (4e) ; Jean Auroux, maire de Roanne (5e) ; Pierre Chopelin (6e). — HAUTE-LOIRE : MM. Henri Vincendon (1re) ; Louis Eyraud, dép. (2e).

LOIRE-ATLANTIQUE : MM. Guy Goureaux (1re) ; Alain Chenard, maire de Nantes (2e) ; *François Autain* (3e) ; *Jean Natiez*, membre du com. dir. (4e) ; Mlle Martine Buron, membre du comité directeur (5e) ; MM. Claude Evin (6e) ; André Tignières (7e) ; Alain Verger (8e).

LOIRET : MM. Michel de la Fournière, membre du com. dir. (1re), Jean-Claude Portheault (2e) ; René Alaux (3e) ; Claude Dupont (4e). — LOT : M. Martin Malvy (2e). — LOT-ET-GARONNE : MM. Christian Laurissergues, sén. (1re) ; Gérard Gouze (2e) ; Marcel Garrouste (3e). — LOZERE : MM. Raymond Fabre (1re) ; Pierre Gazo (2e). — MAINE-ET-LOIRE : MM. Jean Rousseau (1re) ; Robert Robin (2e) ; Jacques Assray (3e) ; Paul Loupias (4e) ; Emile Coutelleau (5e) ; Daniel Dupuis (6e). — MANCHE : MM. *Pierre Laronche* (1re) ; Roger Maunoury (2e) ; Jacques Desponts (3e) ; Jacques Carret (4e) ; Louis Darinot, dép., maire de Cherbourg (5e). — MARNE : *Georges Colin* (1re) ; Jean-Claude Fontalirand (2e) ; Mme *Annette Chepy* (3e) ; M. *Michel Thomas* (4e).

HAUTE-MARNE : MM. Jean Charrier (1re) ; *Guy Chanfrault* (2e). — MAYENNE : MM. André Pincon (1re) ; *Rémy Gelot* (2e) ; Jean-Claude Leblanc (3e). — MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Yves Tondon (1re) ; *Job Durupt* (2e) ; *Daniel Groscolas* (3e) ; Jean Lhomme (4e) ; *Jean-Paul Chagnollaud* (5e) ; *Hubert Aubrion* (6e) ; *Maurice Lefort* (7e). — MEUSE : MM. *Jean Bernard*, dép. (1re) ; *René Vigneron* (2e). — MORBIHAN : MM. *Michel Ollivier* (1re) ; Bernard Le Nilliot (2e) ; *Patrick Badouel* (4e) ; Jean-Yves Le Drian (5e) ; Jean Giovanelli (6e).

MOSELLE : MM. Jean Laurain (1re) ; *Jean-Pierre Masseret* (2e) ; *René Drouin* (3e) ; *Jean-Claude Bouille* (4e) ; *Lucien Chevalier* (5e) ; *Gérard Comunetti* (6e) ; Pierre Fournel (7e) ; Jean-Maurice Salen (8e).

NIEVRE : MM. Daniel Benoist, dép. (1re) ; Jacques Huygues des Etages, dép. (2e) ; François Mitterrand, dép. (3e).

NORD : Mme Denise Cacheux (1re) ; M. Pierre Mauroy, dép., maire de Lille, membre du com. dir. (2e) ; Mme *Jacqueline Osselin* (3e) ; MM. Bernard Derosier (4e) ; Arthur Notebart, dép., maire de Lomme, membre du com. dir. (5e) ; André Laurent, dép. (6e) ; Pierre Prouvost, maire de Roubaix, *membre du Com. dir.* (7e) ; Alain Faugaret (8e) ; Guy Chatiliez, maire de Tourcoing (9e) ; Gérard Haesebroeck, dép. (10e) ; Albert Denvers, dép. (11e) ; Michel Nicolet (12e) ; Armand Moriss (13e) ; Marc Mercier (14e) ; *Jean-Pierre Leroy* (15e) ; Pierre Carlier (17e) ; Daniel Bois (18e) ; Jean-Claude Borgogno (19e) ; Victor Espalieu (20e) ; Charles Naveau (21e) ; Pierre Beregovoy, membre du sec. (22e) ; Arthur André (23e). — OISE : MM. Walter Amsallem, maire de Beauvais (1re) ; Roland Florian (2e) ; Gilles Martinet, membre du sec. (3e) ; Jean Anciant (4e). — ORNE : Pierre Mauger (1re) ; *André Grudet* (2e) ; Pierre Pavis (3e).

PAS-DE-CALAIS : MM. André Delehedde, dép., membre du com. dir. (1re) ; Lucien Pignion (3e) ; Claude Wilquin (4e) ; Guy Lengagne (5e) ; Dominique Dupilet (6e) ; *Pierre Lefébure* (7e) ; Roland Huguet (8e) ; Jacques Mellick, maire de Béthune (9e) ; Marcel Wacheux (10e) ; Manuel Cabiddu (11e) ; Henri Darras, dép. (12e) ; André Delelis, dép., maire de Lens (13e) ; Jacques Piette, maire d'Hénin-Beaumont, membre du com. dir. (14e). — PUY-DE-DOME : MM. Maurice Pourchon (1re) ; *Bruno Viallet* (2e) ; Jacques Lavedrine (3e) ; Maurice Adevah (4e) ; *Edmond Vacant*, *dép.* (5e).

PYRENEES-ATLANTIQUES : MM. André Labarrère, dép., maire de Pau, membre du com. dir. (1re) ; Henri Prat (2e) ; François Maitia (3e) ; Jean-Pierre Destrade (4e). — HAUTES-PYRENEES : M. Pierre Forgues (1re). — PYRENEES-ORIENTALES : MM. Michel Jomain (1re) ; Pierre Estève (2e).

BAS-RHIN : Marc Brunschroeiler (1re) ; Jean Œhler (2e) ; Lucien Ganter (3e) ; Louis Boltz (4e) ; Pierre Lagarrigue (5e) ; Michel Gruner (6e) ; Pierre Mammosser (7e).

HAUT-RHIN : *Bernard Wemaere* (1re) ; Etienne Bannwarth (2e) ; *Jean-Pierre Baeunler* (3e) *Jean-Louis Hoffet* (4e) ; Bernard Reimeringer (5e). — RHONE : M Bernard Gandillière (1re) ; Mme Yvette Roudy, membre du sec. (2e) ; MM. André Vianes, membre du com. dir. (4e) ; Charles Hernu, maire de Villeurbanne, membre du com. dir. (6e) ; Gérard Lindeperg (7e) ; Johannès Eydan (8e) ; Jean-Marc Dupuis (9e) ; André Poutissou, dép., maire de Villefranche (10e) ; Louis Gireau (11e) ; Roland Bernard (12e) ; Jean Poperen, dép., membre du sec. (13e).

HAUTE-SAONE : MM. *Victor Magnin* (1re) ; *Jean-Pierre Michel* (2e). — SAONE-ET-LOIRE : MM. Jean-Pierre Worms, membre du com. dir. (1re) ; André Billardon (3e) ; André Lotte (4e) ; Pierre Joxe, dép., membre du bur. exéc. (5e).

SARTHE : MM. Jean-Claude Boulard (1re) ; Raymond Bouyère (2e) ; Albert Fouet (3e) ; Jacques Jusforgues (4e) ; André Chopart (5e). — SAVOIE : MM. Louis Besson, dép. (1re) ; *Maurice Blanc*, dép. (2e) ; Jean-Pierre Cot, membre du com. dir., dép. (3e). — HAUTE-SAVOIE : MM. *Gilber Antonin*, membre du com. dir (1re) ; Michel Debout (2e) ; Rober Borrel (3e).

PARIS : M. Maurice Benassayag, membre du com. dir. (1re) ; Mme Françoise Pierra (3e) ; MM. Alain Barrau (4e) ; Géran Corblet (5e) ; *Jean-Pierre Lesag* (6e) ; Jacques Bravo (7e) ; *Jérôm Clément* (8e) ; *Georges Sarre* membre du bur. exéc. (9e) ; Mme *Thérèse Tourre* (11e) ; MM. Stelio Farandjis, membre du com. dir. (12e) ; *Alexis Manaranche* (13e) ; Paul Quilles (14e) ; *Marc Charardès* (15e) ; Mme *Edwige Avice*, membre du bur. ex (16e) ; MM. Alain Hubert (17e) ; Alain Sausse (18e) ; *André-Mari Rocque* (19e) ; *Claude Pigemen* (20e) ; Jean-Luc Gonneau (22e) ; Mmes Chantal Perez (23e) ; *Colette Kahn* (24e) ; MM. Claud Estier, anc. dép. membre du sec (25e) ; Lionel Jospin, membre du sec. (26e) ; Pol Echevin (27e) ; Alain Billon (29e) ; *Michel Charzat*, membre du bur. ex. (30e) ; *Claude Beuzelin* (31e).

SEINE-MARITIME : MM. Jean-Marie Panier (1re) ; Laurent Fabius, membre du com. dir. (2e) ; Pierre Bourguignon (3e) ; Roger Provost (4e) ; Paul Dhaille (5e) ; Michel Vallery (6e) ; Emile Délégué (7e) ; *Jean-Yves Merle* (8e) ; Jean Beaufils (9e) ; Alain Le Vern (10e). — SEINE-ET-MARNE : MM. Alain Vivien dép., membre du com. dir. (1re) ; *Jean-Pierre Fourre* (2e) ; Rober Le Foll (3e) ; Mme Paulette Girard (5e). — YVELINES : MM. Jean Le Gars (1re) ; *Jean-François Lemettre* (2e) ; Michel Rocard, anc. dép., maire de Conflans, membre du sec. (3e) ; Marc Valery (4e) ; Mme Nicol Questiaux, membre du com. dir (5e) ; MM. Roland Nadaus (6e) ; Bernard Schreiner (7e).

DEUX-SEVRES : MM. René Gaillard, membre du com. dir. (1re) ; Pierre Beaufort (2e) ; Serge Moulins (3e). — SOMME : MM. Jean-Claude Dessein (1re) ; Jacques Fleury (2e) ; Pierre Hiarc (3e) ; Jacques Becq (4e).

TARN : MM. André Billoux, dép. (1re) ; Gilles Bardou (2e) ; Charles Bistre (3e).

TARN-ET-GARONNE : M. Hubert Gouze (1re). — VAR : MM. Alain Hautecœur (1re) ; *Jean-René Etienne* (2e) ; Christian Goux, maire de Bandol, membre du com. dir. (4e).

VAUCLUSE : MM. Dominique Taddei, membre du secr. (1re) ; Jacques Richard (2e) ; *Jean Gatel* (3e). — VENDEE : M. Daniel Astier (1re) ; Mme Claudine Garric (2e) ; MM. Daniel Coutant (3e) ; Jean-Pierre Martin (4e).

VIENNE. M. Jacques Santrot, maire de Poitiers (1re) ; Edith Cresson, membre du secr. (2e) ; Raoul Cartraud (3e).

HAUTE-VIENNE : MM. Alain Rodet (1re) ; Pierre Rabaud (2e) ; Marcel Mocœur (3e). — VOSGES : MM. Serge Thibers (1re) ; *Christian Pierret*, membre du com. dir. (2e) ; *Jean Valroff* (3e) ; *Serge Beltrame* (4e). — YONNE : Mme *Calliope Beaud* (2e) ; M. *Roger Lassalle* (3e).

BELFORT : MM. *Jean-Pierre Chevènement*, membre du secr. (1re) ; *Raymond Forni* (2e).

ESSONNE : Mme *Renée Espinasse* (1re) ; MM. *Jacques Guyard*, membre du com. dir. (2e) ; Claude Germon, membre du com. dir. (3e) ; Yves Tavernier (4e).

HAUTS-DE-SEINE : MM. Yves Lasfargues (1re) ; Camille Sandrin (2e) ; Jean-Claude Emorine (3e) ; Mme Lucette Sirkis (5e) ; MM. Jean-Paul Aron (6e) ; Georges Le Gallo (7e) ; *Jacques Fournier*, membre du com. dir. (8e) ; Henri Neuville (9e) ; Bernard Piboulin (10e) ; *Jacques Thibault* (11e) ; *Georges Le Bail* (12e) ; *Jean-Pierre Lebaron* (13e).

SEINE-SAINT-DENIS : MM. Gilbert Bonnemaison, membre du com. dir. (1re) ; Claude Antore (2e) ; Bernard Durand (3e) ; Jean-Louis Auzan (4e) ; Jean-Paul Maitrias (5e) ; Jean-Pierre Bonin (6e) ; Nadine Rochet (7e) ; M. *Daniel Pipard* (8e) ; Marcel Vincent, maire de Livry-Gargan (9e).

VAL-DE-MARNE : MM. Patrice Hernu (1re) ; Pierre Tabanou (2e) ; *Claude Perrot* (3e) ; Joseph Franceschi, membre du com. dir. (4e) ; Mme Catherine Lalumière, membre du com. dir (5e) ; MM. Gérard Descotils (6e) ; *Jean-François Collet* (7e) ; Francis Campuzan (8e).

VAL-D'OISE : MM. Alain Richard (1re) ; *Jean-Pierre Le Coadic* (2e) ; *Pierre-Yves Lecharny* (3e) ; Jean Maire (4e) ; *Michel Jaurrey* (5e).

DANS LES DÉPARTEMENTS

BOUCHES-DU-RHONE. — Deux des six députés communistes sortants ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat : il s'agit de MM. François Billoux, soixante-quatorze ans, ancien ministre (*le Monde* du 9 juillet), dans les 14e, 15e et 16e arrondissements de Marseille (4e circ.), et Paul Cermolacce, soixante-cinq ans, dans les 3e et 4e arrondissements (7e circ.). Se présentent à leur place M. Guy Hermier, trente-sept ans, membre du bureau politique du P.C.F., et Mme Janine Porte, quarante-trois ans, conseiller général, membre du comité central. Les autres candidats communistes sont MM. Robert Allione (1re circ.), Sébastien Giudicelli (2e circ.), Jean Dissler (3e circ.), Georges Lazzarino, dép. sort. (5e circ.), Edmond Garcin, dép. sort. (6e circ.), Marcel Tassy, cons. gén. (8e circ.), Luc Foulquier (9e circ.), René Rieubon, dép. sort., maire de Port-de-Bouc (10e circ.), et Vincent Porelli, dép. sort, maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône (11e circ.).

[Né le 2 juillet 1912, M. Paul Cermolacce a été membre des deux assemblées constituantes (1945-1946), puis député des Bouches-du-Rhône à la première Assemblée nationale (1946-1951). Il a été constamment réélu depuis. M. Cermolacce est secrétaire du syndicat des marins C.G.T.].

EURE-ET-LOIR. — M. Thierry de Beaucé, conseiller culturel à l'ambassade de France au Japon, ne sera pas en définitive le candidat du R.P.R. dans la première circonscription (Chartres).

HAUTS-DE-SEINE. — M. Alain Aubert sera le candidat du R.P.R. dans la 3e circonscription (Colombes-Bois-Colombes).

VIENNE. — M. Jean-Pierre Abelin (C.D.S.), conseiller général de Châtellerault-Nord (il avait été élu en juillet dernier, à la suite du décès de son père, Pierre Abelin), a annoncé, dimanche 6 novembre, sa candidature dans la 2e circonscription de la Vienne (Châtellerault-Loudun). « *Je me présente avec le soutien de M. René Monory* [ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, président du conseil général de la Vienne] *et avec l'investitude de mon parti* », a-t-il précisé, en indiquant que M. Jean-Jacques Fouqueteau, député (réf.) sortant, serait son suppléant. Sont déjà candidats dans cette circonscription MM. Gouiller (rad.) et Montenay (R.P.R.), ainsi que Mme Edith Cresson (P.S.).

VOSGES. — M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a confirmé sa candidature dans la deuxième circonscription des Vosges, candidature dont l'annonce avait provoqué quelques remous au sein de la majorité (*le Monde* du 25 octobre). M. Stoléru rencontrera le conseil municipal de Saint-Dié avant de se prononcer sur le nom de son suppléant qui pourrait être M. Maurice Jeandon, maire de la localité. Ce dernier a jusqu'à présent réservé sa réponse. — (*Corresp.*)

M. CHIRAC APPELLE LES PARISIENS A CÉLÉBRER LE 11 NOVEMBRE

M. Jacques Chirac, maire de Paris, appelle les Parisiens à se rassembler, le vendredi 11 novembre à 10 h. 30, autour de l'Arc de triomphe, pour la cérémonie officielle de commémoration de l'armistice.

Les Parisiens, précise-t-on à l'Hôtel de Ville, sont également invités à pavoiser de tricolore les immeubles, particulièrement sur l'avenue des Champs-Elysées et la place Charles-de-Gaulle.

APRÈS LA CONVENTION NATIONALE DU P.S.

Le P.C.F. : un comportement navrant et inquiétant

Le bureau politique du parti communiste a publié lundi 7 novembre, en réponse à la convention nationale du P.S., une déclaration qui indique notamment :

« Le bureau politique relève le manque de sérieux des arguments successivement avancés par le parti socialiste pour refuser de conclure un accord sur un programme commun bien actualisé.

» (...) M. Mitterrand a invoqué des divergences qui auraient surgi dans « la répartition des porte- » feuilles ministériels ». On mesurera le sérieux de ces arguments lorsqu'on saura que cette question n'a jamais été soulevée ni au cours des discussions sur l'actualisation du programme commun ni en quelque occasion que ce soit.

» Un tel comportement n'est pas seulement navrant. Il est inquiétant. Le bureau politique relève que le ton péremptoire et autoritaire sur lequel François Mitterrand s'est cru autorisé à formuler ces affabulations rend son attitude plus préoccupante encore. Un tel ton peut avoir cours au sein du parti socialiste — c'est une affaire qui concerne les adhérents de ce parti. Il n'est pas admissible entre les partis de gauche, dont les rapports ne sauraient s'accommoder de la méthode du diktat et doivent reposer sur l'égalité des droits et des devoirs. »

En ce qui concerne la proposition de M. Mitterrand de réengager les négociations sur l'actualisation du programme commun, le bureau politique note :

« Il appartenait et il appartient au parti socialiste — dont les positions n'ont toujours pas progressé depuis le début des discussions — de faire le pas nécessaire. Le parti communiste est prêt à entendre les propositions du parti socialiste en ce sens, à négocier et à conclure. A cet effet, sa porte est ouverte à tout moment. »

● *M. Georges Marchais* a déclaré, lundi 7 novembre, à propos des suggestions faites par la minorité du P.S. lors de la convention nationale de ce parti : *« Dans les propositions du CERES il y avait au moins l'idée de concessions, de proposer quelque chose de nouveau. Mais même si elles étaient modestes, ces propositions ont été catégoriquement rejetées par François Mitterrand. Il tente donc de mettre à genou le parti communiste, mais il est trop faible pour atteindre un tel but. »*

LE P.C.M.L.F. (pro-chinois) RENVOIE DOS A DOS LA MAJORITÉ ET LES PARTIS DE GAUCHE

Le rassemblement national organisé à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, dimanche 6 novembre à Paris, par le parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F., pro-chinois) s'est achevé par un discours de M. Jacques Jurquet, directeur politique du quotidien *l'Humanité rouge*, organe du P.C.M.L.F., prononcé devant près de quatre mille personnes.

Après avoir fait acclamer les noms de Lénine, Staline et Mao Tse-toung, M. Jurquet a développé la *« théorie des trois mondes »* et dénoncé le *« social-fascisme »* de l'U.R.S.S. Evoquant ensuite la situation politique en France, M. Jurquet a condamné à la fois la politique de la majorité actuelle et la politique des dirigeants des partis de l'union de la gauche, dont l'ambition est, selon lui, de *« gérer le capitalisme »*. Il a précisé : *« Nous devons expliquer nos positions aux militants de base du P.S., sans leur laisser la moindre illusion sur notre attitude lors des élections législatives : en aucun cas nous ne soutiendrons les candidats socialistes. »*

Le P.C.M.L.F. présentera quarante candidats aux élections législatives.



(Dessin de PLANTU.)

CORRESPONDANCE

LE CERES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

MM. Pierre Antonmattei et Jean Giroud, Mme Christiane Henriet et MM. Arnaud Hertz, Roger Tropeano, membres du bureau fédéral de la fédération socialiste des Hauts-de-Seine, tous élus au titre du CERES, précisent l'attitude de la minorité du P.S. dans ce département lors de la réunion du vendredi 4 novembre, au cours de laquelle une position d'unanimité s'était dégagée au niveau des Hauts-de-Seine (le Monde *du 8 novembre) :*

« Lors de cette convention, plusieurs d'entre nous, dont Jacques Fournier, sont intervenus pour présenter les propositions de la minorité du parti, que nous représentons dans les Hauts-de-Seine et dont nous sommes entièrement solidaires.

» C'est parce qu'elle a pris en compte ces propositions que la motion finale a été votée à l'unanimité. Cette motion demandait en particulier *« que la convention nationale donne mandat à ses dirigeants pour approfondir les positions du parti, notamment sur :*

» — la politique des revenus ;

» — les droits des travailleurs dans les entreprises nationalisées au plan de la désignation de leurs dirigeants ;

» — les critères de choix des filiales stratégiques à nationaliser ». Elle précisait en outre, à notre demande, que la reprise des négociations devait être envisagée *« sans aucun préalable ».*

M. Marchais estime qu'il existe de « larges convergences » entre le P.C.F. et la C.F.D.T.

Une délégation de la C.F.D.T. conduite par M. Maire a rencontré, lundi 7 novembre, pendant trois heures, au siège du P.C.F., une délégation du parti communiste conduite par M. Marchais. A l'issue de cette réunion, le secrétaire général du P.C.F. a estimé qu' « il existe de larges convergences » *entre les positions des deux organisations. M. Maire, pour sa part, s'est borné à parler d'une* « discussion approfondie » *entre les deux mouvements.*

A l'occasion de cette rencontre, qui termine la tournée consultative entreprise par la C.F.D.T. auprès des formations de gauche, le parti communiste a publié un long document intitulé : « Pour une avancée décisive de la démocratie ». Ce texte, qui va être diffusé à quatre millions d'exemplaires, a été adressé à toutes les organisations syndicales. Il rassemble l'ensemble des propositions communistes en matière économique et sociale.

La déclaration du P.C.F. rappelle que le vingt-deuxième congrès *« a placé la démocratie au cœur de son combat pour le socialisme, au centre de sa conception du socialisme pour la France »*. Elle ajoute :

« Pour que le changement soit réel, il s'agit d'avancer de front dans tous les domaines vers une société toujours plus démocratique, décentralisée, autogestionnaire, une société faite pour les travailleurs et par les travailleurs eux-mêmes », ajoute la déclaration communiste qui souligne qu'une *« bureaucratie risque d'en remplacer une autre, des technocrates « de gauche » risquent de succéder à des technocrates « de droite ».*

« La transformation de la propriété ne saurait s'effectuer sans que soit entrepris en même temps un effort fondamental pour modifier les rapports sociaux. Dès le départ, les nationalisations devront à la fois assurer le transfert intégral à la collectivité de la propriété des entreprises concernées et la mise en place par les travailleurs d'une vie nouvelle à l'entreprise et d'un nouveau fonctionnement de l'économie nationale. »

Le P.C.F. explique, d'autre part, qu'il *« repousse catégoriquement toute politique d'austérité pour les travailleurs »*. Sur la croissance, il indique que son moteur *« ne sera plus de profit des privilégiés, mais la satisfaction des besoins individuels et collectifs du peuple »*. Cet objectif exige, selon lui, un développement de la puissance industrielle du pays, la lutte contre le gâchis, l'allégement du travail et l'élévation du bien-être. Les communistes veulent faire en sorte que la France ne soit pas *« transformée en un pays sous-traitant de quelque autre pays que ce soit ».*

Le P.C.F. poursuit : *« A la rentabilité capitaliste, il faut progressivement substituer une rentabilité nouvelle, sociale et nationale, faire entrer en ligne de compte par exemple la garantie de l'emploi, la promotion technique et scientifique, la préservation et l'amélioration du cadre de vie, les économies de travail, l'intérêt régional des activités, la contribution à la coopération internationale.*

» Pour entreprendre et réussir ce nouveau type de développement, il est nécessaire d'inverser le rapport des forces entre le capital et le peuple. C'est pourquoi il faut franchir dès le départ un seuil minimum de nationalisations, car là où est la propriété, là est le pouvoir. »

Les communistes ajoutent que « la démocratie économique passe par la démocratisation de l'entreprise ». Ils plaident en faveur d'une planification démocratique.

● *Une délégation de l'Union nationale des professions libérales* (U.N.P.L.), comprenant MM. Tinayre, président, et Salomon, secrétaire général, a rencontré, lundi 7 novembre, au siège du parti socialiste, M. Mitterrand, assisté de MM. Pierre Bérégovoy et Jacques Ribs. Les représentants de l'U.N.P.L. ont exposé les principes qui fondent leur action syndicale, et le parti socialiste a rappelé son hostilité à toute forme de société bureaucratique et centralisée. Une procédure de « confrontation » va être mise en place pour approfondir ces questions.

● *M. Guy Gennesseaux*, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, conseiller de Paris, estime que *« la proposition de François Mitterrand de reprendre les négociations immédiatement et sans préalable est une sage proposition, car elle a le mérite de lutter contre le temps, qui éloigne chaque jour un peu plus les partenaires de la gauche.*

» C'est, selon lui, la proposition de la dernière chance, chacun des partenaires doit l'examiner avec la volonté de débloquer la situation et de chasser toute arrière-pensée ».



L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES

JEUNESSE ET SPORTS : dérobade

Le débat sur le budget du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a été dominé pendant sept heures de discussions par la bataille des concours de pronostics. Pour ne pas s'être prononcé plus tôt contre ce moyen de ressources extra-budgétaires, M. Paul Dijoud a dû, le premier, promettre presque monts et merveilles... pour l'année prochaine. Les intervenants, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, eurent beau jeu de dénoncer la faiblesse du budget, certains proposant en conséquence d'augmenter les ressources destinées aux sports en instaurant des concours de pronostics sur les matches de football.

L'estocade devait être portée par M. Destremau, auteur de l'amendement favorable à ces concours. Mais la plupart des députés redoutaient d'avoir à voter et de passer ainsi du discours à l'acte sur lequel on est jugé. Que faire si, se refusant à recourir aux « expédients », le gouvernement n'en augmentait pas pour autant ses crédits ? Se dérober. Et c'est ce qui se produisit, à la grande colère de M. Claudius-Petit, le seul à oser crier que la jeunesse ne méritait pas un tel florilège de promesses. Car, pour ne pas avoir à se prononcer sur l'amendement de M. Destremau, M. Dijoud fit d'abord voter sur celui de M. Neuwirth, qui prévoyait la création d'une commission aux fins d'examiner ces questions à tête reposée.

Dès lors que cet amendement était accepté — *ce qui fut fait après une belle empoignade*, — il devenait impossible de prendre une autre *décision qui lierait la commission. M. Destremau* n'avait plus qu'à retirer son amendement, ce à quoi il se résigna, non sans faire remarquer qu'il n'appréciait pas cette façon de mettre le ballon en touche à cinq minutes de la fin. Ce match nul ne qualifie personne. On dira même qu'il en disqualifie quelques-uns.

FRANÇOIS SIMON.

Dans son édition datée 11-12 septembre dernier, *le Monde* a présenté le budget de la jeunesse et des sports, qui s'élève à 2 686 millions dont 2 230 millions pour les dépenses ordinaires et 456 millions pour les dépenses en capital.

Analysant les mesures nouvelles du budget en progression de *12,9 %*, *M. DESTREMAU (P.R.)*, rapporteur spécial, relève notamment avec satisfaction une nette reprise de recrutement des professeurs (1 082 emplois), mais observe que 1 400 postes seraient annuellement nécessaires sur les deux prochains budgets, pour atteindre l'objectif du VIIe Plan.

Aussi pense-t-il que le problème des financements ne pourra pas être réglé en dehors du recours à des ressources extra budgétaires (concours de pronostics sur les compétitions de football). Des amendements en ce sens ont été adoptées par la commission des finances qui a également voté les crédits en discussion.

Rapporteur pour *avis (affaires culturelles, familiales et sociales)*, *M. RICKERT* (non-inscrit), souligne le caractère volontariste *d'un budget où les crédits* d'équipement ne représentent plus toutefois que 17 % du budget total. Il observe que les quelques ressources extra-budgétaires existant actuellement ne produisent pas les résultats escomptés, qu'il s'agisse du prélèvement sur le P.M.U. ou de la taxe de solidarité sportive.

M. DIJOUD : c'est de l'école que sortira une nation sportive

M. PAUL DIJOUD, secrétaire d'Etat, déclare : *« Chaque jeune Français a le droit aux vacances. Il faut donc en réduire les inégalités d'accès, d'où, par exemple, l'augmentation des crédits de subvention aux centres de vacances et l'effort entrepris pour rénover ces derniers. »* Pour ce qui concerne la formation des cadres et des animateurs, il rappelle que l'objectif dans l'immédiat est la gratuité de l'enseignement.

Après avoir évoqué la nécessité d'accroitre considérablement les moyens affectés aux échanges internationaux, notamment avec les pays francophones, de faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail (une association Stages, loisirs jeunes sera créée en 1978) et de les mobiliser pour des actions concrètes en faveur du cadre de vie (en favorisant les chantiers de jeunes), il aborde le problème du sport dans la vie scolaire et déclare notamment : *« C'est de l'école que sortira une nation sportive. »* Pour ce qui est du sport populaire, il se dit décidé à aider les clubs et à faciliter les conditions *d'accès aux équipements sportifs* existants. A son avis, il faut donner la priorité absolue aux petits équipements sportifs, à l'aménagement léger de terrains et aux salles polyvalentes.

M. SAINTE MARIE (P.S., Gironde) indique que les socialistes se refusent à cautionner une politique incapable de donner au sport sa place dans le pays. Résolument opposé au recours au concours de pronostics, M. Sainte Marie pourrait accepter un léger prélèvement sur les enjeux du Loto, l'important étant qu'il n'y ait pas désengagement de l'Etat. M. MORELLA (P.R., Puy-de-Dôme) souhaite que l'on assure le plein emploi des installations sportives et socio-rurales.

M. LE MEUR (P.C., Aisne) annonce que les communistes repousseront *« ce budget de misère »*.

Selon M. HERZOG (R.P.R., Haute-Savoie), il faut créer un *fonds spécial pour le développement sportif* avec des ressources *extra-budgétaires*.

Pour M. MADRELLE (P.S., Gironde), il faut rattacher à l'éducation nationale les enseignants *d'éducation physique et sportive*. M. EHRMANN (P.R., Alpes-Maritimes) estime nécessaire d'affecter à l'aide de l'Etat le produit des concours de pronostics. Aider les clubs vaut bien à son avis que l'on oublie son éthique personnelle. M. GOULET (P.R., Nord) regrette que l'on en soit encore à lancer des enquêtes sur ce que doit être la politique de la jeunesse et des sports et que le manque de moyens financiers conduise certains à proposer le recours à des ressources extra-budgétaires qui traduirait un renoncement de l'Etat. Opinion partagée par M. VACANT (P.S., Puy-de-Dôme) qui estime inadmissibles les expédients financiers proposés. Pour M. CAILLAUD (P.R., Vendée), il faut opérer le *« désenclavement »* des jeunes ruraux qui vivent trop souvent dans un véritable no mans land sportif.

M. HAGE (P.C., Nord) affirme que *« des centaines de milliers d'élèves ne bénéficient d'aucune éducation physique. Il faut en finir*, déclare-t-il, *avec cette fable de la France pays d'Europe le mieux pourvu en installations sportives »*.

M. BRIANE (réf., Aveyron) considère immoral de gagner de l'argent à travers le jeu.

Pour M. HAMELIN (R.P.R., Rhône), il existe trop de disparité entre les établissements et les classes scolaires.

En séance de nuit, sous la présidence de M. Andrieux (P.C.), Mme THOME-PATENOTRE (*rad. de gauche, Yvelines*) juge inadmissible *qu'avec ce budget de déception on handicape l'avenir de millions d'enfants*. M. BOUVARD (réf., Morbihan) reconnaît que les propositions du gouvernement représentent un objectif ambitieux, mais, *observe-t-il, il faudra une* augmentation sensible des dotations budgétaires. Pour M. MASSON (P.R., Yonne), les concours de pronostics apparaissent comme la solution sûre, simple et efficace pour remédier à la misère des organisations sportives.

Pour M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne), le vote de ce budget tel qu'il est présenté constituerait un affront pour tous ceux qui œuvrent pour le devenir physique de la jeunesse française. M. EHM (R.P.R., Nord) évoque les graves difficultés financières des clubs sportifs, puis M. LAURENT (P.S., Nord) estime que le questionnaire adressé à la jeunesse reflète avant tout *« le souci électoral de tromper la jeunesse »*. M. RIBES (R.P.R., Yvelines) appelle l'attention sur la pénurie de professeurs.

« Ne livrez pas le sport au jeu, demande M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris) qui, citant les enjeux du P.M.U. et du Loto, dénonce *« un pays qui consacre des sommes aussi fabuleuses dans l'appât du gain et est incapable de consacrer des sommes convenables au sport »*.

M. MARIE (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques) observe que les crédits consacrés à la jeunesse et au sport sont beaucoup plus importants que ceux qui sont inscrits au budget du seul secrétariat. Pour *M. CORRÈZE (R.P.R., Loir-et-Cher)*, s'opposer aux concours de *pronostics, c'est pratiquer* la politique de l'autruche, puisque ces concours existent dans les pays voisins.

Dernier orateur inscrit, M. RICHOMME (P.R., Calvados) se déclare également favorable aux concours de pronostics.

Répondant aux orateurs, M. DIJOUD déclare notamment : *« Ce budget ne mérite pas d'être traité aussi sévèrement que certains l'ont fait. Il est meilleur que celui de l'an dernier et bénéficie d'une certaine priorité. De plus, on peut l'améliorer. »*

L'Assemblée examine ensuite plusieurs amendements. Elle repousse notamment des amendements de l'opposition qui supprimaient les crédits destinés aux centres d'animation sportive en voie de disparition.

Un amendement communiste demande que les activités sportives ne puissent être financées par des moyens extrabudgétaires tels que les concours de pronostics. Il propose d'abroger les dispositions relatives à l'avoir fiscal et d'affecter les ressources ainsi dégagées au budget en discussion.

Combattu par le gouvernement, l'amendement est rejeté par 284 voix contre 74 sur 460 votants.

M. Dijoud demande alors la réserve des autres modifications prévoyant différentes ressources extrabudgétaires, afin d'examiner l'amendement de M. NEUWIRTH (R.P.R.) destiné selon son auteur à *« débloquer la situation »*. Cet amendement vise à prévoir avant le 1er mai 1978 le dépôt de propositions émises par le comité mixte paritaire créé par la loi d'octobre 1975 et des personnalités qualifiées désignées par le secrétaire d'État, propositions destinées à accroître les ressources du mouvement sportif. M. DESTREMAU y voit un amendement dissuasif qui ressemble fort à *« une mise en touche à cinq minutes de la fin »*. *« Nous sommes incapables,* précise M. DIJOUD, *de trancher actuellement entre les différents financements extra-budgétaires. »* La proposition de M. Neuwirth lui paraît positive.

M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) estime qu'elle n'est pas recevable et qu'elle ne résout rien. Il dénonce *la « légèreté » de cette* démarche et demande au gouvernement *de prendre ses responsabilités*. L'assemblée adopte l'amendement de M. Neuwirth.

M. Destremau défend alors son amendement, qui autorise le gouvernement à organiser un concours de pronostics. Mais il le retire finalement pour éviter un *« camouflet »*. Il en va de même des autres amendements.

M. Dijoud annonce alors la mise en place dans les huit jours du groupe de travail prévu par l'amendement de M. Neuwirth.

L'assemblée adopte les crédits du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, et la séance est levée à 1 heure.

PATRICK FRANCÈS.

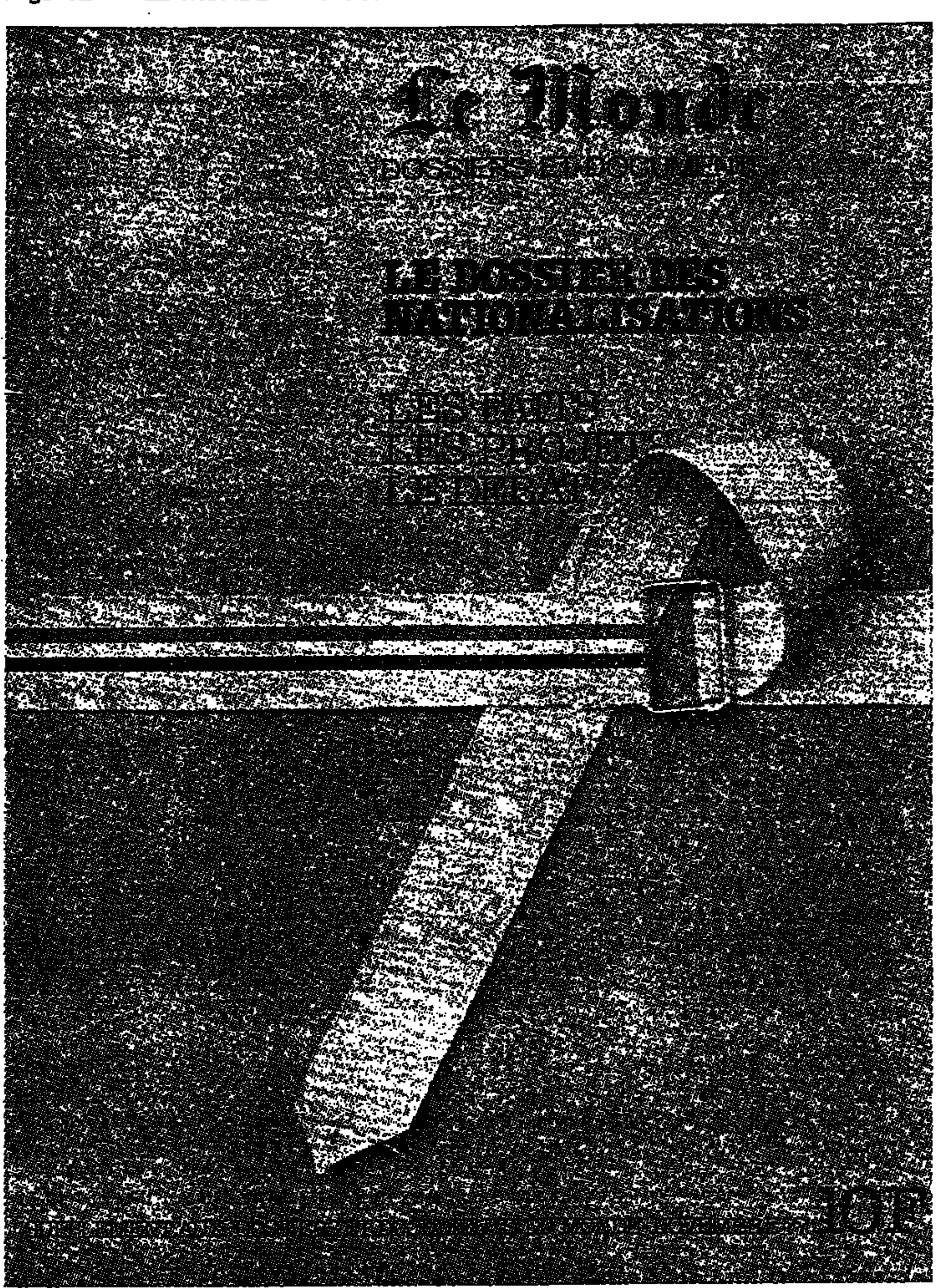
● *Plusieurs centaines d'étudiants et d'enseignants d'éducation physique* ont manifesté, lundi 7 novembre à Paris, pour protester contre l'insuffisance du budget de la jeunesse et des sports examiné le jour même par les députés. Le cortège, qui s'était formé devant le square de Sèvres-Babylone, n'a pas été autorisé à atteindre le Palais Bourbon. Une délégation a toutefois été reçue par des parlementaires de l'opposition.

LES SYNDICATS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DÉNONCENT L'« ÉTAT DE SCLÉROSE » DU MINISTÈRE

Avant la discussion du budget des affaires étrangères, ce mardi 8 novembre, à l'Assemblée nationale, six organisations syndicales ont adressé une lettre commune au ministre, M. de Guiringaud.

L'Association des agents diplomatique et consulaire, l'Association des agents d'Orient et les sections syndicales C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.T. et F.O. expriment leur inquiétude *« face à la gravité de la situation »* du ministère et de ses agents et demandent qu'*« un débat soit largement ouvert »* sur la question. *« Le ministère des affaires étrangères est aujourd'hui une administration dont on ne sait ou dont on ne veut pas définir le rôle »*, écrivent les signataires, qui le jugent *« inadapté à ses tâches »*. Bien que les plus *« hautes autorités »* aient annoncé, en octobre 1976, leur décision de porter remède à *« un regrettable état de sclérose*, poursuivent-ils, *aucune réflexion d'envergure n'a été menée sur le rôle du ministère dans l'administration française et sur la mission qui lui est assignée. »* Tout au plus s'efforce-t-on de redéfinir la place de l'ambassadeur à la tête des services français à l'étranger. *« Cette tentative*, ajoutent les organisations syndicales, *qui ne s'appuie pas sur une vision d'ensemble et précise manque (...) de la dynamique qui pourrait la faire comprendre et accepter des autres administrations. »*

Les signataires s'élèvent aussi sur les insuffisances budgétaires (l'amélioration des moyens de fonctionnement, inscrite au prochain budget, se faisant au détriment de l'action de la France à l'étranger) et sur la lenteur de la réorganisation de l'administration centrale.



POLITIQUE

Libres opinions

Le président, la gauche et la Constitution

par LOIC PHILIP (*)

L'AMBITION du chef de l'Etat est d'obtenir le soutien d'une large fraction de l'opinion sur les grandes actions qu'il engage. Il ne veut pas se heurter à l'hostilité d'une moitié de la France, d'où ses nombreuses tentatives d'ouverture en direction de l'opposition depuis qu'il s'est installé à l'Elysée.

Malheureusement, en raison du système électoral et de l'approche des élections, ses efforts en ce sens se sont soldés jusqu'à présent par un échec, du moins en ce qui concerne l'ouverture politique. En revanche, le président a atteint son objectif dans un domaine précis : celui de la protection juridique des règles et libertés constitutionnelles. Cela mérite d'être souligné, à l'occasion du troisième anniversaire de la révision constitutionnelle qui a élargi la saisine du Conseil constitutionnel.

Ce succès est en effet le résultat d'une double action : celle de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a pris l'initiative d'une réforme fodamentale, et celle des parlementaires socialistes et radicaux de gauche, qui, bien qu'opposés à la réforme à l'origine, ont été amenés à jouer un rôle déterminant dans sa mise en œuvre.

***

Afin de renforcer la protection des droits et libertés constitutionnels, le président de la République a proposé, en 1974, une révision de la Constitution qui était loin d'être une « réformette ». Alors que, jusque-là, le Conseil constitutionnel ne pouvait statuer que sur la demande de l'une des quatre plus hautes autorités de l'Etat, appartenant nécessairement à la majorité ou étant très proches d'elle, depuis, il peut être saisi par soixante députés ou par soixante sénateurs, c'est-à-dire par une faible minorité de parlementaires.

Paradoxalement, l'opposition n'a pas apprécié ce cadeau. Elle pensait, en raison de la nature et de la composition du Conseil constitutionnel, qu'elle a toujours critiqué, que ce dernier ne serait pas capable de faire preuve d'une indépendance suffisante pour assurer une défense efficace des droits et libertés garantis par la Constitution. C'était lui faire un procès d'intention, car un examen attentif de sa jurisprudence montrait que cette institution n'était pas un organe subordonné au pouvoir, même si certains de ses membres sont demeurés fidèles, dans les grandes occasions, au général de Gaulle, au début de la V° République. Depuis 1971, en particulier, tous les juristes ont reconnu l'indépendance du Conseil constitutionnel.

Pourtant, malgré cette position hostile, c'est l'opposition socialiste et radicale qui, dès décembre 1974, va donner toute sa portée à la réforme présidentielle. Elle ne va pas hésiter à attaquer devant le Conseil des textes importants votés par le Parlement : ce fut le cas de toutes les lois de finances initiales, de la loi instituant le juge unique, de la loi sur la taxe professionnelle, de celle sur l'autodétermination des Comores, de celle modifiant le statut général des fonctionnaires, de celles sur la fouille des véhicules, sur la coopération intercommunale, sur l'emploi des jeunes et sur le droit de grève dans la fonction publique. Les parlementaires de la majorité, eux, n'ont saisi le Conseil qu'à deux reprises : à propos de la loi sur l'interruption de grossesse et de la loi relative au développement de la prévention des accidents du travail.

Le contrôle de constitutionnalité exercé par le Conseil constitutionnel s'est traduit par l'annulation de plusieurs dispositions contenues dans les lois qui avaient été approuvées par le Parlement (lois de finances pour 1975 et pour 1977) et par la caducité des lois sur la fouille des véhicules et sur le juge unique.

Le développement du contrôle du Conseil constitutionnel, déclenché principalement à l'initiative des députés socialistes et radicaux de gauche, a eu un double effet. Il a entraîné une limitation des pouvoirs du gouvernement en matière budgétaire et un renforcement des libertés garanties par la Constitution.

Les pouvoirs budgétaires du Parlement et du gouvernement sont étroitement réglementés par une loi organique du 2 janvier 1959. Mais, jusqu'en 1974, si cette réglementation était constamment opposée aux parlementaires lors des discussions budgétaires, le gouvernement était loin de la respecter, et il en méconnaissait bien souvent de nombreuses dispositions. Depuis 1974, du fait des saisines parlementaires de la gauche, la situation a changé ; le gouvernement se trouve placé dans la même position que les parlementaires : le Conseil constitutionnel l'oblige à respecter les règles de procédure budgétaire. D'autre part, et toujours grâce à l'action combinée des députés socialistes et radicaux de gauche et du Conseil constitutionnel, le pouvoir de contrôle du Parlement sur les finances publiques s'est constamment et sensiblement accru.

***

Le deuxième effet de la réforme introduite par le président de la République est également très positif. Elle a permis, pour la première fois en France, de mettre en place un système de protection des libertés constitutionnelles qui s'avère particulièrement efficace.

Actuellement, si une loi, présentée par le gouvernement et votée par sa majorité, comporte une disposition contraire ou portant atteinte à une liberté garantie par la Constitution, il suffit que soixante députés ou soixante sénateurs saisissent le Conseil constitutionnel pour que celui-ci en empêche la mise en vigueur. Il s'agit là d'une véritable révolution dans notre droit constitutionnel, car la loi était traditionnellement considérée comme souveraine.

Dans un monde où la contestation et la violence se développent constamment, la tentation est grande pour un gouvernement de suspendre, par des mesures d'exception, certaines libertés. C'est en définitive contre cette tentation qu'une barrière solide a été élevée à la suite d'une alliance inattendue et méconnue, mais efficace, du président de la République et des parlementaires de l'opposition.

(*) Professeur à l'université d'Aix-Marseille.



La gauche immobile à grands pas

(Suite de la première page.)

Ce qui me frappe tout d'abord c'est une sorte de solitude de ces hommes politiques qui sont les principaux héros : solitude — presque *pathétique — de Guy Mollet*, solitude de François Mitterrand, de Pierre Mendès France, de Georges Marchais. La solitude est partie *intégrante de l'homme politique*, quel que soit le nombre des courtisans ou des conseillers. Et, phénomène *plus curieux*, ce que *semble chercher* obstinément à rompre, depuis 1962, le parti communiste, *c'est le cercle de solitude dans lequel il s'est enfermé : la solitude*, encore aujourd'hui, est sa hantise, et cependant il ne peut s'empêcher *d'y revenir*, comme par un phénomène de gravité.

Autre moteur de la politique : l'attente, le temps de l'attente. *Avoir le temps d'attendre*, la patience, l'obstination dans l'attente, c'est la force de François Mitterrand, celle du parti communiste ; *c'était aussi la force du Général*, qui savait admirablement patienter et attendre d'avoir raison. Le savoir-attendre est *la* force de *l'homme politique*, presque son génie : rien n'est plus dangereux, corrosif, inutile que l'improvisation, la fébrilité, le *bavardage*. *Philippe Alexandre* note à plusieurs reprises le jeu cruel des *caciques* qui guettent patiemment l'erreur fatale du plus jeune, le jeu non moins cruel des « jeunes Turcs » qui attendent le faux pas fatal de l'ancien. Attendre l'erreur est un maître mot de *la politique partisane* : Philippe Alexandre est tout naturellement darwiniste, avec la férocité et la bonne foi nécessaires à tout *darwiniste*.

Troisième élément essentiel du jeu politique : le clandestin. Philippe Alexandre accorde une part *peut-être excessive à tout ce qui est caché, secret, aux rencontres occultes*, aux conjurations, aux chapelles, aux mini-complots, aux contacts d'émissaires — *qu'on peut désavouer*. Certes, il a pu consulter beaucoup d'archives significatives — notamment les dossiers de *Guy Mollet, et ceux de Constantin Melnick*, — mais l'historien, même journaliste, doit en ce domaine se *méfier de son propre zèle, s'il ne peut tout savoir ni tout évaluer à* son juste poids : une grande part *du clandestin* est inutile, et souvent le compte rendu de la réunion se *retrouve opportunément sur telle ou* telle table (Philippe Alexandre le montre fort bien) ; il y a toujours *des dupes dans ce métier de clandestin...*

Quatrième élément fondamental : le rêve. Ce qui abonde dans ces quinze ans d'opposition, et à *tous les niveaux, ce sont les rêves, songeries*, calculs fantasmatiques, fictions théoriques qui nourrissent conciliabules et congrès ; et les *multiples chapelles, fractions , tendances* coteries, « écuries », avec leur rituel subtil des délations, des exclusions, des « excommunications », *des « trahisons », se repaissent de* rêves et d'illusions. A force de rêver — d'unité, de fraternité, de pureté *révolutionnaire* —, *on ne* sait plus avec qui on négocie, ni ce qu'on veut négocier, on oublie la violence policière, la tyrannie *des systèmes*, on oublie aussi que derrière ces nuages rhétoriques on *entend défendre des intérêts collectifs, électoraux ou personnels*. On *rêve du pouvoir* — et d'avance on partage les dépouilles — sans avoir une idée bien précise des *contraintes, des servitudes du pouvoir* ; et *ici* Philippe Alexandre multiplie avec une ironie allègre les anecdotes et les portraits. Rien n'est *plus cruel que de rêver le pouvoir* : on vit dans un monde de faux-semblants, de fantasmes logiques, on tient — avec talent — *son rôle, on joue (et on s'admire jouant)*, on croit accéder à la haute politique...

La capacité de rêver à haute voix crée — mais peut tuer — l'homme politique : il manque un *aspect dans cette étude*, une *conception* — difficile il est vrai à cerner par un simple mot, — *c'est* un certain hédonisme, le *divertissement au sens pascalien*, le plus simple est encore de dire le plaisir, en précisant qu'il est pris ici dans une acception qui *n'implique pas l'immoralité* et qui *n'exclut* pas l'effort, voire la pénibilité de l'effort. Le plaisir, c'est-à-dire la *délectation de l'homme politique* qui — à l'écart des soucis du pouvoir — *rêve, joue, manœuvre, calcule, complote, négocie, saisit la balle au bond ; ces conciliabules*, ces conjurations de l'opposition sont nécessairement (qu'on l'avoue ou non) *source de plaisir — ce plaisir qui est, avec la conviction*, mais aussi avec le fanatisme et la bêtise, un des moteurs essentiels du jeu politique et qui unit intimement, *mais sous des espèces* différentes, l'homme au pouvoir et l'homme de l'opposition. C'est le *même plaisir*, et ce n'est pas le même...

On peut sans doute dire d'un tel ouvrage qu'il donne une vision principalement parisienne, élitiste des choses. Le jeu politique de la *gauche se réduit en gros à trente*, quarante personnes, mais comment faire autrement ? La « gauche », *c'est quand même plus que ce mouvement brownien d'intérêts*, ce dédale de mines et de contremines, cette succession de *déclarations, démentis, insinuations, suspicions*, récriminations. Tel qu'il est — et il ne pouvait guère être conçu autrement, — ce livre appelle *trois observations*.

Trois observations

Première observation. — Des phénomènes fondamentaux existent, qui sous-entendent l'évolution retracée ; *le calme relatif de l'opposition* de 1962 à 1972 tient à cet *accroissement extraordinaire de la production* — et du niveau de *consommation*, — *lié à la nécessaire* industrialisation chère au président Pompidou : *ce taux de croissance explique la quasi-résignation des syndicats avant 1968* et après 1968. Et, à l'évidence, les difficultés du programme commun *depuis 1975 tiennent à la crise*, qu'on peut croire durable, de l'économie occidentale : en 1972, le programme commun avait été *conçu en fonction d'un taux élevé* de croissance, et en mai 1977, quand on veut l'actualiser et le chiffrer, on est bien obligé de faire *appel à un taux très élevé*, que contestent les experts. Et on néglige trop le phénomène gaulliste qui *s'appuyait sur un fort taux de croissance et, partant, sur un certain soutien populaire* — et ouvrier — *que ne pouvaient négliger partis* et syndicats. *Une société de jouissance d'actifs croissants n'a* pas les mêmes réflexes politiques — ni les mêmes instincts politiques — qu'une société à taux de *croissance réduit ou nul... Il semble* que la gauche n'ait pas voulu comprendre — ou pas voulu admettre — une telle situation.

Deuxième observation. — Force est bien de constater (et Philippe Alexandre le montre abondamment) qu'en *politique* le parti communiste *ne croit qu'aux rapports de forces* : il sait à merveille qu'un échec n'est pas un succès (ce qu'on oublie *volontiers en politique*), *qu'on n'a* pas le droit de se payer de mots... Ce qui, dès 1965, et surtout depuis *1974*, inquiète le plus le parti communiste, *c'est qu'il risque de n'être qu'un brillant second*, une force d'appoint pour un parti *socialiste tout-puissant* : *bref, on veut bien plumer la volaille, non être plumé*. Ce qui importe, c'est de modifier le rapport des forces *à l'intérieur de l'union* (et aussi à l'intérieur des entreprises). Or cette croyance exclusive aux *rapports des forces conduit nécessairement* les partis alliés à entrer, eux aussi, dans le même jeu, à ne croire — bon gré, *mal gré* — qu'à *la légitimité des rapports de forces*, à ne raisonner qu'en termes de voix, de syndicats, de cellules, d'élus, bref à *calculer* sans cesse, *à manœuvrer, à sortir de leur rêve* de fraternité rousseauiste ; ce qui redouble la suspicion de l'adversaire, qui, en chaque *changement* — *par lui-même dûment provoqué*, — voit la preuve *d'une trahison* : tout devient suspect, même la *bonne volonté, même la patience*, même la fidélité, et rien ne ressemble plus à la jalousie amoureuse, qui prend toute chose à rebours, *que cette dialectique de la suspicion politique.*

Troisième observation. — La vision d'un Philippe Alexandre ressemble *parfois à celle d'un Paul* Bourget expliquant le démon de midi, un peu desséchée, méconiciste, superficielle. Or le réel échappe *souvent à l'historien, qui ne peut* — par métier — percevoir que le clapotement de la Seine. Assurément, il existe — et on ne peut sous-estimer *là, comme tant d'historiens* le font, le rôle des personnalités — des desseins à long terme du parti communiste, *une stratégie « sur longue période »* — quelles que soient les péripéties, les tactiques essayées, et les circonvolutions provisoires ; il est fort probable *qu'il y a une stratégie solide, fine* de François Mitterrand. Un homme politique digne de ce nom — et qui sait qu'il ne peut être exclu du *champ politique avant x années* — a nécessairement une stratégie précise, nécessairement difficile à percer à jour, il ne peut subir le *quotidien, il faut qu'il l'ordonne* à des buts précis, à un modèle (ou à des modèles) d'attaque-riposte : *le temps est pour lui un temps* ustensile, malléable, qui sert toutes les tactiques : qu'importe la foi d'un jour, le contrat qui n'est que l'instant d'une création continue, on peut (on doit) à tout moment reprendre son jeu, et suivre librement *son propre « projet »*.

Leçons opposées

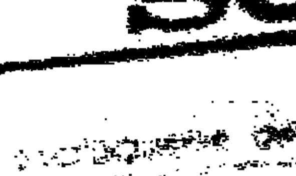
De cette « fresque » de la « gauche » pendant quinze ans, *on peut tirer des leçons fort opposées*. Certains de ses partisans en nourriront leur optimisme naturel, et certains de ses anciens *amis leur pessimisme : la ténacité*, l'obstination de ces dirigeants, leur *fidélité à la doctrine* — quitte à *ne pas comprendre ce qui se passe sous leurs yeux*, — leur volonté de ne voir dans la politique que des choses rationnelles, leur *capacité de manœuvre, leur courage pour* surmonter les échecs, tout cela mérite certainement réflexion, et Philippe Alexandre est *là un excellent pédagogue. D'autres en tireront des conclusions attristées* : quel extraordinaire gaspillage de justes passions, de forces certaines, *d'ambitions saines ! Quel contraste* entre les enjeux, les calculs affirmés et les aspirations de justice et de fraternité de la base entre le *goût immodéré d'un pouvoir rêvé* — et quinze ans rêvé, — les talents, incontestés, de ces hommes de système et d'appareil, et leur *capacité de concevoir, d'organiser*, une autre société : la médiocrité de l'imaginaire est le péché favori, *depuis longtemps, d'une certaine gauche*. Depuis vingt ans, la gaugauche. Depuis bientôt vingt ans, la gauche n'a rien produit d'original dans le *domaine* de la proposition (car nous ne saurions qualifier de telles les suggestions purement quantitatives ou sommaires *comme l'augmentation de tous les salaires, le refus de* tous les licenciements, etc.), et ce, ni dans le *domaine* social, où tout ce qu'il y a de neuf est venu ou *vient d'ailleurs, le SMIC, la mensualisation*, la gestion participative, ni dans le domaine militaire, où elle *se contente d'osciller entre l'absurde destruction des engins nucléaires* et le pur alignement sur les positions gaullistes longtemps *combattues, ni dans le grave et* vaste sujet des rapports avec le tiers-monde ou, par exemple, du désarmement, qui devrait être pour *elle un thème privilégié de recherche* et d'intervention.

Jaurès, qui était d'abord un philosophe avant d'être un *politique*, n'a jamais eu de véritable *successeur*. Et *peut-être est-ce là* (Philippe Alexandre le dit à mimot) ce qui explique les difficultés *d'une gauche incapable de maîtriser ses passions et de dépasser ses* rêves. Quand on ferme le livre, on ne voit plus très bien ce que — privée *de l'expérience des affaires* et *assiégée par les fictions* — la gauche veut vouloir ; est-ce l'au-delà de la prise de gestion, est-ce *tout simplement le pouvoir pour le pouvoir* ? N'est-ce pas peut-être, tout simplement, son attente et, en quelque sorte, son approximative asymptote, *qui évoque, et précisément* dans ce cas, les symboles de Zénon d'Elée : la flèche qui vole et qui *ne vole pas*, la course d'Achille qui se rapproche indéfiniment de la tortue sans jamais la rattraper tout à fait..., impression que vient renforcer le chapitre suivant que Philippe Alexandre *n'a* pas eu le temps d'écrire, mais qui se place ainsi *dans* la ligne des *probabilités jacentes tout au long* du roman. *Je pense que je ne m'éloignerai* pas trop de l'esprit de Philippe Alexandre si je termine *ces notes consacrées à son excellent* livre par une déformation malicieuse d'un des vers les plus célèbres de Valéry :

La *gauche*... *Achille immobile* à grands pas.

EDGAR FAURE.

★ *Le Roman de la gauche*, de Philippe Alexandre, 49 F.



LIVRES POLITIQUES

Trois ouvrages sur Jacques Chirac et le R.P.R.

« La fringale du pouvoir »

Henri Deligny n'aime pas Jacques Chirac et il le proclame tout au long des quatre cent trente pages de son pamphlet au titre éloquent : « *Chirac ou la fringale du pouvoir.* »

L'auteur, qui n'a personnellement connu aucun des accusés qu'il place dans son box, a effectué une œuvre de compilation. Il a lu, classé et répertorié tout ce qui a été dit, écrit et filmé par et sur Jacques Chirac. Et, dans cette somme, il a fait son choix pour soutenir sa démonstration : la carrière du député de la Corrèze s'est déroulée sous le signe « *du père, du fric et de l'esprit de l'ombre* », c'est-à-dire de « *la trinité Pompidou, Dassault et Juillet* ». Avec la minutie d'une enquête policière ou d'une inquisition fiscale, il décrit avec des détails parfois croustillants le « dessous » des choses et certaines affaires politico-financières qui ont défrayé la chronique depuis vingt ans.

Mais après la lecture de cette charge, on peut se demander si Henri Deligny n'a pas voulu aussi faire le procès de ces électeurs corréziens si constants dans leurs votes, de ces militants du mouvement gaulliste si confiants dans leur leader, de ces Parisiens qui en majorité ont élu les candidats « chiraquiens » à la mairie, du chef de l'Etat qui pendant plus de deux ans jugeait son premier ministre « actif et loyal », et de la République tout entière qui, si on l'en croit, tolère depuis 1964 les agissements aussi répréhensibles d'un homme aussi inquiétant ? Voulant démythifier le personnage public de Jacques Chirac, Henri Deligny ne crée-t-il pas un nouveau mythe ?

★ Henri Deligny, *Chirac ou la fringale du pouvoir*, éd. Alain Moreau, 334 p., 46 F.

La « machine » du Rassemblement

Tout différent est l'ouvrage de Pierre Crisol et Jean-Yves Lhomeau. Jeunes journalistes, attentifs et lucides spectateurs du « phénomène Chirac », ils invitent à un voyage dans la « machine R.P.R. », à l'intérieur du Rassemblement pour la République. L'existence encore brève de ce mouvement est pourtant déjà bien remplie. Les auteurs retracent les épisodes qui ont jalonné l'ascension de M. Jacques Chirac, depuis le cabinet de Georges Pompidou à l'hôtel Matignon jusqu'à la présidence du parti. Ses divers « coups » sont décrits de façon vivante : le coup du 19 mai 1974, où une partie de l'U.D.R. a été entraînée dans le soutien à M. Giscard d'Estaing ; celui du 14 décembre, où M. Chirac s'est emparé, contre les barons somnolents, de l'appareil du mouvement ; celui du 5 décembre 1976, avec la fondation du R.P.R. après la démission de l'hôtel Matignon, le 25 août précédent.

S'efforçant de montrer que le R.P.R. n'est ni une machination, ni une machinerie, ni un « machin », mais vraiment une « machine » politique destinée à pousser son président jusqu'aux destinées suprêmes, les auteurs tracent sans trop d'indulgence des portraits vivants des principaux animateurs du néo-gaullisme, dont la personnalité est souvent mal connue du public. Ils publient aussi en exclusivité la première version d'une « plate-forme » politique du R.P.R. et soulèvent — pudiquement — un coin du voile qui couvre les ressources financières du mouvement.

Bien qu'ils décrivent sans fard *les conflits qui se sont élevés* entre M. Chirac et les giscardiens, bien qu'ils ne cachent pas les luttes d'influence qui se livrent au sein du R.P.R., Crisol et Lhomeau ont cependant choisi de s'exprimer avec une certaine modération, un vif souci d'exactitude et parfois une sorte de déférence.

ANDRÉ PASSERON.

★ P. Crisol et J.-Y. Lhomeau, *la Machine R.P.R.*, éditions Intervalle-Fayolle, 200 p., 42 F.

Un pamphlet de Gilbert Comte

Inaugurant une nouvelle collection de pamphlets où seront fustigés « Nos grands hommes », Gilbert Comte saute en selle à la première ligne, galope à un train d'enfer vers sa cible — « *Jacques Chirac ou l'anti-Giscard* », frappe d'estoc et de taille à grands ahans et, jusqu'à l'ultime phrase de son petit livre, ne fait pas de quartier. Qu'on en juge : « *Chirac enthousiasme les uns, alarme les autres, mais suscite chez tous l'habituelle question qu'inspire un météore : jusqu'où montera-t-il ?* » Voilà, c'est la première phrase, et c'est parti. Et voici les dernières lignes : « *Chaque phrase de ce livre fut écrite comme on ouvre une bataille. Avec l'espoir de vaincre, la décision de frapper, la certitude d'entreprendre une démystification nécessaire. D'un bout à l'autre, le meilleur allié contre Jacques Chirac s'appela Jacques Chirac, tant l'immensité de l'imposture inspire du cœur à l'ouvrage. Elle ressemble un peu à ces mélodies si profondément inscrites dans l'intuition du peuple qu'elles courent déjà dans toutes les têtes avant d'avoir été entendues une seule fois. Un matin, quelqu'un la chantera. A midi, tous la reprendront.* »

Entre cette question et cette conclusion, cent pages vigoureuses, et c'est peu dire, au style hugolien, bourrées de formules, d'images et de fulgurances. Chemin faisant aussi, une foule de réflexions, qu'on sent longuement mûries, d'un modéré qui n'est pas modérément bienveillant envers notre classe politique, la droite et la gauche, mai 68, l'intégrisme, une société à ses yeux disloquée et moralement décomposée. En annexe, un clin d'œil : trois pages de Louis Blanc sur *la France en 1848*, sur une autre société française, « *à la veille ou de se transformer ou de périr* ».

On en a rarement tant dit en un si petit livre et avec tant d'allègre amertume, de lucide férocité. A la limite, l'objet du pamphlet paraît rétrospectivement presque mince pour justifier une si brillante et rude charge. — P. V.-P.

★ *Jacques Chirac*, par Gilbert Comte. Collection « Nos grands hommes ». Régine Deforges éditeur ; 125 *p. (format 9 × 18 cm). 16 F.*

« LA PLUME AU POING », de Claude Estier

Un « mitterrandiste » des bons et des mauvais jours

La plume au poing depuis quelque trente-trois ans, Claude Estier a derrière lui un itinéraire journalistique assez riche qui l'a fait aller du *Progrès*, dès juillet 1944 à *l'Unité d'aujourd'hui* en passant par *la Bataille socialiste, le Populaire de Paris, l'Observateur, le Monde, France-Observateur, Libération* (celui qui mourut en novembre 1964) et *Dire*.

Il y a connu des jours heureux et d'autres qui l'étaient beaucoup moins, mais tous ceux qui l'ont rencontré ici et là, pendant un tiers de siècle, peuvent témoigner qu'il leur est toujours apparu et s'est constamment comporté comme un partisan actif et convaincu de l'union des forces de gauche.

Cette union, Claude Estier l'a appelée de ses vœux et s'est battu pour elle bien avant que les institutions et *les mécanismes électoraux de la* Vᵉ République n'offrent d'autre choix à la gauche française que de vivre en bonne entente ou de laisser à perpétuité la droite au pouvoir.

De là sa révolte contre « *la politique répressive à l'égard des travailleurs* » au moment des grandes grèves de 1947 (« Jules Moch, assassin » ! osa alors titrer *la Bataille socialiste*). De là son scepticisme permanent à l'égard du centrisme et de la « troisième force », et l'ironie un peu méprisante avec laquelle il évoque le « gadget » de « M. X. » et la tentative présidentielle de Gaston Defferre en 1964-1965. De là enfin l'attraction qu'exerce sur lui François Mitterrand, dont il est depuis 1965 non seulement l'un des très proches collaborateurs mais aussi l'un des amis.

Pas n'importe quel ami, car la « première vraie rencontre » entre les deux hommes se situe à l'automne 1954, au moment où le ministre de l'intérieur de Pierre Mendès France doit s'employer à réduire la machination de « l'affaire des fuites ». Il y aura d'autres coups durs avec le raz de marée U.N.R. de 1958, avec le « piège de l'Observatoire » en octobre 1959, avec l'émiettement lamentable de la gauche et l'anéantissement de la F.G.D.S. à l'automne 1968.

Ce furent pour François Mitterrand autant de petites « traversées du désert » pendant lesquelles l'auteur de *Plume au poing* ne fut jamais au nombre de ceux qui l'abandonnèrent. Il dut même se battre pour lui contre beaucoup de ceux qui le tinrent en médiocre estime avant de devenir ses supporters. On lit avec amusement, en cet automne 1977, la relation d'un épisode jusqu'alors connu d'un très petit nombre : en septembre 1965, Claude Estier dut lutter « pied à pied » avec Hector de Galard, face à Gilles Martinet et à Jean Daniel, pour que *le Nouvel Observateur* renonce à titrer « Mitterrand, jamais ! » et se borne à demander « Mitterrand, pourquoi ? »

Aussi bien Claude Estier a-t-il droit, en un moment où l'ancien candidat à l'Elysée compte autour de lui plus d'amis que jamais, au beau titre de compagnon des bons et des mauvais jours.

Ce compagnon est devenu depuis plusieurs années, et plus particulièrement depuis le printemps 1973, époque où il devint officiellement « porte-parole » du parti socialiste, un homme d'appareil. Son livre ne s'en ressent presque jamais, encore qu'il lui faille bien tenir compte ici et là de l'observation que le premier secrétaire du parti socialiste formule dans la préface du livre : « *Le journaliste, du moins celui qui mérite ce nom, écrit ce qu'il veut, comme il le veut. Le militant accepte la discipline, et cette discipline s'exerce parfois à l'encontre de son intime préférence.* »

Il est arrivé à Claude Estier de faire taire « *son intime préférence* », mais c'est son espérance de toujours qui imprègne de bout en bout la relation de son itinéraire politique.

Publiant à un moment où la gauche connaît une nouvelle passe bien difficile, il ne dissimule certes pas la déception et l'agacement, pour ne pas dire plus, que crée en lui l'attitude du P.C.F., mais il se garde de tout excès de langage à son égard et cherche à comprendre plutôt qu'à condamner.

Puisse cet unitaire convaincu être payé de retour par ses partenaires s'il en est temps encore. Puissent ses propres amis et lui-même ne rien faire ou ne rien faire de plus, ne rien dire ou ne rien dire de plus qui soit de nature à ocntrarier la profession de foi sur laquelle se termine *la Plume au poing* : « *Quelles que soient les vicissitudes du combat prévisible et imprévisible, le parti socialiste continuera quant à lui sur la voie qu'il s'est tracée... Plus de trente ans de fidélité au même idéal peuvent donner quelque valeur à l'engagement que je prends en disant que, si un jour le parti socialiste n'était plus cela, je cesserai aussitôt d'en être. Je ne vois pas ce risque se profiler à l'horizon.* »

RAYMOND BARRILLON.

★ Ed. Stock, 35 F.

« On chantait rouge »

Le témoignage de Charles Tillon sur le comportement du parti communiste français pendant la guerre

Avec sa haute taille bien droite, son regard direct, ses traits rudes, ses cheveux blancs taillés court et son menton résolu de vieux Breton, Charles Tillon pourrait facilement passer pour un officier marinier en retraite ne plaisantant pas avec les traditions. Et pourtant, cet octogénaire vigoureux a traversé le siècle en militant révolutionnaire. Il a appartenu cinquante ans au parti communiste. Il a été mutin, bagnard, responsable syndical, dirigeant du P.C., député, résistant précoce, commandant en chef des F.T.P., cinq fois ministre. Il a été l'inculpé et la victime d'un « procès de Moscou » à Paris. Il s'est encore et toujours battu, âprement. Il a eu une bouffée d'espoir en 1968. Et puis, l'âge venu, il s'est découvert un talent d'écrivain, à l'œil vif et juste, à la langue drue et colorée.

D'où ces Mémoires — *On chantait rouge* — son quatrième livre, et le meilleur. Car, Dieu merci, Charles Tillon se moque éperdument des lois du genre : pas une trace d'autocommémoration, pas de pieuses omissions ou de demi-mensonges, comme chez trop de communistes « historiques » de sa génération. Charles Tillon a gardé sa foi, émondée de ses branches staliniennes. La vie l'a blessé. Il a gardé des rancunes, des indignations, des révoltes contre les pouvoirs, tous les pouvoirs. Il a conservé aussi des préjugés, des naïvetés, des partis pris. Bref, il est resté un militant, un hérétique sans doute, mais pas un renégat. Et cela suffirait pour faire l'originalité de ce livre authentique, vivant et fourmillant de précisions historiques.

Communiste, Charles Tillon l'a donc été de fondation, et tout jeune. Il l'a même été, de droit, avant la naissance officielle du P.C.F., selon le privilège accordé par la République des Soviets à *tous les révoltés* par solidarité avec elle. Et de fait, comme beaucoup de ses camarades de la première génération des communistes français, l'auteur a « chanté rouge » par un mélange de ré*volte contre l'injustice sociale*, d'admiration pour la révolution russe et de rejet d'une guerre qui ne voulait pas s'arrêter avec l'armistice. Comme il a le caractère fougueux et de l'ascendant sur ses camarades, cela fait du quartier-maître Tillon un meneur de la mutinerie du *Guichen*, en 1919, puis un déporté dans les bagnes militaires et, après sa libération, une « mauvaise tête », surveillée de près. Rentré dans sa Bretagne natale, pas question d'emploi stable où exercer son métier d'ajusteur de précision. Charles Tillon vit maigrement de métiers éphémères.

Mais il milite, c'est sa raison d'être. Il écrit à André Marty, le « mutin de la mer Noire », son grand homme. Il vénère Louise Bodin, la dirigeante communiste d'Ile-et-Vilaine. C'est décidément un animateur né que Charles Tillon. Il est incomparable pour les grèves dures, qui parfois tournent mal, des sardiniers ou des métallurgistes de *Bretagne*. Il milite au P.C. d'avant la cléricalisation stalinienne, où l'on discute ferme à la base. Il se bat, plus encore, à la C.G.T.U., contre tout le monde : contre les patrons, contre la police, contre les réformistes de la C.G.T., et aussi un peu, contre l'Internationale et les dirigeants parisiens qui veulent imposer la subordination absolue du syndicat au parti. Toute cette période nous vaut un reportage engagé mais précieux sur les luttes sociales de la Bretagne pauvre de l'entre-deux-guerres et sur le premier P.C. et la C.G.T.U. d'alors, vus de province sans conformisme.

Mais le P.C. et la C.G.T.U. manquent trop d'hommes. Il faut « monter à Paris » pour prendre la tête du syndicat des produits chimiques. Cela n'amuse guère Tillon, qui n'a nulle envie de devenir un dirigeant national campant dans la lointaine capitale. Le poids de l'appareil y est plus lourd, et le baroudeur breton y a « des mots » avec les politiques. Est-ce pour son franc-parler, justement, qu'il est invité à Moscou, au printemps 1931 ? Il y rencontre, en tout cas, outre les dirigeants de l'Internationale syndicale — Lozovski en tête —, ceux de l'Internationale communiste, à qui il ne cache pas ses réserves sur le sectarisme régnant.

C'est l'époque où le jeune Maurice Thorez, que Tillon n'aime pas, prend la tête du *P.C.F. Cela passe par l'élimination* du groupe « Barbé-Célor ». Ce n'est pas le meilleur passage du livre. En revanche, le récit de la façon dont, en quelques mois, Charles Tillon se trouve, en 1932, coopté au comité central, expédié à Aubervilliers pour se battre aux élections contre le candidat de Laval, et coopté derechef au bureau politique constitue un excellent témoignage sur la mécanique du pouvoir au P.C. de l'époque. Il n'y manque pas le bon portrait de rigueur sur le représentant de l'Internationale à Paris, véritable co-leader du P.C.F., Eugène Fried, pour qui il ne cache pas son admiration, d'ailleurs partagée avec presque tous ceux qui ont approché le personnage.

Vient le Front populaire. Charles Tillon est élu député à Aubervilliers, mais écarté du bureau politique où Thorez et ses hommes règnent de plus en plus. Charles Tillon conteste fort que le secrétaire général du P.C. ait alors été partisan de la participation ministérielle. Deux expériences marquent beaucoup le nouvel élu : les circonstances du sacrifice et du « lâchage » des derniers combattants républicains espagnols, et celles de l'abandon par la Grande-Bretagne et la France des malheureux Tchécoslovaques. Dans les deux cas, il y a rempli des missions d'importance. Dans les deux cas, il en reviendra avec un goût de cendres.

La Résistance

C'est peut-être ce qui lui donnera, plus qu'à d'autres, la volonté de refuser la victoire du nazisme en 1940. C'est le grand moment du livre. Et Charles Tillon y révèle cette fois beaucoup plus que dans *les F.T.P.*, ouvrage écrit avant son exclusion. Il s'agit même là sans doute du témoignage direct le plus important sur le comportement du P.C.F. pendant toute la guerre. *L'auteur n'y cache rien : ni sa* stupeur devant le pacte germano-soviétique, ni la réaction instinctive patriotique du P.C. en 1939, ni les consignes inverses de l'Internationale, ni la décomposition du P.C. pendant la « drôle de guerre ». Il reste fidèle, malgré ses interrogations, par loyauté et parce que les adversaires d'hier ne se montrent guère brillants non plus. Du coup, le voilà associé au secrétariat qu'assurent Jacques Duclos, dont il fait avant tout l'homme de l'Internationale, et Benoît Frachon, qu'il préfère de beaucoup. Pendant que Duclos s'installe d'abord à Bruxelles (avec Fried), Frachon reste à Paris et Tillon part à Bordeaux, d'où il reconstitue l'appareil du P.C., désormais clandestin, dans une douzaine de départements du Sud-Ouest. Il censure sans hésiter les mots d'ordre trop défaitiste à son goût de l'Internationale.

Quand surviennent la déroute de mai 1940, l'armistice et Vichy, Charles Tillon n'hésite pas non plus à faire distribuer aussitôt des tracts antipétainistes mais également antinazis. La liaison retrouvée avec Paris, il se rend compte que telle n'est pas la ligne de la direction. Dès cette époque, il dénonce vivement les illusions de la semi-légalité, et les arrestations lui donnent raison. Il proteste contre la tentative de reparution de *l'Humanité*, et il *critique le neutralisme de l'année* 1940 vis-à-vis de l'Allemagne de Hitler. A ses yeux, là encore, c'est l'Internationale qui porte la responsabilité de cette politique absurde et dangereuse et, assure-t-il, c'est Jacques Duclos qui *perinde ac cadaver*, la met en œuvre. De même, affirme-t-il, qu'à l'approche de la Libération sont venues d'Union soviétique des instructions de ne pas jeter trop avant le P.C. dans l'insurrection armée pour ne rien faire qui puisse être désagréable aux alliés et gêner le retour de Maurice Thorez.

La suite — sa participation gouvernementale, sa situation de dirigeant en marge des fidèles de Maurice Thorez, son « procès » fabriqué, le refuge silencieux qu'il trouve dans le Midi, ses derniers espoirs de 1968, puis son exclusion — était déjà mieux connu, et pose moins de questions.

ALAIN DUHAMEL.

★ Ed. Robert Laffont, 583 p., 59 F.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Une secte religieuse suspectée d'escroquerie devant le tribunal de Paris

SCIENTOLOGY STORY

Les pratiques ressortissant à l'escroquerie reprochées aux responsables présents ou passés, directs et indirects, de la branche française d'une secte internationale connue sous le nom d'Eglise de scientology, sont examinées, depuis lundi 7 novembre, par la treizième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris.

Quatre personnes sont inculpées d'escroquerie : Mme Jacqueline Valentin, ancienne présidente de l'Eglise de scientology ; MM. Henry Laarhuis, de nationalité néerlandaise, « directeur exécutif » à Paris de l'Eglise de scientology ; Lafayette Ronald Hubbard, américain, fondateur de la secte, et Georges Andreu, l'actuel président de l'Eglise de scientology de France. Seul, ce dernier s'est présenté devant le tribunal, qui a commencé d'examiner, en présence d'observateurs allemand, américain et suisse, l'organisation et les activités passablement complexes qui constituraient la justification des poursuites pour escroquerie, diligentées à la demande du parquet.

D'entrée, l'affaire sent le fagot, le mystère. Imaginez que Michelet, Gaston Leroux et Jules Verne se donnent la main. Et que Dieu y retrouve les siens. S'il le peut. En 1970, après l'*arrestation* à Paris, 58, rue de Londres (8e arrondissement), du dirigeant « gauchiste » Alain Geismar, une lettre anonyme envoyée au magistrat instructeur lui signale une étrange coïncidence : cette adresse est celle d'une secte alors appelée Scientology.

Cette dénonciation suggère encore que des pratiques étranges ont cours, rue de Londres. Une information contre X... pour escroquerie, ouverte le 12 décembre 1970, est, au fil des années, nourrie par diverses plaintes (M. Isaac Hazan le 31 mars 1971, Mme Koch le 14 mars 1975, plainte retirée depuis) d'anciens adeptes ou parents d'adeptes. Un leitmotiv : tous reprochent à l'Eglise de scientology — c'est ainsi que la secte *s'est appelée elle-même* après le dépôt de la plainte de M. Hazan — d'avoir fait sienne la philosophie de Tartuffe.

L'initiation « religieuse » des *dévôts ne recouvrirait*, au dire des adeptes repentis, qu'une bonne affaire *destinée* à *leur* soutirer de l'argent par divers moyens : ventes de livres, cours dispensés à un prix élevé, activités plus ou moins psychothérapiques au *moyen* d'un appareil mystérieux, le Hubbard-Electro-*Metre-Mark* V.

A la grande joie du président, M. Jean Lhomme, qui a tout de suite laissé entendre qu'on ne la lui « faisait pas » avec ce genre de plaisanterie, et comme pour *conforter* M. Jean-Pierre Monestié, un substitut du procureur de la République *qui a parfois pris* des accents de grand inquisiteur, les détails pittoresques significatifs ont abondé.

Où donner de la tête, en effet ? Mme Valentin n'a point comparu : « *Partie sans laisser d'adresse depuis plusieurs mois.* » Idem, M. Laarhuis. Idem, M. Hubbard. « Un drôle de corps », que ce dernier. Sorte de « pape-Arlésienne » ancien pilote de l'armée américaine, ancien auteur de science-fiction. Il écrit en 1950 *la Dianétique, la science moderne de la santé mentale (« c'est, pour ainsi dire, leur Alcoran »).* Il *fonde*, en 1954, l'Eglise de scientology de Californie, qui allait bientôt essaimer *dans* le *monde* entier.

Personne ne l'a d'ailleurs jamais vu, sauf l'honorable comptable de l'Eglise de scientology américaine, qui l'a croisé une fois « *by chance* » (par hasard), et son *alter ego* britannique, qui l'a vu un *jour* « *juste en passant* ». Invisible, il l'est depuis que, chassé en 1969 par la perfide Albion du manoir de Saint-Hill (Sussex), où est installée, dans l'ancienne demeure *du* maharadja de Jaïpur, l'Eglise mère, il vit en *mer*.

Le culte et l'argent

C'est *du moins ce que* la rumeur publique et Interpol ont raconté en diverses occasions : un yacht jaugeant 3 280 tonneaux, le *Royal Scotsman*, rebaptisé plus tard *Apollo*, abriterait le maître et ses plus proches disciples. Quelques autres yachts et chalutiers compléteraient *la flotille mystérieuse* de la Sea Organisation le véritable grand quartier général (organisation nautique) qui serait de l'Eglise de scientology.

M. Laarhuis, ce Hollandais un peu volant, qui n'est pas là non plus, est en même temps un officier de ladite marine. Et au royaume de Danemark, n'y a-t-il pas quelque chose de pourri ? De là partent ouvrages de scientology et escadrons de ministres du culte formés dans un centre spécial. Mme Valentin s'y trouverait en ce moment.

Quel culte ? Un ensemble de pratiques qui font monter au front du substitut le rouge de la colère parce qu'il y perçoit un bruit de tiroir-caisse. Après un test de personnalité gratuit, les nouvelles recrues de l'Eglise de scientology sont invitées à suivre des cours qui ne le sont pas, afin de parvenir à l'épanouissement, au développement de leur personnalité... Il en coûtait, en 1971, de 400 à 4 350 F, selon qu'on avait recours une fois à un « superviseur » ou que l'on *suivait*, en cours ou en séances privées, un enseignement consistant surtout en *séances* de lecture solitaire de textes ronéotypés. On pouvait aussi se faire « *auditer* » par un « *auditor* » pour une somme qui pouvait atteindre, en 1972, 5 000 F pour cinquante cours. En 1972, un père imprudent dépensa 7 420 F pour faire suivre à son fils des cours de « psychologie *appliquée* ».

S'il est vrai qu'il fallait payer d'avance et que plus les fidèles en *donnaient, plus on leur en* demandait, on comprend que le sourire de Thémis se *soit figé*. Le versement de 10 % de ses revenus *effectué chaque année* par l'Eglise de scientology de France en *faveur* de *l'Eglise* mère n'ont pas laissé de l'étonner. Tout comme les mouvements de fonds entre les douze comptes bancaires de l'Eglise de scientology et leur croissance *rapide* : 97 000 F en 1969, plus de 1 155 000 en 1972. Cette année-là 93 % des recettes provenaient des cours. « *Une entreprise bien gérée et qui* connaît un rapide essor », avaient estimé les experts. *De quoi* attrister les moins matérialistes.

MICHEL KAJMAN.

> **QU'EST-CE QUE LA SCIENTOLOGY ?**
>
> Les *multiples définitions* de la Scientology, qui sont souvent le fait de son fondateur, Lafayette *Ronald Hubbard, frappent* par leur grande généralité. En voici quelques-unes :
>
> — La Scientology est une philosophie expliquée qui traite de la connaissance ;
>
> — La Scientology est la science de la connaissance ;
>
> — *La Scientology est une religion*, en ce sens qu'elle s'adresse à l'esprit ;
>
> — La Scientology est une branche de la philosophie *qui* traite des aptitudes humaines, etc.

MALGRÉ LE CONSEIL DE L'ORDRE ET LE PARLEMENT

La cour d'appel estime qu'un avocat peut être salarié

Me Christiane Mandessi-Bell affichait la plus grande stupéfaction, en même temps qu'une satisfaction bien compréhensible, lundi 7 novembre, après avoir écouté la lecture de l'arrêt de la vingt-deuxième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Gilbert Mangin, qui lui donnait raison en confirmant le jugement du tribunal d'instance du huitième arrondissement rendu le 8 avril en matière prud'homale (*le Monde* du 26 avril).

Congédiée le 16 décembre 1974 par l'association d'avocats qui l'avait embauchée le 1er novembre précédent, et dont elle se considérait la salariée, Me Mandessi-Bell obtient 2 500 francs pour préavis, 250 *francs pour congés payés* et 10 000 francs pour rupture abusive du contrat de travail, ce sous réserve de l'intervention future de la Cour de cassation.

Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris était intervenu dans le débat pour affirmer le principe de l'incompatibilité de la profession d'avocat avec toute activité salariale. Et le Parlement avait voté d'urgence une loi interprétative, *promulguée* le 30 juin dernier, pour affirmer, avec le caractère rétroactif attaché à de telles lois d'ordre public : « *L'avocat qui exerce sa profession en qualité d'avocat-collaborateur ou comme membre d'une société ou d'une association d'avocats n'a pas la qualité de salarié.* »

Véritable subordination

L'arrêt de la cour d'appel, certes, d'après le décret du 9 juin 1972 réglementant la profession d'avocat, déclare incompatible cette dernière avec le louage de services, mais il estime que « ... *ce texte n'est en réalité qu'une règle d'incompatibilité* externe *en interdisant certains cumuls, notamment avec des activités qui seraient de nature à porter atteinte au caractère libéral et indépendant de la profession...* ».

Quant à la loi *ad hoc* du 30 juin 1977, elle vise les véritables « *collaborateurs* », qualité qui, à son avis, ne s'applique pas à Me Mandessi-Bell. La cour déclare en effet : « ... *Même si l'on suppose que la rédaction d'un écrit n'est pas exigée* ad probationem, *son omission, déplorée par M. l'avocat général dans ses conclusions orales du 26 janvier 1977, et encore dans celles du 10 octobre 1977, ce qui écarte le contrôle de l'ordre des avocats et de M. le procureur général, n'est pas sans incidence sur le litige.* » Ainsi « ... *la qualification du contrat de travail doit être retenue lorsque, comme en l'espèce, l'intimée a été vouée à des tâches parcellaires et subalternes, confinée dans un bureau commun la privant d'indépendance réelle, dépourvue de toute initiative, recevant des directives strictes, en un mot maintenue dans un lien de véritable subordination...* ».

La cour ajoute : « ... *Au surplus, s'il fallait reconnaître qu'un tel contrat de travail est nul, il incomberait à l'employeur de réparer le préjudice subi par l'intimée du chef de la nullité du contrat qui lui est imputable... les requérants ayant omis de procéder, contrairement aux prévisions de la loi, à la rédaction d'un contrat écrit lors de l'engagement de Me Mandessi-Bell... surabondamment... Me Mandessi-Bell aurait pu se prévaloir de l'atteinte à la liberté et à l'indépendance dont doit jouir un avocat-collaborateur comme un manquement de la part des appelants à leurs obligations contractuelles essentielles...* ». — J. L.

AU TRIBUNAL DE LYON

Prison avec sursis pour le directeur de l'usine P.C.U.K. de Pierre-Bénite responsable d'une pollution du Rhône

De notre correspondant régional

Lyon. — Saisie du dossier de la très grave pollution du Rhône qui avait entraîné, le 11 juillet 1976, la destruction de 367 tonnes de poissons, la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, présidée par M. Pierre Vittaz, a retenu en définitive la responsabilité de M. Jacques Behr, directeur de l'usine de Pierre-Bénite relevant de la société anonyme de produits chimiques Ugine Kuhlmann (P.C.U.K.), d'où s'étaient échappées accidentellement les 20 tonnes d'acroléine (« le Monde » du 20 octobre 1977).

Pour le délit qui constitue l'infraction à l'article 431-1 du code rural, elle le condamne à un mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende. Pour la contravention à l'arrêté préfectoral du 11 *octobre* 1965, *pris* en application de la loi du 19 septembre 1917, prévoyant que « *toute précaution sera prise afin de ne pas aggraver la pollution chimique des eaux du Rhône* », M. Behr se voit infliger une autre amende de 2 000 francs.

En revanche, le tribunal a prononcé la relaxe de M. Francis Guttman, qui avait quitté la présidence du conseil d'administration de la société quelques jours avant l'accident ; contre lui, le ministère public avait requis une peine d'emprisonnement de trois mois et une amende de 5 000 francs (1). Les magistrats ont estimé que, dans une société comprenant trente-trois établissements et employant dix-huit mille salariés, « *il existe dans les faits une délégation nécessaire de pouvoirs au directeur de chaque usine* », délégation confirmée par une *note de service du 4 octobre* 1971, qui prescrit que « *la responsabilité opérationnelle de chaque usine incombe au directeur* ». Enfin, le jugement prononce également la relaxe des deux autres prévenus qui avaient comparu à l'audience du 3 octobre, MM. Amaury Halna du Fretay, actuel *P.-D.G. de P.C.U.K., et* Etienne Vignon, directeur adjoint de l'usine de Pierre-Bénite. Décision logique, puisque le représentant du parquet et le ministère public joint — un ingénieur du génie rural représentant le ministre de l'agriculture — avaient eux-mêmes abandonné les poursuites contre ces deux cadres.

Défaut de conception

Deux des six parties civiles (2) seulement ont été déclarées recevables : le propriétaire-exploitant du Bar de la Marine, à Irigny, qui se voit allouer 5 000 francs de dommages et intérêts, et l'association Union des consommateurs du Rhône - U.F.C. - Que choisir, agréée par un arrêté préfectoral du 5 août 1977, qui reçoit 2 000 francs. Les constitutions de partie civile d'autres *associations — comme* le Mouvement écologique Rhône - Alpes (*MERA*) ou l'Association pour la défense de la nature et la lutte contre les pollutions de la vallée du Rhône (dont les objectifs restent pourtant en rapport avec les événements du 11 juillet 1976) — ont été déclarées irrecevables.

Le tribunal a estimé « *qu'il ne suffit pas (...) d'avoir un intérêt quelconque matériel ou moral à la répression de l'infraction poursuivie, mais qu'il faut en outre avoir subi un dommage certain découlant* directement *des faits délictueux* ».

Pour retenir la responsabilité pénale de M. Behr, les magistrats ont estimé que « *le rejet de l'acroléine dans le Rhône n'est pas le résultat d'une fausse manœuvre isolée, mais la conséquence des dispositions prises pour assurer le fonctionnement de l'usine* ». Si 20 tonnes de ce produit extrêmement dangereux ont pu ainsi filer dans le fleuve, détruisant la faune et la flore sur une distance de 80 kilomètres, c'est « *en raison d'un défaut de conception du système de rinçage des wagons* ». « *Il était, en effet, indispensable*, dit le jugement, *de prévoir dans tous les cas la possibilité de contrôler la toxicité des effluents contenant ce produit réputé dangereux, avant leur rejet au fleuve, par leur recueil préalable dans des bassins de sécurité. (...)* »

Or, si ces bassins de sécurité, d'une capacité suffisante, avaient été créés précisément à l'initiative de M. Behr, ils étaient hors service depuis plusieurs mois lorsque l'*accident* est *survenu*, par *suite* « *d'un défaut d'étanchéité* ». M. Behr, qui avait « *la direction et la police de l'usine* », n'aurait donc pas dû, dans ces conditions, permettre « *la procédure fautive de vidange des wagons* », conclut le jugement.

BERNARD ELIE.

---

(1) Pour M. Behr, le ministère public avait demandé six mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende.

(2) Le tribunal donne acte aux six fédérations de pêche et à la Société de distributions d'eau intercommunales, qui ont été indemnisées, de leur désistement.

Dans un mémoire à la chambre d'accusation

LES DÉFENSEURS DE Me KLAUS CROISSANT DÉNONCENT LA POSITION DU PROCUREUR GÉNÉRAL

Alors que la chambre d'accusation doit rendre le 16 novembre sa décision sur la demande d'extradition visant Me Klaus Croissant, les défenseurs de ce dernier, Mes Stéphanie Bordier, Roland Dumas, Jean-Jacques de Félice et Joë Nordmann, viennent de rendre public un mémoire complémentaire qu'ils ont remis le 7 novembre à M. Henri Blaser, président de la chambre d'accusation. Ce texte contredit notamment la thèse soutenue à la dernière *audience par M. Paul-André* Sadon, procureur général (*le Monde* du 4 *novembre*).

Ce dernier avait déclaré que la chambre d'accusation n'avait pas à se prononcer sur l'éventuel caractère politique de la démarche entreprise par les autorités ouest-allemandes (cas de refus de l'extradition, selon la loi), car, avait-il précisé, la convention franco-allemande de 1951 passait ce point sous silence.

Les avocats répondent qu'une telle affirmation est contraire *non seulement* à la *loi du* 10 mars 1927 mais encore à une toute récente décision du Conseil d'Etat, qui, annulant, le 24 juin dernier, le décret d'extradition visant un ressortissant espagnol, M. Astudillo Calleja, a estimé qu'une demande *faite dans* un but politique était inadmissible, même si ce point n'était pas réglementé par la convention d'extradition franco-espagnole.

Après avoir souligné un certain nombre d'*inexactitudes dans* le dossier, les défenseurs de Me Croissant dénoncent « *le but politique des conclusions du ministère public* ». Ils reprochent au procureur général d'avoir repris à son compte pour acquises les accusations lancées par les autorités ouest-allemandes. Les avocats concluent ainsi leur mémoire : « *Le procureur général a rendu manifeste le but politique de la demande d'extradition.* »

JUSTICE

LA VIOLENCE ET LA FOLIE D'UN DEMI-ARABE

Le cas Lahoussine Brahim

Le « tueur d'Aubervilliers », le « fou à la mitraillette », c'était lui. Près de neuf ans après les crimes qui lui ont valu ces titres à sensation, Lahoussine Brahim comparaît devant une cour d'assises pour la première fois... Et ce n'est toujours pas — malgré tout ce temps passé — pour y répondre des principaux faits dont il est accusé. Car le dossier Lahoussine Brahim est encore inachevé.

En trois mois, de décembre 1968 à mars 1969, une demi-douzaine d'agressions avaient été commises dans la banlieue nord de Paris contre des bars fréquentés par des clients d'origine nord-africaine. Deux personnes avaient été tuées et une vingtaine d'autres blessées, dont certaines très grièvement. On devait d'abord penser qu'il s'agissait d'attentats racistes. Le gouvernement algérien s'était vivement inquiété de *« la répétition de ces lâches agressions »*.

Mais au début du mois de mars on allait identifier l'auteur de ces agressions — qui durant la même période avait, en outre, commis trois hold-up, tuant le tenancier d'un bureau de P.M.U. Etrange découverte : l'agresseur de Nord-Africains portait un nom arabe. Lahoussine Brahim, né de père marocain et de mère française, déclarait, lors de son arrestation le 12 mars : *« Je hais les Arabes... »* Quelques semaines avant ses premières expéditions punitives — alors *qu'il sortait de prison*, — Lahoussine avait appris que sa femme avait été violée par *« des Arabes »*.

S'il a comparu, lundi 7 novembre, devant les jurés de la cour d'assises de Paris, ce n'est pas pour cette affaire, mais pour une conséquence de celle-ci : une évasion. Le 18 septembre 1974, en compagnie de deux autres repris de justice, il a réussi à franchir les hauts murs du quartier de sécurité de l'hôpital psychiatrique de Villejuif. Il devait être arrêté un mois et demi plus tard à Alès, après avoir déclenché une fusillade au cours de laquelle un policier était gravement blessé. Pour la série d'agressions de 1968-1969, Lahoussine Brahim comparaîtra à Bobigny devant la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis, à une date qui n'est pas encore fixée. Il s'agit, en effet, de l'un de ces dossiers difficiles que la justice divise et tarde à conclure. Et le cas de cet accusé semble se situer aux limites de la compétence de la justice.

Ce premier procès aura au moins permis de retracer l'histoire de celui qui est désigné jusque dans l'acte d'accusation : « Brahim le fou », Lahoussine Brahim est pupille de la nation. Deux mois après sa naissance, son père, Ali Brahim, membre d'un réseau de résistance, est fusillé par les Allemands sur la place de la mairie d'Aubervilliers. La famille — cinq enfants — vivait dans une seule pièce. A l'âge de sept ans, Lahoussine traîne un chariot de chiffonnier et « fait » les poubelles dans les rues d'Aubervilliers. Puis l'enfant est confié à la garde de la sœur de sa mère, qui s'empresse de le baptiser « Loulou » pour faire oublier le prénom de Lahoussine. *« La honte de mon nom, ce n'est pas moi*, dit-il, *c'est ma famille. »*

« Vicissitudes pathogènes »

Mais cela n'empêche pas cet enfant « renfermé » d'être en bute aux vexations de ses camarades, au sanatorium, à l'orphelinat et au centre d'éducation surveillée, où il sera successivement placé. *« Peu aimé de ses camarades »*, déclare une assistante sociale. *« On le traitait de bicot, de crouillat ou de sidi »*, précisent sa tante et sa sœur. Après une fugue qui lui vaudra de connaître la prison à l'âge de quinze ans, Lahoussine vivra, selon lui, les mêmes difficultés durant son service militaire : il sera condamné à quatre mois d'emprisonnement pour une dispute avec un autre soldat.

« Susceptible », dit un rapport de l'époque. *« Avec mon nom, j'étais repéré, c'est toujours la même connerie publique »*, dit aujourd'hui Lahoussine, qui oublie de préciser que cela se passait durant la guerre d'Algérie. En 1962, il est poursuivi pour coups et blessures volontaires. *« C'était une affaire entre Arabes, cela n'a donc pas d'importance »*, déclare l'accusé en haussant les épaules. Cependant, il indiquera qu'il avait tiré sur un membre du F.L.N. qui *« menaçait »* sa famille parce que celle-ci refusait de payer une *« cotisation »* au mouvement de libération algérien.

Employé comme manœuvre dans diverses entreprises, Lahoussine se marie à dix-neuf ans. Il épouse Josette Benhaïm, d'origine juive. A la fin de l'année 1968, après dix mois *d'emprisonnement pour recel d'objets volés*, il rentre à Aubervilliers. *« Mon enfant venait de naître*, raconte-t-il, *ma femme avait perdu notre logement et j'ai appris ce viol. C'est là que tout a commencé... »*

Depuis le premier jour de sa détention, en 1969, Lahoussine Brahim a toujours été dans un service psychiatrique. Un détenu aura rarement fait l'objet d'autant d'expertises. Une dizaine de médecins ont été successivement commis pour examiner son cas. Tous ont estimé qu'il n'était pas dément au moment des faits, mais ils ont rapidement conclu qu'il n'était pas accessible à une sanction pénale normale, ce qui justifia sa « libération » et son placement dans *un service spécial* d'un hôpital psychiatrique où sa « dangerosité » devait être contenue. Les experts pensaient qu'il était hors d'état de comparaître devant un tribunal. Mais il y a eu l'évasion.

Cet événement pourtant n'a guère modifié l'opinion des médecins. Ils ont seulement déclaré que dans ce cas sa responsabilité n'était pas atténuée par son état mental, comme elle l'était à leur avis au moment des agressions commises en 1968-1969. Pour les psychiatres, Lahoussine Brahim est un être profondément « déséquilibré », dont le comportement a été, en grande partie *déterminé par les « frustrations de son enfance »*, les *« vicissitudes pathogènes » de son passé et ses* interrogations inconscientes sur sa double identité.

A demi arabe, Lahoussine est devenu un demi-fou. La justice et la médecine se sont rejeté la responsabilité de son traitement, laissant finalement à des jurés le soin de fixer son sort. De quels éléments disposeront-ils pour cette tâche jusque-là impossible ? Lahoussine lui-même les y aidera peut-être. *« Il y a encore quelques mois, il était incapable d'expliquer quoi que ce soit »*, a dit l'un de ses avocats, Mᵉ Henri Leclerc, avant d'ajouter avec prudence à l'intention du jury : *« Mais ces derniers temps, et pour ce procès, il a fait d'incroyables progrès. Le peu qu'il dit aujourd'hui représente d'énormes efforts. »*

Agitant nerveusement les mains pour ponctuer des phrases inachevées, dans le box des accusés, Lahoussine Brahim, à trente-trois ans, ressemble à un enfant qui apprend à parler. Les mots lui manquent. Il bredouille. Cependant, il s'applique et s'obstine à répondre aux questions de l'avocat général. Mais ces efforts resteront souvent vains : il baisse les bras. *« Ma personnalité est comme elle est, je ne sais pas dire les choses... Comment peut-on dire la souffrance... Comment peut-on expliquer que les gens sont cons, qu'il y a des tas de malchances dans ma vie. Je ne m'appelle pas Langlois ou Petit* (les noms de l'avocat général et du président). *Il suffit quelquefois d'un rien pour tout gâcher... »*

Les jurés, dans ce premier procès, devraient rendre leur décision le 9 novembre.

FRANCIS CORNU.

FAITS ET JUGEMENTS

Le meurtre de la porte de Pantin : trois incarcérations.

M. Marcel Auvré, *membre du* service d'ordre, qui a reconnu avoir tué d'une balle, le 30 octobre, M. Lucien Melyon, jeune spectateur d'origine guadeloupéenne, a été placé sous mandat de dépôt après avoir été inculpé de meurtre, de coups et blessures volontaires et d'infraction à la législation sur les armes par M. Jean Cornuault, juge d'instruction. MM. Jean-Claude Vayssière et Daniel Mary, autres membres du service d'ordre du concert qui se sont battus avec les frères Melyon avant le drame, ont également été incarcérés sous les inculpations de coups et blessures volontaires et d'infraction à la législation sur les armes. Les parents de la victime, assistés de Mᵉ Pierre Kaldor, se sont constitués partie civile.

Parcomètres : relaxe pour un mauvais payeur.

Un jugement du tribunal de Nancy vient de relaxer un avocat qui refusait de payer ses contraventions depuis la pose de parcomètres devant son domicile dans une rue à sens unique, sans commerce ni circulation intense, mais proche d'un parking souterrain. Les impayés de l'avocat nancéien, Mᵉ Joubert, étalés sur plus de deux ans, atteignaient la somme de 15 000 francs pour 200 contraventions environ. Le procureur général de Nancy a interjeté appel du jugement.

Une vingtaine d'avocats nancéiens ont alors décidé, avec Mᵉ Joubert, de fonder une association de défense des automobilistes, Lorraine autodéfense, avec pour devise *« Halte au rackett ! Halte aux implantations abusives de parcomètres ! »* Mᵉ Joubert et ses amis proposent à leurs adhérents *« une lutte contre l'empiètement du pouvoir administratif sur le pouvoir judiciaire »*. — *(Corresp.)*

La mort d'un guide du Club Méditerranée : information contre X...

Après la mort par insolation de M. Alain Richez, guide au club Méditerranée, âgé de vingt-quatre ans, survenue le 10 juillet dans le désert tunisien, M. Jean Cornuault, juge d'instruction à Paris, a été chargé d'une information contre X. pour homicide involontaire. La mère de la victime, Mme Rose-Marie Musson, s'étant constituée partie civile avec l'assistance de Mᵉˢ André Attal et Claude Carceix, le magistrat instructeur va rechercher si M Richez a commis une imprudence en s'éloignant, pour tenter de trouver de l'aide, des quatre véhicules M. Alain Richez, guide au Club pour cette randonnée, cinq hommes et cinq femmes et si des responsabilités pénales sont encourues pour le défaut d'entretien de ces véhicules *(le Monde* du 9 août).

1 000 F d'amende pour l'auteur d'un livre contre les sectes religieuses.

Pour diffamation envers les frères Melchior, qui dirigent la secte des Trois Saints Cœurs et envers la société Pianto France, M. Yves Lecerf, auteur du livre *les Marchands de Dieu* (*le Monde* du 1ᵉʳ octobre 1975) a été condamné à 1 000 F d'amende, vendredi 4 novembre, par la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris. Les frères Robert et André Melchior ont obtenu 2 500 francs de dommages et intérêts, la société Pianto France 1 000 francs. Le tribunal a ordonné en outre la retransmission du dispositif du jugement aux frais de M. Lecerf par France-Culture.

M. Lecerf avait déclaré au micro de France-Culture le 9 mars 1976 que les frères Melchior exigeaient de leurs adeptes une soumission complète passant par le dépouillement total de leurs biens, et que la société Pianto-France, ayant officiellement pour objet la vente de produits diététiques, n'était qu'une entreprise de façade dirigée par leur secte.

Le chef-d'œuvre du musée était un faux...

Un tableau attribué au peintre allemand du seizième siècle Matthias Grünewald et acheté en 1974 un million de dollars par le musée de Cleveland est un faux, vient d'annoncer la direction du musée américain. Un examen récent de cette représentation du *Martyre de sainte Catherine d'Alexandrie* a révélé que le tableau avait été peint au vingtième siècle. *« C'est un des meilleurs faux jamais réalisés »*, a déclaré le conservateur. Le marchand new-yorkais qui avait vendu le tableau a accepté de rembourser le musée.

● *Grève de la faim à la maison d'arrêt de Pontoise.* — Une centaine de personnes écrouées à la maison d'arrêt de Pontoise (Val-d'Oise), soit près d'un quart des détenus, observent depuis le lundi 7 novembre une grève de la faim pour protester contre les conditions matérielles qui leur sont imposées. Cette protestation serait conduite par quatre inculpés transférés à la maison d'arrêt de Pontoise pour comparaître pendant l'actuelle session de la cour d'assises. — *(Corresp.)*

● *Arrestation à Nice de l'ancien conseiller juridique d'Yves Marin-Laflèche.* — Les policiers de la brigade financière de la P.J. de Nice viennent d'arrêter dans une suite luxueuse de l'hôtel Méridien où il avait installé ses bureaux, M. Jean-Gérard Calvy, trente-six ans, originaire de Saint-Etienne, qui fut conseiller juridique du président-directeur général du Grand-Hôtel de Lyon, Yves Marin-Laflèche, enlevé et tué dans la nuit du 3 au 4 juillet 1974.

Déjà impliqué dans cette affaire pour complicité, Jean-Gérard Calvy a été inculpé par M. Richard Bouazis, juge d'instruction, d'escroquerie, faux en écritures privées, émission de chèques sans provision et infraction à la loi sur l'assainissement des professions commerciales, et écroué. Il lui est reproché d'avoir extorqué à des bailleurs de fonds crédules, auxquels il promettait de faire largement fructifier leur argent, quelque 500 000 francs et d'avoir signé des traites de cavalerie pour un montant identique.

FAITS DIVERS

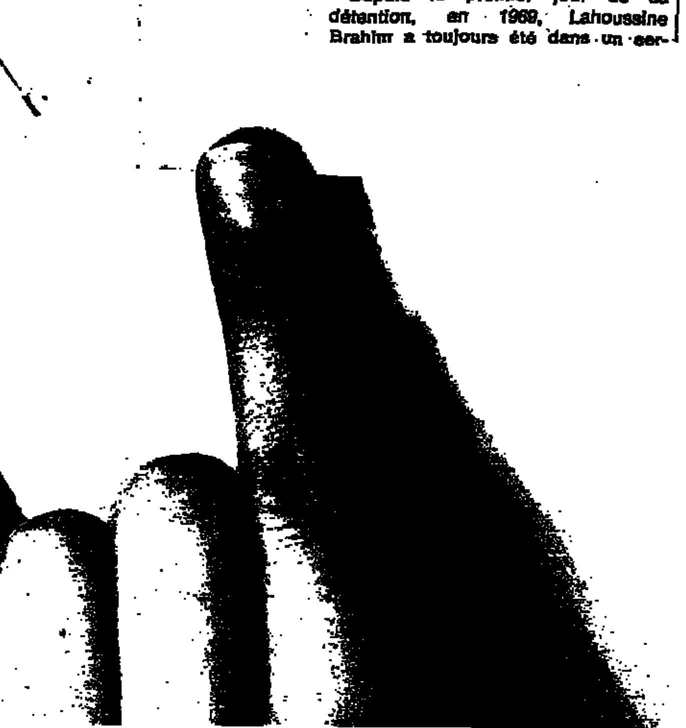
● *Heurts avec la police dans une cité d'H.L.M. du Val-de-Marne.* — Trois policiers ont été malmenés, lundi 7 novembre dans la soirée, par une quarantaine de jeunes gens d'une cité H.L.M. de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), alors qu'ils procédaient à une vérification d'identité de deux adolescents circulant sur un cyclomoteur. Accourus à la rescousse, des camardes des deux adolescents s'en prenaient aux policiers, blessant légèrement l'un d'eux d'u ncoup de couteau. Les policiers accourus en renfort ont procédé a sept interpellations.

● *Attentat contre une société spécialisée dans le « nucléaire ».* — Une forte explosion d'origine criminelle a gravement endommagé, mardi 8 novembre, à 0 h. 30, un immeuble situé 34, rue Godot-de-Mauroy (9ᵉ arrondissement). Cet attentat visait la société Thermathome spécialisée dans la construction de chaudières par réacteurs nucléaires.

● *Le bilan des inondations* qui ont eu lieu à Athènes le 2 novembre dernier s'élève à vingt-neuf morts et plus de 1 milliard de drachmes (soit environ 145 millions de francs) a-t-on annoncé lundi 7 novembre dans la capitale grecque. Mille six cents familles et mille usines ont été sinistrées. — *(A.F.P.)*







DÉFENSE

AU PRINTEMPS DE 1978

Un conseil de défense fixera l'avenir de la marine nationale

annonce M. Giscard d'Estaing à Brest

De notre envoyé spécial

rest. — Un conseil de dé[…]é, présidé par le chef de […]tat, au printemps de 1978, se prononcera sur un nouveau schéma d'orientation de la marine nationale pour les années 1990-1995. C'est la seule certitude — ou la seule promesse, comme on voudra bien l'appeler — que les officiers et les officiers-mariniers retiendront de la visite, lundi 7 novembre, à Brest, de M. Giscard d'Estaing.

Deux séances de travail à la préfecture maritime, une courte allocution improvisée sur le pont du porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc* à l'adresse des élèves officiers. A l'issue de « *cette journée de réflexion sur l'avenir de la marine* », le président de la République a pu dire qu' « *il n'y a pas de malaise dans la marine, puisque, le malaise, c'est le langage de la faiblesse et de l'impuissance* », mais il a reconnu que « *la marine a d'importants problèmes d'avenir* ».

Au mess de la préfecture maritime, les officiers de marine qui ont eu l'occasion d'entendre en direct les propos du chef de l'État n'ont pas paru convaincus et, devant les journalistes présents, ils n'ont pas dissimulé leur scepticisme. Déjà, en février 1972, M. Michel Debré, alors ministre d'État chargé de la défense nationale sous la présidence de Georges Pompidou, avait élaboré un plan d'équipement naval à long terme. Ce plan est devenu lettre morte depuis. Ce premier échec explique, sans doute, l'amertume actuelle des marins et leur incrédulité devant la perspective d'une nouvelle étude des missions et des moyens de la marine nationale à engager avant le printemps prochain.

Sur le pont de la *Jeanne-d'Arc*, M. Giscard d'Estaing a brièvement évoqué « *la vocation navale de la France* », se contentant de souligner : « *Tous ceux qui ont étudié notre histoire savent que les grandes périodes de développement et d'affirmation de la France coïncident avec celles de sa puissance maritime.* »

A l'issue de ses deux séances de travail, à la préfecture maritime, avec les hauts responsables des grands commandements de la marine qui se sont déplacés, parfois de très loin, pour exposer leurs points de vue sur l'avenir de la flotte, le chef de l'État a seulement indiqué que « *l'inquiétude actuelle tient au fait qu'une grande part des bateaux construits en 1950-1955 vont disparaître après 1980* ».

Tandis que la *Jeanne*, escortée par le *Forbin*, quittait Brest dans l'après-midi pour la traditionnelle croisière de six mois en mer des cent trente officiers élèves français et étrangers de Navale, M. Giscard d'Estaing a demandé aux chefs de la marine nationale de lui préparer « *un schéma d'organisation de la marine pour les années 1990-1995* ». Il s'agit, a précisé le président de la République, d'une nouvelle conception des missioins et des moyens de la marine pour « *assurer une présence navale importante de la France dans le monde* ».

« La politique de dissuasion est assurée »

Expliquant le sens de sa visite à Brest, le chef de l'État a affirmé qu'il n'était pas venu pour se livrer « *à une discussion budgétaire qui est de la compétence du Parlement. Le projet de budget de la défense pour 1978 est conforme, et même légèrement supérieur, aux orientations de la loi de programme 1977-1982 approuvée, l'an dernier, par ce même Parlement. La part de la marine y est même en augmentation* ».

Devant la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, avait cependant reconnu que « *les crédits de la marine étaient le point faible de son budget* », et l'un des rapporteurs, M. Raoul Honnet, député républicain de l'Aube, avait jugé « *catastrophique* » la loi de programme pour la marine.

M. Giscard d'Estaing a confirmé enfin, qu'il n'y avait pas lieu, pour l'instant, de lancer un sixième sous-marin nucléaire lance-missiles sur le modèle des cinq bâtiments actuellement en service ou en chantier. « *La politique de dissuasion est assurée, de manière complète, par le projet de budget de la défense pour 1978* », a estimé le président de la République, qui a observé que « *les moyens consacrés au nucléaire sont en accroissement par rapport à la loi de programme* ».

Le chef de l'État a alors annoncé qu'un prochain conseil de défense « *traitera des problèmes technologiques de l'avenir de la dissuasion nucléaire* », ce qui semble indiquer que les dirigeants français tenteront d'examiner, à cette occasion, les caractéristiques et les performances des nouveaux systèmes d'armes stratégiques appelés à remplacer, avant la fin de ce siècle, l'arsenal aujourd'hui en service.

JACQUES ISNARD.

SEPT MILLE MANIFESTANTS DANS LES RUES DE LA VILLE

(De notre correspondant.)

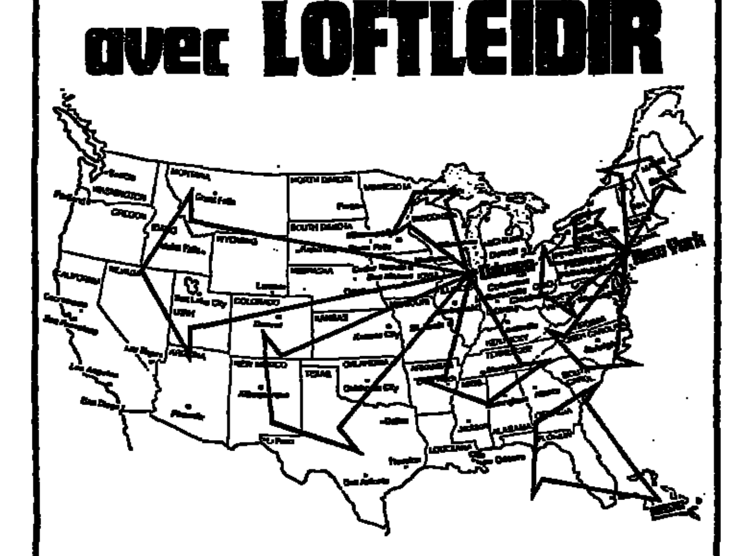
Brest. — A l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN, quelque sept mille salariés ont manifesté lundi 7 novembre à Brest à l'occasion de la visite de M. Giscard d'Estaing à la préfecture maritime.

M. Francis Le Blé, maire socialiste, et M. Joseph Gourmelon, président de la communauté urbaine de Brest (P.S.), ainsi que la plupart des membres du conseil municipal composé de 25 socialistes, 15 communistes et 3 représentants de l'Union démocratique bretonne, s'étaient joints au rassemblement. Le maire et ses adjoints avaient ceint leurs écharpes tricolores.

Des slogans « *la Bretagne se meurt, c'est un pays de chômeurs* », maintes fois clamés par la foule, constituaient en fait le thème central de la manifestation. Des orateurs dénoncèrent en termes vigoureux la situation socio-économique de la Bretagne. « *Chacune des visites du président de la République est réservée à la marine nationale, comme si le reste n'existait pas* », devait déplorer l'un des orateurs.

Le défilé qui suivit le rassemblement a eu lieu sans incident.

J. de R.



ÉDUCATION

DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Les premières élections aux comités de parents

Les premières élections aux comités de parents d'élèves des écoles primaires et maternelles — l'une des principales innovations de la réforme Haby — ont lieu actuellement dans toute la France. Les opérations électorales devront être achevées au plus tard le jeudi 10 novembre, mais ce n'est probablement pas avant le milieu du mois de décembre qu'on pourra avoir une idée des résultats et du nombre de sièges obtenus par les diverses fédérations de parents. Il semble, toutefois, que ce scrutin ait intéressé un grand nombre de parents puisque, dans de nombreux cas, la participation est supérieure à celle qui est enregistrée pour l'élection des délégués dans les établissements secondaires. De nombreux directeurs d'école avaient choisi la journée du 5 novembre pour organiser le vote.

Saint-Quentin-en-Yvelines

Des sièges pour tout le monde

Samedi à midi. Tout est terminé. La directrice refait les comptes une dernière fois, puis relit la circulaire du ministère de l'éducation dans le *Bulletin officiel*. « *Ah ! oui, c'est vrai, il faut que j'affiche les résultats cet après-midi et que je recopie le procès-verbal pour l'envoyer aux représentants de chacune des trois listes. L'isoloir ? Je ne m'en occupe pas ; les employés de la mairie viendront le reprendre lundi.* »

Mme D..., directrice de cette école primaire de onze classes au cœur de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, est satisfaite. Les élections se sont bien passées. Comme elle bénéficie d'une demi-décharge de temps, elle n'a pas jugé nécessaire de donner deux demi-journées de congé aux élèves, ainsi qu'elle en avait le droit. « *Deux cent trente-sept enveloppes à remplir, ce n'est pas une affaire ; j'y ai passé une heure. Le plus long a été d'établir la liste des électeurs.* » Mme D... reconnaît qu'elle aurait pu profiter de la présence des élèves à l'école pendant le scrutin pour inviter les plus grands d'entre eux au moins à y assister. L'an prochain, peut-être... « *Mais*, dit-elle, *j'estime que les enfants ne doivent pas être mêlés à ces élections. C'est pour cela aussi que j'ai voulu ne rien changer pour eux et ne pas les mettre en vacances.* »

A 8 h. 30, les parents faisaient la queue pour voter, puis ils se sont succédé tout au long de la matinée, jusqu'à 11 heures. « *Nous ne pouvions prolonger au-delà, car il aurait fallu quelqu'un pour surveiller l'urne pendant midi...* »

A quoi bon ?

Cent vingt-quatre personnes (autant de pères que de mères) sont venues déposer leur bulletin. Cinq avaient voté par correspondance. La participation, s'établissant à 54,43 %, dépasse sensiblement la moyenne nationale aux élections de l'an dernier dans le secondaire. La Fédération autonome et la Fédération Cornec obtiennent chacune deux sièges, le cinquième allant à la Fédération Lagarde.

« *C'est très bien*, commente la directrice, *les trois listes seront représentées au comité. Je fais toujours mon possible pour que tous les parents collaborent avec l'école. En début d'année, par exemple, j'attends que toutes les associations m'aient apporté leurs documents d'adhésion pour les remettre aux familles.* »

Et maintenant ? Quand ce comité de parents tout neuf va-t-il se réunir et sur quel sujet ? Mme D... a l'intention de laisser les parents élus demander eux-mêmes une réunion. Elle souhaite, d'ailleurs, ne pas convoquer le comité des parents d'abord, mais le conseil d'école, c'est-à-dire les parents plus les maîtres et les maîtresses, « *car mes institutrices ont le sentiment d'avoir été quelque peu tenues à l'écart de ces élections* »

Ce n'est pas par hasard. Si la directrice tient à la collaboration des parents et des enseignants, les deux institutrices interrogées pendant la récréation ne partageaient pas ce point de vue : « *Le comité des parents ? Heureusement les textes précisent bien que les parents n'auront pas droit de regard sur la pédagogie. Et c'est normal, car leur façon de faire n'est pas la bonne. Des réunions de parents ? A quoi bon ? Ce qui se passe à l'école ne les intéresse pas. Ceux qui sont vraiment intéressés viennent nous voir, ce sont toujours les mêmes.* »

CHARLES VIAL.

Lyon

Politisation en pointillé

De notre correspondant régional

Lyon. — Des affichettes « élections » conduisent au rez-de-chaussée de l'école : un bâtiment d'une autre époque dont les deux frontons séparés par un pignon central rappellent *qu'autrefois filles et garçons entraient* à la communale par des portes différentes...

Le bureau de vote a été installé dans une classe désaffectée, au milieu de tableaux verts écaillés et de bureaux hors d'usage. Le directeur — jeune, barbu, en col roulé — s'entretient avec les scrutateurs, un homme et une femme, représentant chacun une fédération de parents d'élèves. A la première heure, les votants sont peu nombreux. Des hommes en majorité. Est-ce parce que les enveloppes de vote ont été adressées aux « chefs de famille » ? Le directeur salue l'électeur par son nom chaque fois qu'il le reconnaît. Parfois, il engage la conversation : « *Jean-Yves marche bien cette année, n'est-ce pas ?* » Un mot sur le temps. Une poignée de main. A voté !

A partir de 10 h. 30, dans cette école primaire comme dans la maternelle contiguë — une construction de verre et de béton ouverte cette année — le rythme s'accélère. Les mères de famille défilent plus nombreuses : entre la boulangerie et le libre-service, elles passent accomplir leur devoir de parents. « *Non, nous n'adhérions pas à une fédération avant cette élection, mais nous pensons que c'est une bonne chose d'associer les parents à la marche de l'établissement* », déclarent plusieurs d'entre elles. Il est vrai que, jusqu'ici, seule la Fédération Cornec tentait de mobiliser les parents et comptait des adhérents. La Fédération Lagarde ne s'est réveillée qu'à la rentrée et a fait campagne pour l'élection aux comités de parents sur le thème « non à la politisation ». Un slogan peu réaliste. Non pas parce que les accessoires enveloppes, urne, isoloir — prêtés par la mairie rappellent les consultations politiques. Mais parce que les listes font réapparaître — au moins pour les observateurs avertis — les clivages de la commune. Sur la liste Cornec, quelques *candidats appartenant à la* mouvance socialiste ; sur la liste Lagarde, certains représentants du courant majoritaire.

A 11 heures, à la clôture du scrutin, plus de 67 % des parents avaient voté en primaire et plus de 58 % en maternelle. Une participation satisfaisante pour cette « première ». Les résultats sont rapidement connus. En primaire, la Fédération Lagarde remporte trois sièges, la Fédération Cornec deux seulement et à la maternelle les deux fédérations obtiennent deux sièges chacune.

Aux dernières municipales, dans *cette commune résidentielle de trois* mille habitants de la banlieue ouest de Lyon, la liste socialiste avait recueilli un peu moins de 30 % des voix.

BERNARD ELIE.

Toulouse

Revendications locales

De notre correspondant régional

Toulouse. — Les résultats des élections aux comités de parents qui se termineront le 9 novembre ne seront connus que le 22 novembre. Les parents des élèves de classes primaires ont du mal à faire leur choix entre les candidats des fédérations Cornec ou Lagarde et les candidats libres ne se réclamant d'aucune fédération. Les directions des écoles ont donné des explications sur le vote mais la confusion est restée au niveau des revendications et *des propositions des candidats*. Par affiches, le Syndicat national des instituteurs a apporté son soutien à la Fédération Cornec.

Pour les parents des enfants de petites classes, le problème se situe au plan local. « *Ce qui importe*, dit une mère, *c'est de savoir pourquoi la cantine est bonne dans tels quartiers, mauvaise dans d'autres. Et surtout si le programme des études est conforme à la raison.* »

Pour l'académie de Toulouse, dans les classes élémentaires, 145 599 enfants ont été scolarisés cette année contre 145 940 l'an dernier. Pour les pré-scolaires, *83 913 en 1977-1978 contre 84 820* en 1976-1977. Pour ces élèves, l'académie de Toulouse dispose de 9 950 postes d'enseignants dont le tiers pour le seul département de la Haute-Garonne.

Les problèmes des Toulousains ne sont pas ceux des parents habitant les départements ruraux. *En Haute-Garonne même*, une expérience a été tentée à Hauterive, agglomération qui se développe actuellement vers le sud, en zone rurale. Les enseignants de l'école Michelet ont été rapidement confrontés avec des difficultés dues à l'hétérogénéité socio-culturelle des familles et l'enseignement a dû s'adapter à cette situation. Dans les Hautes-Pyrénées, il a fallu créer des classes bilingues d'élèves dont les parents sont des travailleurs espagnols ou portugais. Dans leurs familles, presque toujours nombreuses, ces enfants ne parlent que la langue maternelle et ils vont parfois passer leurs vacances dans leur pays d'origine. La tâche est difficile pour les enseignants, mais des moyens comme l'audiovisuel ont déjà donné des résultats appréciables.

LÉO PALACIO.

ÉDUCATION

POINT DE VUE

Et après ?

par JEAN CORNEC (*)

QUE *de clameurs !* Que de remue-ménage ! Quel déferlement d'injures ou de diffamations ! Quel étalage impudent de contrevérités ! Quel amalgame de *grands principes, à l'instant bafoués !*

C'est Louis de Funès jouant à la fois, sans amuser personne, Saint-Just et sainte Jeanne d'Arc.

***

Nous n'entrerons pas dans ce jeu, *et maintenant* que s'achèvent *les élections* de *nos représentants* aux conseils d'établissements du second degré comme aux comités de parents du premier degré, nous nous contenterons de formuler, en toute sérénité, quelques *réflexions* :

1) La participation des parents d'élèves à la gestion de l'éducation nationale constitue l'un des rouages *essentiels de notre projet d'école et* du projet du Comité national d'action laïque de nationalisation de l'enseignement.

2) Notre fédération, lors de sa création *en 1946*, ne *concernait que le premier degré*. Ses structures favorisaient la participation, en créant les « *conseils de parents d'élèves* », dont les instituteurs étaient *membres* de droit.

3) Quand, en 1960, à la suite de la loi Debré, nous décidâmes d'étendre *notre compétence au second degré*, tout fut *mis en œuvre par nos* concurrents et par le gouvernement pour empêcher notre extension. En particulier le ministre *Paye*, pour *nous barrer la route, s'illustra* en exhumant une circulaire Depreux de 1948, dont il trahissait le sens, puis en refusant l'habilitation aux associations qui comprendraient des *enseignants « membres de droit »*.

4) Tout en regrettant cette position qui nous paraissait contraire à l'idée de participation pourtant prônée par *le général de Gaulle*, nous répondîmes aux exigences *officielles*.

5) Mais nous n'en continuâmes pas moins notre collaboration confiante avec les enseignants et, tout particulièrement, avec *leurs* grands syndicats.

Devrions-nous rougir aujourd'hui d'avoir réussi, depuis cette époque, dans l'indépendance incontestable de *chaque organisation, à poursuivre* avec eux, dans l'intérêt des enfants, les contacts les plus fructueux et les actions les plus énergiques ?

6) Parallèlement, nous ne cessâmes *de lutter pour* que les pouvoirs publics *reconnaissent* et favorisent la participation. En septembre 1968, à notre congrès de Nice, nous pûmes, en présence du président Edgar Faure, saluer l'*« An I de la participation »* et *affirmer notre détermination* d'aider le ministre à en faire une vivante réalité.

7) Malheureusement, la conjonction des conservateurs et des ennemis *de l'école laïque en fit, dans* la mise en œuvre, une véritable « peau de chagrin », ce qui me conduisit à quitter solennellement le Conseil supérieur de l'éducation national *au printemps 1971 pour marquer notre désapprobation* d'une évolution rétrograde et notre refus de cautionner ce qui n'était plus qu'une caricature.

8) *Notre congrès de Saint-Malo (1971) puis celui d'Albi (1977)* estimèrent que nous devions, néanmoins, ne pas pratiquer la politique de la chaise vide, et que nous ne pouvions rester absents des diverses instances *où notre représentativité* nous donnait accès.

9) Dans le même esprit, notre congrès d'Albi, tout en condamnant vigoureusement la réforme *Haby*, *décida que nous serions présents* dans les comités de parents qu'elle créait dans le *primaire*.

10) Nous ne nous faisions pourtant aucune illusion sur les intentions du ministre. *La participation des représentants* des parents au conseil d'école n'exigeait absolument pas la création d'un rouage supplémentaire : le comité des parents. Cela est si *vrai que, dans les établissements de* second degré, pourtant beaucoup plus complexes, les parents élisent *directement leurs délégués au conseil* d'établissement. Si le ministre a imposé dans le premier degré les comités de parents, c'est dans l'intention évidente de donner à nos concurrents une représentativité et *une possibilité de structuration qu'ils* n'avaient pas réussi à obtenir. Appliquant la maxime « diviser pour régner », le ministre, en créant une instance *pour les seuls parents* et *une autre pour les seuls enseignants* ne tentait-il pas de dresser les uns *contre* les autres ?

11) Nous ne tomberons pas dans *ce piège. Notre conseil d'administration*, qui vient de se réunir, a commencé par tirer un premier bilan des résultats des élections. Il a, tout d'abord, remarqué que les *opérations électorales se sont, partout*, déroulées dans le calme et la régularité, n'en déplaise au R.P.R., qui avait demandé, le 21 octobre, à ses militants *« de mettre en place, avec l'aide du délégué à l'éducation du R.P.R., un dispositif de constatation des irrégularités et de faire multiplier l'envol, par des parents, de communiqués aux journaux régionaux et locaux signalant toutes les infractions »*.

Il a encore remarqué que les accusations portées contre nous, dès juin, d'être d'« obédience *communiste* » et *de « politiser » les* élections se sont *retournées* contre leurs auteurs, la somptuosité des moyens matériels mis en place (d'où vient l'argent ?), les faveurs de la *propagande officielle et la complicité* entre nos concurrents et le R.P.R. frappant les moins avertis.

Il s'est réjoui de ce que les attaques dont nous étions *l'objet, loin d'impressionner nos militants*, les aient, au contraire, incités à intensifier leur action, qui s'est traduite notamment par la création à la rentrée de nouveaux *conseils locaux en très grand nombre*.

Il s'est également réjoui de ce que, à tous les niveaux, les résultats connus confirment et le dynamisme de nos responsables et la confiance *de nos adhérents. Sans extrapoler*, les premiers résultats obtenus nous permettent d'affirmer tranquillement notre représentativité, et de laisser les autres à leur amertume, *leurs magouillages, ou leurs insultes*.

***

Partant de ces constatations, et s'agissant plus particulièrement du premier degré et de *l'expérience qui s'engage, notre conseil* d'administration a souhaité que nos représentants aux conseils, d'école, au coude à coude avec les *enseignants*, utilisent *cette structure officielle pour mettre mieux en évidence* les carences dont souffre le service public, et imposer leur disparition.

Ainsi nos adversaires, dont l'intention *profonde est l'affaiblissement* de l'école publique au profit des établissements privés, se trouveront-ils pris au piège dans *lequel* ils avaient cru pouvoir nous faire tomber.

(*) Président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques.

LA SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DEMANDE AU PREMIER MINISTRE D'AUGMENTER LE NOMBRE DES POSTES MIS AUX CONCOURS

Le comité national de la Société des agrégés, qui s'est réuni, dimanche 6 novembre, à Paris, a enregistré *« avec satisfaction une mesure constituant une première étape dans la revalorisation de la carrière des professeurs agrégés (l'accès pour 538 d'entre eux à la hors-échelle A) »*. En revanche, le comité a élevé *« la plus vive protestation contre la diminution massive du nombre de postes offerts au concours de recrutement des professeurs certifiés et agrégés : 3 400 places au CAPES en 1978, contre 4 000 en 1977 et 7 150 en 1974 ; 1 200 places à l'agrégation en 1978 contre 1 600 en 1977 et 2 200 en 1974 »*.

« Alors que les pouvoirs publics, déclare la société, *ne cessent de proclamer leur volonté d'offrir un premier emploi aux jeunes selon une réelle égalité des chances, le ministère de l'éducation accroît les privilèges d'un personnel déjà titulaire. »*

Le comité a décidé de demander à M. Raymond Barre l'augmentation du nombre de postes au CAPES et à l'agrégation en 1978 *« afin qu'il ne soit pas inférieur au nombre de 1977, soit respectivement 4 000 et 1 600 places »*.

NEUF ORGANISATIONS S'INQUIÈTENT DE LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Une Journée nationale de l'enseignement musical a eu lieu lundi 7 novembre, à Rueil-Malmaison. Deux cents enseignants, parents d'élèves, directeurs et professeurs de conservatoire y *ont* participé à l'appel de neuf organisations et syndicats (1). Des Assises nationales de la musique auront lieu *du* 18 au 20 février prochain pour attirer l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion sur « la situation alarmante de la musique en France.

A en croire les participants, cette situation ne cesse de se dégrader. L'enseignement musical, ont-ils déclaré, « repose presque exclusivement sur les budgets des communes et des parents ». A Grenoble, par exemple, les droits d'inscription au conservatoire sont de 600 francs pour une année, alors que cette charge « devrait être équitablement répartie entre l'État, l'établissement public régional et les municipalités ».

A l'école primaire, l'éducation musicale est insuffisante, la formation des instituteurs inexistante. Partout, le véritable enseignement musical cède la place à des formules d'animation et de diffusion d'enregistrement moins coûteuses. Trente départements seraient privés d'école de musique et de conservatoire.

C'est ce sombre tableau qui pousse les *participants* à exiger « une véritable politique musicale en France ». Une situation qui ne tient pas seulement, selon eux, au manque de crédits mais au caractère « libérateur » de la musique qui rend celle-ci suspecte aux yeux des pouvoirs publics.

Le *secrétariat* des assises est assuré par M. André Lodéon, directeur du conservatoire national de région de Grenoble, 6, chemin de Gordes, 38100 Grenoble. *Tél.* : (76) 44-14-82.

(1) Association et syndicat des directeurs de conservatoire ; mouvement A cœur joie ; Fédération nationale des parents d'élèves des conservatoires et écoles de musique ; Association des professeurs d'éducation musicale ; Syndicat national de l'enseignement artistique (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) ; Syndicat national de l'enseignement supérieur artistique (FEN) ; Confédération musicale de France ; Fédération nationale des centres communaux ruraux ; Fédération nationale des unions des conservatoires municipaux.

PRESSE

Un nouveau mensuel

« HISTOIRES D'ELLES »

Histoires d'elles, nouveau mensuel féministe, met en vente son premier numéro (*5 francs*) daté novembre. Réalisé par une équipe de rédactrices bénévoles, mais dont certaines sont journalistes, cette publication veut donner la parole aux femmes et *« créer une autre actualité »*.

Tiré à 30 000 exemplaires, *Histoires d'elles* est en vente dans les kiosques, mais ne pense pas pouvoir survivre à moins de 5 000 abonnées (12 numéros : 50 francs. — C.C.P. à l'ordre de l'APIFF, 11, rue Boulard, 75014 Paris).

● *La « Semaine d'Evreux »*, hebdomadaire fondé en avril dernier par trois anciens journalistes de *Paris - Normandie*, qui s'était transformée en *Quotidien d'Evreux* (feuille journalière d'information), a cessé de paraître.

● *Quatre journalistes de « Normandie-Nouvelles »*, quotidien rouennais disparu le 29 octobre, ont été réintégrés au *Havre libre* : il s'agit du rédacteur en chef, de deux rédacteurs en chef adjoint et du premier secrétaire de rédaction. Un cinquième journaliste doit l'être prochainement.

● *Le quotidien « Daily Mirror »* n'a pas paru à Londres ce mardi matin 8 novembre en raison d'un conflit entre les journalistes et la *direction. Cette dernière a décidé* d'interrompre la publication devant le refus du Syndicat des journalistes d'assurer un travail normal pendant une semaine pour obtenir la reprise des négociations sur les salaires.

SPORTS

Tennis

LES SUD-AFRICAINS NE POURRONT ALLER A BOGOTA

Le gouvernement colombien a refusé d'accorder des visas aux tennismen sud-africains qui devaient rencontrer la Colombie en Coupe Davis, les 16, 17 et 18 décembre à Bogota. Le président de l'Union du tennis sud-africain, M. Ben Franklin, a reçu à cet effet une lettre du consul de Colombie à Johannesburg. Dans les milieux du tennis sud-africain, on pense toutefois que la rencontre pourrait avoir lieu en Afrique du Sud, si les dates sont changées.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *M. Michel Hidalgo, directeur des équipes de France de football, a communiqué le 7 novembre la liste des vingt-deux joueurs retenus pour le match contre la Bulgarie du 16 novembre au Parc des Princes : Rey, Baratelli, Bertrand-Demanes ; Janvion, Rio, Trésor, Bossis, Lopez, Tusseau, Flck ; Bathenay, Guillou, Platini, Michel Jouve ; Dalger, Rocheteau, Soler, Lacombe, Rouyer, Six, Amisse.*

RUGBY. — *Le trois-quart aile gauche Jean-Luc Averous (La Voulte), souffrant d'une tendinite, a déclaré forfait pour le premier test-match entre la France et la Nouvelle-Zélande, le 11 novembre à Toulouse. Il sera remplacé par le Toulousain Guy Noves.*

RELIGION

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT ET LA CATÉCHÈSE

Élaboration d'une « confession de foi » ?

Lourdes. — Pour la deuxième et avant-dernière fois, l'assemblée plénière de l'épiscopat *français* est *revenue sur* la catéchèse. Les traditionalistes, on le sait, reprochent amèrement aux divers manuels utilisés à ce jour, qui ont *remplacé le catéchisme* national de 1947, d'être imprécis, elliptiques et, à la limite, de trahir l'intégrité de la doctrine.

De notre envoyé spécial

L'épiscopat reconnaît pour sa part le *« vieillissement »* des ouvrages produits autour des années 1968-1970. Depuis cette date, en effet, les enfants ont changé, l'école a évolué, le rôle de la famille s'est transformé, le nombre des jeunes catéchisés a sensiblement *diminué*. Dès octobre 1976, les évêques estimaient opportun de tenir compte de cette *évolution*.

La commission épiscopale de l'enseignement religieux propose donc d'élaborer un nouveau *« texte de référence »* qui intégrerait l'essentiel du « directoire catéchétique » de *1971 et tiendrait* compte des conclusions à venir du synode de 1977. L'actuelle assemblée de Lourdes se *prononcera sur ce projet avant* de se séparer, ainsi que sur l'opportunité d'élaborer une *« proposition de la foi pour l'ensemble du peuple chrétien »* que l'on appelle aussi une *« confession de foi »*.

Pour une grande part, la foi des enfants repose sur celle des adultes. *Or* les chrétiens pratiquants ou non éprouvent beaucoup de peine pour exprimer leur foi. Au-delà d'une question de langage apparaît un profond besoin de s'appuyer sur des « repères » solides et sur une interprétation des données de la foi qui ait un « sens » pour eux.

C'est pourquoi on ressent l'utilité de repréciser les termes essentiels du *« mystère chrétien »* et de rédiger une sorte de confession présentant clairement le contenu de la foi catholique en prenant appui sur les sources traditionnelles, sur les textes récents *du magistère* et sur les *expressions* sacramentelles et liturgiques.

Ce texte devrait être court (une quarantaine de pages environ). Il ne s'agirait en aucune façon d'un catéchisme pour adultes qui, lui, *requiert des adaptations en fonction* des différentes catégories de destinataires. Ce document serait publié sous la propre responsabilité de l'épiscopat et ne comporterait aucun nom d'auteur (1).

La difficulté d'une telle entreprise est évidente. Il est en effet impossible d'énoncer d'une manière opérationnelle, cohérente et dynamique les données fondamentales de la foi sans faire un choix théologique implicite. Pour que cette *« confession de foi »* échappe à la caducité et qu'elle puisse être utile et intelligible pour *tous*, il est *indispensable*, d'une part, qu'elle *rajeunisse* le vocabulaire traditionnel et, d'autre part, *qu'elle tienne compte* de la mentalité moderne tout en prenant suffisamment de recul.

C'est un peu la *quadrature* du cercle. Mais l'entreprise mérite assurément d'être tentée, le défi de notre *civilisation agnostique* d'être relevé. En un sens, il y va de l'avenir immédiat de la foi et de sa crédibilité, à une époque où tant d'éléments culturels conspirent contre la vision chrétienne.

On peut toutefois se demander si l'épiscopat est l'instance la mieux placée pour commander ce *travail audacieux* et si, avant d'homologuer cette confession, les évêques ne seront pas tentés de l'amender indéfiniment et d'altérer ainsi son originalité. La non-réussite d'un projet aussi important, c'est-à-dire la réprobation *ou, pis*, l'indifférence qu'il susciterait auprès des chrétiens les plus éclairés, aurait un effet *déplorable. Dans* un *domaine* aussi essentiel, l'épiscopat n'a pas le droit d'échouer.

HENRI FESQUET.

(1) Dans l'esprit de ses promoteurs, cette *« confession de foi »* pourrait être élaborée au printemps prochain et adoptée définitivement à l'assemblée plénière de l'Episcopat de 1978.

« Évêque, c'est pur toi que je meurs »

Pour les traditionalistes, organiser des conférences de presse à Lourdes, durant l'assemblée plénière de l'épiscopat, c'est du pain bénit.

Ainsi M. Pierre Debray, fondateur des Silencieux *de l'Eglise et animateur du mouvement Chrétiens pour un monde nouveau, a annoncé la présentation aux élections législatives de mars de deux cents candidats, sous l'étiquette du Front de résistance spirituelle.*

Ainsi, M. Michel de Saint-Pierre, président de l'association Credo, qui présente de plus en plus l'image d'« un garde-chiourme de l'orthodoxie *», s'apprête à publier, en collaboration avec M. André Mignot, un nouvel ouvrage dans le sillage* des Fumées de Satan. *Il envisagerait d'appeler son livre « Evêque, c'est par toi que je meurs » (1). Y sera fustigée la « carence » de l'autorité épiscopale.*

Pour sa part, M. Michel de Saint-Pierre, reçu par quatre évêques (NN. SS. Patria, Honoré, Kuehn, Cadillac) désignés par l'assemblée, s'est plaint de la rigueur « saugrenue » avec laquelle le Conseil permanent de l'épiscopat a dénoncé son ouvrage antérieur les Fumées de Satan. *Il a exprimé sa « peine » et son « inquiétude » devant «* la débâcle et la faillite *» de la catéchèse en France. M. Mignot renchérit : «* Nous sommes, *a-t-il dit*, les Poil de Carotte et les mal-aimés de l'Eglise. Nous allons créer une fraternité sacerdotale pour les prêtres victimes de la tyrannie des progressistes. »

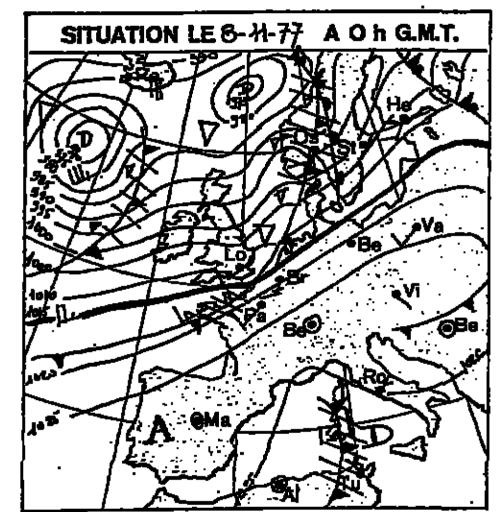
A noter que le climat s'est sensiblement dégradé depuis un an entre M. Michel de Saint-Pierre et l'épiscopat. Il s'agit entre eux d'un véritable dialogue de sourds, mais aussi de la lutte du pot de fer contre le pot de terre. Car, en dépit de toutes les difficultés qu'ils rencontrent, les évêques assument une fonction que personne ne peut leur ravir. — H. F.

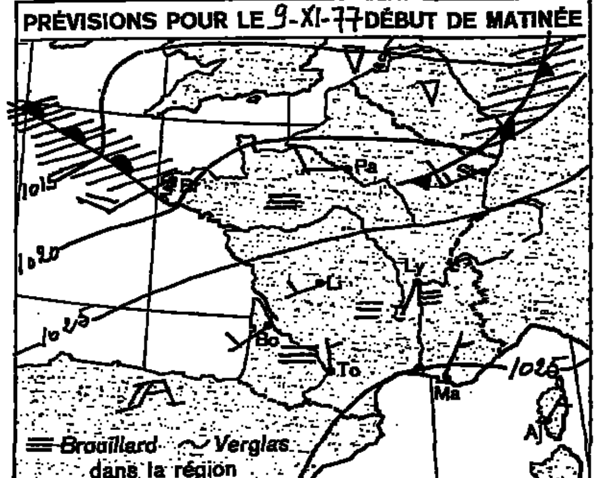
(1) C'est une citation de Jeanne d'Arc.

● *L'assemblée plénière de l'épiscopat* a élu Mgr Joseph Duval (évêque auxiliaire de Rennes), membre du bureau d'études doctrinales de la conférence épiscopale de France. Mgr Jacques de Saint-Blanqua (évêque de Montauban) a été élu président de la commission épiscopale du monde rural.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 novembre à 0 heure et le mercredi 9 novembre à 24 heures :

Une vaste et profonde zone dépressionnaire persistera sur l'Atlantique, où elle sera accompagnée de vents violents, tandis que le champ de pression restera assez élevé en France. Les perturbations qui se développent et circulent du nord des Açores aux îles Britanniques et à la Scandinavie ne toucheront donc que le nord-ouest et le nord de notre pays.

Mercredi, de la Bretagne à la frontière belge, le temps sera couvert et passagèrement pluvieux. Les vents, de sud-ouest, seront forts en mer et assez forts ailleurs. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Sur le reste de la France, après une matinée généralement très brumeuse, sauf dans le Midi méditerranéen, le temps sera assez ensoleillé. Les vents seront modérés, de secteur ouest dominant. Les températures maximales seront en hausse.

Mardi 8 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,2 millibars, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 18 et 7 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 15 et 14 ; Cherbourg, 13 et 12 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 13 et 3 ; Grenoble, 16 et 5 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 17 et 10 ; Marseille, 19 et 11 ; Nancy, 12 et 7 ; Nantes, 16 et 13 ; Nice, 20 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 12 ; Pau, 19 et 6 ; Perpignan, 20 et 9 ; Rennes, 15 et 14 ; Strasbourg, 18 et 5 ; Tours, 15 et 10 ; Toulouse, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 13 et 11 ; Athènes, 20 et 15 ; Berlin, 16 et 8 ; Bonn, 15 et 8 ; Bruxelles, 13 et 12 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 11 et 10 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 15 et 10 ; Madrid, 12 et 4 ; Moscou, 1 et 0 ; New-York, 11 et 8 ; Palma-de-Majorque, 21 et 8 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 10 et 8 ; Téhéran, 18 et 8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 7 et 8 novembre 1977 :

UN DECRET

● Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République unie du Cameroun relative à la circulation des personnes, signée à Yaoundé le 26 juin 1976.

UN ARRETE

● Portant fixation du prix du quintal de blé-fermage pour la campagne 1977-1978.

Visites, conférences

MERCREDI 9 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée du château, avenue de Paris, Mme Legregeois : « Le château de Vincennes ».

15 h., façade Saint-Philippe-du-Roule, Mme Chapuis : « La rue de Courcelles ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».

18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Douze siècles d'architecture au Mont-Saint-Michel » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, entrée du musée, 6, place Paul-Painlevé : « Musée Cluny » (Art et Histoire).

14 h. 45, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., façade de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (Paris et son histoire).

14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de Louis XVI » (Pour les jeunes).

15 h., métro Maisons-Alfort : « L'Ecole vétérinaire d'Alfort » (Tourisme culturel).

15 h. 15, hôtel Scipion-Sardini, 13, rue Scipion : « Trésors ignorés de l'Assistance publique » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (l'Homme et la Connaissance).

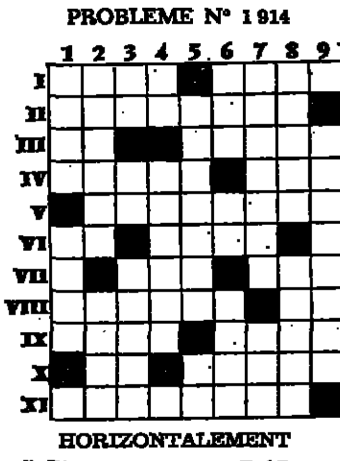
13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h., cinéma le Ranelagh, 5, rue des Vignes, professeur Fernand Schwarz : « L'Egypte secrète » (Nouvelle Acropole).

18 h. 15, centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, M. le rabbin Josy Eisenberg : « Moïse, Jésus et Mahomet dans la Fraternité d'Abraham » (Fraternité d'Abraham).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 914



HORIZONTALEMENT

I. Etre (avec vous) ; Préfixe. — II. Colore un tissu. — III. Conjonction ; A ne pas négliger ! — IV. Dirigés sur une star ; Arrive au port. — V. Sûrement bien accueilli. — VI. Pronom ; Reste de glace. — VII. Dépouillée à l'extrême (inversé) ; Nourriture type des imbéciles. — VIII. Bordures ; Abréviation. — IX. Réclamés lors de revendications syndicales ; Ne rompt pas. — X. Pronom ; Petite. — XI. Ne rien vouloir écouter.

VERTICALEMENT

1. A jeté le trouble dans l'esprit de plus d'un mortel ; Tombent sans bruit. — 2. Jeu d'enfant ; Figure mythologique. — 3. Canton ; Auteur de méchants bruits ; Vraisemblablement heureuses. — 4. Titre abrégé ; Point recherchées quand elles sont petites. — 5. D'un auxiliaire ; S'opposent. — 6. Peut être fort bon et inspiré par la pire méchanceté ; Abréviation ; Projecteur. — 7. Vraiment moins séduisantes ; Parcourue. — 8. Ne pas être à son aise ; Végétal. — 9. Traitée sans aucun ménagement.

Solution du problème n° 1 913

Horizontalement

I. Ennemi ; Ru. — II. Ela ; Mer. — III. Ecoliers. — V. Mènent ; Il. — V. PL ; Sasse. — VI. Lève ; Bête. — VII. Esus ; Lie. — VIII. Eu ; Inné. — IX. Ossus ; TB. — X. Us. — XI. Tentative.

Verticalement

1. Exemple ; Ut. — 2. Celés ; Ose. — 3. Néon ; Vues. — 4. Elle ; Esus. — 5. Mains ; Usa. — 6. Etablis. — 7. MR ; Sein ; AL. — 8. Résistent. — 9. Ur ; Lee ; Ebre.

GUY BROUTY.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, l'ambassadeur de l'Union soviétique et Mme Tchervonenko ont offert, le lundi 7 novembre, une réception dans les salons de l'ambassade.
Boulevard Lannes.

— En l'honneur de Mme Monique Mercure, grand prix d'interprétation au Festival international du film, Cannes 1977, l'ambassadeur du Canada et Mme Pelletier ont offert une réception lundi 7 novembre.

Mariages

— Le docteur et Mme Yves Robert sont heureux de faire part du mariage de leur fils
M. Jean-Yves Robert,
avocat à la Cour,
avec Mlle Valérie-Danièle Constant.
La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans l'intimité le 1er octobre 1977, en l'église de Grimaud (Var).
2, rue Spontini, 75116 Paris.

— *Mme Placé*,
M. et Mme François de La Fournière sont heureux de faire part du mariage de leur petit-fils et fils
Thierry
avec Mlle Dominique Gattiker.
5, square d'Arcole,
78150 Le Chesnay.
22 Pestalozzistrasse 3007 Berne.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès du
Colonel Jean ALBASINI,
survenu le 2 novembre 1977 à Nancy.
Les obsèques ont eu lieu le 5 novembre 1977 à Nantes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
51, avenue de la Libération,
54520 Laxou.

— Paris, Bellac (87).
Mme Jean Blanzat,
Ses petits-enfants, sa belle-fille, sa famille et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Jean BLANZAT,
écrivain et critique littéraire,
survenu à Paris le 6 novembre 1977.
Les obsèques auront lieu à Saint-Bonnet-de-Bellac dans la stricte intimité familiale.
7, rue de Navarre, 75005 Paris.

— Mme Ardaches Boyadjian,
M. et Mme Aris Papazian,
M. et Mme Armen Dabaghian,
Les familles Papazian, Dabaghian, Agonayan et Gregory,
Et toute la famille,
prient d'assister au service religieux du
docteur Artemise BOYADJIAN,
leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et alliée,
décédée à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans.
On se réunira à l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e, le jeudi 10 novembre, à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme Dabaghian,
17, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

— Mme Simone Gangnet,
Mme Genia Courtade,
Pierre et Sonia Gangnet,
Sylvie et Jeanloup Amselle,
Michel et Jacqueline Gangnet,
Julien, Thomas, Simon et Nicolas,
ses fille, belle-fille, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeanne-Eugénie COURTADE,
survenu le 1er novembre, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Luz-Saint-Sauveur, où l'inhumation a eu lieu le 4 novembre.
15, rue Elzevir, 75003 Paris.
38, rue de Verneuil, 75007 Paris.

— Mme Jean Derome,
Ses enfants :
M. et Mme Guy Derome,
M. et Mme François Robinet,
M. et Mme Alain Derome,
M. et Mme Paul Jaillard,
Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Les familles Derome et Pinet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean DEROME,
officier de la Légion d'honneur,
survenu accidentellement, le 3 novembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le 8 novembre 1977 en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, sa paroisse.
270, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

— Chambéry, Nogent-sur-Marne, Nagoya, Beyrouth.
Mme Pierre Faure,
M. et Mme Maurice Faure,
Mme Kuri,
M. et Mme Jean-François Faure et leurs enfants,
M. et Mme Emile Noujaim et leurs enfants,
Mme Gérard Chevron,
M. et Mme Maurice Passebosg et leurs enfants,
M. et Mme Claude Crouvizier et leur fille,
M. et Mme Erich *Purper et leurs* enfants,
M. et Mme Jules Lemaire et leur fils,
Le colonel et Mme Ange Agostini et leurs enfants,
Les familles Faure, Chevron, Berthet, Derippe, Tricault, Perrucon, Fardel, Forma, Thabard,
Leurs alliés et amis
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils éprouvent en la personne de
Pierre FAURE,
agrégé de l'Université,
docteur en littérature japonaise,
chargé de recherches au C.N.R.S.,
pieusement décédé le 6 novembre 1977, à l'âge de quarante-trois ans, après une douloureuse maladie.
Les obsèques auront lieu jeudi 10 novembre 1977, à 10 h. 30, en l'église métropole de Chambéry, où le corps sera déposé.
Priez pour lui.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Auguste GUIBERT-BOUISSET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président honoraire de la Chambre de commerce de Millau-Saint-Affrique,
survenu à Montpellier, le 30 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu, au temple de Millau, le 2 novembre 1977.
De la part de :
Mme Auguste Guibert-Bouisset, son épouse,
M. et Mme Henri Guibert,
M. et Mme Jean Guibert,
M. et Mme Raymond Delporte,
M. et Mme Francis Bourguet,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Maison de retraite protestante,
2250, route de Mende,
34000 Montpellier.
24, boulevard Lamartine,
13600 La Ciotat.
31, rue Pasteur, 78220 Viroflay.
Résidence Les Cèdres,
rue Tour-Buffel, 34000 Montpellier.

— M. Jean *Hazhël-Massieux*, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean HAZHËL-MASSIEUX,
née Hélène François,
survenu le 2 novembre 1977 à Paris.
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 10 novembre 1977, à 8 h. 30 en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

« Sur la plage de galets blancs où vient mourir l'océan triste lavé d'algues et de mystères. Des enfants seuls et blancs regardent là-haut dans le ciel les nuages parcourir l'horizon bleu. »
Frédérique,
octobre 1977.

Frédérique LEMIESLE,
vingt et un ans,
Pierre DELAHAUT,
vingt ans,
Laurent GENTIL,
dix-neuf ans,
Gaëlle GUICHARD,
dix-sept ans,
disparus en mer, à Primel, le 30 octobre 1977.

— M. et Mme Bertrand Warnod et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Scali et leurs enfants,
Mlle Clarisse Neiman,
Docteur Sima Vaisman,
Le professeur et Mme Natan Neiman et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emma NEIMAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur mère, grand-mère, cousine, belle-sœur et parente, survenu brutalement, à l'âge de soixante-trois ans, en son domicile, 71, boulevard du Général-Koenig, à Neuilly, le lundi 7 novembre 1977.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux-Parisien (porte principale), en caveau de famille, le jeudi 10 novembre, à 11 heures.

— Mme Albert Robineaux,
Le docteur et Mme Roger Robineaux,
M. et Mme Guy Haye,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Albert-Louis-Maurice ROBINEAUX,
survenu le 1er novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 4 novembre dans le caveau de famille, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Une messe sera dite à sa mémoire en la chapelle de l'hôpital Saint-Antoine, le mercredi matin 9 novembre, à 10 heures par le Père Bourhy, aumônier de l'hôpital.
13, avenue de l'Isle,
94350 Villiers-sur-Marne.

— Mme André Schlossberg,
M. et Mme Fernand Birman et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Baruch et leurs filles,
Les familles Schlossberg, Roudine, Schachmann, Traube,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André SCHLOSSBERG,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,
survenu le 6 novembre, à l'âge de soixante-douze ans, en son domicile, 105, boulevard Magenta, Paris (10e).
Les obsèques auront lieu le mercredi 9 novembre 1977. On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jacques Thuvien,
Mme Maurice Thuasne, son gendre, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Hardy, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Lepicard, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Thuvien, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Mesnard, Lauer Daniel-Lesur, de la Brosse,
ont la grande tristesse d'annoncer le rappel à Dieu du
docteur Jacques THUVIEN,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
(3 citations),
ancien conseiller municipal de Neuilly-sur-Seine,
survenu le 6 novembre 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine, le 9 novembre 1977, à 13 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes à son intention.
Cet avis tient lieu de faire-part.
65, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Ourville-en-Caux,
76450 Cany-Barville.
17, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Marcel Vuillemin,
Le docteur et Mme Bruno Vuillemin et leurs enfants,
Mme J. Olivia Filippi,
Me Noiret-Filippi,
Le docteur et Mme Max Filippi-Wicart et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Marcel VUILLEMIN,
née Donia Filippi,
leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente, pieusement décédée le vendredi 4 novembre 1977, dans sa soixante-treizième année, à Port-Marly (Yvelines).
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame de Joinville (Haute-Marne), suivie de l'inhumation au cimetière de Joinville.
Vous êtes priés d'assister ou de vous unir d'intention à la messe funèbre qui sera célébrée le lundi 14 novembre 1977, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse.
164, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
5, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
M. Jean CONTESSE,
agent de publicité,
le 14 novembre 1976, une messe sera célébrée le lundi 14 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot.
35, avenue Marceau, Paris (16e).

— L'Association des Français Libres fera célébrer le mercredi 9 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à la mémoire du
Général de GAULLE,
chef de la France Libre
et président d'honneur
de l'Association.
Il est demandé aux Associations d'Anciens Combattants et de Résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y déléguer leur porte-drapeau.

— Pour le cinquième anniversaire du décès de
Yvon MORANDAT,
une messe a été célébrée à Polliat (Ain).
Une pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

— Pour le premier anniversaire du décès de
Anne TERROINE,
maître de recherche au C.N.R.S.
une messe sera célébrée le lundi 14 novembre, à 11 heures, à Notre-Dame-des-Victoires.

Communications diverses

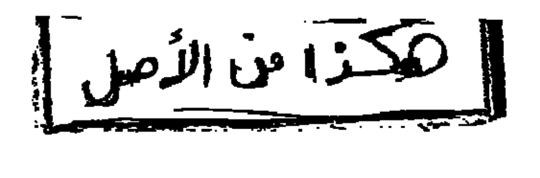
Bernard-Henri Lévy signera son livre « la Barbarie à visage humain », le mercredi 9 novembre 1977 à partir de 17 heures, à la Librairie des Sciences-Politiques, 30, rue St-Guillaume, 75007 Paris. Tél. 548-36-02.

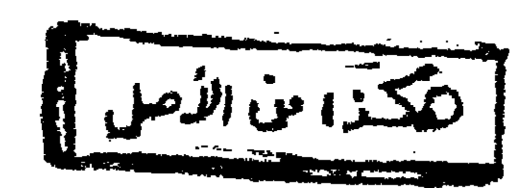
— La Ligue des droits du religieux ancien combattant organise une semaine d'entraide et d'amitié jusqu'au 11 novembre, de 10 heures à 22 heures. Déjeuners et dîners à 12 heures et 19 h. 30, 8 bis, rue Vavin, salle Drac (rez-de-chaussée).

— Le Club P. L. M. (hôtel P. L. M. Saint-Jacques, à Paris) organise un tournoi open d'échecs en sept rondes (système suisse), les 10, 11, 12, 13, 18, 19, 20 novembre. Droit d'inscription, 80 francs. Pour tous renseignements, téléphoner à 589-89-80, poste 2 200. D'autre part, le Club P.L.M. organise des cours d'initiation et de perfectionnement les mardis et jeudis soir.

Conférences

— Une conférence-débat, animée par M. Dejan Bogdanovic, de l'Institut des langues et civilisations orientales, sur « L'héritage culturel de la Macédoine dans le dialogue des civilisations », aura lieu le jeudi 10 novembre, à 13 heures, salle n° 1, à l'Institut des langues et civilisations orientales, 2, rue de Lille, Paris (7e). Des diapositives et enregistrements musicaux seront présentés.





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LA RECHERCHE SUR LA FUSION THERMONUCLÉAIRE

Le JET : pour obtenir des températures inconnues sur la Terre

Après une négociation longue, difficile, et parfois mesquine, l'Europe des Neuf a finalement décidé de construire le Joint European Torus (JET), gros appareil d'étude de la fusion thermonucléaire contrôlée (le « Monde » du *27 octobre*). Depuis que les *physiciens* essaient de maîtriser cette source fantastique d'énergie — c'est celle du soleil, et à moindre échelle, celle de la bombe H — *ils se sont convaincus* que la principale voie dans cette recherche passe par la construction d'appareils de plus *en plus gros, et de plus en plus* chers. Les Français ont été en tête de la course avec le « Tokamak » de Fontenay-aux-Roses. C'est maintenant le tour des Américains. Ce sera peut-être celui des Soviétiques s'ils réalisent leur T-20.

Vu la longueur de la négociation entre les pays européens, le JET viendra sans doute trop tard pour reprendre le leadership. Ce *n'est pas* fondamental, l'important étant d'avoir des équipes compétentes dans les techniques de pointe, et non d'établir des records. Beaucoup de travail peut être *utilement fait sur des* machines moins puissantes, comme l'ASDEX que les Allemands construisent, ou le Tore supraconducteur que les chercheurs français *voudraient bien voir construire*.

***Appareil d'étude de la fusion thermonucléaire*, le JET ne sera pas même un prototype d'éventuelles centrales à fusion. Il en ouvrira *la voie, à moins qu'il ne démontre, comme vient* de l'écrire le « Financial Times », que la fusion « obéit aux lois de la physique, non à celles *de l'économie* ».**

***Il permettra* de toute façon de mieux connaître ce qui se passe aux températures — quelque 100 millions de degrés — qu'il doit permettre d'atteindre, températures inconnues *sur la Terre, mais monnaie courante dans* les étoiles. Comme tout appareil de pointe, il fera développer des techniques nouvelles, suscep*tibles d'utilisations fort éloignées de celles pour* lesquelles elles furent conçues. L'étude de la fusion thermonucléaire a pour objectif principal de fournir à l'humanité une source d'énergie presque inépuisable, bien que sûrement plus chère et plus polluante qu'on ne le pensait autrefois. *Ce n'est quand même pas son* seul objectif.**

LA fusion thermonucléaire est un processus à la fois très simple et très compliqué. Le principe est simple : quand deux noyaux atomiques *légers* viennent en contact, ils peuvent se fondre en un seul noyau plus gros, une de leurs particules constituantes *étant libérée et s'échappant*. C'est le processus inverse de la fission des noyaux lourds, utilisée dans les centrales *nucléaires* : une particule vient frapper un noyau *lourd* et le brise en deux noyaux plus petits. Dans les deux cas, une énergie importante est libérée. Sous cet angle, la fusion l'emporte de beaucoup sur la fission : pour une même masse de matière, l'énergie de fusion est très supérieure à l'énergie de fission. C'est *tout l'avantage de la bombe H* (fusion) sur la bombe A (fission). D'autre part, la fusion fait intervenir des noyaux légers, beaucoup plus abondants dans la nature que les noyaux très lourds (uranium et thorium notamment), qui *peuvent subir la fission*.

Nous écrivions ci-dessus : *« Quand deux noyaux légers viennent en contact... »*. Le hic, c'est que cela ne se produit jamais, du moins dans les conditions usuelles, celles que nous connaissons *sur* la Terre. *Même au centre* du Soleil, chaque noyau a bien peu de chances d'en rencontrer un autre. *Mais le Soleil est si gros* et les noyaux si nombreux que cette énergie de fusion, qui nous vient sous forme de chaleur et de lumière, est de beaucoup la principale ressource énergétique de l'humanité.

Si les noyaux ne se rencontrent pas, c'est qu'ils sont entourés d'électrons. Autour de chaque noyau, il y a une sorte de nuage d'électrons, qui ne peuvent pas s'interpénétrer. La première chose à faire est donc de chasser les électrons.

Un matériau très froid est solide : les atomes sont liés les uns aux autres. *Quand on le* chauffe — ce qui, en termes atomiques, signifie qu'on donne de l'agitation aux atomes, — il devient liquide, puis gazeux : on a rompu les liaisons entre atomes ; *le gaz* est un ensemble d'atomes indépendants.

Continuons à chauffer. On va alors rompre les liaisons entre le noyau et les électrons de chaque atome. Entre 10 000 et 100 000 degrés Celsius la rupture sera complète : le gaz sera devenu un plasma, un ensemble de noyaux et d'électrons indépendants.

Mais on est encore *loin du* compte. Les noyaux peuvent se rencontrer, mais ils ne le font pas; porteurs de charges électriques positives, ils se repoussent. Pour vaincre cette répulsion, il faut agiter de plus en plus les *noyaux, donc chauffer encore* et encore. Dans le cas le plus favorable, celui d'un mélange de noyaux de deutérium (un proton plus un neutron) et de tritium (un proton plus deux neutrons), les fusions commencent à être abondantes vers 100 *millions* de degrés.

Un gaz occupe tout le volume de l'enceinte qui le contient. Un plasma en fera autant, avec une circonstance aggravante : dès le moindre contact avec une paroi, il lui *cédera sa chaleur, se refroidira* presque instantanément et disparaîtra donc en tant que *plasma pour redevenir* un gaz normal. Il faut donc éviter tout contact. La solution (1) étudiée *depuis trente* ans est de maintenir le plasma écarté des parois de son récipient par des champs magnétiques : *soumises* à ce champ, les particules électriquement chargées qui forment le plasma décrivent, en effet, de petites hélices ayant *le champ* pour axe. On peut trouver des configurations de champ telles *que ces mouvements hélicoïdaux* ne conduisent jamais — ou en très faible proportion — le plas*ma sur les parois*.

Un fort courant électrique

Le JET est un Tokamak. Ce terme russe, dérivé du mot *tok* (courant), met l'accent sur une particularité de cette configuration de champ magnétique : un fort courant électrique circule *dans le plasma et crée*, en partie, le champ magnétique de confinement. Bien d'autres configu[r]ations — Stellarator, Pinch — [o]nt été *étudiées ; la configuration* Tokamak est actuellement jugée [l]a plus prometteuse.

Un Tokamak utilise deux [c]hamps *magnétiques pour* confi[n]er le plasma ; le principe en est [d]écrit sur la figure. Il y a deux [s]ystèmes de courants électriques [p]our créer ces *deux champs*. En [g]ros, le premier courant crée un [c]hamp parallèle au deuxième [c]ourant, et *vice versa*, comme le [m]ontre la figure. *Le champ toroï[d]al, créé* par les petites bobines [q]ui entourent le plasma, est dirigé [l]e long de l'anneau. Le champ *poloïdal* est dû au courant électrique qui circule dans le plasma, induit par de grandes bobines « parallèles » à l'anneau. Ses lignes de champ ont de petits cercles concentriques aux bobines qui créent le champ toroïdal.

Quel que soit le raffinement apporté aux champs magnétiques, il y a toujours des particules du plasma qui s'échappent et vont se perdre sur les parois de l'enceinte. On n'arrive guère à confiner le plasma plus de quelques secondes. Or, un critère, grossier mais suffisant, le critère de *Lawson*, énonce ceci : pour que *le bilan énergétique* de la fusion soit positif (c'est-à-dire pour que l'énergie libérée par les fusions de noyaux dépasse *celle qu'il* a fallu dépenser pour créer, chauffer et confiner le plasma) le pro*duit du temps de confinement, en* secondes, par la densité du plasma, en nombre de noyaux par centimètre cube, doit dépasser cent mille milliards, ce qui s'écrit plus commodément 10^{14}.

Ce sont ces deux conditions, une *température de 100 millions de* degrés, et un produit densité-temps de 10^{14}, que les chercheurs essayent depuis des lustres de satisfaire. Ils s'en rapprochent peu à peu, en améliorant certains dispositifs et surtout en construisant des appareils *plus gros*. Si on double toutes les dimensions, le volume du plasma est multiplié *par huit, mais les pertes qui se* font par la surface ne croissent que d'un facteur quatre. Toutes choses égales par *ailleurs*, on peut espérer doubler le temps de confinement.

Inventés à l'institut Kurtchatov de Moscou vers la fin des années 50, les Tokamak sont restés une spécialité soviétique jusqu'en *1970. Depuis cette date*, il s'en est construit dans tous les pays qui font des études sur la fusion thermonucléaire. De 1974 à 1976, le plus puissant au monde était le Tokamak français de Fontenay-aux-Roses (T.F.R.) qui a *permis d'atteindre une* température de 20 millions de degrés et un produit densité-temps de 2×10^{12}. *C'est d'ailleurs son constructeur*, M. Paul Rebut, qui dirige les études de conception du JET. Depuis un an, le T.F.R. est dépassé par le P.L.T. américain, et le sera aussi par le T. 10 soviétique.

A partir des résultats du T.F.R., il faut gagner un facteur cinq sur la température et un facteur cinquante sur le produit densité-temps de confinement. L'objectif *du JET est de gagner ces facteurs* essentiellement par un accroissement des dimensions. L'anneau de plasma aura un *diamètre moyen* de 6 mètres, contre 2 mètres pour le T.F.R. L'épaisseur moyenne du plasma sera d'environ 2 mètres, soit cinq fois les 40 centimetres du T.F.R. Le courant électrique circulant dans le plasma atteindra 3,9 millions d'ampères et le champ magnétique au centre du plasma sera de 34 500 gauss. Pour *le T.F.R., les valeurs correspon*dantes étaient 0,4 million d'ampères et 60 000 gauss.

Le chauffage du plasma

Ce changement d'échelle doit permettre de dépasser les fatidiques 10^{14} qu'exige le critère de Lawson. Atteindre une température de 100 millions de degrés sera plus difficile. Le passage du courant dans le plasma l'échauffe, mais de façon insuffisante. Plusieurs techniques sont envisageables pour fournir un chauffage additionnel. On peut injecter à grande vitesse dans le plasma des atomes neutres — qui ne sont *donc pas déviés par le champ ma*gnétique : arrivés dans le plasma, ils se dissocient en noyaux et *électrons*, et *leur énergie cinéti*que est convertie en chaleur. On peut aussi faire absorber par le plasma des ondes radioélectriques — suivant *le même principe* utilisé pour cuire rapidement les plats dans les fours à micro-ondes. On peut enfin, par une modification des champs magnétiques, comprimer rapidement le plasma, ce qui accroît notablement la température.

Au demeurant, il s'agit seulement d'amorcer la fusion ; dès qu'on dépasse 50 millions de degrés, bon nombre de fusions se *produisent qui contribuent*, par *leur énergie*, à la montée finale de la température.

Le JET utilisera ces trois méthodes. Appareil d'étude, il doit permettre de trouver la meilleure dans l'hypothèse où elles ne seraient pas toutes nécessaires. Il *doit aussi permettre de nombreu*ses mesures sur le *rayonnement* émis par le plasma, sa température dans diverses conditions, le courant *électrique*, le *comporte*ment des particules, les pertes et la façon de les minimiser. D'où les nombreuses *« fenêtres » ménagées* dans la chambre à plasma, qui ne facilitent pas sa construction puisqu'on doit y faire, avant d'injecter le *plasma*, un vide extrêmement poussé de un dix milliardième de millimètre de mercure.

Toutes ces mesures *demande*ront plusieurs années de travail à l'équipe internationale de physiciens qui utilisera *le JET*. Pendant au moins deux ans après la mise en service, qui devrait intervenir début 1983, le JET sera *alimenté* en hydrogène pur, dont les noyaux ne sont pas susceptibles de fusion. On évitera ainsi la forte radioactivité que dégage la fusion thermonucléaire. Ce n'est qu'en 1985 ou 1986 que le JET fera des expériences de fusion proprement dites, avec un plasma de deutérium et de tritium. Il est probable qu'à cette époque la construction d'un successeur *du JET sera décidée*, bénéficiant de l'expérience acquise, et destiné à ouvrir la voie d'une filière de réacteurs industriels utilisant *le principe du Tokamak*. A moins que les études faites sur le JET et ses concurrents américains, japonais ou soviétiques, *n'aient finalement* démontré que cette voie était sans issue.

Ouverte ou non, c'est de toute manière une voie coûteuse. Le changement d'échelle entre le T.F.R. et le JET se traduit dans les coûts, actuellement évalués à *plus de 1 milliard* de francs, dont 216 millions pour l'appareil proprement dit, 168 pour l'alimenta*tion en énergie, 120 pour les bâ*timents, 250 pour les charges de personnel, etc. La Communauté économique européenne prend à sa charge 80 % du coût, le Royaume-Uni 10 % en tant que pays *hôte* (plus un certain nombre de charges d'infrastructures, tels le terrain, sa viabilisation et ses accès). Les 10 % restants *sont répartis entre les autres* pays. Après la mise en service, le fonctionnement devrait coûter environ 260 millions par an. La lourdeur de ces coûts explique, en partie, les difficiles négociations qui ont précédé la décision, *et fait* prendre au projet un retard de deux ans sur les prévisons initiales. Retard pré*judiciable, car d'autres* appareils vont concurrencer le JET. Les Etats-Unis ont déjà entrepris la construction à Princeton (New-Jersey) d'un T.F.T.R. (Tokamak Fusion Test Reactor) très semblable au JET, et dont la mise en service est prévue pour 1981. Les Japonais ont un projet équivalent, le JT-60. Quant aux Soviétiques, après leur T-10, ils prévoient un T-20 qui est à peu près double du JET par ses dimensions ; mais, comme *pour* l'appareil japonais, il en est au stade des études, et n'a pas *encore reçu le feu vert gouvernemental*.

Les deux ans n'ont cependant pas été totalement perdus puisqu'ils ont *permis d'avancer les* études et de commander certains matériels, comme le cuivre des bobines. En contrepartie, l'équipe du projet JET a perdu un bon tiers de ses membres, et cette réduction risque d'allonger d'un an *la durée de la construction*.

De toute manière, la route qui mène à l'énergie de fusion est *encore longue, et pavée d'embû*ches *(le Monde* du 30 mars). Et l'on peut se demander si la fusion n'arrivera pas trop tard. Au début du vingt et unième *siècle*, la gazéification souterraine du charbon et surtout la conversion *directe de l'énergie solaire* en électricité seront peut-être des techniques éprouvées ; les grands Tokamak actuellement projetés pourraient alors être les dinosaures de notre époque. C'est la noble incertitude... de la science.

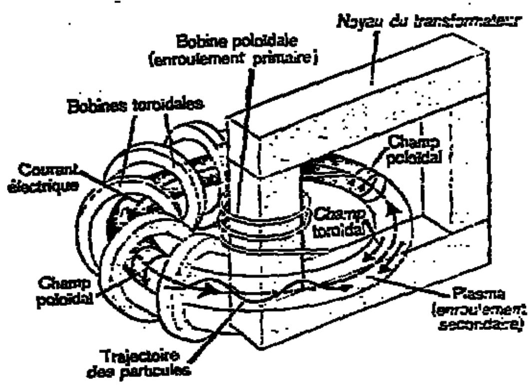
MAURICE ARVONNY.

(1) Il y a une autre solution, dite « confinement inertial ». Elle consiste à comprimer le matériau fusible pour qu'il se transforme en plasma et que la fusion s'amorce avant qu'il n'ait le temps de se détendre. C'est la solution utilisée dans la bombe H, où la compression est provoquée par l'explosion d'une bombe A. On essaie de provoquer le même phénomène de façon contrôlée en faisant agir de très puissants lasers sur de minuscules billes de matériau fusible (*le Monde* du 13 juillet).

LE PROJET "JET" (VUE ÉCLATÉE)

Carcasse magnétique
Bobines poloïdales
Fenêtres de mesures
Chambre à plasma
Bobines toroïdales

PRINCIPE DU TOKAMAK



Les bobines verticales qui entourent l'anneau de plasma créent dans celui-ci un champ magnétique toroïdal, qui est le principal facteur de confinement du plasma. Un second facteur est le champ magnétique poloïdal (petits cercles) créé par le courant qui circule dans le plasma. Ce courant est induit par celui qu'on envoie dans des bobines parallèles à l'anneau de plasma, bobines qui sont l'enroulement primaire d'un transformateur électrique dont le plasma est l'enroulement secondaire.

EN TOUTE LOGIQUE

Sauts de jetons

PROBLEME N° 106

Douze emplacements numérotés sont disposés en cercle. On place au *départ* quatre *jetons*

(A) (B) (C) (D)
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

marqués A B C D *sur les numéros* 1 2 3 4.

Un jeton se déplace en sau*tant quatre emplacements, vides* ou non, dans un sens ou dans l'autre, pour se poser sur le *cinquième, obligatoirement vide*.

Après un certain nombre de déplacements, les jetons se re*trouvent sur les quatre premiers numéros*, dans l'ordre original ou dans un nouvel ordre.

De combien de manières différentes les jetons peuvent-ils ainsi recouvrir les quatre premiers numéros ?

(Solution dans le prochain Monde des sciences et des techniques.)

SOLUTION DU PROBLEME N° 105

Le nombre 0,12345678910111213 1415161718... *est-il rationnel ?*

Si le nombre est *périodique*, des suites de p chiffres se répètent après les d premières décimales. Soit l'entier 10^n *où n est supérieur à* 2 (p+d). Il doit apparaître quelque part dans l'écriture des décimales. *Comme il* apporte une suite de zéros au moins deux fois plus longue que *la période, cette période qui y* est contenue ne peut comporter que des zéros. C'est absurde, car il *reviendra des chiffres diffé*rents de zéro, aussi loin qu'on aille.

PIERRE BERLOQUIN.

La fin d'un dogme de la biologie moléculaire

Une information par morceaux sur l'A.D.N. des chromosones

La biologie moléculaire est entrée, depuis quelques années, dans une phase historiquement paradoxale. Tout se passe comme si de nombreux chercheurs s'évertuaient à prouver que ce qui a été établi les années précédentes était sinon faux, du moins une approximation très grossière de la réalité. Il y a un an, par exemple, trois Anglais, Bart Barrell, Gillian Air et Clyde Hutchinson III, mettaient à bas un des dogmes les mieux établis : à un gène correspond une seule protéine. Ils démontraient qu'un même fragment d'acide nucléique pouvait coder pour deux enzymes. Quelque temps avant, Temin montrait que l'A.R.N. pouvait servir de modèle pour la synthèse de l'A.D.N., alors que l'on croyait jusque-là que seul l'inverse était possible.

Aujourd'hui, c'est un autre dogme qui est mis à mal : celui de la lecture linéaire des informations contenues dans l'A.D.N. des chromosomes. Jusqu'ici, on pensait que l'information nécessaire à la production des protéines était inscrite à la suite dans l'A.D.N., la succession des bases de l'A.D.N. correspondant exactement à la succession des acides aminés de la protéine, sans interruption ni reprise. Des chercheurs de divers laboratoires viennent de montrer qu'il n'en est pas toujours ainsi.

PENDANT longtemps les chercheurs en *biologie moléculaire* se sont surtout intéressés aux bactéries. Ces êtres unicellulaires, parce qu'ils sont sans noyau, sont plus simples que les eucaryotes (êtres vivants dont les cellules sont pourvues d'un noyau). Un grand nombre de règles fondamentales ont ainsi été découvertes. Les mécanismes généraux de la vie sont en effet les mêmes chez tous les êtres vivants, que leurs cellules aient ou non un noyau.

Mais il ne faut pas pousser l'identité trop loin. Les techniques de recherche ayant progressé, il est actuellement possible d'étudier plus en détail les cellules possédant des noyaux (qui sont celles de tous les êtres vivants un peu évolués).

La synthèse des protéines est la base même de la vie. L'information nécessaire à cette synthèse est contenue dans le patrimoine *génétique sous forme d'A.D.N.* (acide desoxyribonucléique). Cet A.D.N. est formé par la succession de nucléotides de quatre types. Une suite de trois nucléotides (ou triplet) « code » pour un acide aminé de la protéine. La suite des triplets de l'A.D.N. correspond donc en principe à la suite des acides aminés de la protéine.

La lecture de l'information contenue dans l'A.D.N. se fait par l'intermédiaire d'un autre acide nucléique, l'A.R.N. messager. Chez les bactéries, l'A.R.N. messager n'est que la copie de l'A.D.N. Il répète exactement la structure d'une plus ou moins grande longueur d'A.D.N. Cet A.R.N. messager est ensuite lu par un système complexe qui engendre la protéine.

Chez les eucaryotes, le mécanisme général est le même. On retrouve la trilogie A.D.N., A.R.N. messager, protéine. Mais l'A.D.N. est plus complexe : il est pris dans *des combinaisons multiples* avec des protéines pour former la chromatine des chromosones (*le Monde* daté 24-25 mai). L'A.R.N. messager lui-même est présent dans des systèmes compliqués qui portent le nom d'informosomes (*le Monde* du 18 juillet 1973). L'A.R.N. messager y est pourvu d'une « tête » et d'une « queue ». Avant la partie contenant l'information nécessaire au codage de la protéine se trouve la tête, une suite de *nucléotides* n'ayant *pas* de valeur codante. A la queue se trouve une suite parfois fort longue du même nucléotide, l'adénosine (Poly A).

Ces différences ne paraissent pas fondamentales. Elles peuvent être considérées comme une « mise en forme » de l'information contenue dans l'A.R.N. messager, sans modification de l'information elle-même, telle qu'elle est contenue dans l'A.D.N. de départ. Les modifications qu'elles impliquent sont « opérationnelles » et non « informationnelles ».

Les découvertes qui viennent d'êtres faites ces derniers mois, d'abord sur les A.R.N. messagers des virus, puis sur ceux d'êtres vivants aussi variés que la souris, le poulet et la levure, montrent qu'il existe aussi des différences « informationnelles » : des modifications importantes de l'information peuvent intervenir entre le stage de stockage sur l'A.D.N., et le stade de transmission qu'est l'A.R.N. messager.

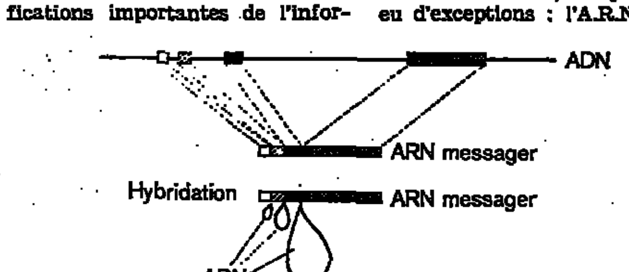
Le lecteur pourra s'étonner de voir apparaître les virus dans un problème concernant les eucaryotes (cellules pourvues de noyau). Les virus ne sont pas en effet des êtres cellulaires, et n'ont donc pas de noyau. Rattacher les phénomènes qui les concernent à ceux des eucaryotes paraît osé. En fait, ce rapprochement s'explique facilement. Les virus sont des parasites. Pour se multiplier, ils ont besoin d'une cellule-hôte. Pour que cette dernière les transcrive et les traduise, il faut que le virus se comporte comme le matériel génétique de la cellule qu'il infecte. Les virus des eucaryotes doivent donc se comporter comme le matériel génétique de cellule eucaryote. Leurs A.R.N. messagers, pour être traduits en protéines, doivent donc ressembler à l'A.R.N. messager d'un eucaryote. Or, les virus, parce qu'ils sont plus petits, sont plus faciles à étudier que les eucaryotes eux-mêmes. *D'où l'intérêt* qui leur est porté.

Deux techniques principales permettent de vérifier la correspondance exacte entre la successionsion des bases sur les acides nucléiques (A.D.N. et A.R.N. messager) et la succession des acides aminés des protéines :

● *L'analyse complète de la séquence des acides nucléiques de l'A.D.N. ou de l'A.R.N. messager, combinée avec l'analyse de la succession des acides aminés de la protéine.* Cette méthode est directe et sans équivoque. Le « code génétique » donne la correspondance entre les triplets de bases et les acides aminés. La connaissance des deux séquences permet donc de faire le rapport entre les deux.

● La méthode d'hybridation *est plus indirecte, mais elle est* beaucoup moins lourde. L'analyse de la séquence d'une protéine ou d'un acide nucléique est encore aujourd'hui un travail de Romain. La méthode d'hybridation ne permet pas de trouver la correspondance entre l'A.D.N. de départ et la protéine. Elle se limite à la correspondance entre l'A.D.N. et l'intermédiaire qu'est l'A.R.N. messager.

Que constate-t-on lorsque l'on compare l'information contenue dans l'A.D.N., celle qui se trouve dans l'A.R.N. messager, et le résultat de la traduction qu'est la protéine ? D'une manière générale, la correspondance est parfaite. La suite des triplets des acides nucléiques correspond exactement à la suite des acides aminés de la protéine. Jusqu'ici, chez les bactéries, il n'y a jamais eu d'exceptions : l'A.R.N. messager en particulier, est la copie exacte d'une portion de l'A.D.N. bactérien.



L'A.R.N., messager de la protéine Hexon de l'Adenovirus 2, n'est pas la copie directe de l'A.D.N. correspondant. Il est formé par la copie de quatre portions d'A.D.N. séparées les unes des autres comme le montre la partie supérieure de la figure.

Quand on hybride cet A.R.N. messager de l'A.D.N., les parties correspondantes se mettent face à face. Les portions d'A.D.N. qui n'ont pas de correspondant dans l'A.R.N. messager restent en dehors et forment des boucles visibles dans la partie inférieure de la figure.

Mais plusieurs chercheurs viennent de prouver, il y a quelques mois, que chez certains virus d'eucaryotes, le SV 40 ou l'Adenovirus 2, par exemple, cette loi n'est pas respectée. L'A.R.N. messager de ces virus peut être formé par la copie d'une petite partie de l'A.D.N., derrière laquelle est placée la copie d'une petite partie d'une autre portion d'A.D.N., *puis la copie d'une autre petite* portion, enfin celle d'une plus grande partie d'A.D.N. Les diverses parties d'A.D.N. sont placées les unes après les autres. Mais il se trouve entre elles des portions d'A.D.N. qui n'existent pas dans l'A.R.N. messager.

Ce résultat est très surprenant. Il va à l'encontre d'un dogme universellement admis de la biologie moléculaire qui veut que l'A.R.N. messager soit la copie d'une portion complète d'A.D.N. sans interruption interne.

Au mois de juillet, l'importance fondamentale de la découverte de ce nouveau mécanisme pouvait être tempérée par deux faits. D'une part, le mécanisme pouvait être spécifique des virus : d'autre part, il n'intéressait que la partie non codante de l'A.R.N. messager, la tête, qui joue un rôle opérationnel et non informationnel.

Mais, depuis, le même mécanisme a été mis en évidence dans les parties informationnelles de l'A.R.N. messager de la globine de souris et de lapin, de l'ovalbumine de poulet ainsi que chez un A.R.N. de transfert de la levure. Ce mécanisme est donc largement répandu. Il n'est pas un accident lié à un cas particulier. D'où l'importance fondamentale qui doit lui être accordée.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

L'ALIMENTATION EN EAU DE LA FRANCE

Organisé à Nice par le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), un colloque national sur les eaux souterraines et l'approvisionnement en eau de la France a rassemblé trois cents spécialistes de l'hydrogéologie, de la géologie, de la distribution de l'eau, du forage des puits, de la qualité des eaux, de la gestion des ressources en eau, de la santé publique, des administrations, des agences de bassin, de l'économie... Le colloque avait pour but de réunir, pour la première fois, des techniciens et des « décideurs ».

Ces derniers ne sont pas très nombreux à être venus mais il est vrai que les décisions sont prises par de multiples organismes (administrations, collectivités locales, industriels, usagers privés...). Toutefois, la réunion de Nice a eu le mérite de nouer des contacts, de faire des mises au point qui ne peuvent qu'améliorer la gestion des ressources en eau.

Un trésor caché

L'IDÉE du colloque est née de la sècheresse exceptionnelle de l'année dernière, qui a été très préjudiciable à l'agriculture et qui a posé des problèmes temporaires d'alimentation en eau dans quelques régions. Une sécheresse, même exceptionnelle, peut se reproduire dans l'avenir. Or, tout le monde sait que le sous-sol français renferme, sous forme de nappes, plusieurs centaines de milliards de mètres cubes d'eau douce, dont une centaine de milliards sont renouvelés chaque année et donc théoriquement utilisables sans menacer la pérennité de ce « trésor » caché. Certes, une partie de l'eau utilisée en France est prélevée dans les eaux souterraines (5 *milliards* de mètres cubes sur des prélèvements totaux de 23 milliards de mètres cubes). Mais la sécheresse de 1976 a attiré l'attention sur les réserves souterraines et le rôle que celles-ci pourraient (et devraient) jouer dans un aménagement rationnel des ressources en eau.

Bon an mal an, il tombe sur la France en moyenne chaque année 440 kilomètres cubes d'eau (soit 440 milliards de mètres cubes). Approximativement les deux tiers de cet énorme volume sont évaporés et repartent donc dans l'atmosphère. Mais il reste 165 milliards de mètres cubes qui s'écoulent dans le réseau hydrographique de surface ou s'infiltrent dans le sol et le sous-sol pour y former des nappes souterraines. Le capital hydrologique de la France est donc très considérable, notre pays bénéficiant d'un climat océanique et comportant de vastes bassins sédimentaires dont de nombreux étages constituent autant de couches aquifères.

Alluviales libres ou captives

Il existe plusieurs sortes de nappes aquifères. Si l'on considère la nature de la roche-magasin (1), on peut distinguer celles de milieu sableux (sables et grès), de milieu calcaire et de milieu cristallin. Les premières sont, dans l'ensemble, bien connues lorsqu'elles sont superficielles et même lorsqu'elles sont profondes en raison du grand nombre de forages d'exploration pétrolière qui ont été faits dans les bassins sédimentaires de l'hexagone ; elles peuvent être de très vastes dimensions et donc contenir des volumes d'eau énormes. Les couches aquifères de milieu calcaire sont, elles aussi, assez bien connues, mais elles sont souvent difficiles à utiliser étant donné que l'eau circule préférentiellement dans des réseaux de grandes fissures où est concentré l'essentiel de la ressource hydrologique. Les nappes aquifères de milieu cristallin ne sont pas, à proprement parler, des nappes : la roche étant très peu poreuse, l'eau n'est guère présente que dans les fissures ; mais cela suffit pour constituer des réservoirs de petites dimensions, certes, mais contenant des quantités d'eau intéressantes pour faire face à des usages et à des à-coups temporaires, ainsi qu'on l'a constaté l'année dernière en Bretagne.

Il faut aussi classer les nappes souterraines, selon qu'elles sont alluviales, libres ou captives. Les premières sont en relation directe avec une rivière puisqu'elles sont faites des infiltrations des eaux de cette rivière dans les alluvions déposées au cours des âges ; elles sont aussi alimentées par les eaux infiltrées dans le bassin versant. Elles sont très sensibles aux variations du débit de la rivière et à celles de la météorologie et leur temps de réponse à ces *variations* est *rapide* (de l'ordre du mois), la rivière pouvant réagir à de fortes précipitations dans un délai de l'ordre de l'heure.

Les nappes libres, parfois très importantes, sont contenues dans une couche sédimentaire superficielle et sont donc alimentées directement par la lente infiltration des eaux de pluies auxquelles elles réagissent dans un délai qui est de l'ordre de l'année.

Enfin, les nappes captives remplissent une couche sédimentaire *plus profonde* dont, seule, la périphérie ou l'extrémité affleurent en surface. Telles sont la plupart des nappes du Bassin parisien ou du Bassin aquitain. Dans ces deux bassins, les couches sédimentaires se sont empilées dans une cuvette du socle cristallin et affleurent en auréoles grossièrement concentriques, l'âge des couches affleurant augmentant depuis le centre vers la périphérie du bassin. Les volumes d'eau contenus dans une nappe captive sont, en général, énormes, mais leur écoulement interne est très lent (de l'ordre du mètre par an, avec bien entendu, les variations inhérentes à la porosité et à la perméabilité de la roche-magasin). Alimentées à leur périphérie — et aussi par les infiltrations provenant des aquifères situées au-dessus ou au-dessous d'elles, — elles ont une inertie remarquable et réagissent aux variations climatiques avec un retard qui peut être de l'ordre du siècle ou même du millénaire.

Les nappes souterraines alimentent actuellement 22 % des prélèvements d'eau : 5 milliards de mètres cubes sur 23 milliards (2). Et pourtant elles constituent des réserves permanentes et leur qualité est souvent supérieure à celle des eaux de surface. Or, dans notre pays, les principaux utilisateurs des eaux souterraines sont les industriels, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis ou dans d'autres pays européens où 80 à 90 % des eaux souterraines sont prélevées pour les collectivités locales.

Sensibilité à la pollution

Les méthodes de prospection des eaux souterraines se sont, certes, très considérablement améliorées depuis une trentaine d'années, mais on n'est jamais sûr qu'un forage rencontrera le débit espéré. Les techniques de forages pour l'eau ont fait moins de progrès bien qu'elles soient liées aux techniques pétrolières. Cependant le prix d'un forage n'est pas très élevé : 40 000 à 100 000 francs (pompe comprise) pour aller chercher 15 à 20 mètres cubes d'eau par jour à une soixantaine de mètres de profondeur. Alors que la pose d'un réseau de distribution coûte cher : 200 000 à 300 000 francs pour 3 kilomètres de tuyaux de polychlorure de vinyle de 10 centimètres de diamètre.

Il n'est donc pas toujours meilleur marché d'alimenter un petit utilisateur isolé par un réseau de distribution d'eau de surface. Un groupe de travail créé au début de l'année par la direction de la prévention des pollutions et nuisances et rassemblant des représentants des ministères de l'environnement, de l'agriculture et de l'équipement, ainsi que des agences de bassin a ainsi calculé qu'il est plus économique d'aller chercher 200 mètres cubes d'eau par jour dans un forage que de faire un raccordement à un réseau dès que celui-ci devrait avoir une longueur supérieure à 1,4 kilomètre. Pour 40 mètres cubes par jour, la longueur maximum du raccordement « économique » tombe à 1,2 kilomètre.

Si la qualité des eaux souterraines est généralement supérieure à celle des eaux de surface, il ne faut pas oublier que les nappes, même profondes, ne sont pas à l'abri des pollutions, que celles-ci soient d'origine domestique, industrielle ou agricole. Les neuf dixièmes de l'eau prélevée sont, en effet, rejetées après *utilisation et retournent* à la circulation superficielle ou souterraine, chargés de déchets de toutes natures.

Les nappes alluviales sont particulièrement vulnérables et d'autant plus que la plupart des développements urbains ou industriels se font au-dessus d'elles. En outre, la pollution, une fois introduite dans une nappe, y reste beaucoup plus longtemps que dans les eaux de surface et, en l'état actuel des connaissances et des techniques, il est impossible d'éliminer les substances polluantes qui se sont répandues dans des eaux souterraines. Tout projet d'aménagement doit donc prendre en compte la préservation des nappes. De même, il faut protéger tout particulièrement les captages bien que la définition de périmètres de protection à établir autour de chaque captage soit délicate : il y a antagonisme, en effet, entre la dimension du périmètre où seront interdites toute activité ou des types particuliers d'activité et le développement industriel ou urbain.

L'utilisation des eaux souterraines est fort ancienne : elle a commencé dès que l'homme a su creuser des puits. Lorsque les techniques ont permis de traiter l'eau de surface de façon à rendre celle-ci propre à la consommation humaine, on a eu moins recours aux nappes, et la préférence a été donnée à l'eau de surface où l'on était sûr de trouver les gros débits nécessaires.

Le colloque de Nice s'est efforcé de comparer sereinement l'eau de surface et l'eau de nappes. En fait, il ne s'agit pas de deux ressources différentes mais de deux phases d'une unique ressource (3) et il faut donc utiliser la circulation de surface et la circulation « profonde » — après tout, une nappe souterraine n'est que l'un des « tuyaux » du réseau hydrologique — comme compléments réciproques. Et d'autant plus que les réactions des eaux de surface et des eaux souterraines aux variations météorologiques sont décalées dans le temps. Ainsi a-t-on fait pour la Tamise : les étiages sont relevés par des pompages dans les nappes. Ces prélèvements retentissent sur le débit des sources mais le temps de réponse est tel que l'effet des pompages ne se fait sentir que pendant l'hiver, contribuant à régulariser le fleuve. *Ainsi, en France,* songe-t-on à réalimenter la haute Lys pendant l'été grâce à des prélèvements dans la nappe de la craie. De même, on pourrait réalimenter les nappes en y injectant, en période de crue ou tout au moins de hautes eaux, une partie de l'excès de la circulation de surface. *Mais il est évident qu'on ne peut pas injecter dans les nappes* une eau polluée non traitée.

YVONNE REBEYROL.

(1) Contrairement à une opinion encore trop souvent admise, une nappe aquifère n'est pas faite de rivières ou de lacs souterrains (sauf dans certaines roches calcaires). Dans la quasi-totalité des cas, elle se présente sous la forme de roches massives dont les pores minuscules (de l'ordre du micron ou de quelques microns) et les fissures sont remplis d'eau. Pores et fissures communiquent entre eux, constituant un véritable réseau, invisible certes à l'œil nu, mais suffisant pour stocker d'énormes quantités d'eau et permettre à celles-ci de circuler à des vitesses variant, en fonction de la porosité et de la perméabilité des roches-magasins, de quelques décimètres par an à plusieurs mètres par jour.

(2) Sur ces 5 milliards de mètres cubes, 45 % sont prélevés dans les nappes alluviales, 35 % dans les nappes libres et 20 % dans les nappes captives.

(3) Bien des usagers n'ont pas conscience de l'unicité de la ressource en eau. Pour eux, l' « eau-du-robinet » est une entité indépendante de la nappe où s'enfonçaient leurs puits. Aussi beaucoup de puits désaffectés servent-ils de décharges pour déchets solides et d'égouts pour eaux usées, contaminant tôt ou tard le réseau de distribution.

هكذا من الأصل

UN COLLOQUE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La pathologie des migrants en Europe : dix millions de personnes très vulnérables

Au problème qui secoue aujourd'hui l'opinion à propos de l'immigration familiale, s'en ajoute un autre, plus large encore, quoique bien souvent sous-estimé : celui de la santé des migrants. C'est ce thème qu'avait choisi l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) pour le colloque qu'elle a tenu, du 31 octobre au 4 novembre, à Dubrovnik, en Yougoslavie. Une réunion préparée en commun avec l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et les autorités yougoslaves.

De notre envoyée spéciale

Dubrovnik. — La population transplantée, fixée en Europe, dépasse aujourd'hui le *chiffre de* dix millions. Si variée qu'elle soit, culturellement, ethniquement, socialement, cette population présente à tout le moins une caractéristique commune : la vulnérabilité. Déjà fragilisée par la transplantation, elle est affectée, *comme l'a dit le Dr Djordjevic* (Bureau international du travail — B.I.T.), aux *« travaux les plus pénibles, les plus rebutants, les plus salissants »*.

De cette vulnérabilité initiale, de ces *conditions de vie défavorables*, découle un *« tableau »* pathologique particulier, que les experts réunis à Dubrovnik se sont attachés à cerner. Il est devenu classique de distinguer, à propos des migrants, la pathologie d'apport — *c'est-à-dire les maladies contractées dans le pays* d'origine — de la pathologie acquise dans le milieu d'accueil. Il *est moins classique de faire remarquer que la première est minime par rapport à la seconde.* C'est pourtant une réalité qui s'observe, quel que soit le milieu de départ, tropical ou non.

L'essentiel de la pathologie *« importée »* consiste en maladies parasitaires qui ne représentent *pratiquement jamais une menace* pour le pays d'accueil, puisque ce parasite ne peut vivre que dans un milieu écologique donné et que les conditions d'hygiène et de climat des pays industriels ne lui permettent généralement pas de survivre. Ainsi, la bilharziose urinaire, les parasitoses intestinales, le paludisme ne constituent pas un problème majeur pour *cette population, d'autant que leur contagiosité* est nulle et que leur traitement n'exige plus, sauf phase aiguë, d'hospitalisation. Reste à souligner un nouvel aspect du paludisme que le professeur Marc Gentilini (Paris), président du Comité médical d'aide aux migrants (1), appelle le *« paludisme des congés payés »* : le travailleur africain, après une ou plusieurs années de travail *dans une société industrielle*, retourne dans son pays pour quelques semaines, oubliant qu'il a perdu toute immunité. Il contracte alors facilement le paludisme *auquel il est redevenu vulnérable.* Des précautions simples auraient suffi à l'en protéger.

Des tuberculoses quatre fois plus fréquentes

La pathologie acquise dans le pays d'accueil représente, de loin, l'essentiel des problèmes de santé des migrants. La tuberculose, les affections mentales et psychosomatiques, les accidents du travail et les maladies professionnelles dominent cette pathologie. Les conditions de vie, de logement, de travail, d'alimentation réservées *dans* les pays industriels aux populations migrantes ouvrent la voie à ces maladies. Ainsi, ont *souligné le Dr J.-J. Gillon, ancien* médecin-inspecteur du travail (France) et M. Barreiros O Santos *(Portugal), il est fréquent que* le travailleur ampute ses rations alimentaires pour pouvoir envoyer davantage de fonds à sa famille restée dans son pays. D'où des carences, des avitaminoses par exemple, qui prédisposent aux infections, aux accidents, et qui favorisent l'apparition de la tuberculose, selon un schéma que les experts ont détaillé à Dubrovnik.

Avant son arrivée dans le pays d'emploi, le migrant a souvent été en *contact avec le bacille* tuberculeux. Mais celui-ci est généralement resté « silencieux ». La cuti est positive, sans plus. Dans les six à dix-huit mois qui suivent la transplantation survient une *tuberculose massive, explosive* — les premiers signes, insidieux, n'ont pas été perçus — qui exige l'hospitalisation. Ainsi, d'après une étude réalisée à Courbevoie (Hauts-de-Seine), par les docteurs Perrigault et Thomas Efthymiou, *« la morbidité tuberculeuse est quatre fois plus fréquente chez le migrant que chez l'autochtone »* — les Africains noirs lui payant de loin le plus lourd tribut. Pour moitié, ces migrants tuberculeux ont moins de trente ans.

Ces données sont corroborées par celles que fournit le B.I.T. sur la population résidant en France : *« Les Italiens et les Espagnols sont sensiblement aussi exposés que les Français ; les Polonais le sont deux fois plus ; les Yougoslaves et les Nord-Africains quatre à six fois plus, alors que les Africains noirs le sont vingt à trente fois plus. Aucun fait biologique ne permettant d'invoquer une sensibilité génétique, il semble que la tuberculose soit une véritable maladie de transplantation (2). »*

Ce qu'il faut, indique, pour sa part, Mme Catherine Escande (Comité médical d'aide aux migrants), *c'est convaincre les médecins* de soigner cette tuberculose en traitement ambulatoire, après la *phase* aiguë et contagieuse qui doit être prise en charge par l'hôpital. Pour les immigrés, dit-elle, le sanatorium est une catastrophe, car il interdit toute activité professionnelle et donc toute aide à la famille. Ils en ont si peur qu'ils fuient le dépistage et ne se *soignent qu'en toute dernière* extrémité. Or le traitement ambulatoire, qui doit être quotidien et durer dix-huit mois, peut être très bien suivi à la seule condition d'être expliqué de manière détaillée.

La tuberculose, quoique dominante, ne résume pas à elle seule cette pathologie de la migration. Le Dr Djordjevic cite encore *« la morbidité psychiatrique qui est pour les migrants récemment arrivés deux à trois fois supérieure à celle des autochtones »*. Dans le même sens, la pathologie psychosomatique est, elle aussi, importante. Elle prend souvent la forme de douleurs lombaires, dorsales ou digestives. *« La fixation abdominale des divers stress provoqués par les difficultés quotidiennes, l'éloignement du foyer, les changements diététiques, les problèmes de communication en sont les principaux facteurs. »*

Enfin, indique-t-on encore au B.I.T., *« la fréquence des cardiopathies est plus élevée chez les migrants que chez les sujets d'une même tranche d'âge pris dans la population locale »*.

Absence d'information et isolement

Reste le vaste domaine des accidents du travail et des maladies professionnelles, auxquels les *migrants* paient un très *lourd* tribut dans tous les pays industriels. D'après des études menées aux Pays-Bas par l'inspection du travail, pour mille assurés sociaux, trente-deux travailleurs néerlandais sont victimes d'un accident du travail contre quatre-vingt-*douze travailleurs étrangers.* Des conclusions analogues ont été obtenues en Suisse. En *France*, a déclaré M. Pierre-Marie Paris (Syndicat national des médecins du *travail C.G.T.*), les travailleurs étrangers venus d'Algérie, du Maroc et de Tunisie *« supportent le quadruple du taux moyen d'accidents avec arrêt de travail »*. Quant aux maladies professionnelles liées aux travaux dangereux et salissants, elles affectent en priorité les travailleurs immigrés. Ainsi, a déclaré le Dr Samsoen (Strasbourg), *« ceux-ci contractent à eux seuls 30 % des dermatoses professionnelles : les deux principales causes de dermite sont celles que provoquent le ciment et les lubrifiants »*. Peu avertis des risques que comporte la manipulation du plomb, les travailleurs immigrés *contractent, en outre, de nombreuses* intoxications saturnines dès les premiers mois de leur mise au travail (3).

Les médecins se préoccupent enfin des problèmes spécifiques que posent les femmes immigrées et les jeunes *enfants*. Il n'est pas rare qu'une femme migrante vienne accoucher sans avoir eu, au cours de *sa* grossesse, un contact quelconque avec les équipes sanitaires. D'autre part, indique Mme Catherine Escande, il faut encourager ces femmes à allaiter leurs enfants dans toute la mesure du possible, car elles sont peu averties des problèmes diététiques de la petite enfance et sont parfois peu accessibles — faute du maniement de la langue — aux *explications sur ce chapitre. Ces* femmes, transplantées d'un milieu rural, ne connaissent pas la ville et les *risques qu'y courent* les enfants. D'où une fréquence alarmante d'accidents domestiques, de brûlures, de chutes ; beaucoup d'enfants d'immigrés sont renversés par des voitures. Souvent frappés de rachitisme, d'anémie due à des carences alimentaires, *ces enfants sont particulièrement* exposés aux infections et notamment à la tuberculose, par exemple à celle de leurs parents.

Cette pathologie de la *migration* appelle-t-elle pour autant un constat de carence des structures de soins des sociétés industrielles ? Les conclusions du colloque de *Dubrovnik ne l'ont en tout cas* pas fait apparaître. En revanche, les experts ont unanimement déploré un manque de contact à peu près total à cet égard entre pays d'origine et pays d'accueil, donc un défaut absolu de coordination. C'est de ce défaut que souffrent avant tout les populations migrantes.

Quant aux structures de soins des pays industriels et à leur *relative inadaptation à cette pathologie*, elles posent également un problème, mais la voie est étroite entre l'institution d'organismes de soins spécifiquement destinés aux migrants, qui provoqueraient la ségrégation, et l'assimilation forcée, qui serait négation de leur spécificité. Comme l'écrit le Dr Robert de Montvallon (4) : *« Mettre l'action pour la santé des migrants à sa juste place dans l'action générale pour la santé des peuples de l'Europe industrielle, c'est aider à la fois les premiers et les seconds... Les migrants ont une façon de tomber malades qui devrait nous amener à nous demander si tout est pour le mieux dans le royaume de notre propre santé. »*

CLAIRE BRISSET.

(1) 23, rue du Louvre, Paris (1er), tél. : 233-24-74.

(2) Etude du professeur Marc Gentilini, bulletin de l'INSERM n° 26.

(3) Docteur J.-P. Poli et collaborateur, *Revue de médecine du travail*, tome 4, n° 1.

(4) *Migration et Santé*, avril 1976, Comité médical d'aide aux migrants.

Une délégation fantôme

Au cours d'un colloque international, préparé depuis 1975 et dont le thème était précis, la délégation française s'est illustrée d'une manière bien particulière. Alors que la quasi-totalité des pays représentés avaient délégué un membre du gouvernement ou du ministère compétent, la France n'avait envoyé à Dubrovnik aucune délégation officielle. D'après les membres du Bureau international du travail (B.I.T.), l'invitation avait été dûment formulée.

Alors que la majorité des délégués s'efforçaient de démontrer que leurs pays respectifs multipliaient les efforts pour la santé des migrants, alors que le délégué algérien a prononcé contre la France un réquisitoire fort remarqué — dénonçant « l'exploitation extrême » dont sont victimes les travailleurs algériens en France — la « délégation française » n'a pu fournir aucune réponse puisqu'elle ne comportait que des membres... du C.N.P.F. et de la C.G.T. Les seules données relatives à la situation française qu'auront pu retirer les délégués étrangers du colloque de Dubrovnik auront concerné les conflits entre patronat et syndicats — et un certain talent pour exporter, dans une réunion internationale à visée technique, des problèmes politiques nationaux dont l'immense majorité des délégués n'avaient que faire.

C. B.

L'ÉVÉNEMENT

LE CONTROLE DES NAISSANCES

Il y a trois cents ans, le physiologiste hollandais De Graaf découvrait, dans le principe de la fécondation, l'existence du spermatozoïde. Il y a trente ans, l'Américain Pincus mettait au point ce qui allait provoquer l'une des plus grandes révolutions médicales, sociales et démographiques de notre temps : la pilule contraceptive. Enfin, il y a dix ans, en France, paraissait, au Journal officiel (le 28 décembre 1967), la « première loi Neuwirth » autorisant l'information sur la contraception, la fabrication, l'importation et la vente des contraceptifs.

Un tel raccourci masque nécessairement bien des luttes, juridiques notamment, que les adversaires de l'idée même de contraception ont menées contre les défenseurs de la liberté de procréation. La loi de 1967, en particulier, a fait l'objet de combats d'arrière-garde tels que ses décrets d'application n'ont pu entrer en vigueur dans leur totalité que plusieurs années après sa promulgation. Il a d'ailleurs fallu une autre loi, dite « deuxième loi Neuwirth » (4 décembre 1974), pour que les derniers obstacles soient levés. Ce texte, en effet, a supprimé l'obligation de l'autorisation parentale pour la vente de contraceptifs aux mineurs et prévoyait pour eux la gratuité des prestations dans les centres spécialisés. Surtout, il a institué le remboursement par la Sécurité sociale, non seulement des produits contraceptifs eux-mêmes, mais aussi des frais d'analyses et d'examens de laboratoire liés à la contraception.

Où en est aujourd'hui, en France, la pratique du contrôle des naissances ? Sur dix millions de femmes en âge de procréer, estime-t-on au ministère de la santé et de la sécurité sociale, 47 % de celles qui ont de dix-huit à cinquante ans utilisent une méthode contraceptive. Sur ce total :

— 25 % (soit 2,6 millions environ) recourent à la contraception orale ;

— 5 % utilisent un dispositif intra-utérin (soit un peu plus de 500 000) ;

— 17 % utilisent la contraception locale (diaphragme et préservatif) et les méthodes dites « classiques ».

Plus de la moitié des Françaises ne sont donc « protégées » par aucune méthode contraceptive, même archaïque, ce qui laisse le champ libre aux grossesses indésirées et contribue à l'importante demande d'avortements que l'on constate en France.

Pourtant, la diffusion des méthodes contraceptives a fait, depuis 1970 surtout, des progrès extrêmement rapides. En 1970, 7,8 millions de plaquettes de pilules ont été vendues en France. En 1976, ce chiffre atteignait 33,8 millions. Cette croissance va-t-elle se poursuivre au même rythme ? Il ne le semble pas. L'expérience de pays tels que la Grande-Bretagne et la Suède semble en effet montrer qu'il existe un « plafond », c'est-à-dire une stabilisation, lorsque le nombre des utilisatrices atteint 25 à 30 % des femmes en âge de procréer. Ce taux, qui correspondrait pour la France à 3 millions de femmes, est d'ores et déjà presque atteint puisque nous en sommes à 2,8 millions. Nous assisterons donc probablement dans les années qui viennent à un tassement de la pratique contraceptive.

Deux faits sont à noter : l'apparition sur le marché de « mini-pilules », à doses faibles, donc très peu toxiques, s'est faite au détriment des anciennes formules. La demande de mini-pilules ne s'est pas ajoutée à celle des pilules classiques, elle s'y est substituée. Il apparaît d'autre part que le remboursement par la Sécurité sociale n'a pas sensiblement augmenté la consommation de contraceptifs.

Des recherches sont néanmoins en cours pour améliorer les méthodes actuellement pratiquées et, si possible, en découvrir de nouvelles.

CLAIRE BRISSET.

LES MÉTHODES

La contraception, à l'heure actuelle, utilise une assez large variété de méthodes, dont les médecins connaissent de mieux en mieux indications et contre-indications (1).

● **Les méthodes hormonales (« pilules »).**

— *Principe.*

Les pilules sont composées d'hormones de synthèse diversement associées. Elles rendent la grossesse impossible soit parce qu'elles bloquent l'ovulation ; soit parce qu'elles modifient la muqueuse utérine qu'elles rendent impropre à la nidation de l'œuf fécondé ; soit parce qu'elles rendent la glaire cervicale impénétrable aux spermatozoïdes. Les pilules minidosées, ou minipilules, sont apparues en France en 1976. Elles reposent sur le même principe hormonal, mais comprennent des doses très faibles de produits de synthèse.

Il est aujourd'hui admis que le traitement par contraceptifs oraux, s'il est correctement suivi, sans oublis (les minipilules demandent une grande régularité), a une efficacité totale.

— *Contre-indications.*

Il s'agit essentiellement d'états pathologiques antérieurs, que l'on peut regrouper sous plusieurs rubriques :

1) Troubles circulatoires : accidents thrombo-emboliques, phlébites ;

2) Hyperlipidémie familiale ou bilan lipidique perturbé ;

3) Diabète ;

4) Bilan glucidique perturbé ;

5) Tumeur bénigne du sein ou antécédents familiaux de cancer du sein ;

6) Hépatite cholestatique (diminuant ou interrompant la sécrétion de la bile) ;

7) Cycles très irréguliers antérieurs, longues périodes d'aménorrhée ;

8) Problèmes oculaires graves : cataracte, glaucome, accidents vasculaires rétiniens.

Un examen clinique permet au médecin de connaître ces contre-indications, donc de prescrire une autre solution. Les intolérances à la contraception orale, quant à elles, doivent être également signalées : il peut s'agir de saignements en cours de cycle, ou d'une disparition des règles ; de nausées ou de vomissements, de prise de poids, de maux de tête, de problèmes cutanés (acné), d'asthénie ou de diminution de la libido. Quant aux accidents graves (thromboses, atteintes hépatiques), ils sont exceptionnels.

D'une manière générale, ces intolérances sont soit mineures, soit dues à un refus inconscient de la méthode, soit encore liées à de trop fortes doses hormonales : la prescription de mini-pilules peut alors suffire à faire disparaître ces troubles.

● **Les dispositifs intra-utérins (D.I.U.) ou stérilets.**

— *Principe.*

Les stérilets sont des corps étrangers insérés à l'intérieur de l'utérus. Ils empêchent la grossesse par une action combinée sur les spermatozoïdes, l'œuf fécondé et l'endomètre (muqueuse utérine). Les stérilets en polyéthylène seul sont aujourd'hui le plus souvent abandonnés au profit des stérilets de polyéthylène autour desquels est enroulé un fil de cuivre. Les ions cuivrés libérés exercent une action destructrice sur les spermatozoïdes et l'œuf fécondé, ce qui augmente considérablement l'efficacité de la méthode. Le taux d'échec est aujourd'hui très faible (1 % à 2 %).

Le stérilet est inséré, sans anesthésie, au cabinet du médecin, qui doit, aux termes d'un arrêté ministériel, disposer d'un équipement particulier. Un stérilet peut être conservé pendant trois ans (deux ans pour les stérilets au cuivre) moyennant une surveillance régulière (au moins une visite annuelle).

— *Contre-indications.*

Les contre-indications majeures sont :

1) Une infection génitale, présente ou passée ;

2) Une malformation utérine ;

3) Un fibrome ;

4) Une suspicion de cancer génital.

Quant aux inconvénients de la méthode, il s'agit surtout de saignements ou de douleurs (rares chez les multipares), d'infections, d'expulsion du stérilet. Les perforations utérines sont très rares. Il est à noter que les médecins préfèrent poser un stérilet sur une femme qui a déjà eu au moins un enfant.

● **Les procédés mécaniques.**

— *Principe.*

Qu'il s'agisse des préservatifs masculins ou féminins (diaphragmes ou capes cervicales) le principe est le même : empêcher les spermatozoïdes d'entrer au contact de l'ovule fécondable, donc de progresser dans les voies génitales féminines. Il est recommandé d'associer à cette barrière mécanique l'emploi d'une crème ou d'une gelée spermicide. Cette méthode a l'avantage d'être purement locale et, pour ce qui concerne les préservatifs masculins, d'assurer une protection contre les maladies vénériennes. Mais le degré d'efficacité est inférieur à celui des pilules contraceptives et du stérilet.

— *Contre-indications.*

Elles sont pratiquement inexistantes, mises à part quelques rares dysmorphies féminines. Les principaux obstacles à la diffusion de ces méthodes résident d'une part dans leur taux d'échec relativement élevé (6 à 7 %), d'autre part dans les contraintes qu'elles imposent.

● **La méthode des températures.**

— *Principe.*

Cette méthode consiste à déceler, grâce à l'augmentation de la température, le moment de l'ovulation, c'est-à-dire le moment où la fécondation est possible. Pour être pleinement efficace, cette méthode impose de n'avoir de rapports sexuels qu'après le troisième jour qui suit l'élévation de la température. Elle limite, en fait, à onze jours par mois la période pendant laquelle les rapports sexuels sont possibles sans risque de fécondation.

— *Contre-indications.*

Elles sont nulles. Mais cette méthode exige, pour être efficace, le respect d'une discipline stricte. Elle suppose également que la femme soit très régulièrement réglée. Et qu'elle s'astreigne tous les matins, avant le lever, à la prise de sa température.

● **La « pilule du lendemain ».**

Il s'agit de l'administration, après un rapport sexuel supposé fécondant, d'une dose massive d'œstrogènes, dans les vingt-quatre à soixante-douze heures. Cette méthode ne peut être considérée que comme un « sauvetage » à effet unique, compte tenu de la toxicité du procédé. Notons d'autre part que la mise en place d'un stérilet, dans les mêmes conditions, provoque également un avortement ultra-précoce, s'il est posé dans les vingt-quatre à soixante-douze heures après le rapport sexuel.

● **Les voies de recherche.**

Il semble que l'on ait atteint, pour le moment, un plafond pour ce qui a trait à la contraception hormonale. On n'attend guère désormais d'innovations radicales en ce domaine.

En revanche, les méthodes actuelles sont en voie de perfectionnement. Ainsi, on s'oriente vers une contraception « *retard* » qui consisterait en la prise de contraceptifs hebdomadaires ou mensuels. On pense également à implanter sous la peau des doses hormonales à diffusion lente.

Quant aux prostaglandines, qui ont suscité beaucoup d'espoir, leur utilisation dans ce domaine semble exclue pour les années qui viennent. Elles provoquent en effet de tels états secondaires (états de choc, diarrhées, vomissements) que leur usage contraceptif est pour le moment pratiquement impossible.

Pour ce qui concerne les dispositifs intra-utérins on s'oriente vers la mise au point d'un stérilet contenant de la progestérone. Il ne semble pas que son efficacité soit supérieure à celui des stérilets au cuivre. On cherche aussi à mettre au point des stérilets avec d'autres métaux que le cuivre : argent, zinc, par exemple.

Médecins et chercheurs souhaitent également améliorer les méthodes contraceptives locales, à l'aide d'ovules, de gelées, de minuscules éponges, destinées à former une barrière chimique.

Un « *vaccin anti-grossesse* » est à l'heure actuelle expérimenté en Inde, sur soixante personnes. Malgré le faible recul dont on dispose dans ce domaine, on constate déjà, sur ce faible échantillon, un important taux d'échecs.

Quant à la contraception masculine, elle fait également l'objet d'actives recherches. Une « *pilule* » pour hommes reposerait sur le même principe que la pilule féminine. Elle bloquerait la spermatogenèse. Mais jusqu'à présent les produits utilisés ont provoqué une action toxique sur le foie, des obésités ou des baisses importantes de libido. Des recherches sont faites sur ce point à l'hôpital Tenon.

Restent enfin les *stérilisations* masculines ou féminines, qui sont, en l'état actuel du droit français, assimilées à des « *coups et blessures* », donc illégales (2).

(1) Cf. l'article du docteur Jean Cohen dans l'*Omnipraticien français*, décembre 1976, n° 10.

(2) Une partie des débats organisés sur la contraception, au Palais des Congrès, les 10, 11 et 12 novembre par la revue *Contraception, Fertilité, Sexualité*, sera consacrée à la stérilisation et aux difficultés qu'elle soulève.

LES CONTRACEPTIFS

Moyen utilisé	Mode de distribution	Lieu de distribution	Coût
LE PRESERVATIF	en vente libre	pharmacie gdes surfaces	1 F pièce. Non remb. par la Sécurité soc. (usage uniq.)
LE DIAPHRAGME	ordonnance consultation médicale	pharmacie	25 F. Remb. par la S. S. (util. 2 ans.)
LES SPERMICIDES (gelées, crèmes, mousses, capsules, ovules)	en vente libre	pharmacie	10 à 15 F. Remb. par la Sécurité soc. (1).
LE STERILET	posé par un médecin	pharmacie	35 à 65 F + pose (150 F). Remb. par la S.S. (Mise en place p. 2 a.)
LA PILULE	ordonnance consultation médicale	pharmacie	4 à 6 F. La plaquette est remb. par la S.S. (1 plaq. par mois.)

(1) Pour l'instant un seul spermicide est remboursé, les fabricants des autres produits n'ayant pas constitué de dossier de remboursement.

(*Source : ministère de la santé et de la sécurité sociale.*)

LES PRESCRIPTIONS

La diffusion de la contraception n'est pas laissée à la seule initiative des médecins généralistes. Quant aux gynécologues, ils sont en nombre insuffisant et très inégalement répartis sur tout le territoire. La loi de 1967 sur la contraception a donc prévu la création de deux types d'organismes pour favoriser la contraception : les centres de planification et d'éducation familiale et les établissements d'information, de consultation ou de conseil *familial*, qui se sont mis en place depuis 1974.

Les uns et les autres exercent concurremment des activités d'éducation familiale, même si les centres de planification le font dans une optique plus spécialisée (stérilité involontaire, maternité), et des activités d'information sur les méthodes de régulation des naissances. Les centres de planification ont en outre la charge des consultations et interventions en vue de faciliter ou de régulariser les naissances.

1) LES CENTRES DE PLANIFICATION

On compte en France près de trois cent soixante-dix centres de planification et d'éducation familiale (1). Ils sont gérés pour 54 % d'entre eux par des centres hospitaliers, 21 % dépendant d'établissements publics divers (dispensaires municipaux, centres municipaux de santé...), 14 % sont sous la responsabilité d'associations privées et 11 % sont associés à des services départementaux de protection maternelle et infantile. Aucun lien n'est prévu dans les textes entre les centres de planification et les centres d'interruption volontaire de grossesse, même si dans de nombreux hôpitaux, les deux structures sont réunies.

L'ouverture d'un centre de planification est subordonnée à un agrément administratif accordé par le ministère de la santé et de la sécurité sociale. Un certain nombre de conditions sont exigées, notamment que sa direction soit assurée par un médecin qualifié en gynécologie ou en obstétrique et que l'équipe comprenne un psychiatre, une sage-femme diplômée d'Etat et une assistante sociale. Il arrive en effet souvent qu'une consultation de contraception montre la nécessité d'une aide psychologique ou sociale pour permettre à la consultante de régler ses problèmes sexuels, conjugaux ou familiaux. Dans certains centres, notamment ceux du Mouvement français pour le planning familial, l'accueil des femmes est fait de manière collective.

Si dans les centres rattachés aux consultations de protection maternelle et infantile, les consultations sont gratuites, ailleurs les consultantes doivent acquitter seulement le ticket modérateur, sauf dans quelques centres qui ne pratiquent pas le tiers-payant. Enfin, depuis la loi de 1974, les mineures dépendant du régime de sécurité sociale de leurs parents et désirant garder le secret peuvent bénéficier en droit de la gratuité des frais entraînés par les consultations, les analyses et les contraceptifs. Il en va de même pour les personnes ne bénéficiant pas des prestations maladie. En fait, de nombreux centres n'ont pas passé les conventions permettant une telle prise en charge, parce qu'ils n'en éprouvent pas l'utilité.

2) LES ETABLISSEMENTS D'INFORMATION, DE CONSULTATION OU DE CONSEIL FAMILIAL

Avant le vote de la loi de 1967, un certain nombre d'organismes pratiquaient déjà ce qu'il est convenu d'appeler maintenant le conseil familial ou conjugal. Il existait en juin 1977 près de deux cent quatre-vingt-dix établissements de ce type créés sur l'initiative de diverses associations, dont, notamment, la Confédération nationale du mouvement *français pour le planning familial*, l'Association française du centre de consultations conjugales, l'Ecole des parents et des éducateurs. Le ministère de la santé et de la sécurité sociale exerce depuis quelques mois un certain contrôle sur la formation des personnels qui travaillent dans ces établissements.

A ces divers organismes, s'ajoute le Centre d'information sur la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle (CIRM) (2) qui met à la disposition du public une documentation et une permanence téléphonique et qui tient à jour la liste des centres de planification et des établissements d'information.

(1) On peut se procurer la liste de ces centres dans les directions départementales de l'action sanitaire et sociale.

(2) Le CIRM, 29, boulevard Raspail 75007 Paris. La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30 et le samedi matin. Le service téléphonique (544-56-46) est assuré du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

LA CONSOMMATION DE «PILULES»

Années	Nombre de plaquettes vendues	Augmentation par rapport à l'année précéd.	Nombre d'utilisatrices
1970	7 800 000		649 000
1971	11 830 000	51,7 %	986 000
1972	15 020 000	27 %	1 251 000
1973	21 464 000	43 %	1 788 000
1974	26 590 000	23,9 %	2 215 000
1975	30 312 000	14 %	2 526 000
1976	33 800 000	11,5 %	2 816 000

(*Source : ministère de la santé et de la sécurité sociale.*)

culture

Le Monde

LE JOUR DE LA PHOTO

La mort quotidienne.

Le Festival d'automne présente sa seconde exposition de la saison (après « Images du quinzième arrondissement », le Monde du 5 octobre), un panorama sur la photo-journalisme qui a couvert l'histoire de ces dix dernières années. Les images présentées (deux cents environ) sont d'une rare violence. Elles ne parlent pas de la vie, mais de la vie qu'on défait : les photographes d'agence doivent être là où ça explose, où ça meurt et où ça crève de faim. Il s'agit d'être « le plus près possible » de la mort. Le constat est terrible. Guerres, famines, catastrophes, meurtres, suicides, prises d'otages : les « scoop » mettent en représentation la mort quotidienne, celle qui fait la « une » des journaux, la mort brillante. Autour de ce monde qu'on achève et qui s'achève, les déplacements et transactions des hommes politiques, qui, eux aussi, « font » l'actualité, semblent un absurde ballet de marionnettes.

★ Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, Paris-16ᵉ. Jusqu'au 5 décembre. Catalogue : 35 F.

Paris 1900.

La FNAC-Châtelet expose (jusqu'au 17 décembre) quelques-unes des photos qui composent le livre paru chez Pierre Belfond : Paris 1900. *On ouvre un livre de souvenirs qu'on n'a même pas vécus et on dit : en ce temps-là... En ce temps-là on trouvait encore des fermes à Paris et des bergers qui conduisaient des troupeaux de chèvres.*

Les photos, couleur sépia, parfois anonymes, parfois signées Nadar ou Atget, mêlent l'architecture, les scènes de rues et les portraits des personnalités de l'époque : Sarah Bernhardt, Rodin, Proust, Colette et Willy, Zola, Toulouse-Lautrec, Loti... Le livre est beau, mais tout le monde ne peut pas l'acheter. Il coûte 200 F. Le rapport à la photographie d'une exposition est sans doute moins intense qu'à la photographie d'un livre. Mais tout le monde peut aller à la FNAC regarder ces photos et les aimer.

Réédition de Diane Arbus.

Alors que la revue Photo *publie ce mois-ci neuf inédits de Diane Arbus, les Editions du Chêne ressortent l'album de ses photos, sorti en 1974 et déjà épuisé. Les photos de Diane Arbus font mal. Elles font trop d'effet, on ne s'y reconnaît plus entre le normal et l'anormal, mots qu'on met généralement entre guillemets, par décence. Diane Arbus aimait les « autres » : les travestis, les mongoliens, les monstres, les handicapés. Pour elle, c'était des « aristocrates ». Elle voulait acclimater l'horreur, casser les limites de la norme, de l'acceptable.*

On dit : elle en est morte (elle s'est suicidée en s'ouvrant les veines à quarante-huit ans). On dit : c'est sa quête, sa vision du monde qui l'ont menée là, dans ce désespoir. On a un peu trop tendance à écrire sur elle des articles en forme de faire-part. Diane Arbus a écrit, parlé (très peu) sur son travail. Elle a dit : « Je crois vraiment qu'il y a des choses que personne ne verrait si je ne les avais pas photographiées. »

★ Un album broché : 85 F.

Sept expositions.

Le 32ᵉ Salon international de la photo, ouvert tous les jours, de 10 heures à 19 heures (avec une nocturne jeudi 10 jusqu'à 22 heures) à la porte de Versailles, à Paris, jusqu'au 13 novembre (le Monde du 5 novembre), ne présente pas seulement des appareils ou du matériel photographique. On peut voir en outre, à travers sept expositions, des épreuves faites d'après les négatifs originaux d'Atget, une centaine de photos de Roland Michaud sur l'Asie, un carnet de route en couleur de Bruno Barbet à travers le monde, une série d'images de Henri Cartier-Bresson sur le Nord et le Pas-de-Calais, un reportage de Pierre Le Gall sur la vie d'un village agricole du Finistère et des photos de nus de Michel La Badie et Ricardo Suanes. Prix d'entrée : 7 francs.

Théâtre

« PAUVRE ASSASSIN », de Pavel Kohout

Des œuvres de théâtre tout d'un coup surgissent, ou émergent à nouveau, montées dans le même temps ou presque par des metteurs en scène différents. On a vu, cette année, plusieurs *Hamlet* ; Claudel et Ibsen ont été plus d'une fois à l'affiche. *Pauvre Assassin*, de l'écrivain tchèque Pavel Kohout, présenté en ce moment au Théâtre de la Michodière (*le Monde* du 15 octobre), est également proposé par le Grenier de Toulouse, que dirige Maurice Sarrazin. La pièce vient d'être jouée au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes, avant une tournée dans diverses villes de France.

Savoir qui a eu « l'idée » d'abord importe peu. C'est il y a deux ans environ que Maurice Sarrazin, le plus ancien des deux directeurs du Centre dramatique de Toulouse, a eu envie de monter le théâtre de Pavel Kohout. Entre le moment de cette décision et les deux réalisations qui sont proposées en France aujourd'hui, *Pauvre Assassin*, pièce écrite en 1972, a pu être vue à Bruxelles, à Broadway, ailleurs encore... Pavel Kohout, ancien journaliste devenu écrivain, exclu du parti communiste depuis 1969, est un des signataires de la charte 77, qui demande la garantie des droits fondamentaux. En Tchécoslovaquie, ses œuvres ont été retirées des librairies et des bibliothèques ; elles ne sont plus publiées ni jouées.

L'histoire de *Pauvre Assassin*, cet homme qui, ayant décidé de jouer le fou pour prouver la supériorité de sa pensée et mettre au grand jour la vérité, devient réellement fou, est inspirée d'un recueil de nouvelles de l'écrivain russe du début de ce siècle, Leonid Andréiev : un comédien, Kerjentsev, a été interné dans un hôpital psychiatrique parce qu'il est persuadé d'avoir, en jouant Hamlet, assassiné Polonius pour de bon, assassinant ainsi l'acteur, le mari de la comédienne qu'il aime, Tatiana.

Le médecin-chef de l'hôpital a accepté, pour l'aider à se libérer de cette obsession, que son malade écrive une pièce où il interpréterait son propre personnage. Tatiana, son époux, et d'autres camarades du théâtre sont venus pour jouer les rôles de divers protagonistes de ce psychodrame.

Ainsi, la salle d'hydrothérapie de l'hôpital devient-elle le lieu de trois spectacles imbriqués les uns dans les autres. *Pauvre Assassin* est une pièce-gigogne. Les comédiens — sur trois registres différents — interprètent le récit d'un internement, puis le spectacle inventé par Kerjentsev, enfin, à l'intérieur de celui-là, des extraits d'*Hamlet*. Les passages successifs de l'un à l'autre de ces « niveaux » entremêlés sont habilement aménagés. Le texte de Pavel Kohout procure le bonheur ressenti à entendre les gens intelligents qui rendent plus intelligents ceux qui les écoutent. On se rend compte aussi que tout est déjà dans Shakespeare. Absolument tout.

Maurice Sarrazin a disposé au fond du plateau un rideau de théâtre qui, pour la représentation des scènes d'*Hamlet*, ouvre sur un haut mur aveugle ; la salle n'existe plus, comme si les spectateurs étaient à l'arrière du théâtre. C'est peut-être la seule originalité de cette mise en scène correcte, fidèle. Jean-Claude Jay est Kerjentsev, le fou ; il est Hamlet aussi. Un peu consciencieux dans les premiers ressacs de sa solitude, il gagne progressivement sa vérité. Après avoir reçu un seau d'eau sur la tête, il deviendra plus convaincant et parfois même émouvant. Tatiana est interprétée par Lise Granvel, comme tous les autres acteurs trop volontairement contractée, trop impassible, mais il y a tout de même de beaux moments dans *Pauvre Assassin*.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Chambéry (le 9 novembre), Evry (les 11, 12 et 13), Aurillac (le 16), Biarritz (les 18 et 19), Toulouse (à partir du 22 novembre).

« MARTIN EDEN » d'après Jack London

Le Martin Eden de Jack London par la Salamandre, centre dramatique du Nord dirigé par Gildas Bourdet, vient, un an après sa création régionale (*le Monde* du 30 novembre 1976), dans la petite salle de la Maison de la culture de Nanterre, qui permet l'installation du décor : une construction de bois, presque un bateau où acteurs et spectateurs naviguent ensemble. Jack London était marin, Martin Eden aussi. Il ressemble à son auteur comme une photographie de vague à une vague, comme un roman autobiographique à une vie. Jack London, self-made man, socialiste, décrit la courbe ascendante d'un garçon plutôt voyou, amoureux d'une jolie jeune fille cultivée, acharné à écrire, à réussir, et qui réussit, mais qui ne se retrouve nulle part et ne retrouve pas les siens, et, désemparé, brisé de solitude, retourne à la mer et lui demande la mort.

En un an, le spectacle n'a pas changé. Il est un exemple de théâtre-récit, c'est le texte même du roman que les comédiens, à eux tous, racontent en passant d'un personnage à l'autre. Ils nous emmènent avec eux et avec Martin Eden, ils nous entraînent dans sa misère et sa gloire. Ils nous font connaître ses espoirs, ses déceptions, ses blessures. Ils nous montrent la dureté des bas-fonds et celle de la bourgeoisie, les murs qui se dressent, les portes qui se ferment, l'impuissance de l'homme seul.

Ils ne tirent pas le roman à eux, ils le gardent tel qu'il est : un livre, des phrases-ferment qui débrident leur imagination de cinglés du cinéma.

Western poétique, réalisme à la Kazan, comédie mélodramatique, tartes à la crème, ils recréent l'Amérique des films, tout est citation. Chaque citation, ironique ou émerveillée, est choisie pour ce qu'elle touche en la mémoire, pour ce qu'elle porte de mythologie. Un patchwork multicolore dont l'unité se trouve dans une vision globale très ferme, qui permet aux comédiens une grande liberté de jeu. Ils ont une gaieté vivace qui va jusqu'à l'agressivité, frôle le tragique, dérape vers l'émotion crispée avant de se rattraper sur le burlesque, et qui s'éteint sur une très grave et splendide musique — *la Jeune Fille et la Mort* — sur un calme suspendu, sur l'image de Martin Eden, glissanat dans un linceul, dans l'immense drap blanc de la mer qui l'engloutit, le roule, le berce doucement, tendrement.

L'histoire garde sa force, sa gravité amère, et pourtant on rit. C'est le rire qui déclenche notre imagination. Le rire venu de la Salamandre est une arme libératrice. Que la Salamandre nous fasse rire souvent.

COLETTE GODARD.

★ Nanterre, 21 heures.

Expositions

LE MODÈLE ET SES PEINTRES

Comme Narcisse, qui se regardait dans le miroir de l'eau, Héléna Rubinstein, dont on expose onze portraits au Musée des arts décoratifs, avait, durant cinquante années de sa vie, fait venir vingt-sept peintres pour lui renvoyer son image. Mais, de nos jours, le portrait est un genre disparu. Face à leurs modèles, les artistes contemporains se dépeignent eux-mêmes. Seul l'art d'Ingres triomphait du portrait sur commande, bien qu'il choisît, comme le disait Baudelaire, les « modèles les plus aptes à faire valoir son genre de talent ». Mme James de Rothschild avait dû attendre avec patience que le maître consentît à commencer son portrait, dont il a fait le chef-d'œuvre que l'on sait.

Avec Picasso, Héléna Rubinstein aviat eu moins de chance : le peintre en est resté aux esquisses, une quarantaine, puis a abandonné son modèle...

Deux ans après son arrivée à Paris, en 1908, venant de Londres et de Melbourne, où elle avait fabriqué les premiers pots de crème qui allaient faire sa fortune, Héléna Rubinstein est portraiturée par Helleu en jeune élégante début de siècle ; Marcoussis dessine son profil à la manière des Florentins du quattrocento (1920) ; Marie Laurencin la montre en maharani languide couverte de crêpe de Chine (1934), et Dufy en allègre lavandière provençale (1935)...

Avec Dali (en 1940-1942), les choses deviennent naturellement plus compliquées. Son portrait d'Héléna Rubinstein, c'est d'abord un Dali où le symbolisme de la « paranoïa critique » fonctionne à merveille... Tandis que, avec Tchelitchew (1934), Narcisse est transformé en fleur du soir...

Le dernier portrait d'Héléna Rubinstein est dû à Graham Sutherland, peinture crépusculaire, pompeuse, à la manière des portraits de cour, qui représente à l'âge de quatre-vingt-dix ans cette femme de petite taille, l'air hautain d'un empereur romain, parvenue au terme de sa vie et au plus haut de son ascension.

Le « chef-d'œuvre », si chef-d'œuvre il y a, n'est pas du côté que l'on pense : à travers la représentation de sa propre image, c'est le modèle qui a fait le portrait de ses peintres

JACQUES MICHEL.

★ Onze portraits d'Helena Rubinstein au Musée des arts décoratifs.

■ L'actrice Florence Vidor, ancienne femme du réalisateur King Vidor, est morte vendredi 4 novembre, à Los Angeles, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle avait joué dans de nombreux films muets tels que « The Tale of two Cities », « le Parlote » et « Chinatown Nights ».

LES BATISSEURS DE L'IMAGINAIRE

Le thème est dans l'air, il tourne. Il n'y a pas si longtemps, M. G... était à la Maison de la culture d'Amiens : les Bâtisseurs de l'imaginaire — dont M. G... — sont aujourd'hui au musée de Chartres ; demain, ils seront à la M.C. de Rennes après quelques grands « irréguliers » de l'art (Aloïse, Chaissac, Müller, Ratier, Wölfli, Scottie), avec les « inspirés et leurs demeures » ; et on les retrouvera sans doute en janvier à Paris parmi les « Singuliers », que présentera l'Arc.

Qui est M. G..., qui sont ces « bâtisseurs », ces « inspirés », ces « singuliers » ? Des particuliers, des retraités de province qui ont le temps, n'aiment pas le passer à rien faire, et cette espèce de fébrilité de celui qui sent sa mort prochaine et éprouve le besoin de tapisser, d'envelopper de splendeurs, jour après jour, mois après mois, le creux de la vie ; le besoin d'édifier petit bout par petit bout (d'assiettes, de fil de fer, de plâtre, de papier mâché...) la pièce montée de leurs rêves, le décor de leur retraite ; de « travailler pour la gloire, à soixante-six ans, après avoir travaillé toute une vie pour l'argent ». « Pour moi, c'est une satisfaction personnelle d'avoir fait ça. Je crois en même temps sans vouloir lancer de défi — que c'est un exemple. Mais je suis un incompris parce que je ne fais pas payer, ça ne me rapporte pas d'argent. »

Le musée les accueille comme il peut (un palais, un paradis, un jardin habité, le monument d'une vie, ne se transportent pas comme un tableau) à travers des photographies, des montages de diapositives, des films, ceux de Claude et Clovis Prevost, ou de Gilles Erhmann, par exemple. Le musée expose ce qui n'a jamais été fait pour être exposé, même si après tout — et après eux — ils ont bâti pour la gloire et la postérité, mais à l'échelle de l'espace clos du village, dans un champ de relations sociales très limité ; même s'ils adorent qu'on viennent voir leur ouvrage.

L'exposition de Chartres — photographies de Claude et Clovis Prévost — présente Camille Vidal, quatre-vingt-deux ans, ancien cimentier, à Agde, son arche de Noé, ses animaux et ses figures de ciment, grandeur nature ; Fernand Chatelain, soixante-dix-huit ans, ancien boulanger, ancien fermier, et son jardin, lui aussi rempli d'animaux ; Irial Vets, qui a trouvé une église à vendre, en a fait une nouvelle Sixtine, découpage du plafond et fresques copiées sur des cartes postales, et l'a meublée un peu avec des statues de papes, Jean XXIII, Paul VI (et Fernandel « à titre posthume »), et son propre tombeau ; Marcel Landreau, qui a toujours été fasciné par les chefs-d'œuvre en sucre et en chocolat des vitrines au moment des fêtes, et qui a garni le talus de sa maison, près de Mantes, d'une foule de personnages et de monuments, champignons, cathédrales, chasse à courre, noces...

∴

Raymond Isidore, dit Picassiette, est le mieux servi dans cette modeste exposition. Il est du cru. Picassiette, dont il faut prendre le surnom au pied de la lettre, était un formidable récupérateur de bouts de faïences, il est mort en 1964. C'est le plus connu de ces « bâtisseurs de l'imaginaire ». Vers 1932, il a commencé par le carrelage de sa cour ; trente ans plus tard, à sa mort, son ouvrage (son œuvre) représentait quelque vingt-neuf mille heures de travail en dehors de ses journées, a compté Mme Isidore.

Trente années pour paver et parer ses murs de rosaces chartraines, d'étoiles, refaire un royaume, avec palais d'hiver et palais d'été, trône, chapelle, tombeau, décorer l'intérieur et l'extérieur de sa maison d'étonnant « azuleros », réaliser un rêve, « le rêve de la vie où l'on vit en esprit dans l'éternité ». Le plus inspiré de tous, mais dont l'inspiration n'a rien de pathologique — en évidence, en tout cas, — ne prend pas un tour aussi vital que chez les gens de l'art brut.

Des inspirés de la dernière heure, par des modèles accumulés, des souvenirs d'images venues de tous les côtés, Michel-Ange ou un couvercle de boîte à camembert, la cathédrale de Chartres ou un calendrier des postes à l'heure de l'Angélus, la photo de Churchill ou Adam et Eve, les pages de dictionnaires ou la Bible. La culture du pauvre.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée de Chartres, jusqu'à fin novembre.

Vente

Les promesses de novembre

Novembre s'annonce bien pour les commissaires-priseurs parisiens, qui tentent, par des voies diverses, de donner à la vieille « compagnie » un *éclat nouveau.*

Avec des résultats inégaux, les ventes destinées à attirer une clientèle nouvelle se multiplient : kimonos, patchworks, médiocres objets de marine en octobre, autant de petits feux de paille, par lesquels on augmente un peu le chiffre d'affaires : de temps en temps, un nom magique vient prêter son concours : ce mardi 8 novembre, à Drouot, et le 15, au George-V, *les collections d'Yvonne Printemps, notamment ses bijoux*, seront sans doute un succès mondain. Autre tentative, les ventes du dimanche, inaugurées avec succès le 6 novembre, au Pavillon royal de Boulogne, grâce à une adjudication de vins fins par maître Chayette.

Le plus difficile et, à long terme, le plus sûr, reste de réunir de beaux *objets avec une fréquence comparable à celle des Anglais, forts de* leur puissant réseau commercial.

La vente d'autographes du 14 novembre (Ader-Picard-Tajan) et celle du 15 (étude Couturier et Nicolay), consacrée à la troisième partie de la bibliothèque d'un amateur — avec, en *particulier, un manuscrit de Barbey d'Aurevilly et une lettre capitale de* Proust, — *confirmeront sans doute* la place éminente de Paris dans ce domaine, même si Sotheby a annoncé pour sa vente de ce mardi à Londres un rare autographe de Benvenuto Cellini.

Pour l'argenterie, Paris devra céder la première place à Genève, malgré la belle vente de l'étude Ader-Picard-Tajan *du 24* novembre au George-V. *Mais comment rivaliser avec l'exceptionnelle vente de Christiés ce 8 novembre ? Une paire de soupières* rococo de Meissonnier dépassera peut-être les 400 000 livres...

Les arts d'Orient et d'Extrême-Orient, après le prix de 130 000 F payé vendredi 28 octobre pour un plumier safavide chez Boisgirard et Heeckeren, seront l'occasion de deux ventes de qualité, avec la dispersion, *les 9 et 10 novembre, de la collection du prince Saddrudin Aga Khan (étude Couturier et Nicolay) et, les 16 et 17, de celle de Paul Morand, dominée* par une *exceptionnelle paire d'armoires Ming.*

Les tableaux ne sont pas une « matière forte » à Paris. Saluons avec d'autant plus de plaisir la vente de cent quarante dessins et dix toiles de l'atelier Carrière, le 21 novembre *(étude Binoche), et la présence de peintures de Boudin, Renoir, Vuillard,* Chagall, *dans une vacation de* Mᵉ Ribeyre, le 25 *novembre.*

Quant aux numismates, après les monnaies vendues à Monaco par l'étude Ader-Picard-Tajan, les 7 et 8 novembre, la collection Stucker — trois mille pièces concernant *la Réforme* dispersées les 22 et 23 novembre (étude Oger) — devrait *combler* les plus enragés !

Cette vente marquera le début de la « *salson de prestige* », et, pendant quelques semaines le palais d'Orsay sera presque tous les jours occupé. On annonce une bibliothèque d'architecte pour le 28 novembre (Ader-Picard-Tajan) et une exceptionnelle collection d'art primitif pour les 3 et 5 décembre (*étude Loudmer et Poulain*). *Mais patience Si tous les vendeurs, imitant M Wildenstein,* se mettaient à préférer aux incertitudes des enchères les ventes de gré à gré ?...

JEAN-MARIE GHILLAUME.

■ La vente des manuscrits de Colette, vendredi 28 octobre, à Drouot - Rive gauche (étude Couturier-Nicolay, expert Mme Vidal-Mégret), a eu lieu sans incidents, malgré le différend qui opposait la fille de l'écrivain au vendeur, l'héritier de M. Goudeket, qui fut le premier mari de l'auteur de « Gigi ». La Bibliothèque nationale a mis tout le monde d'accord en préemptant pour 170 000 francs les cinq manuscrits du catalogue : « le Blé en herbe », « la Seconde », « le Journal à rebours », « Gigi », « Pour un herbier ». *Les documents ne disparaîtront* donc pas dans une collection privée, comme l'avait craint Colette de Jouvenel.

Variétés

DIANE DUFRESNE

En matière de variétés, il y a bien longtemps déjà que les événements ne se passent plus sur les boulevards ou rue de la Gaîté, mais dans des salles comme celle de l'Elysée-Montmartre, qui affiche actuellement une des plus grandes *chanteuses qui se soient produites à* Paris, une jeune femme du Québec tout en noir ou tout en blanc, étonnante de force, de chaleur, capable d'interpréter le blues, le rock et la ballade la plus douce, une chanteuse qui éclate de vie, de spontanéité, qui a la sensibilité du temps *présent, qui est fine, pleine de nuances et d'humour,* qui rit sur soi-même, qui est libre, a besoin d'espace, qui bouge, swingue, vocalise, « scat », a un extraordinaire « beat », évoque Janis Joplin et Elvis Presley, sa « *première histoire d'amour* ».

Il faut venir partager avec Diane Dufresne sa folie, qui est, dit-elle, sa forme de sagesse. Les chansons écrites pour Dufresne débordent de couleurs, d'intensité, de joie et de rire, marquent une certaine nonchalance naturelle dans la vie malgré les angoisses et les craintes, sont portées par une voix sérienne, qui vibre, qui s'emporte, crie, change de modulations.

Accompagnée par cinq rockers, dont son compositeur (François Cousineau), Diane Dufresne fait, *comme on dit, planer le spectateur, lui donne un très* grand bonheur.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Elysée - Montmartre. Jusqu'au 12 novembre, à 21 h. Les albums de Diane Dufresne sont publiés par Barclay.

SPECTACLES



MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MALRAUX
Place de l'Hôtel-de-Ville - 94000 CRETEIL
Tél. : 899-90-50

Mercredi 9 novembre, à 20 h. 30
CONFÉRENCE
« Pourquoi le féminisme », avec Colette Audry
Jeudi 10 novembre, à 20 h. 30
CINÉMA ART ET ESSAI
« La Honte », d'Ingmar Bergman
Samedi 12 novembre, à 20 h. 30
CINÉMA ART ET ESSAI
« Pour l'exemple », de Joseph Losey
Dimanche 13 novembre, à 20 h. 30
CINÉMA ART ET ESSAI
« Jeux interdits », de René Clément
Mardi 15 et mercredi 16 novembre, à 20 h. 30
THÉATRE
« Risibles amours », avec Emmanuèle Riva
Samedi 19 novembre, à 20 h. 30
CONFÉRENCE
Indiens et Seringueros d'Amazonie
Dimanche 20 novembre, à 16 h.
MUSIQUE
Pour la première fois en France : TRIO BORODINE
Mozart - Tchaïkovski - Beethoven
Mardi 22 novembre, à 20 h. 30
CINÉMA ART ET ESSAI
André Malraux, « Espoir »
Mercredi 23 novembre, à 20 h. 30
VARIÉTÉS
STARS OF FAITH
Samedi 26, à 20 h. 30, et dimanche 27 novembre, à 16 h.
THÉATRE
« RUY BLAS », par le Théâtre d'Action Populaire
Dimanche 27 novembre, à 11 h.
MUSIQUE
ARS NOVA - Portrait d'un jeune compositeur : NGUYEN THIEN DAO
Mardi 29 novembre, à 20 h. 30
MUSIQUE
Les professeurs de l'Ecole nationale de musique de Créteil :
Mozart - Brahms - Diabelli - Bartok
Expositions à partir du 20 novembre :
LES MUSEES D'ILE-DE-FRANCE ANDRE-MALRAUX
Renseignements - Location : 899-94-50, de 12 heures à 19 heures

« En raison de l'immense succès de TOPAZE, le THÉATRE SAINT-GEORGES donnera une soirée supplémentaire le jeudi 10 novembre, avec TISOT et M. DAEMS. »



Centre d'Etudes Catalanes
Université de Paris-Sorbonne
9, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (4e) - Tél. : 277-65-69

Programme inaugural

— **Exposition** « l'Age de fer de la sculpture catalane » : **Gaudi, Gargallo, Gonzalez.**
Du 10 novembre au 30 novembre, de 10 h. à 20 h.

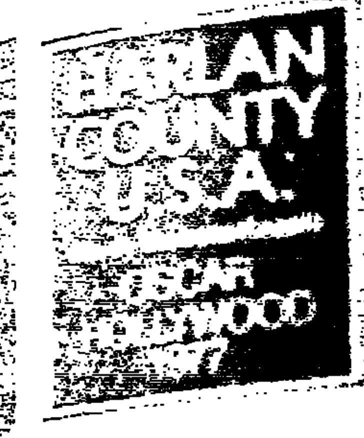
— **Récital RAIMON.**
9 novembre à 21 h. 15. Grand Amphithéâtre de la Sorbonne - 47, rue des Ecoles. Participation aux frais : 15 F. Etudiants et J.M.F. : 10 F.

— **Concert de piano CARLES SANTOS.** Musique catalane contemporaine.
17 novembre à 21 h. Amphithéâtre d'Art et d'Archéologie - 3, rue Michelet. Participation aux frais : 15 F et 10 F. Entrées au Centre, au CROUS, aux FNAC.

— **Colloque** présidé par le professeur **Pierre Vilar** : « **le fait catalan** ».
15 et 16 novembre (sur invitation à retirer au Centre).

GAUMONT COLISEE (v.o.) - ELYSEES LINCOLN (v.o.) - IMPERIAL PATHE (v.f.) - SAINT-LAZARE PASQUIER (v.f.) - GAUMONT RIVE GAUCHE (v.o.) - P.L.M. SAINT-JACQUES (v.f.) - HAUTEFEUILLE - QUINTETTE (v.o.) - 14-JUILLET BASTILLE (v.o.) - C 2 L Versailles
ARTEL Nogent





CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU — Mercredi 9 novembre à 18 h 45. Abonnements. 7 Concerts : 150 francs (Valmalète.)
« Une heure avec... » **CHOPIN** et **Kryst. ZIMERMAN** (Grand Prix concours Chopin)

EGLISE des BILLETTES — Jeudi 10 nov. à 21 heures. Loc. Durand (P.e. Kiesgen.)
TRIO RAVEL
Beethoven : trio des Esprits. Brahms (op. 8, no 1) - Ravel

Salle CORTOT — Jeudis 3, 10 nov. Dimanches 6, 13 nov. à 20 h 30. Loc. : Salle et Durand (Valmalète.)
BEETHOVEN
Intégrale des 32 sonates en 7 concerts par **Rita BOUBOULIDI**

EGLISE ST-SEVERIN — Mardi 15 novembre à 21 heures. Loc. Durand et face Eglise (P.e. Werner.)
Chœurs et Cuivres
Schütz, Vivaldi, Gabrieli, Bach... Ensemble vocal et instrumental Massillon
Dir. : François **PICARD** de l'Oratoire

SALLE PLEYEL — Lundi 14 novembre à 20 h 30. Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)
Les concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL »
J.-P. WALLEZ — G. TACCHINO — F. LODEON — B. PASQUIER — C. GRENNE — J.-M. ROLLEZ
SCHUBERT : Quinquette « La Truite »
SCHUMANN : Quinquette en mi b. M.

SALLE GAVEAU — Jeudi 17 novembre à 21 heures (Valmalète.)
Au bénéfice de l'EGLISE AMERICAINE DE PARIS. Récital
Eugen INDJIC
SCHUBERT - SCHUMANN - TANSMAN - CHOPIN

SALLE GAVEAU du 9 au 16 nov. Loc. : à la Salle, Durand et Agences et RADIO-FRANCE Grand Auditorium Jeudi 17 nov. à 20 h 30. Loc. : Radio-France. Prix spécial : 3 FNAC, CROUS, JMF (Valmalète.)
MUSICANADA
Présence de la Musique canadienne contemporaine
9 nov. : MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUEBEC. Direction : S. Garand
10 nov. : QUINTETTE A VENT DU QUEBEC
13 nov. : CANADIAN BRASS
15 nov : FESTIVAL SINGERS OF CANADA. Direction : Elmer Iseler
16 nov. : QUATUOR ORFORD
17 nov. : NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE RADIO-FRANCE
Dir. : P. Hétu et G. Tremblay. sol. : V. Bouchard, R. Morisset

SALLE GAVEAU — Vendredi 18 novembre à 21 heures (Valmalète.)
Récital du pianiste FRANÇOIS-JOEL **THIOLLIER**
RACHMANINOV avec 2 créations

SALLE GAVEAU — Lundi 21 novembre à 21 heures (Valmalète.)
DANIEL **VARSANO**
au clavecin : **BACH** VARIATIONS GOLDBERG
au piano : **BEETHOVEN** VARIATIONS DIABELLI

SALLE PLEYEL — Lundi 21 novembre à 20 h 30 (Dandelot, p.e. Werner, de Valmalète et Glotz.)
Concert à la mémoire de **FRANK MARTIN** avec le concours de Christa **LUDWIG**, Yehudi **MENUHIN**, Paul **BADURA-SKODA**, Teresa Martin, Christiane Jaccottet, Emmy Hurlimann
ORCH. DE CHAMBRE DE ZURICH
Dir. : Edm. de Stoutz

SALLE PLEYEL — Mercredi 23 novembre à 21 heures (Dandelot.)
Unique récital de la saison **CZIFFRA**
Chopin, Liszt, etc.

SALLE PLEYEL — Jeudi 24 novembre à 20 h 30 précises (Valmalète.)
Arturo **BENEDETTI MICHELANGELI**
Beethoven - Debussy

SALLE ROSSINI — Dimanches 13 et 27 nov. à 17 heures. Mardis 8-15-29 nov. à 20 h 45 (Kiesgen.)
QUATUOR LŒWENGUTH
8 : Schumann, Schubert
13 et 15 : Haydn, Brahms, Debussy
27 et 29 : Mozart, Ravel
(Rens. 661-17-24 (9 à 12 h.)

SALLE PLEYEL — Lundi 28 novembre à 20 h 30. Loc. : Salle, Durand, FNAC et Agences (P.e. de Saint-Ours.)
Les Concerts Barg présentent « Grands Concerts Pleyel »
ORCHESTRE **PRO ARTE de MUNICH**
dir. **Kurt REDEL**
viol. **Oleg KAGAAN**
Bach, Stelzel, Vivaldi, Marais, Mozart

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL

Mama de New York
Cie Elizabeth Swados

Nightclub Cantata

Meilleur show musical Off-Broadway (Obie Award)
« Une des soirées les plus rafraîchissantes, les plus chaleureuses, les plus amicales qu'on puisse passer actuellement à Paris. Un joli petit bonheur. »
(P. Marcabru, « le Figaro »).
Salle Gémier, jusqu'au 13 novembre (727-81-15)

CONCERTS Radio France

SAISON LYRIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Mercredi 9 novembre à 20 heures
BRITTEN THE TURN OF THE SCREW
P. Bouveret, J. Castle, R. Antaine, I. Partridge
ENS. INSTRUMENTAL DU N.O.P.
Dir. : Julius RUDEL

PRESTIGE DE LA MUSIQUE
SALLE PLEYEL — Mercredi 9 novembre à 21 heures
Récital **Christa LUDWIG**, au piano : G. PARSONS
Brahms, Schubert, Schumann

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
SALLE PLEYEL — Mercredi 16 novembre à 20 h 30
Dir. : Kenneth Klein
Sol. : J.-B. Pommier
WEBER - CHOPIN - BRAHMS

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 17 novembre à 20 h 30
Dir. P. HETU et G. TREMBLAY
Sol. V. Bouchard, R. Morisset
TREMBLAY - MATTON
HETU - PREVOST

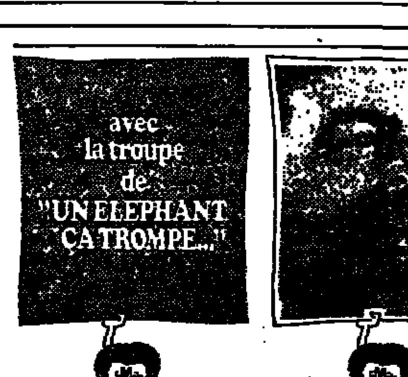
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Vendredi 18 novembre à 20 h 30
Dir. : Laszlo Somogyi
HAENDEL, ROSSINI, MOZART

Location : RADIO-FRANCE, Salle et Agences

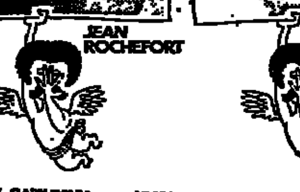
Bruno Coquatrix présente
Ce Soir Première
GILBERT BECAUD
OLYMPIA
LOCATION AU THÉATRE DE 11H. A 22H., DANS LES AGENCES, PAR TÉLÉPHONE : 742.25.49

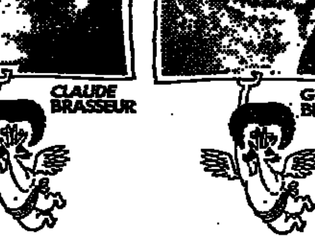
Ch. MAILLARD Pub.

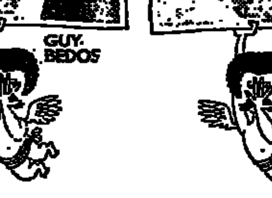
MERCREDI







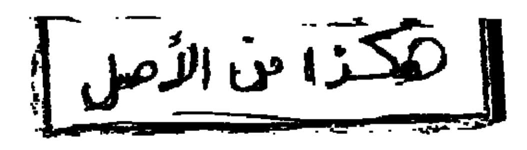








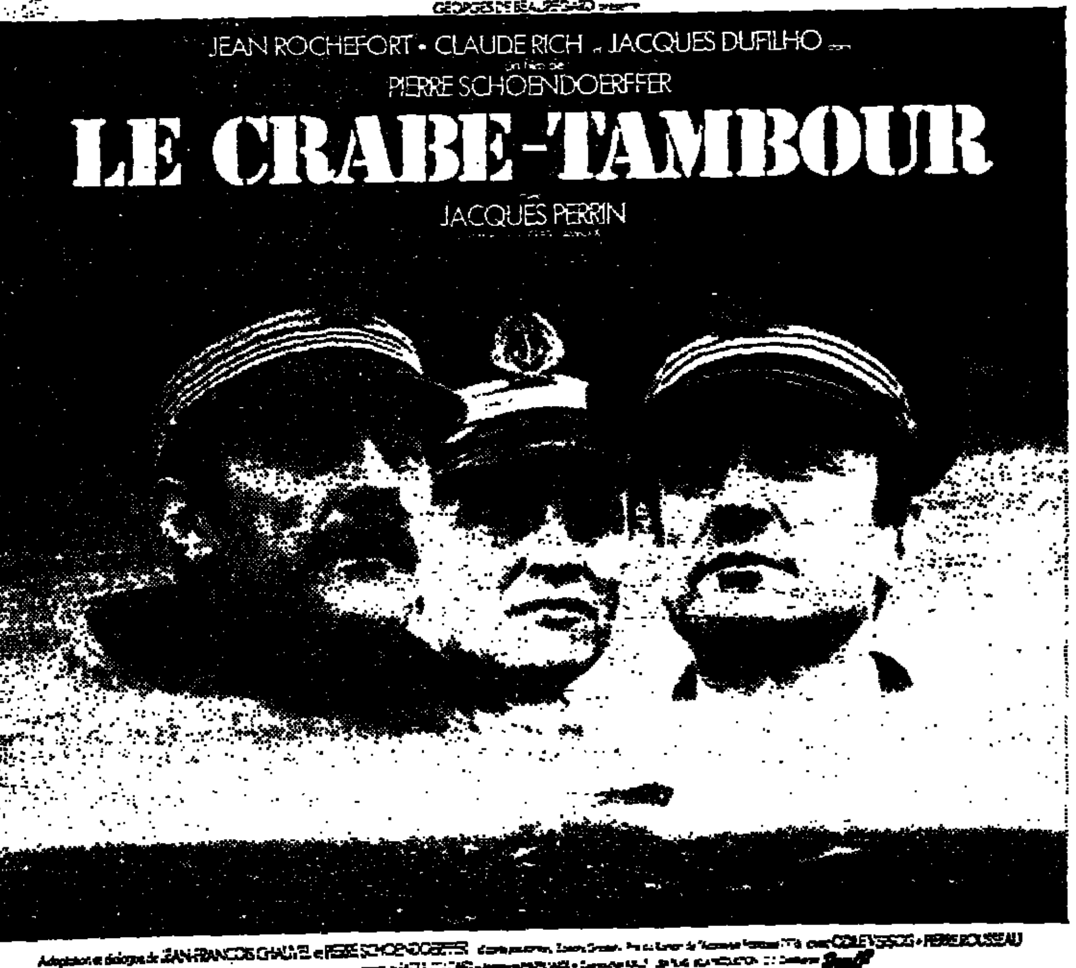






هكذا من الأصل

SPECTACLES



Mardi 8 novembre

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Dix Jours qui ébranlèrent le monde (Festival d'automne). — Salle Gémier, 20 h. 30 : Nightclub Cantata.
Odéon, 19 h. 30 : le Roi Lear.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.

Les salles municipales

Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Nuova Colonia ; salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yves Duteil ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Aire Libre Montparnasse, 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre de l'Epée de Bois, 21 h. : Madras. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Cité Internationale, La Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Gaîté Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre Assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : Trois Lits pour huit.
Mouffetard, 19 h. 30 : Phèdre.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, petite salle, 20 h. 30 : Portrait ; grande salle, 20 h. 30 : la Vie offerte.
Palais Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre Arcadie, 20 h. 45 : le Procureur.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Coriolan.
Créteil, Maison de la culture A.-Malraux, 20 h. 30 : Juliette Gréco.
Nanterre, salle J.-M. Serreau, 21 h. : Martin Eden.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.

Festival d'automne

(Voir aussi les salles subventionnées.)
Le Palace, 20 h. 30 : Locus Solus.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : le Veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 19 h. : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Lewis et Alice.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Néo-Cid 77 ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mireille ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : le Peplum en folie.
La Mûrisserie de Bananes, 20 h. 30 : Robert Wood ; 22 h. 15 : Deux Hommes en colère.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Le Plateau, 20 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon ; 22 h. : Green et Lejeune.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Du Dac au Dac ; 22 h. 30 : Montelis.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Autobus ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Le Sélénite, I, 20 h. 45 : les Noces à l'envers. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. : Vos petites compagnes.
Le Splendide, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Jacques Serizier ; 22 h. : Roger Reynald Bouchard.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : A nous deux, j'arriverai bien à être de gauche.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.
Vieille Grille, salle I, 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 21 h. 45 : Christian Krusner ; 23 h. : Antenne 1000 ; salle II, 20 h. 45 : Stress ; 22 h. : le Décret secret.

Les concerts

Lucernaire Forum, 21 h. : C. de Buchy, piano (Beethoven, Brahms, Debussy).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : cycle Barenboïm (Bach).
Palais des Congrès, 18 h. 30 : concerts du mardi (Schubert, Bartok, Brahms).
Cité internationale, 21 h. : Los Jaivos.
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble instrumental Alain Boulfroy (Mozart).
Salle Gaveau, 21 h. : Gérard Poulet (violon), Désiré N'Kaoua (piano) (Mozart).
Salle Rossini, 20 h. 45 : Quatuor de saxophones Deffayet (Dubois, Pascal).
Arts-et-Métiers, 20 h. 30 : Autour d'A. Bruckner.
Galerie Nane Stern, 20 h. 30 : Duo Da Camera de Paris (Beethoven, Schubert, Poulenc).

La danse

Pavillon de Paris, 20 h. 45 : Chants et danses des révolutions russes.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Rose France et l'Homme du large, de M. L'Herbier ; 18 h. 30 : Eldorado, de M. L'Herbier ; 20 h. 30 : Bande à part, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : les Nuits blanches, de L. Visconti.

Les exclusivités

ALICE CONSTANT (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
BARRY LYNDON (Ang., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Balzac, 8e (359-52-70), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA DENTELLIERE (Fr.). Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Templiers, 3e (272-94-56), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 6e (033-35-40), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-53-56), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
J' ME MARIE, J' ME MARIE PAS (Canada) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Diderot, 12e (343-19-29), Paramount-Galaxie, 13e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e 331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, (19e (206-71-33).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
ONE MORE TIME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

LA VIE DEVANT SOI, film français de Moshe Misrahi. Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (57-33-00), Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
MARCHE PAS SUR MES LACETS, film français de Max Pecas (*). Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
SALO (It., **, v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., **, v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-A.) Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), UGC-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Athéna, 12e (343-07-48), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp., Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) ABC, 2e (236-55-54) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

RADIO-TÉLÉVISION

Jacques Martin à Lyon
QUEL BON VIN VOUS AMÈNE...

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Si Jacques Martin a produit « Bon Dimanche » depuis l'auditorium Maurice-Ravel, à Lyon, c'est moins par choix que par obligation : le Théâtre de l'Empire lui avait été retiré le temps du Festival cinématographique de Paris. Sur le plan technique, l'entreprise a pu paraître audacieuse : 150 tonnes de matériel transportées, une cohorte de camions et soixante-dix techniciens de la S.F.P. et de Lyon, pour réaliser dix heures d'émission en direct.

Mais pour le reste... On sait le penchant des animateurs de *La lorgnette* pour le vin : chaque dimanche, ils font voir rouge aux responsables de la Croix-Bleue. Mais, à Lyon, « Bon Dimanche » a failli sombrer dans un océan de beaujolais. Il y en avait partout, dans tout, au point qu'on avait envie de demander à Jacques Martin : « *Quel bon vin vous amène ?...* » Au début de l'émission : ouverture sur des pyramides de fûts du syndicat du beaujolais ; pendant l'émission : rasades répétées, au goulot ; dehors, enfin, des cochonnailles bien arrosées. Sans oublier plusieurs séquences tournant plus ou moins « autour du pot » : la « grande bouffe » de Stéphane Collaro avec Jean-Goujon (le directeur du syndicat d'initiative de Lyon), le casse-croûte du mannequin-maçon et le numéro de poivrot de Jean Lefebvre dans *les Vignes du Seigneur*. Les jeunes spectateurs à côté de nous — ils occupaient plus du tiers des deux mille places de l'auditorium — n'ont pas trouvé cette débauche de spiritueux très spirituelle.

Quoi d'autre encore au menu ? Le bar, bien entendu — poisson désormais recherché à Lyon, — dont on peut regretter que les spécialistes interrogés n'aient pas su l'accommoder de façon plus variée. Les quelques Lyonnais qui ont fait de furtives apparitions — Alain Bert, Maxime Floriant, Gérard Thibaudet, pianiste prometteur, et l'ensemble remarquable des jeunes flûtistes à bec, — noyés dans le défilé des vedettes du show-business, seront-ils parvenus à faire oublier que Lyon n'est pas seulement la capitale du beaujolais, le berceau de la gastronomie (quel intérêt, cette brochette de chefs prestigieux et muets, dans *Musique and Music* ?) et la patrie de Guignol ? Ce n'est pas certain. A voir comment Darry Cowl s'est payé la tête du public lyonnais et des téléspectateurs à la fois, on peut se demander s'il n'y a pas parfois plus que de la faiblesse d'esprit dans tout cela. — B. E.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 8 NOVEMBRE

— La Tribune libre est consacrée au club *Echanges et Projets*, sur FR 3, à 19 h. 40.

MERCREDI 9 NOVEMBRE

— *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, participe à l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h. 45.

— *M. Jean-Jacques Beucler*, secrétaires d'Etat aux anciens combattants, est interrogé sur TF 1, à 13 heures.

— *M. Helmut Schmidt*, chancelier d'Allemagne fédérale, est l'invité de l'émission « Cartes sur table », sur Antenne 2, à 20 h. 30.

LES APRÈS-MIDI DE TF1 PERTURBÉS

● Les programmes des après-midi de TF 1 (et notamment ceux de mercredi, que nous publions ci-dessous) sont actuellement perturbés en raison d'une grève des chefs de production qui rend impossible l'enregistrement des séquences en direct. Bien que la direction de la société déclare appliquer la convention collective, les chefs de production ont cessé le travail à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. « *pour obtenir une certaine justice dans les avancements* ».

VU
Dessiner à l'écran

M. Raymond Barre commentait jeudi soir dernier, à 20 heures, les mesures prises par son gouvernement pour lutter contre l'inflation. On écoutait, intéressés, curieux, pleins de bonne volonté, désireux d'apprendre et, malgré cela, incapables, autant l'avouer, de comprendre ce qu'il disait. Si, soyons justes. De temps en temps, un chiffre, attrapé au vol, 11,1 % de hausse sur les produits alimentaires, entre janvier et septembre, ou un mot : eau minérale, poulet, pâtisserie, blocage des prix, accrochait ce discours à des repères familiers, faciles à retenir.

Et puis, très vite, on perdait de nouveau le fil d'un exposé qui passait nettement au-dessus de nos têtes. C'est si vrai qu'il a fallu consacrer ensuite, pratique courante à la télé, une bonne partie du journal à nous donner à voir, grâce à des inserts graphiques, ce qui venait d'être dit, à mettre au clair, à résumer à notre intention au tableau noir de l'écran les propos du premier ministre.

D'où l'intérêt des dessins animés de Jean-Louis Besson, destinés à nous raconter tous les jours à 18 h. 50 sur TF 1 l'histoire en quatorze épisodes du pétrole. Depuis l'âge de la pierre jusqu'à l'ère atomique. Cela dure à peine cinq minutes. C'est drôle, vif, précis, cocasse, un peu dans le ton, dans le style des Shadoks. En plus sérieux, en très sérieux. Michel Galabru — on lui a confié le commentaire — nous a permis de survoler, lundi, en guise d'introduction — nageoire, patte, main, outil, case, pyramide, feu, feu de tout bois, de tout charbon, de tout gaz et de tout soleil, — la lente conquête de l'énergie par le singe nu. Titres des prochaines émissions : « Homme de peine et bête de somme », « Dans le lit du vent », « Au fil de l'eau », « Mystère de l'ambre jaune » et « Métamorphose de l'or ». A ne pas manquer. On n'a pas si souvent l'occasion de s'instruire en s'amusant.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 8 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Variétés : Des magiciens ; 21 h. 30, Document. Les chênes qu'on abat, d'après André Malraux, réal. P. Cardinal, avec P. Dux et P Vaneck.

22 h. 45, Concert : « Et expecto resurrectionem mortuorum », d'O. Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran.
FILM : LE CAS DU DOCTEUR LAURENT, de J.-P. Le Chanois (1956), avec J. Gabin, N. Courcel, S. Monfort, M. Barbey, Arius. (N. rediffusion.)

Un médecin parisien vient s'établir dans un bourg des Alpes-Maritimes, où il cherche à enseigner aux femmes la nouvelle méthode de l'accouchement sans douleur.

Une tentative, courageuse pour l'époque — et réussie — de faire connaître au grand public, avec l'apport « commercial » d'une vedette comme Gabin, un progrès de la médecine qui n'était pas, alors, complètement admis.

22 h. Débat : L'accouchement.

Avec les professeurs Minkovski, Henrion (de la maternité de Cochin-Port-Royal), Vellay (président de la Société française de psychoprophylaxie)

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'Union pour la participation au capital ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA PRISONNIERE DU DESERT, de J. Ford (1956), avec J. Wayne, J. Hunter, V. Miles, W. Bond, N Wood, J Qualen. (Rediffusion.)

Pendant des années, deux hommes poursuivent une tribu de Comanches pour lui reprendre une fillette blanche emmenée en captivité après le massacre de sa famille.

Un western qui brasse, avec un immense talent, les thèmes des guerres indiennes, du racisme et de l'esprit texan dans les années 1870.

22 h. 25, Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London ; 19 h. 25, Sciences : l'inné et l'acquis ; 20 h. Dialogues . Notre société peut-elle être détruite ? avec Denis de Rougemont et Jean Duvignaud ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec M. Dufrenne ; 23 h., Rencontres au Festival de Paris.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Esquisses et portraits (Strauss, Bartok, Prokofiev) ;

20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine : « Adagio et fugue », « Concerto en ut pour hautbois » (Mozart), « Symphonie n° 49 » (Haydn) ; 22 h 30, France-Musique la nuit. Une semaine d'escale, avec Michel Butor : Bach, Couperin ; 23 h., L'exploration du feu : P Boulez ; 0 h 5, Portrait de l'artiste en jeune singe ; 1 h., Le génie du lieu.

MERCREDI 9 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première (Salon de l'enfance) ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi (en direct du Salon de l'enfance) ; 17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : Les femmes du monde, de J. Robert, réal. G. Farrel. Avec M. Mercier, R. Hanin, R. Saint-Cyr, A. Falcon.

L'ancien prétendant (aimé mais éconduit) d'une femme du monde se sert des sentiments que lui porte toujours la « grande dame » pour s'introduire dans sa famille. Il meurt. C'est la rentrée de Michèle Mercier, ici mère d'une jeune fille de dix-huit ans.

22 h. 15, Les grandes énigmes : Le plus grand téléscope du monde ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Le monde merveilleux de Walt Disney ; 15 h. 55, Un sur cinq (en direct de Lyon) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps ; 21 h. 30, Feuilleton : L'aigle et le vautour ; 22 h. 15, Juke-box : Punk ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : Echanges et projets ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MAIGRET VOIT ROUGE, de G. Grangier (1963), avec J. Gabin, V. Sanipoli, F. Fabian, P. Carpenter, R. Cooper, B. Harris (N. Rediffusion.)

Une mésaventure de l'inspecteur Lognon met le commissaire Maigret sur la piste de gangsters américains. Il ne peut tolérer que leurs méthodes s'instaurent à Paris. Le dernier — et le moins intéressant — des trois films où Gabin joua le rôle de Maigret.

21 h. 55, Journal ; 22 h. 10, Dossier : Un événement : l'automobile (le groupe Peugeot-Citroën).

22 h. 10, Dossier : Un événement.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, Musique de chambre ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Autre Amour », de M. Butel ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : ...Mercredi jeunesse : les fugueurs, la fugue et la fuite ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ;

17 h. 32, Les rôles de Maria Callas (« la Force du destin ») ; 18 h 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : cent ans, l'âge de raison ? par G Boyr (rediffusion) ; 22 h 30, Entretiens avec M. Dufrenne ; 23 h., Rencontre au Festival de Paris.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 [illegible] paroles... Nouvelles auditions : orchestre [illegible]onique de Radio-France (Martelli, Tansman, Bondon) ; à 15 h., L'Amour et la vie d'une femme (Schumann) ; à 15 h 32 Tchaïkovski, Ravel, Nielsen ; 18 h 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (les hommes du président) ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Esquisses et portraits (Couperin, Schumann, Debussy) ;

20 h. 30, Le centre culturel canadien présente : en direct de la salle Gaveau... le Quintette à vent de Québec : « Quintet » (Jones), « Fantasia » (Papineau-Couture), « Quintette » (Hetu), « Eine Kleine bläsermusik » (Mather), « Coulombe » (St-Marcoux) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit. Une semaine d'escale avec Michel Butor : Roussel ; 23 h., La dernière image : hommage à Vincente Minelli ; 0 h. 5, Une semaine d'escale avec Michel Butor.

LETTRES

LA MORT DE JEAN BLANZAT

Les inquiétants paysages du romancier

Le romancier et critique Jean Blanzat est mort le 6 novembre à Paris des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante et onze ans.

Romancier français qui a décrit le paysage du Limousin et la vie du couple : rien de plus exact en apparence que cette façon de résumer Jean Blanzat, et rien de plus faux. Car Blanzat est tout le contraire de Giraudoux et de Chardonne. Ses arbres, ses eaux qui courent, ses campagnes, n'ont que l'apparence tranquille d'un Corot. Le diable s'y cache et la nature participe à ses maléfices. Quant aux couples, ils se détruisent de l'intérieur. D'invisibles lézardes n'en laissent bientôt plus que ruines. On croit avancer dans un roman rustique, presque une élégie. Mais bientôt le sol vous manque. Comment ne l'avions-nous pas senti plus tôt ?

Le monde miné par le soupçon se réduit parfois à une seule conscience, comme dans *Septembre* (1) où sans preuve le héros pense que sa femme est amoureuse d'un autre. Comme dans *l'Orage du matin*, où un jeune homme s'interroge sur lui-même et espère que d'autres se prononceront sur son cas. *La Gartempe* (2), roman d'un couple en crise, comme l'était le premier livre de Blanzat, *A moi-même ennemi* (1), montre des amants oscillant entre sexe et pur amour, entre vérité et mensonge sans que la nature, symbolisée par cette rivière au nom rustique, la Gartempe, ne les aide en rien. Dans la luxuriance de l'été comme dans la stérilité de l'hiver, la nature ne fait que témoigner de la présence de la mort. C'est pourquoi *la Gartempe* est un livre unique, dominé par un souffle que l'on ne sent pas d'habitude sur les côteaux tempérés du roman français.

Blanzat avait besoin d'aller plus loin. Dans ses deux derniers livres, *le Faussaire* (2) et *l'Iguane* (2), il invente un fantastique qui n'appartient qu'à lui seul. Dans *le Faussaire* qui reçut le Prix Fémina, le diable, par méchanceté, fait revivre, pour trente-six heures, les morts des deux dernières années. Ainsi, dans l'aube d'un petit cimetière de village, six personnes reprennent-elles le chemin de leurs maisons. Mais ces morts qui retrouvent l'apparence humaine gardent l'odeur de la tombe, et le jeune marié, qui veut étreindre son épouse retrouvée, sera glacé d'horreur à jamais.

Ce n'est pas le but habituel des contes fantastiques que de nous montrer ainsi que l'on ne vit que dans la mesure où l'on est aimé et que nous sommes plus proches de ces morts repoussants et pitoyables que des vivants que nous croyons être.

Jean Blanzat a été aussi un critique dans la presse littéraire, dans ses préfaces et aussi dans ce métier de lecteur de maison d'édition qu'il accomplit avec un soin extrême. Quand il souligne, à propos d'Alejo Carpentier, « l'équilibre entre les rôles du poète souvent visionnaire et du romancier narrateur précis de la réalité », il n'est pas douteux qu'il pense aussi à lui-même.

ROGER GRENIER.

(1) Grasset.
(2) Gallimard.

Une exigence de perfection

par JEAN GUEHENNO, de l'Académie française

Jean Blanzat, mon ami, est mort, et près de cinquante ans d'amitié finissent. Il a vécu si profondément, si discrètement, si délicatement, que je ne suis pas sûr de faire ce qui lui plairait en parlant tout de suite, comme je fais, de lui et de sa mort. J'ai eu la chance d'être de ses tout premiers lecteurs. Il était un jeune instituteur. Je dirigeais une revue, *Europe*, qu'il lisait sans doute. Il m'apporta un jeudi matin le manuscrit de son *premier ouvrage*. C'était un court récit, *Enfance*. J'y reconnus une voix toute personnelle, un besoin *de la vérité, une authenticité émouvante*. Je le publiai dans ma revue et lui trouvai un éditeur. Je n'ai jamais entendu parler d'une feuille d'arbre comme il pouvait en parler, quand nous nous promenions ensemble. Il avait grandi à la campagne, dans son Limousin, près de la Gartempe.

Il y avait dans *Enfance* une sensibilité émerveillée à la nature, mais déjà une sorte de peur devant la dureté des choses, une « oppression quelque part dans la poitrine ». Regarder était presque toujours pour lui une « grande confrontation ». Et l'angoisse naissait. « *Maman*, demande l'enfant, *est-ce vrai que... ?* » et la mère « en quelques phrases hautes recule le mystère ». « *Il sent*, continue-t-il, *dans le ciel, une immense force qui se dépense gratuitement, sans s'épuiser, en jeux de vent et de soleil, de verdure et d'eau, en lumière égale et pure maintenue comme une note extrême tout au long des instants qui fuient. Il baisse la tête, et l'ombre de la mort l'effleure pour la première fois...* »

Une telle enfance était comme une prémonition de ce qui allait être sa vie. Il ne cessa plus de travailler. Ses premiers romans : *A moi-même ennemi*, *Septembre*, *l'Orange du matin* lui valurent tout de suite l'admiration et l'amitié de François Mauriac. Il y a en eux un curieux mélange de tendresse et de cruauté. Il se sentait souvent, comme ses héros, « absent de lui-même ». Il vint quelquefois en Bretagne, à l'île de Batz. Je l'appelais « *mon* vieux frère », et nous nous y retrouvions. Il aimait la mer. Il y trouvait l'absolue solitude, tout au bout de la plage. Il y a relu tout Shakespeare. Il essayait, comme il fait dire à l'un de ses héros, d'y « être sourd, aveugle, de faire le vide et le silence en soi ». Le fond de lui était une exigence dangereuse de perfection et de pureté. Nous étions tellement *d'accord quand il m'écrivit un jour* d'août : « *Ici, je me sens dans une sorte de répulsion pour tout ce qui est « littérature ». C'est bien injuste, car, après tout, nous ne pouvons nous plaire qu'à ça.* »

La place me manque pour dire ce qu'il fut dans la guerre et la Résistance. Il était le plus attentif et le plus fidèle des amis. « *Tu n'imagines pas*, m'écrivait-il, *ce que représente, dans l'épreuve, le prix de l'amitié* », et, à propos de Jean Paulhan, notre commun camarade : « *Je le vois plein de violence et de force et contraint, par un scrupule prodigieux, à des gestes de brodeuse et de miniaturiste. Au fond de tout cela, avec tant de ruse, je crois en être bien sûr, une sorte de candeur, de naïveté, de bonté profonde, pour quoi on a tant d'affection.* »

∴

Les malheurs allaient faire de lui un autre Blanzat. La mort ne le quitterait plus. Son père mourut. Pendant des semaines, je n'eus plus de ses nouvelles. Je lui écrivis. Il avait *demandé un congé à Claude Gallimard* dont il était un des lecteurs, et travaillait *nuit et jour à un roman* et à des récits d'un ton tout nouveau et d'un tour fantastique. Il avait peur que je ne sois « trop surpris » et m'écrivait : « *J'ai beaucoup changé — la mort de mon père m'a changé... Je vais jusqu'au bout de moi, angoissé, torturé, mais libéré* », et il regrettait « d'éreinter cette pauvre Marguerite », sa femme, à qui nous pensons aussi aujourd'hui, qui « tapait » au fur et à mesure.

Ce qu'il écrivait, c'était un roman, *le Faussaire* et un recueil de récits, *l'Iguane*. Le diable faussaire ressuscite six morts. « *C'est l'art unique de Jean Blanzat*, écrivit Mauriac : *nous nous confondons d'autant mieux avec ses ressuscités misérables qu'il a de leur vie à ras de terre une connaissance de paysan et de bête sauvage.* » Quant aux récits de *l'Iguane*, ils sont d'un fantastique dont Raymond Queneau disait qu'il lui était « absolument personnel » et « sans prédécesseurs ».

Et puis, leur fils mourut. Je ne puis dire dans quelles souffrances *physiques et morales* il a vécu le plus souvent ces dernières années, travaillant toujours, comme critique ou lecteur, cherchant avec quelle générosité et quelle *merveilleuse* attention le talent ou le génie dans les écrits des autres, et le voilà soudain mort. « *Cette nuit d'hiver — novembre, décembre, janvier, — est sombre, pluvieuse, parcourue par un vent tiède.* » Ce sont les premières lignes du *Faussaire*, une « entrevue sous un cyprès », précisément dans ce cimetière de campagne où il reposera demain.

MORT DU ROMANCIER ANGE BASTIANI

Le romancier Ange Bastiani est mort, à l'hôpital Marie-Curie à Paris, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

Né en 1918 à Marseille, de son vrai nom Victor Le Page, Ange Bastiani, avant de connaître le succès avec ses romans policiers, avait publié sous le pseudonyme de Maurice Raphaël plusieurs ouvrages, notamment *Feu et Flamme*, qui lui valut l'intérêt de la critique par la richesse du vocabulaire et la vigueur du style.

Mais ce fut la publication de plusieurs romans policiers dans la Série noire qui le fit distinguer par le grand public. Dans *Arrête ton char Ben Hur*, *Polka dans le champ de tir*, et surtout *le Pain des Jules* — dont l'adaptation qu'il en fit au théâtre connut un grand succès, — il mit en situation des voyous méridionaux dont la verdeur du langage argotique promenait le lecteur du rire au frisson. Il obtint le prix du Suspense 65 avec *Retour en enfer*.

Ange Bastiani s'était fait ces dernières années, dans une série de guides, chez l'éditeur Balland, le chroniqueur des mauvais lieux de Paris et de la Côte d'Azur.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux   emplois internationaux   emplois internationaux

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

cherche pour augmenter
sa pénétration dans les pays du

MOYEN - ORIENT

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT
DE HAUT NIVEAU

dont les responsabilités seront :
- de promouvoir les ventes des COMPOSANTS ELECTRONIQUES ACTIFS ET PASSIFS
- *d'identifier les distributeurs locaux*
- d'assurer le support marketing et technique auprès de ces distributeurs
- de recruter et de former *sur place les* techniciens qui l'aideront dans cette tâche.

Pour maîtriser ce poste, il est nécessaire :
- d'être ingénieur électronicien
- d'avoir une expérience de quelques années de vente dans les pays du Moyen-Orient
- de pratiquer couramment l'anglais; (la connaissance de l'arabe serait un atout supplémentaire)
- *d'assumer pleinement les responsabilités confiées*

Ce poste est basé à VILLENEUVE LOUBET (NICE) mais nécessite des déplacements fréquents (50% environ).

Ecrire avec C.V., photo, prétentions de salaire, date de disponibilité sous référence SCM/1177/341 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 Villeneuve Loubet
Tél. 93.20.01.01

SESA

liefert seit mehr als 12 Jahren EDV-Programme und schlüsselfertige EDV-Systeme an Industrie und Behörden. Unsere Schwerpunktarbeitsgebiete sind :

Frankfurt — COMPUTERVERBUNDNETZE
Düsseldorf — LUFT- UND RAUMFAHRTANWENDUNGEN
München — PROZESSFÜHRUNGSSYSTEME
ECHTZEITSYSTEME
FÜR MATERIALWIRTSCHAFT
UND FERTIGUNGSSTEUERUNG

Für diese Gebiete *benötigen wir Mitarbeiter mit* guten Deutschkenntnissen.

Wir wenden uns an :

SOFTWAREINGENIEURE
mit 3–6 Jahren Erfahrung im Umgang mit Basissoftware *auf* Grossrechnern *und eingehenden Kenntnissen der* Struktur gebräuchlicher *Betriebssysteme und* T.-P.-Monitoren.

SYSTEMINGENIEURE
mit 3–6 Jahren Erfahrung in der Assemblerprogrammierung komplexer Prozessführungssysteme und Erfahrung im selbständigen Entwurf solcher Systeme. Zusätzliche Entwicklungserfahrung mit digitalen Schaltkreisen von *Vorteil.*

SYSTEMPROGRAMMIERER
mit 2–3 Jahren Erfahrung in der Anwendungsprogrammierung auf Assemblerbasis oder 2–3 Jahren *Erfahrung in der Implementierung* oder *Anwendung von Echtzeitbetriebssystemen.*

Falls Sie die genannten Aufgaben interessieren, schicken Sie uns bitte Ihren kurzen beruflichen Werdegang mit Angaben über praktische Erfahrung, die Sie interessierende Tätigkeit und den frühestmöglichen Eintrittstermin. Zu einer ersten Kontaktaufnahme wenden Sie sich bitte an SESA S.A., 20, rue Jean-Jaurés, *92800 PUTEAUX, 776 4103, App. 226, Frl. Lesmeister.*

SESA - Deutschland GmbH, Oberlindau 80-82, 6 Frankfurt/Main, Tél. 0611/71 72 11.

EMPLOIS et CARRIÈRES

TÉLÉCOMMUNICATIONS
TYMNET

American's leading packet network for data transmission recently introduced its services in Europe.
To market and support existing and future services and products, a team based in Paris has been constituted.
IMMEDIATE OPENING IS FOR A :

Communication Consultant

He will be in charge of training and support to Tymnet European users, will study special requirements, write proposals and be directly involved in the Company's sale effort.
The right candidate will :
- Speak 2 or 3 European languages
- *Be ready to travel* throughout Europe
- Have an Engineering background with possibly telecommunications experience on the European scene.
- Be marketing oriented and creative.

Training will be organized in California.
If you wish to share our success and participate in our growth, please send your resume in confidence to :
R. TREHIN, TYMNET EUROPEAN COMMUNICATIONS
106, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD - Tél. : 602-70-12.

Groupe de Sociétés
- Camerounaises
recherche pour DOUALA

COLLABORATEUR DE DIRECTION

40 ans min., formation de base et expérience indispensables en conduite de travaux et gestion immobilière.

- Ce poste nécessite :
une bonne adaptation à des tâches très variées.

La *préférence sera donnée* aux candidats ayant déjà *travaillé en Afrique, au* Cameroun en particulier.

Tous avantages liés à l'expatriation.

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 8020 à J.G.M. CONSEIL,
2, av. du Maréchal-Foch, 92260 Fontenay-aux-Roses.

EN 1977, VOUS POUVEZ ENCORE ASSURER VOTRE PROMOTION. COMMENT ?

En vous associant à l'effort d'exportation de la France et en acceptant de vivre votre vie professionnelle à l'étranger.

Vous assumez une responsabilité totale ou partielle, Ingénieur ou Autodidacte, dans une cimenterie ; soit dans le service entretien soit en fabrication.

NOUS VOUS PROPOSONS POUR L'ALGERIE UN POSTE DE :

CHEF DE FABRICATION CIMENTERIE
Réf. GS/32109 D

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN CIMENTERIE
Réf. GS/32109 P

Vous aurez à votre disposition un personnel d'encadrement et d'exécution français et algérien.
Le contrat proposé est à durée illimitée, les *avantages sont ceux liés à l'expatriation.*
Pour informations complémentaires, écrire avec C.V. sous les références indiquées, à :

ORES — 105 Bd Haussmann 75008 PARIS
Groupe BOSSARD

sperar

---

côte africaine

Une importante société industrielle et minière de plus de 6000 personnes dont environ 1000 expatriés, développe ses activités et recherche pour étoffer sa *Direction Générale*

AUDIT INTERNE

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé du contrôle, de l'amélioration, de l'organisation et du bon fonctionnement du système comptable au niveau des unités et au niveau central.
Ce poste s'adresse à un candidat de 30 ans minimum, de formation HEC ou équivalent, ayant une expérience de plusieurs années dans un cabinet d'Audit International.
La *rémunération* sera fonction du niveau des candidats et assortie d'avantages substantiels (villa équipée, voiture, soins médicaux gratuits, *polyclinique, etc...).*

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo s/réf. 1081/M à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris *qui transmettra.*

Constructeur de machines d'emballage
Leader sur le marché

recherche

pour sa filiale allemande implantée à WIESBADEN

TECHNICIEN

pour rédaction des propositions à la clientèle et suivi technique des affaires.

Une expérience de projeteur est indispensable ainsi qu'une connaissance parfaite de la langue allemande.

La formation sera assurée par un séjour à Aix-les-Bains.

Adresser C.V. complet à S.A. Thimon,
7, rue Clément-Ader - *BP 175 - 73104 Aix-les-Bains.*

Cie Internationale d'Engineering

recherche son

DIRECTEUR du RECRUTEMENT

— Anglais courant ;
— Connaissance de l'Italien appréciée.

Ce poste conviendrait à un
INGÉNIEUR DE TRAVAUX PUBLICS
ayant l'expérience du recrutement du personnel pour des missions à l'étranger, ou à un
CONSULTANT
avec une expérience confirmée dans la recherche et la sélection de personnel Ingénieurs et Techniciens.

- Importante rémunération
- Lieu de travail : Genève
- Lieu de résidence : la région frontalière
- Très fréquents déplacements de courte durée.

Adresser C.V. détaillé sous référence DE 14 à

PROFILS
5 bis, rue Keppler
75116 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. — Ecrire *Outre-Mer Mutations*, B. P. 141-09 PARIS.

Impte Sté Paris rech.

PAYSAGISTE diplômé

Pouvant faire état de quelques *années de pratique en étude* et réalisation d'aménagements *urbains, le candidat retenu* sera célibataire et disponible *rapidement pour occuper un* poste à l'étranger.
Veuillez écrire (joindre C.V. + dernière rémunération) sous *référence 2.921*
CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société d'Ingénierie Paris recherche pour ses activités à l'étranger

INGÉNIEUR ROUTIER

Diplômé d'une Grande Ecole, *cet ingénieur est appelé à traiter des problèmes d'aménagement urbain* dans d'importantes *agglomérations, qui nécessitent d'avoir* quelques années d'expérience en planification programmation et projets dans ce domaine.
Les candidats à ce poste qui convient à un célibataire voudront bien écrire, joindre C.V. ind. rémunération actuelle sous REFER. 5.916
CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

offres premier emploi

En BRETAGNE ou en CHAMPAGNE

Apportez votre combativité, nous vous donnerons votre compétence.

Au **CETELEM**, l'attaché commercial accueille en agence une clientèle de particuliers, la conseille et lui vend des formules originales de crédit et de placement, *puis en assure le suivi.*

Il s'agit d'un premier emploi formateur et très complet qui peut déboucher sur une direction d'agence pour un jeune possédant une formation supérieure commerciale ou économique.

Des *réunions d'informations* seront organisées. Pour y participer, adresser un bref C.V. *avec photo* à F. Rousseau — S. O. R. — CETELEM — 25, avenue Kléber - 75116 PARIS

Jeunes diplômés
LICENCE, DEUG...
18 à 25 ans, vous pouvez suivre une formation efficace rémunérée par l'Etat (envir. 1.500 F par mois) d'une durée de 6 à 8 mois

L'IUT de Saint-Denis
vous propose
4 possibilités de stages en Gestion

AUDIT INTERNE
GESTION et COMMERCE INTERNATIONAL
FONCTION PERSONNEL
PRÉPARATION CONCOURS SECTEUR PUBLIC et PARA-PUBLIC

Placement facilité.
Début des stages : décemb. 1977
Inscriptions immédiates.
(Nombre limité)
2, r. de la Liberté, 93200 St-Denis
Tél. 821-63-50, poste 32.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01



le gan

recherche pour premiers emplois

★ Régimes de Retraites

JEUNES DIPLOMES (EES)

Maîtrise Sciences Economiques, Gestion, Droit

pour leur confier après une période de formation dans le service des postes d'encadrement. (référence 411)

★ Incendie Accidents

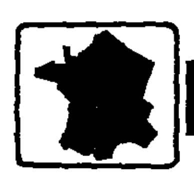
FUTURS

INSPECTEURS DU CADRE

Maîtrise Sciences Economiques

Après formation ils seront chargés en Province de l'animation d'un réseau d'agences. (référence 412)

Envoyer C.V., photo et prétentions à Mme DEGEY, Recrutement Carrières, 2, rue Pillet Will - *75009 PARIS.*



emplois régionaux

TRÈS PUISSANT GROUPE FRANÇAIS
8.000 PERSONNES - FORT DÉVELOPPEMENT -
RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES
GRANDE VILLE PROVINCE

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ce poste peut convenir à un ingénieur ECP, Mines, AM ou équivalent, ayant une solide expérience professionnelle impliquant la direction d'un personnel nombreux et témoignant de réelles qualités d'organisateur, capable d'animer un effectif de 700 personnes environ.

FORMATION AUX TECHNIQUES PROPRES DE LA SOCIÉTÉ ASSURÉE AU SEIN DU GROUPE.

Ecrire sous référence TJ 217 CM

etap — 4, rue Massenet, 75016 Paris, discrétion absolue

Pour promouvoir ses réactifs et produits de Laboratoire auprès des Facultés et Laboratoires Industriels, Importante Société recherche

UN DÉLÉGUÉ SCIENTIFIQUE

de formation Chimie (Maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc.)

Résidence : LYON

Envoyer C.V., photo et prétent. sous nº 41.454 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

CEM LYON recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour conception, études et industrialisation de circuits d'électronique industrielle bas niveau.
3 ans d'expérience minimum. Allemand apprécié.

Envoyer C.V. et prét. à : CEM-DEI Service du Personnel, rue du Bel-Air, 69100 VILLEURBANNE.

ENTREPRISE SOUS-TRAITANCE
MÉTALLURGIE
900 personnes - 120 millions C.A.

FONDERIE 500 PERSONNES

recherche pour
(100 km Sud PARIS)

DIRECTEUR UNITÉ DE PRODUCTION
(âge minimum : 38 ans)

Enseignement supérieur. Bonne formation Technique. Expérience 5 ans avec succès de Directeur d'unité. Pratique D.P.O. Qualités d'animateur. Autorité naturelle.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions à : ORLET, sous le nº 283.542, 136, av. du Gl-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

130.000 +

- **Nous sommes** une Importante Entreprise industrielle française à vocation internationale leader dans sa spécialité.
- **Nous vous proposons** - dans une grande ville du Sud-Ouest, le poste

chef de service développement-industrialisation

- **Vous animerez** une équipe technique pluri-disciplinaire chargée :
  - de définir les produits à partir des cahiers de charges
  - de concevoir et réaliser les machines, les équipements et les installations de production.
- **Vous êtes** ingénieur, de formation Grandes Ecoles,
- **Vous avez** 5 ans d'expérience industrielle axée sur la création, la conception, la réalisation, dans un service technique orienté vers la mécanique et les automatiseurs.

Une formation de gestionnaire, une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Ecrire à No 34.615 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

L'AGENCE NATIONALE POUR LA RÉCUPÉRATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

qui s'implantera à Angers début 1978, recherche :

responsable financier. HEC, ESSEC ou équivalent, ayant au moins cinq ans d'expérience professionnelle. Réf. 229.

juriste. Licence de Droit Privé minimum, ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle. Réf. 230.

chargé des services administratifs et généraux. Il aura déjà exercé une fonction similaire dans une entreprise de taille moyenne. Réf. 231.

responsable des communications internes et externes. Impérativement diplômé d'études supérieures haut niveau, et ayant la pratique des relations administratives, industrielles ou publiques. Réf. 232.

documentaliste. Possédant une bonne expérience dans une fonction similaire lui permettant d'organiser ce service. Réf. 233.

responsable opérationnel. A la fois imaginatif, organisateur et homme de terrain, il sera chargé de la lutte contre les déchets sauvages. Réf. 234.

Toutes informations sur ces offres vous seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi heures de bureau, par Information-Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. Préciser la référence.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES, 65, Avenue de Wagram, 75017 PARIS.

Information Carrière SVP 11.11

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

recherche pour son USINE SITUEE EN NORMANDIE

UN CHEF DE SERVICES TECHNIQUES

Responsable des travaux neufs, entretien énergie (25 personnes).

Ce poste s'adresse à un INGENIEUR.

ARTS et MÉTIERS, ICAM, IDN ou équiv.

possédant une expér. professionnelle de 3 à 5 ans.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prét. à nº 35.007, Contesse Publicité. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

La. Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing vous propose :

L'INSTITUT DE PROMOTION COMMERCIALE

I.P.C.

L'I.P.C. forme des cadres ou des responsables aptes à AGIR efficacement dans des entreprises commerciales du Textile et de l'Habillement.

L'I.P.C. : un moyen de promotion professionnelle et sociale.

Un programme intensif : 12 mois à plein temps, soit 1.500 h. d'activité

DE JANVIER A DECEMBRE 1978

essentiellement pratique et ouvert sur des **DEBOUCHES REELS**

- Les Techniques Commerciales ;
- La Gestion Commerciale et Financière de l'entreprise ;
- Le secteur Textile-Habillement et la Gestion des magasins ;
- L'entreprise commerciale et son environnement économique ;
- Le Développement personnel et la Direction des hommes ;
- Le stage d'application en Entreprise.

— Admission après contrôle des motivations.
— Stage rémunéré par l'Etat au titre de la loi du 16-7-1971.
— Diplôme homologué niveau III (BAC + 2 ans).

ipc

Centre de Préparation aux Carrières du Commerce

CEPRECO - I.P.C.
64, boulevard de Paris
59071 Roubaix cedex 01
Tél. (20) 70-40-81 - 70-48-04.

Demander notre documentation

ENTREPRISE 800 PERSONNES APPARTENANT A GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche

INGÉNIEUR Grande École

(X, Centrale, Mines, AM, etc.)

ayant expérience 5 à 10 ans acquise dans un des domaines suivants :
- Construction mécanique
- Chaudronnerie
- Construction navale

Pour assister Directeur dans domaines Organisation et Technique

Résidence Province

Écrire C.V. et références sous nº 17320 B BLEU 17, rue Lebel - 94300 Vincennes Q.T.

Entreprise de Bâtiment G.O. et B.A.

filiale d'un Groupe national, recherche pour

LYON

Chef de secteur

Il s'agit d'un Ingénieur ayant acquis une grande expérience de la Direction de Travaux de Bâtiment G.O. et T.C.E.

Il aura la responsabilité de l'exécution des chantiers sur le plan tant technique qu'administratif et de gestion.

Outre son aspect technique, le poste comprend une large part de relations humaines, et des qualités personnelles de contact seront un aspect important de notre choix.

Ecrire avec photo (ret.) en détaillant expérience et précisant prétentions salaire sous le nº 2.534 à

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

FRANCO BELGE — MERVILLE NORD

L'une des premières entreprises françaises dans le domaine du chauffage (650 personnes), recherche son

directeur technique

Ce sera le coéquipier d'un staff de direction jeune; son rôle : s'imposer au sein d'une organisation technique existante, mais à parfaire, comme le "PATRON" et prendre à bras le corps les problèmes qui sont ceux d'une entreprise en pleine expansion avec pour objectif nº1 les améliorations de Rentabilité et de Qualité ainsi que la percée de produits nouveaux pour lesquels il apportera non seulement des idées nouvelles mais un savoir-faire.

C'est un ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, 35 ans minimum, ayant à son actif une expérience similaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. P.128 à :

A.I.N.F.
Recrutement
B.P. 159
59113 SECLIN

AINF PSYCHOLOGIE

LA FILIALE FRANCAISE D'UNE SOCIETE INTERNATIONALE (equipements industriels)

• **CREE LES 3 POSTES SUIVANTS :**

I-RESPONSABLE GESTION DES COMMANDES, ORDONNANCEMENT, TRAFIC. Chef d'une équipe de 10 personnes ayant pour mission la gestion administrative des commandes de matériel et pièces de rechange, l'ordonnancement central et la fonction trafic - export.

II-RESPONSABLE TRAVAUX EXTERIEURS. Mener à bonnes fins, sur les plans Techniques, coûts, délais, l'ensemble des Missions de Montage et de réalisation des Chantiers de la Société.

III-INGENIEUR D'AFFAIRES. Responsable du suivi complet des Affaires qui lui sont confiées, sur les plans Coordination Technique, Suivi chantiers, Relation Clients, Gestion et Administratif.

o Et recherche, pour les pourvoir, des INGENIEURS ET CADRES, parlant COURAMMENT ANGLAIS, et ayant de 6 à 10 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- **POSTE I** Gestion des Commandes de Biens d'Equipement liées à l'Export, Ordonnancement central et Trafic. ESCAE ou Bac + formation Comptable Administrative et Gestion de l'Export.
- **POSTE II** Ingénieur ELECTROMECANICIEN + expérience confirmée en Montage et Mise en route d'Installations Industrielles (Régulation, Génie civil, Instrumentation...) liées, par ex. au Dépoussiérage ou Filtration de l'air.
- **POSTE III** Ingénieur A&M ou équivalent + expérience confirmée en Travaux Neufs d'Usine (+ évent. Entretien), Gestion d'Affaires avec Sociétés Importantes, Connaissances requises en Chaudronnerie, Charp. Mét., Asservissem. Contrôle Régulation, Electricité.

• Basés à proximité de MANTES (78), ces postes nécessitent des déplacements courts et assez fréquents. Comme indiqué plus haut, l'ANGLAIS COURANT est absolument requis.

• Les candidats intéressés et concernés par ces postes enverront leur C.V. détaillé, avec indic. de la référence du poste choisi et de leur rémunération actuelle à :

BRIO Publicité - 5, place des Victoires - 75001 PARIS qui transmettra

---



CROUZET

recherche pour son département aéronautique

UN INGÉNIEUR DE FORMATION AÉRONAUITQUE

pour un poste Technico-Commercial dans le domaine des équipements. Anglais indispensable.

Adresser C.V., références et prétentions à CROUZET, B.P. 1014 - 26010 VALENCE.



CAP SOGETI GESTION

RECHERCHE POUR SON AGENCE **d'ORLÉANS**

- **INGÉNIEURS CHEFS DE PROJET**

5 à 8 ans d'expérience en informatique de gestion sur moyens grands systèmes, pour encadrement de plusieurs équipes de réalisation.

- **INGÉNIEURS ANALYSTES**

5 à 8 ans d'expérience en informatique de gestion Cobol Ass. PLI, pour encadrement d'une équipe de réalisation.

- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMES**

3 à 5 ans d'expérience gestion Cobol et/ou PLI.

Adr. C.V. sous réf. AO 77 à H. JACQUET
CAP-SOGETI Gestion
20, rue Leriche, 75015 PARIS.

SOCIETE REGION MIDI-PYRENEES

cherche

UN INGENIEUR "RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT" pour Céramiques Techniques

Age : 30 ans minimum

ayant quelques années de pratique industrielle dans cette spécialité.

Bonnes connaissances de mécanique pratique appréciées.

Adresser lettre, C.V. détaillé et prétentions à No 35.122 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Directeur marketing

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

filiale du 1er constructeur mondial de mini-ordinateurs décentralise son Département «Systèmes Spéciaux» à ANNECY (Haute-Savoie)

Nous recherchons aujourd'hui un directeur de marketing chargé d'aider le directeur de ce département à élaborer une politique de produits et de services.

Il assumera les responsabilités suivantes :
coordination des activités technico-commerciales du département, recherche et analyse des données du marché, analyse des résultats de vente et propositions de nouvelles orientations, étude de rentabilité et promotion de nouveaux produits, liaisons avec les autres départements de la société.

Ce poste exige une solide expérience technico-commerciale, - environ dix ans - dans le domaine des mini-ordinateurs, une connaissance parfaite de l'anglais et une grande disponibilité : fréquents voyages en Europe.

Veuillez envoyer votre C.V. complet et rémunération à Pierre GUEDJ, Direction du Personnel de

digital — DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
16 avenue du Rhône
74000 ANNECY

VILLE DE LAON
Plus de 30.000 habitants
chef-lieu de département
recherche :

Un Ingénieur subdivisionnaire susceptible de prendre la direction des SERVICES TEHNIQUES dans 2 ans. Logement assuré à titre onéreux. Prime de technicité. Faire acte de candidature à M. le député-maire de Laon.

CLINIQUE MEDICOCHIRURGICALE
du Centre-Ouest cherche

DIRECTEUR

au-dessus de 35 ans

— Ayant expérience hôtelière ;
— Expérim. en gest. hospital. ;
— Particulièrement au fait des problèmes du personnel.

Ecrire avec C.V. nº 7942 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA CHAMBRE DE METIERS de Seine-Maritime

recherche deux candidats 25 ans minim. formation second. complétée en gestion et animation.

UN AGENT DE MAITRISE

pour former et informer les artisans à la gestion.
Expér. profes. rémun. 48.000 F

UN CADRE

chargé de l'aménagement du territoire. Expérience professionnelle exigée rémunérée 60.000 F.
C.V. 81, RUE THIERS, 76043 ROUEN CEDEX.

POUR BORDEAUX

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

ayant expérience demandé
Conviendrait à SUP. DE CO, Sciences ECO ou équivalent.
Ecrire G 5.440 Havas Bordeaux.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

INGENIEURS

debutants et confirmes

diplômés d'une Grande Ecole (X, Centrale, Télécom, Sup. Aéro, A.M. ...; double diplôme : X, Télécom ou Sup.Aéro... très apprécié)

Nous sommes un important Groupe et votre candidature nous intéresse : pour PARIS et SUD-OUEST

SI vous êtes ambitieux.

SI vous voulez prendre très vite des responsabilités (techniques, humaines, en Etudes ou en Production).

SI vous souhaitez travailler dans les Techniques de pointe (électronique, micro-mécanique, optique...).

Alors, envoyez votre C.V. + photo à Thomson CSF
Centre Guynemer, 48, rue Guynemer 92130 Issy-les-Moulineaux.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

COMPTABLE DE GESTION

PARIS **F 90.000**

CILAG-CHEMIE, Laboratoire Pharmaceutique de création récente et filiale du Groupe JOHNSON & JOHNSON, recherche un **Comptable de Gestion.**

La fonction : sous l'autorité du contrôleur de gestion il doit assurer, à partir des données de la comptabilité générale, la tenue d'une comptabilité de gestion pour répondre aux besoins d'informations internes et externes de la Société.

Il devra : • tenir et centraliser quotidiennement et mensuellement les comptes d'exploitation de gestion • élaborer les états nécessaires au contrôle budgétaire • effectuer et assurer les calculs nécessaires au reporting destiné à la maison mère • assister le contrôleur de gestion dans l'élaboration et les révisions du budget annuel. Ces travaux seront effectués manuellement jusqu'à fin 1978 ; ils bénéficieront ensuite d'un système informatique.

Il faut : avoir 27 ans environ, le niveau BTS, lire couramment l'anglais, être sensibilisé à l'informatique de gestion.

La rémunération, autour de F 90.000, sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 22.245-M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

CLSP ORGANISATION

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie et de Constructions Nucléaires, implantée à PARIS.

Le développement de l'une de nos « Divisions Etudes » nous amène à créer

3 postes d'INGENIEURS

ingénieur circuits fluides

Il sera intégré à une cellule technique et prendra en charge la définition des équipements des circuits auxiliaires de centrales (pompes, échangeurs, réservoirs, robinetterie).

De formation AM, IDN, ESMN ou équivalent, le candidat retenu aura 5 à 8 années d'expérience industrielle en mécanique, thermique, résistance des matériaux.

responsable section ordonnancement

Sa mission consistera à assister les cellules techniques dans la préparation, le suivi et le contrôle des procédures, de la codification et de la logistique. En outre, dans un but de simplification des tâches, il participera à la mise en oeuvre et au développement d'un système de gestion informatisé.

Ce poste convient à un ingénieur justifiant d'au moins 5 années d'expérience dans une fonction similaire.

ingénieur système

Dans le cadre de la mise en oeuvre de nouvelles méthodes de travail, il sera chargé de mettre en place, exploiter et développer des logiciels appliqués à un système graphique informatisé.

L'ingénieur que nous recherchons aura une formation de base technique (ECP, ESE, MINES) complétée par une spécialisation en contrôle des systèmes informatiques. Une première expérience serait appréciée.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leur dossier No 34.348 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

C.N.E.T.

recrute sur plusieurs mois

INGÉNIEURS HAUT-NIVEAU

Diplômés : X - ENST - SUPELEC SUPAERO - ECP

Dégagés OM pour participer aux activités d'études et de recherche sur systèmes et réseaux de télécommunications.

Postes à Pourvoir :

A) Plusieurs postes :
Études développement et validation de nouveaux systèmes électroniques.

B) Plusieurs postes :
Études trafic et optimisation des réseaux.

C) Études avancées de logiciel temps réel.

Adresser candidature avec CV détaillé, domaine d'activité choisi (postes A, B, C) photo et si possible numéro de téléphone et prétentions à C.N.E.T. - Groupement Réseaux et Centre de Communations - 38, rue du Général Leclerc - 92131 Issy-les-Moulineaux pour renseignements complémentaires téléphoner au 645-48-94

BANQUE INTERNATIONALE

Agence de Paris

recherche pour son

Service Etranger

GRADÉ(E) CLASSE III

ayant très bonnes connaissances des
— opérations documentaires
— statistiques Banque de France
— transferts.

Anglais + dactylo souhaité.

Envoyer C.V. sous référence 3350 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS [illegible]

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE OUEST

recherche

PROGRAMMEURS

Niveau Bac - D.U.T.
Pratique langage ASSEMBLEUR exigée

Ecrire avec curriculum vitae à

SINTRA

Direction du Personnel
26, rue Malakoff, 92600 ASNIÈRES.

SOCIETE IMPORTATION A MONTREUIL
effectif 180 personnes.
recrute son

CHEF COMPTABLE

niveau D.E.C.S.

Salaire annuel 90.000 F

Il assurera sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier :
— La responsabilité des comptes d'exploitation mensuels.
— La gestion de la trésorerie courante.

Bonne connaissance en fiscalité et informatique souhaitée.

Adresser C.V. et photo sous nº 16694 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

2 ingénieurs débutants

ENSIMAG ou ENSEEIHT.
Section informatique.
Libérés obligations militaires.
Pour assistance clients et développement d'un de ses services temps partagé.

Région parisienne.

Adresser C.V. et prétentions à **CISI, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14.**



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF COMPTABLE

poste offert par la **SOCIÉTÉ AUTONOME DE VERRERIE** à *FEUQUIERES (OISE)*, pouvant convenir à

JEUNE CADRE DE FORMATION SUPÉRIEURE

complétée par études comptables niveau B.P. ou D.E.C.S.

— ayant une bonne **PRATIQUE** de la comptabilité générale d'un Etablissement industriel ;
— formé au contrôle de gestion ;
— habitué aux traitements informatiques.

INTERET : *Collaborateur* immédiat du P.-D.G., travaille en liaison confiante avec l'équipe de Direction assistée par une petite équipe compétente.

Si vous voulez en savoir davantage, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sur la Société et le poste sous la référence 549 à F. DOZOL, DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

Pour faire face à son expansion

MICHELIN

offre à des

INGENIEURS

des carrières pouvant débuter dans les domaines suivants :

• **Recherche. Etudes. Essais.**

Les fonctions qui leur seront confiées exigent des hommes à la fois créatifs et réalisateurs, ayant le goût et le sens du concret, et une personnalité suffisamment affirmée pour prendre à terme la responsabilité *entière d'un projet*. Les études dont ils auront la *charge*, font appel à des techniques d'avant-garde, et à un haut niveau de connaissances, en particulier dans le domaine de la physique des matériaux et de la mécanique.

• **Fabrication.**

Une période de formation à *Clermont-Fd* les amènera principalement à *se confronter à la technologie* et à prouver leur capacité à comprendre et à animer les hommes. Ils se verront ensuite confier la responsabilité de services de fabrication ou d'unités de production en France ou à l'Etranger.

Les dimensions du groupe, son dynamisme, son rayonnement international offrent à des hommes de caractère, la chance de s'exprimer pleinement et de nombreuses possibilités d'évolution.

Envoyer C.V. à MICHELIN - Service du Personnel - SP [illegible]
63040 CLERMONT-FD CEDEX - Discrétion assurée.

Province Ouest

JEUNE CHEF DE FABRICATION grande série

25 ans minimum. Formation de type ARTS et METIERS 90 000 F +/an.

Employant 2200 personnes notre Société est le premier producteur français dans sa spécialité (équipements ménager) nous devons préparer la succession à terme du responsable de l'un de nos départements autonomes de production. L'ingénieur que nous recherchons y sera préparé en prenant en main un sous ensemble de près de 400 personnes réparties entre la fabrication et ses services techniques.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi heures de bureau par Information-Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière

Réf. : 255

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65, avenue de Wagram, 75017 PARIS.



ingénieurs commerciaux

PARIS - LYON - LILLE - RENNES

LA SOCIÉTÉ

Nous sommes la filiale française du 1er Constructeur Européen d'ordinateurs (1.000 personnes - C.A. H.T. 350.000.000 F). D'ici à 1982 nous allons doubler notre effectif. Aussi recherchons nous dès maintenant les hommes avec lesquels nous allons accélérer notre croissance et ce jour *des ingénieurs commerciaux.*

LA MISSION

Déceler les entreprises où l'informatique amènera un plus et celles où un changement de système, ou l'acquisition d'un système plus puissant s'impose. A ces entreprises proposer et VENDRE un ordinateur ICL.

ICL offre *une gamme complète d'ordinateurs* qui peut grandir avec les entreprises qui grandissent.

LES HOMMES

De formation supérieure, les candidats devront avoir une expérience réussie de plusieurs années dans la vente de matériels ou de services informatiques *et dans la négociation aux échelons les plus élevés* de l'entreprise. Il faut aussi avoir de bonnes notions de la langue anglaise.

Si participer à l'accélération de notre croissance vous intéresse, écrivez à Pierre GUERIN en mentionnant vos diplômes, votre expérience réussie et la ville où vous souhaiteriez exercer votre activité à :
ICL France — 16 cours, Albert 1er - 75008 PARIS

Une Caisse Régionale de Crédit Agricole de l'Ouest recherche

Le futur Chef de son Service juridique, fiscal et contentieux

— 35 ans minimum ;
— Connaissances en matière fiscale ;
— Exp. professionnelle d'un service juridique.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. au no [illegible] «Le Monde» Pub. 5, r. des Italiens Paris-9e.

---

ingénieur chimiste

Angers

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii-Honeywell Bull recrute pour son établissement d'Angers, un

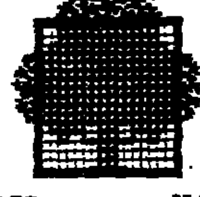
ingénieur chimiste

Organicien de formation, le candidat souhaité est titulaire d'un diplôme d'une école d'ingénieur ou d'une maîtrise de chimie. Quelques années d'expérience *sont souhaitées, mais un débutant* de qualité conviendrait.

Sa fonction consistera à participer, au sein de l'équipe technique de production, à l'industrialisation des procédés en peinture, traitements de surface et reprographie.

Une évolution de carrière est possible à l'intérieur de l'établissement ou par mutation dans d'autres unités du groupe.

La lettre de candidature, accompagnée d'un c.v., est à adresser à Monsieur Fernex Cii-Honeywell Bull, 331, av. Patton, 49000 Angers.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

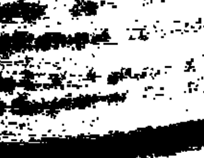
- Vous êtes jeune PHARMACIEN
- Vous parlez l'anglais
- *Vous souhaitez élargir votre horizon* et assumer des responsabilités au sein d'une équipe jeune.

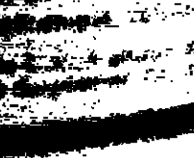
LES LABORATOIRES FRANÇAIS DE THÉRAPEUTIQUE
créent pour vous le poste de :

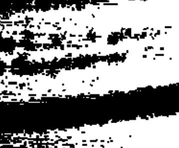
chef de produit export

Résidence BORDEAUX
Déplacements pouvant atteindre 30 % du temps

Adresser lettre manuscrite C.V photo et prétentions à : L.F.T. - B.P.21 - 33033 BORDEAUX CEDEX







offres d'emploi



Vous êtes

INGENIEUR ELECTRONICIEN

devenez

INGENIEUR DE VENTES

chez le premier fabricant mondial de semi-conducteurs (1.500 personnes - 300 cadres en France).

Vous vendrez :
des produits de très haute technologie (microprocesseurs, mémoires, circuits digitaux...).

Vous aurez :
- des marchés importants dans les secteurs informatiques, télécommunications ou grand public...
- une culture technique sans cesse valorisée.

Vos qualités personnelles s'affirmeront dans :
- la négociation au plus haut niveau
- l'établissement des prévisions de vente
- la participation aux stratégies commerciales.

Poste à pourvoir à PARIS SUD.



Ecrire avec C.V., photo, prétent. et date de disponibilité ss référence SCM/1177/352, à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale 5
06270 VILLENEUVE LOUBET
Tél. 93.20.01.01



recherche

Délégués médicaux
EXCLUSIFS

POUR SECTEURS SUIVANTS :
- LOIRE ATLANTIQUE
- NORD partiel
- OISE+SEINE MARITIME partiel
- PAS-de-CALAIS partiel + SOMME
- SEINE SAINT-DENIS partiel

ITINERANTS

FONCTIONS :
- responsabilité de l'information auprès du Corps Médical.

AVANTAGES :
- plan de perfectionnement permanent,
- rémunération en rapport avec le poste.

CONDITIONS :
- niveau d'études supérieures, excellente présentation,
- résidence sur le secteur,
- voiture personnelle.

STAGE DE FORMATION A COMPTER DU 28 NOVEMBRE 1977.

Adresser C.V. manuscrit, photo et numéro de téléphone à : **Service Commercial**
LABORATOIRES PFIZER
86, rue de Paris BP n° 60-91400 ORSAY

offres d'emploi

etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE (5.000 PERSONNES) RECHERCHE POUR UNE DE SES DIVISIONS (1.000 PERSONNES)

CADRE DE PERSONNEL

Intégré à un service de personnel, il sera chargé du recrutement et de la gestion administrative du personnel non cadre. Dans un deuxième temps, il collaborera au développement de la gestion du personnel (évaluation du potentiel humain, évolution du personnel...).

Ce poste peut convenir à un candidat maîtrise en psychologie, psycho-prat. ou équivalent, ayant de préférence 2 à 4 ans d'expérience en entreprise (si possible en recrutement), témoignant de qualités de contact, de sens pratique et d'organisation, et capable de développer les techniques actuellement utilisées et de mettre en place de nouvelles procédures.

Poste ville 140 km de PARIS.

Ecrire sous référence KA 209 CM.

CSEE COMPAGNIE DES SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES - ORSAY

recherche

LE RESPONSABLE DE SA DIVISION ENGINEERING ET SYSTEMES

IL S'AGIT D'UN POSTE DE PREMIER PLAN IMPLIQUANT
- une formation de haut niveau : X - TELECOM. - ECP - ESE... ;
- une forte technicité dans les domaines de l'informatique, de la télé-informatique, les automatismes et systèmes dans leurs applications civiles et militaires (domaine marine) ;
- une réelle expérience de l'engineering et du management de grands projets.

UNE DIZAINE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DES QUALITÉS D'ANIMATEUR, L'HABITUDE DE RESPONSABILITÉS TECHNIQUES IMPORTANTES SONT SOUHAITÉES.

Ecrire sous référence RH 215 AM.

MÊME FIRME RECHERCHE POUR LE CADRE DE CETTE MÊME DIVISION

CHEF DE PROJET

POUR SA BRANCHE TÉLÉ-INFORMATIQUE

Ce poste peut convenir à ingénieur diplômé grande école ayant 5 ans environ d'expérience dans branche technique similaire acquise dans grande firme.

LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE GROUPE.

Ecrire sous référence SO 216 AM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE PARIS (1.000 PERSONNES) CRÉE LE POSTE DE

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Ce poste peut convenir à un candidat, formation supérieure, ayant une très solide expérience de la fonction de personnel acquise en milieu industriel, capable :
- de développer une gestion dynamique des ressources humaines (formation - information - accueil - évolution des carrières...) ;
- d'être l'interlocuteur des partenaires sociaux ;
- d'animer les bureaux de personnel des établissements.

Rémunération :

130.000 +

Ecrire sous référence OE 213 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE BIENS D'ÉQUIPEMENTS DESTINÉS A INDUSTRIES TRÈS VARIÉES - LEADER DANS SA BRANCHE PARIS

RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Ce poste peut convenir à un candidat, formation supérieure, ayant acquis une très solide expérience des ventes et de la direction d'équipes commerciales dans domaine des biens d'équipement, capable d'animer un réseau de vente étoffé (10 agences en FRANCE).

SITUATION D'AVENIR POUR CANDIDAT DE VALEUR, AYANT QUALITÉS DE DYNAMISME ET D'ORGANISATION.

Rémunération :

130.000 +

Ecrire sous référence MC 211 AM.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION (5.000 PERSONNES)

RECHERCHE POUR SECONDER LE DIRECTEUR D'UN IMPORTANT DÉPARTEMENT (1.000 PERSONNES)

HEC - ESSEC - ESCP...

Ce cadre, ayant mini 2 ans d'expérience en contrôle de gestion ou organisation, sera plus particulièrement chargé :
- du contrôle et de l'analyse des résultats de gestion,
- de l'amélioration des procédures administratives et de leurs mises en œuvre.

IL S'AGIT D'UN POSTE A CRÉER ET ÉVOLUTIF.

Résidence ville 150 km PARIS.

Ecrire sous référence LB 210 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

offres d'emploi



KLÖCKNER INA

GROUPE INTERNATIONAL
EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche

pour sa Société FRANÇAISE à PARIS, un :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Le candidat sera un ***JEUNE INGENIEUR*** de GRANDE ECOLE, ayant de préférence :
- Une expérience industrielle dans l'ingénierie ;
- La pratique de l'Anglais et de l'Allemand.

Une formation complémentaire dans la Maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines :
- Ventes/Achats ;
- Finances/Comptabilité ;
- Gestion de contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLOCKNER INA
31, rue Marbeuf, 75008 *PARIS*.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE

recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME
TÉLÉPROCESSING

C'est un spécialiste du téléprocessing et des méthodes d'accès réseau IBM 370 sur lesquelles il a acquis 3 ans d'expérience.

Adresser C.V. détaillé manuscrit s/réf. 1.056, à PILLET, B.P. 269, 75424 PARIS, CEDEX 09, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

recherche

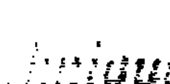
JEUNES COMPTABLES
DÉBUTANTS

Libérés des O.M. - NIVEAU B.T.S. - D.U.T.
Après formation complémentaire au Siège social en banlieue Sud de Paris, ils se verront confier des responsabilités en agence ou en chantiers à l'étranger

Il s'agit de postes très ouverts offrant à des éléments de valeur de sérieuses possibilités de carrière et de promotions.

Les candidats doivent être disponibles et justifier d'une connais. suffisante de la langue anglaise.

Adr. C.V. et photo à n° 35.033 Contesse-Publicité
20, avenue de l'Opéra - PARIS-1er qui trans.



Une griffe prestigieuse dans le prêt-à-porter féminin, une équipe tout entière passionnée par la création, une expansion exceptionnelle et permanente depuis dix ans qui nous a fait accéder à un niveau industriel (cinq usines, 1 400 personnes), tout cela va de pair avec une gestion rigoureuse. Dans cet esprit, notre Directeur Général veut s'adjoindre personnellement un jeune

contrôleur de gestion

Nous vous demandons une solide connaissance des méthodes de gestion anglo-saxonnes, une expérience dans un grand cabinet d'audit, complétée par une pratique opérationnelle en entreprise moyenne. Nous vous confierons la responsabilité de la mise sous contrôle des différents départements de l'entreprise : production, distribution, marketing, administration..., le dispatching et le suivi des budgets, le rapport au plan, la prévision.
Rigueur et méthode, mais aussi une bonne adaptation à la surchauffe, sont indispensables à votre réussite chez nous. Votre rémunération pourra évoluer rapidement, à partir d'une base de 110 à 120.000 F. Votre dossier sera étudié confidentiellement par Madame Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris, à qui nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V. et *rémunération actuelle sous réf.* M 114

la gestion de personnel aujourd'hui. résonance

structures · recrutement · appréciation · formation · travail en équipe · information · progrès social.

analyste confirmé

Nous sommes une grande entreprise de mécanique (Paris-Est, 4.000 personnes), leader européen sur notre marché. Mieux maîtriser notre cycle de fabrication est un impératif auquel participe largement notre informatique. Pour améliorer ce service, nous cherchons un analyste confirmé, capable de bâtir l'organique de traitements parfois complexes faisant appel aux **bases de données** comme au **télétraitement** et d'animer un noyau solide d'analystes-programmeurs COBOL.
Votre expérience prime votre formation. Avez-vous la maîtrise d'une technique TP ou SGBD sur matériel du type 370/OS ou HB 6000 ? Vous êtes-vous " frotté " à la conduite d'une équipe ?
Alors, écrivez à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** ss réf. 3152 LM.

deux responsables commerciaux
(Haute et Basse-Normandie - Vallée de la Loire)

Une importante société d'ingénierie à vocation nationale développe son action commerciale sur ces deux régions. Agés d'au minimum 32 ans, de formation supérieure, ces hommes *ont une bonne connaissance de la vie locale (industrie,* commerce, administration), acquise par plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'ingénierie, les TP, le bâtiment ou un organisme local. Ils parlent anglais. **Leur mission : détecter les contrats possibles, les générer avec l'aide technique du siège, les négocier, les signer et en suivre le développement.**
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3277 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

UN RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION ET DE LA PROMOTION

65.000 F - 91.000 F

Nous sommes spécialisés dans les EDITIONS JURIDIQUES et TECHNIQUES destinées aux Entreprises.

Rattaché au Directeur Commercial et en rapport fonctionnel avec la Direction Générale, vous aurez à établir des communications suivies entre notre Société et l'extérieur, dans le but de *développer notre image et promouvoir à moyen* et long terme nos éditions.

Vos efforts porteront plus particulièrement dans les domaines suivants :
- Ecoles, Universités,
- Services de Presse,
- Salons, Congrès,
- Organisations Professionnelles.

- Vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent,
- Vous avez 2 ans d'expérience de l'Entreprise,
- Vous manifestez d'incontestables qualités de contact,
- Vous aimez les déplacements
- et vous parlez anglais,

Merci d'envoyer votre C.V. avec photo et propositions à Mme BROU -
LAMY S.A.
155, rue Legendre 75017 PARIS.

Havas Contact



SORO ELECTRO OPTICS

recherche

— 1 Agent Technicien Electronicien débutant

— 1 Monteur Régleur Optique.

Adresser curriculum vitae : 26 rue Berthollet, 94110 ARCUEIL - Tél. : 657-12-83.



analystes
DÉBUTANTS OU PREMIERE EXPÉRIENCE

Diplômés de l'Enseignement Supérieur (Sciences Eco, Ecoles de commerce ou équivalent). Motivés par une carrière dans ce secteur.

Attachés au siège social à Paris. Ils se verront confier la responsabilité de réalisation d'études commerciales portant sur la clientèle, la concurrence, les marchés, produits etc...

Les candidats seront dégagés des obligations militaires.

Des déplacements en province seront à prévoir.

DIRECTEUR DEPARTEMENT OUTILS

La filiale francaise d'un groupe multinational, spécialisée dans la vente de biens industriels, dont le chiffre d'affaires dépasse 240 millions de francs, souhaite confier à un spécialiste de la profession la **direction de son département Outils et Outillage.**

Sous la responsabilité du Directeur Commercial, il définira la politique Marketing, préparera les objectifs de vente et les budgets correspondants, animera la force de vente et développera notre réseau de distribution.

De formation supérieure, parlant bien anglais, il aura une expérience commerciale de haut niveau et une grande connaissance du marché des outils et de l'outillage.

La société est implantée en région parisienne.

Adresser c.v. en indiquant les prétentions, sous référence 251 M, à MEDIA SYSTEM, 104, rue réaumur 75002 paris, qui transmettra.

offres d'emploi

Le groupe bancaire

CRÉDIT UNIVERSEL

développe son réseau actuel et recherche:

JEUNES DIPLOMES

ESSEC - EDHEC - ESC - Sc.Pô.Paris (Eco.fi)

Vous ne demandez qu'à nous prouver concrètement sur le terrain votre dynamisme commercial puis vos qualités de patron.

Nous pourrions peut-être vous offrir cette opportunité en Province.

Ecrivez nous avec C.V. et photo, il vous sera proposé rapidement un entretien sur Paris, Lyon ou Marseille.

Il suffira alors de nous convaincre.

GROUPE DU CRÉDIT UNIVERSEL
Direction de l'Exploitation
51, Bd des dames - 13242 MARSEILLE
cédex 01

Importante Société

recherche

COLLABORATEUR

capable d'animer une petite équipe au sein d'un service facturation

Quelques années d'expérience sont indispensables.

Lieu de travail PARIS-16e.

Ecrire avec C.V. manuscrit + photo + prétentions à REGIE PRESSE.
n° T 000801 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

GRAND SERVICE PUBLIC
recherche

jeune diplomé

HEC, ESSEC, SUP de CO

débutant ou ayant un peu d'expérience en vue de participer à la mise en place d'un système de planification. Préférance sera donnée à un candidat possédant des connaissances en informatique.

Adresser demande manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée sous réf 6327 à

ttp 31, Bd BONNE NOUVELLE
75002 PARIS qui transmettra

Groupe International de Négoce et de Services (CA : 3 milliards de F.) recherche pour son Siège (Proche banlieue Paris - métro) un

trésorier devises

(Référence 1)

Outre la responsabilité de la gestion des opérations en devises, il assumera un rôle de conseil auprès des filiales étrangères (déplacements de courte durée - Europe, Afrique, Orient).

Profil requis :
- Expérience bancaire d'environ deux ans au sein d'un département Etranger
- Formation Commerciale Supérieure.

Société de Conseil (Paris 8ème), filiale de la Banque d'un important Groupe métallurgique français recherche, pour renforcer l'équipe de son département Finance et Organisation, un :

jeune cadre financier

(Référence 2)

Il interviendra en tant qu'ingénieur-conseil, pour des missions de courte durée en organisation financière, aussi bien auprès des filiales du Groupe que d'autres sociétés industrielles.

Profil requis :
- Deux à trois ans d'expérience en contrôle de gestion ou audit
- Diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieurs ou écoles de commerce).

Société Industrielle (Banlieue Ouest Paris) - C.A. : 350 millions de F., filiale d'un important Groupe métallurgique français, recrute un

cadre financier débutant

(Référence 3)

Adjoint au Directeur de la Trésorerie et du Contrôle de Gestion, il devra rapidement assurer :
- le suivi de la trésorerie et les prévisions court terme
- le contrôle des frais financiers
- les relations courantes avec les banques.

A terme, il devra contribuer à l'amélioration des procédures de gestion existantes.

Profil requis :
- Formation commerciale supérieure
- Débutant ou un an d'expérience trésorerie (banque ou entreprise).

POUR CES TROIS POSTES, LE RECRUTEMENT ET UNE FORMATION COMPLEMENTAIRE AUX TECHNIQUES FINANCIERES ONT ETE CONFIES A

VALGOS CONSEIL

Adresser C.V., photo et prétentions à Melle LEVESQUE, en précisant la référence
VALGOS CONSEIL - 79, rue de Monceau 75008 PARIS.

CAP SOGETI LGD RECRUTE

INGÉNIEURS ANALYSTES

3 ans d'expérience sur petits systèmes de gestion. Connaissance BASIC et/ou Assembleur souhaitée.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

2 ans d'expérience ou plus sur petits systèmes GAP II.

Adresser C.V. sous référence A-II à R. CLARET, CAP -SOGETI-LGD
25, rue Leriche, 75015 PARIS.

IMPORTANTE STÉ NÉGOCE INTERNATIONAL

recherche un :

DEALER

Ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine du négoce des matières premières — Si possible des métaux non ferreux —

Connaissance approfondie du fonctionnement des marchés comptant ou à terme.

ANGLAIS COURANT
Nationalité indifférente
Rémunération en rapport avec l'expérience.

Env. lettre man. avec C.V. à N° 35.098

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

TRÈS IMPORTANTE BANQUE PARIS

recherche

UN JEUNE PSYCHOLOGUE DIPLOMÉ

(Expérience entreprise souhaitée).

Pour étoffer son Service de Recrutement des Cadres.
Ses fonctions pourront évoluer vers l'animation et la formation.

Ecrire avec curriculum vitae à :
S.O.P., 5-7, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS.

CABINET D'AUDIT
ET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

AUDIT SENIOR ET RÉVISEUR COMPTABLE

— 2 ans d'expérience minimum
— Pratique de l'anglais

Envoyer C.V. à P.A.E.
68, bd de Courcelles — 75017 PARIS
TEL. 766-26-15

DIRECTEUR DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

LARGES RESPONSABILITÉS
- Sur la définition des programmes et le montage
- Sur le suivi et le contrôle des opérations sous tous les aspects commerciaux, techniques, administratifs et comptables.

CONDITIONS REQUISES :
- Une expérience confirmée de la promotion privée
- Un diplôme d'Enseignement Supérieur
- Des qualités d'organisation
- Un sens développé de l'efficacité et de la rentabilité
- Une grande facilité de contact à tout niveau.

Il a l'opportunité de s'intégrer à une équipe dynamique et compétente opérant en région parisienne et en province.

Perspectives d'avenir si qualité d'entrepreneur et volonté de réussite.

Envoyer C.V détaillé et prétentions (discrétion assurée) à VINCI Tour d'ASNIERES
92606 - ASNIERES

BANQUE recherche

COLLABORATEURS exploitants CLASSE V

Ayant solide expérience bancaire, minim. 5 ans, pour animer et développer succursales région parisienne et province.

Adresser dossier de candidature détaillé et prétentions à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, sous référence 6800 M, qui transmettra. Discrétion assurée.

TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
INDUSTRIE ELECTRIQUE ET T.P.
recherche URGENT

ingénieur d'affaires

- 38 ans minimum,
- *formation E.T.P. ou Electricité,*
- il sera chargé du suivi complet des affaires, du devis à la réalisation sur le terrain et de missions ponctuelles,
- rattaché à PARIS, un tiers de son temps sera consacré aux déplacements tant en France qu'à l'Etranger,
- anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 2555-M (réponse et discrétion assurées), à :

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

Un important Constructeur Français de MAISONS INDIVIDUELLES souhaitant compléter son équipe de Direction, recherche son

responsable technique

chargé de contrôler et d'animer, en position fonctionnelle, l'ensemble des services techniques opérationnels situés en Province : supervision et amélioration des procédures existantes, assistances techniques diverses, contrôle des prix de revient, règlement des litiges, formation du Personnel...

Par ailleurs, il sera responsable de la création et de la mise en œuvre des nouveaux produits ou de la modification des produits existants (modèles, procédés, sous traitance etc...).

Une expérience réussie en Entreprise de Construction de Maisons individuelles ainsi qu'une solide formation technique sont indispensables aux candidats qui devront être âgés au minimum de 35 ans pour postuler à ce poste.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 388 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

SESA

Société française à activités internationales spécialisée dans l'ingénierie de Systèmes Informatiques et la fourniture de systèmes clés en main

recherche

chefs de projet

Ingénieurs Grande Ecole ;
expérience informatique de 2 à 5 ans ;
pouvant assurer rapidement des responsabilités techniques et de conduite d'affaires.

DOMAINES :
- ***Réseaux*** : télécommunications informatiques, commutations de données ou commutation de circuits, commutation de paquets. Exploitation et maintenance des réseaux.
- ***Applications temps réel*** : domaines de l'énergie. Connaissances souhaitées aussi bien en logiciel qu'en électronique. Anglais indispensable.
- ***Gestion automatisée sur mini-ordinateurs*** : expérience souhaitée de réalisation et de mise en place de moyens informatisés de gestion, soit de gestion de production dans une industrie (mécanique, électronique), soit de gestion d'entreprise.

ingénieurs commerciaux

pour la promotion de systèmes de gestion sur mini-calculateurs. Expérience de commercialisation de produits informatiques souhaitable.

Envoyer C.V. à **SESA**,
Direction du Personnel,
20, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

Société instrumentation 17e recherche

AGENT TECHNIQUE EXPERIMENTE ou INGÉNIEUR

Formation instruments mesure régulation électronique, pneumatique, hydrauliq. Expérience professionnelle nécessaire. Familier problèmes après-vente et petite étude fabrication. Connaissance anglais. Poste à pourvoir immédiatement chef service après-vente. Voiture indispensable. Nombreux déplacements. Envoy. C.V. et prétentions sous n° 17.285 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Société de services PARIS ch.

JNE PROGRAMMEUR
- Niveau I.U.T., débutant ou un an d'expérience ;
- Connaissant si possible Basic, Focal, Fortran, pr programmation de terminaux intelligents et mini-ordinateurs s'intégrant dans réseau télé-informatiques.

Réelles possibilités de promotion. Envoyer C.V., photo et prétent. ss référ. 6.292, à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

PARIS, Porte de la Chapelle SOCIETE DE TRANSPORTS cherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

niveau D.E.C.S., libre de suite, capable établir bilan cpte expl., déclarations ch. sociales et fisc., compt. analytiq. Rémunér. suiv. Exper. Ecr. avec C.V. et prét. à M. LERIGUER, 3, rue des Déchargeurs, 75001 PARIS.

URGENT
BUREAU D'ETUDES RECRUTE IMMEDIATEMENT

P 1 - P 2

Mécanique générale et électricité. Téléphoner Mlle DURAND, 256-29-22 ou 29-43.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE région parisienne recherche

ASSISTANT

titulaire examen probatoire et trois ans d'expérience.

Ecr. à n° 35.852, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Sté de fabrication aéronautique rech. pour son département CONTROLE QUALITE

INGÉNIEUR

ayant expérience fabrication et chaudronnerie aéronautique si possible en cellule, capable de mise en place procédure, *désirant évoluer ds ce domaine.* — 35 ans minimum

Envoyer C.V. et prét., s/référ. 76 C, à notre Conseil A.S. 42, av. Montaigne, Paris 8e.

Etampes : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pr Hmes cherche DEUX EDUCATEURS. Tél. Centre Paul-Besson, 494-50-36

URGENT - Recrutons *Animateurs* MATHS, PHYSIQUE - Tél. : 292-19-38.

Sté Expertise Comptable ch.
1) EXPERTS COMPTABLES stagiaires 1re ou 2e année
2) ASSISTANTS débutants ou confirmés niveau DECS

Ecr. avec C.V. et prétentions : SODIP, 50, r. de la Justice - 20e.

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les *fluctuations du marché de l'emploi.*

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	[illegible]	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - *ETRANGER envoi aérien* : + 1 F par fonction et par semaine.

9 NOVEMBRE 1977

offres d'emploi

Important Groupe Multinational
Biens d'équipement (branche métallurgie)
recherche pour son usine de montage 1500 personnes
BANLIEUE OUEST DE PARIS

ingénieurs

DIPLOMES A.M.
ou ENSI en mécanique générale.

Après période d'adaptation à l'entreprise, ils évolueront vers différents secteurs de la production (méthodes, installations, contrôle qualité fabrication, etc.).

Une première expérience alliant la responsabilité d'un effectif important est très souhaitable. En outre ces candidats devront avoir une personnalité affirmée, le goût et le sens des responsabilités, la capacité d'animer une équipe.

Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe en France ou à l'étranger.

Ecrire avec lettre manuscrite + C.V. + prétentions à No 35.038 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Notre société se situe au premier rang national dans sa spécialité : les canalisations enterrées.

Le but de notre recherche actuelle est de trouver un jeune Ingénieur du type T.P.E., E.T.P., I.N.S.A., Ecoles d'Hydraulique ou équivalent pour assurer, dans le cadre de notre service technico-commercial, le suivi technique des projets en collaboration étroite avec nos agences.

Vous participerez également aux études concernant l'utilisation de nos produits sur certains marchés particuliers.

Le poste est évolutif et doit déboucher vers une fonction plus commerciale.

Pour réussir dans un tel poste, il faut disposer d'un esprit orienté vers la recherche de solutions techniques nouvelles et avoir le goût pour le commercial.

Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil, nous souhaiterions vous rencontrer au plus vite pour développer avec vous les détails de notre poste.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.530 à
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.



Très importante Société industrielle leader sur le marché européen de la fabrication matériel haute technicité pour l'aéronautique, recherche pour son usine proche banlieue Sud

UN INGÉNIEUR EN CHEF DE PRODUCTION

diplômé grande école.
Le poste implique la responsabilité des ateliers, des méthodes, du lancement et de l'entretien.
Le candidat devra posséder une solide expérience dans le domaine de la mécanique générale de l'usinage et de l'hydraulique.
Une promotion intéressante est à envisager dans le cadre de la Société.
Adresser C.V. sous référence 711
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS



ingénieurs agro

Si vous souhaitez participer au progrès du monde agricole,

• être son conseiller • développer en permanence vos propres connaissances • agir au niveau d'un département avec l'appui d'une logistique régionale • avoir des contacts commerciaux avec des Responsables de Coopératives, du Négoce et des Agriculteurs.

Une très importante **SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENGRAIS** désire intégrer **4 INGÉNIEURS** déjà armés d'une première expérience.
Leur personnalité et leurs qualités humaines, doivent les inciter à dépasser le seul aspect technique de la fonction

• perspective de carrière • adaptation assurée aux techniques de fertilisation, de gestion, de commercialisation et d'animation des hommes • rémunération intéressante + bonne couverture sociale.

Adressez au Cabinet R.C.C. qui garantit la discrétion de cette recherche : lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle sous réf. 716-M.

RC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS



Entreprise JEAN LEFEBVRE
recherche pour sa
DIRECTION GENERALE

UN ASSISTANT DE GESTION

— de formation supérieure (H.E.C.-ESSEC-ESCP)
— rédigeant à la perfection
— utilisant couramment l'anglais.

Il s'intégrera à l'équipe existante et participera activement aux :
— Analyses financières
— Etudes boursières
— Résolutions de problèmes juridiques et fiscaux.

Débutant ou ayant une première expérience, quelle que soit sa formation, le candidat retenu devra être capable de s'intéresser à toute activité.

Dynamisme, disponibilité, rigueur et pragmatisme, indispensables.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest (métro).

Adresser (photo) C.V., rémunération souhaitée à la Direction du Personnel, sous référence RO-1, 11, bd Jean-Mermoz, 92202 Neuilly-sur-Seine Cedex.

SI informatis

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE en pleine expansion

recherche

Pour projets importants de logiciel de base, de temps réel et bases de données

6 INGÉNIEURS (X, E.C.P., Sup. Aéro, Universitaires, ...)
3 ANALYSTES (titulaires maîtrise informatique, ...)
6 PROGRAMMEURS (titulaires D.U.T. informatique, ...)

maîtrisant l'un des systèmes suivants :
Système SIRIS 3, SIEMENS 4045, MITRA.

Ces postes conviennent à des informaticiens compétents ayant 3 à 4 années d'expérience, le goût de la recherche et le sens des responsabilités.

Nous offrons la possibilité de participer à des projets variés utilisant des techniques de pointe.

Nous offrons de réelles possibilités de promotion pour des éléments de valeur.

Le niveau des rémunérations dépendra exclusivement de la compétence technique.

Ecr. 26, r. Daubenton, 75005 Paris, 337-99-72, p. 331.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Il sera l'adjoint technique du Chef du Service Commercial.

Le candidat aura pour mission d'entretenir de manière permanente le contact technique avec la clientèle plus particulièrement dans le domaine thermique.

ANGLAIS COURANT.
FORMATION ECONOMIQUE SOUHAITEE.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé *sous réf. 28.644 à Havas Contact*, 49, rue du Pdt-Herriot - 69002 Lyon.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
BANLIEUE SUD-EST
proche de BOISSY-SAINT-LÉGER (94)
recherche

INGÉNIEUR Grande Ecole

Expérience des travaux de développement des tubes électroniques.
— Efficace et aimant les responsabilités.
— Goût du commandement pour encadrer une équipe de techniciens compétents dans les domaines des technologies relatives aux scellements verre / métal, céramique / métal, vide, métallurgie, mesures électroniques.

Adresser C.V. et photo, sous le numéro 34.536, à Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

recherchés par
ENTREPRISE DE BATIMENT D'IMPORTANCE NATIONALE
pour son siège en BANLIEUE SUD

La fonction comprend :
— Etudes de prix.
— Consultations sous-traitants.
— Coordination des études T.C.E.
— Suivi des opérations.
— Démarches commerciales.

FORMATION INGÉNIEUR OU ÉQUIVALENT

Expérience de quelques années indispensable.
DEBUTANTS S'ABSTENIR

Ecr. C.V., photo, prétentions à nº 35.047 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche
POUR SON SERVICE SINISTRES (36 personnes)

CADRE ADMINISTRATIF

35 ans minimum
Formation DROIT-SCIENCES PO
Anglais courant
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous le nº 4.667
PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne 75008 Paris, qui transmettra.

Société d'Études et de Développement
de Matériel de Haute Technicité
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ARTS et MÉTIERS

pour participer aux études de matériels embarqués à bord de fusées, satellites et d'automatismes.

Lieu de travail banlieue SUD-EST, proche R.E.R.

Adresser C.V. et photo sous le numéro 34.538, à Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

PS Conseil

Important groupe international recherche pour sa filiale française spécialisée dans la vente de services axés sur l'hygiène industrielle (destruction des nuisibles, protection des bois) un

JEUNE BIOLOGISTE

Sous l'autorité du Directeur Général, il aura pour mission, en liaison avec le groupe, d'intervenir, en tant que spécialiste, *auprès des commerciaux et opérateurs de la société* dans une optique d'amélioration technique et de sécurité. Il participera à certains contacts en clientèle. Ce poste convient à un jeune diplômé de biologie, débutant ou possédant une première expérience professionnelle. La pratique courante de l'anglais est indispensable. De réelles possibilités d'évolution sont envisageables. Le poste, à pourvoir en proche banlieue Est, implique des déplacements en province. Formation complémentaire assurée.

Adresser C.V. sous référence 228M *à :*
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

INGENIEURS COMMERCIAUX

(A.M - Agro - E.N.S.I.A...)

• Agés d'au moins 30 ans, justifiant d'une expérience professionnelle de la vente de biens d'équipement en France ou à l'étranger,
• connaissant la technologie des installations frigorifiques,
• ayant une bonne connaissance des applications du froid dans les domaines de l'industrie alimentaire ou de la pétrochimie.

Pour les postes à pourvoir à l'exportation, la connaissance d'une langue étrangère au moins serait souhaitable.

Adresser lettre manuscrite accompagnée d'un C.V., prétentions et photo à :
SAMIFI BABCOCK 71, rue Paul Éluard
93204 SAINT DENIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement

Société Française de Télécommunications en expansion, filiale d'un groupe multinational, recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour ses produits reconnus de grande qualité dans les domaines des systèmes.
- Courants Faibles
- Radio V.H.F.

capables de négocier à tous les niveaux
profil souhaité :
âge : 26 ans minimum
expérience : Vente des produits de Télécommunication (3 ans).
Connaissance technique de ces produits.

Rémunération intéressante.

Adresser vos offres avec C.V. détaillé sous réf. 2895/M à SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

Bureau Francis Lefebvre

NEUILLY - SABLONS
recherche

JURISTE CONFIRMÉ

Niveau doctorat en droit privé
pour poste d'adjoint à chef de service consultant.

Anglais souhaité

Disponible rapidement

Envoyer C.V. manuscrit avec photo :
3, villa Emile-Bergerat, 92522 Neuilly/Seine Cedex.

ENTREPRISE MONTAGE
ELECTRICITE INSTRUMENTATION
FILIALE GROUPE DIMENSION INTERNATIONALE
cherche pour banlieue R.E.R. Ouest de Paris

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

— Entrepreneur convaincu et motivé
— Diplômé grande école
— Anglais courant exigé
— Ayant 5 à 10 ans expérience tech. commerciale (devis détaillés et réalisations côté entreprise) pour chantiers complexes industriels et pétroliers.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 44 à R.P., 56, r. Fontaine-au-Roi, Paris-11e qui trans.

PARIS, Sté Cons. jurid. rech. collaborateur ou assistant :
1) CONS. JURID. INSCRIT, débutant, situation d'avenir.
2) CONS. JURID. INSCRIT, tps part. ou doss., m. âge, lettre man. nº 7 938 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COLLABORATEUR gd stdg pr contact haut niveau. Possibilité partiel. Tél. : 233-15-10 H. B.

REVISION COMPTABLE
Un cabinet d'expertise comptable (25 personnes) situé PARIS-7e, recherche

DES RÉVISEURS CONFIRMES

pour missions auprès d'une clientèle de sociétés variées, principalement en région parisienne, mais également en province.

Ce poste conviendrait à des candidats de niveau certificats supérieurs ayt acquis en cabinet une expérience simil. de 2 ans.

Env. C.V. et prétent. nº 34 876 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société d'nformatique recherche
Ingénieurs débutants
+ ANALYSTES PROGRAMM.
connaiss. interfechnique ou télémécanique
ou microprocesseur motorola.
+ ANALYSTES et ANAL. PROGRAMMEURS COBOL.
Adresser C.V., M. DAHAN, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

EUROPÉENNE DE SÉLECTION
pr importante Engeenering pétrole, recrute,

8 INGÉNIEURS

de planning, connaissant programme Per-Cost, expérience réalisations industrielles, diplômés d'une École d'Ingénieurs bilingues anglais.
Ces postes sont à pourvoir immédiatement.
63, av. F.-Roosevelt, Paris-8e. Tél. 225-61-10 - 256-37-20.
Demander M. DERAI, chargé du recrutement.

Fiduciaire Expertise Comptable recherche

RÉVISEURS et ASSISTANTS CONFIRMES

Expérience Cabinet Audit.
TEL. : 359-87-37.

IMPORTANTE SOCIETE MATIERES PREMIERES CHIMIQUES recherche

JEUNE CADRE CCIAL

Pour développement et lancement produits.
Allemand courant lu, écrit, parlé.
Connaissances marché souhaitées.
Env. C.V., photo et prétent.
PROMECOME, 68, avenue du Général-Michel-Bizot-12e.

Vous pouvez participer à l'expansion du 1er Groupe Européen spécialiste du développement des petites et moyennes entreprises.

IL FAUT :
— Etre dynamique, ambitieux, volontaire.
— Forte personnalité.
— Libre de suite. Aimer les contacts de haut niveau.
— Posséder voiture + téléphone

5 COMMERCIAUX

RECEVRONT :
Stage de formation à nos méthodes + recyclages et assistance.
BENEFICIERONT
autonomie et promotion rapide. Rémunération incitative. Statut salarié.

Si vous habitez Paris ou région parisienne appelez M. LEBRETON au 886-11-27, de 9 h. à 19 h. le 7, 8 et 9 nov. ou env. C.V. sous réf. VUTI (mentionnée sur l'enveloppe)
EMPLOIS ET CARRIERES
30, rue Vernet, 75008 PARIS.

ORGANISME D'ETUDES ECONOMIQUES appartenant à une importante profession du secteur tertiaire

recherche

COLLABORATEUR

POUR SON SERVICE D'ETUDES GENERALES
— Formation supérieure (sciences PO, HEC, DESS Gestion).
— Expér. professionn. confirmée
— Anglais indispensable.
— Age min. 30 ans.
Ecr. avec C.V. et prét. à Bleu nº 17.491 B, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

ORGANISME DE FORMATION SECTEUR COMMERCE
cherche
pour compléter son équipe :

UN ANIMATEUR (TRICE)

de formation étalage, 25 a. env.
Expér. étalage chaussure et prêt-à-porter.

UN ANIMATEUR (TRICE)

de formation vente, 25 a. env.
Expér. formation ventes.

Salaire : × 13, avantages socx, 5 semaines congés.
Tél. : 206-52-92 pour rendez-vous

UTI SERVICES
9, rue Lapérouse, Paris (16e)
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Pratiquant Cobol PL. 1
Assembleur apprécié

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions au Chef du Personnel

---

IMPORTATEUR Produits CHIMIQUES INDUSTRIELS
Quartier Opéra, rech.

CADRE TECHNICO-CCIAL

min. 5 ans expér. pour vente ligne de spécialités à échelon national. Anglais indispensable, autre langue étrangère souhait. et bonne formation chimie.
Ecr. avec C.V. à J.-C. Poulain, 57, quai de Seine - 75019 Paris, qui transmettra.

KONGSBERG FRANCE
COMMANDES NUMERIQUES
recherche

3 TECHNICIENS SUPÉRIEURS EXPÉRIMENTÉS

pour installat. maintenance.
EXIGENCES : connaissance de la commande numérique et/ou ordinateurs industriels.

— Anglais indispensable.
— Nombreux déplacements.
— Libres rapidement.
— Formation en anglais assurée en Norvège.

Ecr. : 16, bd de la Reine, 78000 VERSAILLES

Organisation professionnelle cherche

JURISTE

Licencié en Droit, pour service consultations, commissions, administration, documentation. Adr. C.V. man., prét., photo à U.H.P. 148, bd Malesherbes, 75017 Paris

---

O.B.E.A.
Observatoire d'Economie Appliquée
offre 1er emploi (stages pratiqu.)

ATTACHÉ COMMERCIAL

ESC - GESTION

— Fixe assuré.
— Rémunérat. prévis. confort.
Téléph. : 542-73-11

STE MATIERES PREMIERES AROMATIQUES
recherche

BON VENDEUR

pour visiter industries aliment. de la région parisienne.
Ecr. nº T 00887 M, Régie-Pr., lettre manuscrite, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

INSTRUMENTS S.A.
Division ADAMEL LHOMARGY
15, avenue Jean-Jaurès
94200 IVRY
recherche

INGÉNIEUR

Formation électronique
Quelques années d'expérience méthodes (référ. IM).

Adr. C.V., photo et prétentions.

EU SELEC
pour importante Engineering pétrole, recrute
10 CADRES et EMPLOYES

POST-CONTROL

Pour suivi budget, gestion et comptabilité commerciale.
Diplômés Ecole supérieure de commerce indispensable.
Bilingues anglais.
Ces postes sont à pourvoir immédiatement.
63, av. F.-D.-Roosevelt, Paris-8e 225-61-10 - 256-37-20
Demander M. DERAI chargé du recrutement.

INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONN. CONTINUE EN EXPANSION recherche

JEUNES DIPLÔMÉS

enseignement supérieur, bonne connaissance de l'ENTREPRISE
Forte personnalité
Pour poste
RELATIONS EXTERIEURES

Samedi et fêtes juives chômées

Adresser C.V. et prétentions
SIPEP référence 873
3, rue Choiseul, 75002 PARIS.

Cherche femme sérieuse pour faire ménage, plus garder enfant (4 ans) de 16 h 30 à 19 h 30 4 jours par semaine. Tél. 548-47-20, à partir de 20 h.

ECOLE PRIMAIRE PRIVEE CHAMP DE MARS
cherche

J. FEMME ÉLÉGANTE DYNAMIQUE

pfte éducation, connaiss. dactylo pour poste

ADJOINTE D'ENSEIGN.

Tél. : 783-34-05

ORGANISME DE FORMATION en pleine EXPANSION recherche

JEUNE UNIVERSITAIRE DIPLOMÉ

ou ANALOGUE

Pour diriger et animer une équipe de conseillers en formation d'entreprise.

Forte personnalité et tempérament de vendeur d'idées requis.

Poste *susceptible d'avenir si* candidat apporte la preuve de ses capacités.

Rémunération en rapport.

Samedi et fêtes juives chôm.

Ecr. avec C.V. et prétentions à
SIPEP référence nº 875
3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

est recherché par un établissement financier français situé à PARIS, filiale d'un puissant groupe américain.

Il est responsable de l'élaboration des états financiers selon la forme française et américaine, de la gestion administrative des dossiers clients et du recouvrement des créances.

Il faut avoir une solide formation comptable complétée par trois années d'expérience et une bonne connaissance de l'anglais.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo (retournée) et rémunération souhaitée s/réf. 22.258/M C L S P, 3, avenue Percier, 75008 PARIS.

CONSTRUCTEUR D'ENSEMBLES MÉCANIQUES

POUR ENGINS T.P. ET MANUTENTION

LEADER DES FABRICANTS EUROPEENS dans sa spécialité (2.500 personnes)
rech. pour son Département ENGINS T.P. et MANUTENT.

UN JEUNE

Ingénieur d'affaires

A) SUD-EUROPE

Basé à Paris (N.-O.) : responsable du DEVELOPPEMENT DES VENTES : prospection et vente aux CONSTRUCTEURS avec l'appui du B.E. et l'aide d'ingénieurs.
Agents exclusifs locaux
(A) Italie - Yougoslavie - Pays du COMECON
+ quelques clients en FRANCE.

— INGENIEUR MECANICIEN E.C.P., A.M. ou équivalent.
— EXPER. INDISPENSABLE : vente matériels techniques à des constructeurs et connaiss. milieu engins T.P. et manut. (cinématique des véhicules).
— ANGLAIS COURANT.
— Déplacements 50 %.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, salaire, ss référ. 3.723 à
sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

STEIN SURFACE

Société d'ingénierie thermique rattachée à groupe international important recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIC.

pour mise en route fours industriels France et étranger.
— Déplacements fréquents
— ANGLAIS souhaité

Adresser candidature au Service du personnel
Z.A.I. du Bois de l'Epine
Courrier d'entreprise 1107
91015 EVRY CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son Département Informatique

JEUNE TITULAIRE

MAITRISE INFORMATIQUE
Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 2.844 S P E R A R, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

---

secrétaires

Secrétaires

SECRETAIRE STENODACTYLO
Tr bonne expér. classem., not. comptabil. Adress. C.V. à DAG, 65, rue de Rivoli, Paris-1er, q. t.

Sténodactylos

SOCIETE MECANIQUE DE HAUTE PRECISION
recherche

STÉNODACTYLO-CORRESPONDANCIÈRE TRILINGUE

pour SERVICE COMMERCIAL

Langue maternelle allemande indispensable.
Bonne pratique écrite, parlée français, anglais.
Expérience souhaitée dans poste similaire.

Adres. C.V. et prét. à S.N.F.A. 22, bd de Brandebourg, 94-IVRY.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

représentation offres

NOTRE ENTREPRISE POSSEDE

- Des structures d'accueil ayant fait leurs preuves.
- Des produits au-delà de toute concurrence.
- Une clientèle dans un marché très ouvert.

Pour affirmer notre implantation nationale, nous recherchons dans toutes regions des :

DELEGUE(E)S COMMERCIAUX

VOUS AUREZ

- LE STATUT V.R.P. + MINIMUM GARANTI (2.000 F)
- UNE REMUNERATION STIMULANTE
- L'EXCLUSIVITE D'UN SECTEUR ET DES PRODUITS
- UNE PREPARATION AU POSTE PAR ENTRETIENS ET STAGE DE FORMATION
- UN SOUTIEN PUBLICITAIRE PERMANENT

Vous connaissez bien votre région
Vous avez l'esprit d'initiative et de responsabilité et possédez un véhicule.

ECRIVEZ AVEC C.V. à UNIVAS (n° 2112) 2, rue de Sèze PARIS 75009 QUI TRANSMETTRA

AGENCE HAVAS recherche **8 REPRÉSENTANTS (ES)** d'expérience pour support officiel - économ. parrainé. Secteurs d'activité : régions TOURS et ORLEANS. Commissions importantes.
Ecrire avec C.V. et photo à : M. MONNOT, HAVAS-REGIONS 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

Edit. scient., techn., cherche REPRESENTANT parl. anglais pour pays francophones. Env. C.V. et prét. à 7.928 le Monde P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté Editions, publicat. national. réputées, recherche pour service catalogue aux comités entreprises courtiers expérimentés. Déb. s'abst. Ecr. ou se prés. CIGA, 18, rue des Messageries 75010.

représent. demande

DIRECTEUR COMMERCIAL PAYS DE L'EST
Haut niveau, 10 ans expér., recherche direction d'un projet ou représentation produits industriels.
Ecrire : Pub. Chevallier, 11, rue Denis-Poisson, 75017 Paris, qui transmettra.

capitaux ou proposit. comm.

IMPORTATEUR EXCLUSIF
de productions en bois scandinave
IMPRÉGNÉ SOUS PRESSION
(clôtures, dallages, pergolas, abris de jardin, saunas d'intérieur et d'extérieur, piscines en bois, châlets, salons de jardin en bois naturel).
recherche
DISTRIBUTEURS RÉGIONAUX
Structurés commercialement, disposant d'un terrain ou d'un hall d'exposition bien situé, pouvant investir F. 50 à 100.000.



Écrire avec références à : 26, rue d'Estienne d'Orves 94700 MAISONS-ALFORT Télex 310311 F code 442 Tél. 368 96 01

COLLECTION PRET-A-PORTER été 78, ch. financement pour diffusion ou boutique : Tél. : 236-19-60.

Rech. cadres voulant créer entreprises serv. régionales utilis. audio-visuel. Produits, format., maintenance assur. Prévoir investissem. 25 - 40.000 F. Adr. C.V. à Inforec, 70700 Bonnevent.

CEDE EN TOTALITE parts de société en **TRAVAIL TEMPORAIRE** LYON
C.A. 7,3 millions de F H. T. Prix demandé bénéfices 1977 après amortissements. - Pour premier contact écrire sous n° 713.934 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui trans.

travail à domicile

Demande

Thèses, manuscrits, etc., le dactylographie sur I.B.M. sphère Tél. : 858-34-03.

traductions

Demande

Traduct. franç.-arabe, arabe-fr. dactyl. arabe. Leçons part. arabe ELKADY, 75, r. du Javelot, 75013 Paris. Tél. 583-99-78.

autos-vente

— de 5 C.V.

Collab. Citr. vend LN, 6 mois, 4.000 km., rouge sol., lunette AR chff. Ecr. n° 6.602 « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI Garantie 1 an usine 11, rue Mirbel - Paris 5e 336.38.35 +

demandes d'emploi demandes d'emploi

Mr LE DIRECTEUR GENERAL DE « CIBLE 2000 » (Banque, Equipement, Construction, ...)

- Vous êtes « In », créateur, « Girondin », ouvert au nouveau monde ;
- Vous recherchez l'HOMME DE CONFIANCE :

Jeune (39 ans) ; Universitaire (sciences et droit) ; Anglais, Arabe, autres langues ; 10 ans conception, implantation structures et moyens de gestion + motivation collaborateurs ; Profil commercial ; Sportif (golf, tennis).

Libre rapidement pour Public Relations et Mission internes (Harmonis. struct. - Décentr., Automat., ...)

Ecrire N° 78.010 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ING. **DIRECTEUR TRAVAUX**
GESTION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE FINANCIERE
(Tous corps d'état)
Nombreuses réalisations usines clé en main France-Etranger, pétrole, chimie, engrais, unités, divers. Libre à court terme pour
— Estimation, gestion, organisation, suivi de travaux chez engineering, multinationale, entreprise générale, Paris ou
— responsab. sur site Algérie (Oranie) ou Europe.
Ecrire N° 7.931, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Formation complète INGENIEUR E.T.P. + I.A.E.
Expérience diversifiée, 12 ans dans les travaux publics, dans le bâtiment, dans la banque, actuellement ingénieur d'affaires dans l'ingénierie
Au tournant de sa carrière
Cherche poste haut niveau région parisienne
Ecrire n° 77.916 M - REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e

ÉNERGIE SOLAIRE
Doct. 3e cycle, 29 a., spéc. héliotechn. et chim. min., 2 a. expér. en labo, dynam. et motivé, rech. un emploi de resp. Ecr. J.-M. Castillo, Four solaire d'Odeillo, B. P. 5, 66120 FONT-ROMEU.

Si vous avez besoin d'une **TRÈS BONNE RÉDACTRICE FREE-LANCE** spécialisée **PUBLICITÉ DIRECTE ET V.P.C.** téléphonez-moi au **033-46-83**

ADJOINT DIRECTEUR MARKETING
Cadre femme, 34 a., sér. référ (D.U.T., gestion finances, comptabilité), rech. poste collaboratrice 5.000 X 13. Tél. 433-13-62, après 19 h., ou écrire Nadine POTTIN, 10, r. du Dr-Calmette, 77470 TRILPORT.

CONSEILLER FINANCIER
51 ans, Sc. Po, C.P.A., ancien directeur financier importante entreprise française, spécialiste organisation financière, comptabilité, administration, informatique, recherche poste mi-temps ou temps partiel.
Ecrire n° 34.855, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

CADRE H. 43 a., D.E.S. économique 3e cycle econom. et gest. C.N.A.M. — U.V. sc. hum, certif. compt. D.E.C.S., exp. comptab., fiscal., contr. de gest., propose sa collaborat. entreprise Paris. Appart. souhaité 120.000 F envir. Ecr. n° 1.890, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26 a., dég. OM, mait. + DEA géolog., rech. empl. Fr. ou étr. Et. de prop. J.-P. Piquet 25, r. E.-Pist, 21500 Montbard.

TRANSPORT
CADRE SUPERIEUR
55 ans, 30 ans expérience transit douane, comptable de formation, grande expérience financière et administrative, recherche création de poste transport C.P.M.E. Libre de suite.
J.-P. DONOT, 25, rue de Moscou, PARIS (8e).

CADRE SUPÉRIEUR
Formation supérieure, polyvalent, conseiller d'entreprise, recherche mission de réorganisation dans société en situation difficile. Ecrire sous n° 15.729, CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

DOCUMENTALISTE
I.N.T.D., bilingue anglais, lic. histoire - géographie, expérience, cherche poste temps partiel. Ecr. n° T 798 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SOCIO-ÉCOLOGISTE SPECIALISTE **ÉTUDES D'IMPACTS**
Bilingue français-anglais, relations administrations nationales et internationales.
Cherche emploi stable organisme privé ou public.
Ecr. n° T 685 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

URBANISTE, 30 a., dipl. ENPC CES aménag. Rég. et urb. (Ar. min. 3-12-76, J.O. 28-12-76) Universitaire DIUAP (lic. + maîtr. urba.) BTS TP. Etud. ttes prop., ttes rég., lib. rap. Ecrire M. G. Masson 6, r. J.-Maréchal, 27190 LA BONNEVILLE-S/ITON.

J.F. 28 a., maîtrise d'espagnol + D.E.A. 3e cycle (Etude des sociétés latino-américaines) travaux en rapport avec Amérique latine ou Espagne, traductions espagnol-français, interprétariat. TEL. : 734-97-47.

Hôt. d'accueil accomp. voyages dipl. brev. tech. sup. tourisme, anglais, espagnol, allemand, ch. empl. stable ou saison même hôtellerie, Edith Delteil, La Chapelle-Aubareil, 24290 Montignac.

J. F. frappe vos mansucrits cassettes, sur IBM sphères, rapide. Prix modérés. Tél. : 925-95-00.

DIRECTEUR MARKETING
37 ans, diplômé grande école commerciale, 3 ans expérience produits grande consommation, 9 ans au sein des plus grands groupes de formation immobilière, parfaite aisance dans les contacts à tous niveaux, dynamique et innovateur, parlant anglais et espagnol, immédiatement opérationnel, seul ou avec son équipe, étudie toutes proposition de collaboration. — Ecrire SAP P2, 94, boulevard de Charonne, 75020 Paris, ss réf. 77-41.

Jeune Sup. de commerce, option finances, anglais, allemand, ch. situation domaine financier ou bancaire. Ecr. HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris N° 68 643.

Homme 27 a., célibataire, école supér. de commerce de Paris, 21 m. d'exportation, plus 8 m. d'étud. techniq. sur l'exportation angl. très bien, allem. très bien et arabe et espagnol notions. recherche « VENTE EXPORT » poste fixe, toutefois possibilité intérims, missions.
HUTIN, 2, rue de l'Abreuvoir, 92110 CLICHY.
ou message à Tél. : 506-56-01.

Cadre ccial, 34 a., plus. années expér. vente, cherche poste chef des ventes, direct. commercial. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 78.025 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ETNO-SOCIOLOGUE rech. empl. ds bureau d'études ou équival. Ecr. ss n° 78.023 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

H., 30 a., RESPONS. SAV. et CCIAL, connaiss. ACHATS, Format. techn., ch. poste simil. Lib. de ste. Khedjian, 76, chem. Latéral, 94140 Alfortville.

J. F., 24 a., Maîtrise lettres classiques, cherche emploi. Ecr. L. Poidevin, Maison Neuve 37300 Joué-lès-Tours.

COUPEUR - MODELISTE COUTURE cherche situation. Roland Tachnoff. Tél. matin, 824-66-87.

J. F., 25 a., format. attachée de direction, licence allemand, option anglais. Etud. ttes prop. part. accueil, relations publiques Ecr. n° T 00939 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

EMPLOYE BANQUE, 7 a. serv. caisse. C.A.P. + B.P. 1er degré ch. emploi guichet. 992-28-41.

Dame, quarantaine, parfaite connaissance anglais sténo 2 langues, 18 ans expérience, 5 a. pays langue anglaise, Bonnes référ. Bonne présentat., recherche secrétariat bilingue maîtrise. Libre de suite. Ecrire Mme MABIT, 26, rue Didot, 75014 PARIS.

Jne femme, secrét. trilingue : espagnol, angl., franç., cherche poste en France, organisation internationale ou similaire. Expérience UNESCO et O.N.G. Ecr. n° 6.600 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 25 a., ESCP, lic. droit, angl., allem., niv. D.E.C.S., 18 mois expér. audit contrôle gestion France, étrang., ch. empl. simil. ou expert compt. stagiaire, Toulouse ou région. Ec. n° T 000944 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. H., 23 a., français-allemand, connaiss. anglais, niv. Bac F 2, expér. vente et trav. bur., rech. emploi import-export, transit, vente... Libre de ste. M. Joyau, 13, rue Tournon, PARIS-6e.

Chauffeur direction ch. place stable. Bonnes références. M. DA SILVA, 115, rue de Reuilly, 12e. 628-35-00.

ANIMATRICE FORMATION pr adultes, ch. p. décembre 77 contrat expression écrite et orale alphabétisation. Correspondance commerciale. Ecr. n° T 00933 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE TECHNICO-COMMERC. 34 ans, sérieuses références, spécial. dans mat. indust. et scierie (M/C bois, M/C outils, fours, presses, pompes aspirations avec réalisation plans et études), parlant couramment italien, notions anglais, en poste actuellement depuis 8 ans dans société Abidjan, étudierait ttes propost. Afrique francophone. Ecrire : M. Raviola, B.P. 2.539, Abidjan, Côte-d'Ivoire

CADRE BANCAIRE, 33 a., exp. diversifiée, lic. Sc. Eco + CESB recherche emploi dans banque, ét. financier ou assurances. Ecr. n° 1.913 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 29 ans, B.T.S.S. 5 ans d'expérience, ch. poste **SECRÉTAIRE DE DIRECTION** Bilingue anglais. Sténodactylo anglaise, commerc. et littéraire. Ecr. n° 6603, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre commercial supérieur, bilingue anglais, sérieuses références, aimerait apporter ses compétences variées et pragmatiques a entreprise dynamique. Ecrire Champsaur, 53, rue Condorcet, Paris-9e, q. tr.

CADRE H. - 30 ans
BSEC compt. lic. Sc. éco. DECS compt., expér. enseign puis entreprise, anime actuellem service conseil en gestion en contrôle-crédit dans société multinationale. Cherche situation stable et d'avenir. Déplacements possibles Ecr. n° 7.905 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e qui transmettra.

STATISTICIEN
J. H., 26 a., doct. 3e cycle, statistiques, rech. opérat., ch. empl Ecr. n° 1.892 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

TRANSPORT
CADRE SUPERIEUR
55 a., 30 a. expér. transit douane comptable de format. gde expér Financière et Administrative recherche Création de poste transport C.P.M.E. Libre de suite. J.-P. DONOT, 25, rue de Moscou. Paris-8e

J. F. 19 a. rech. de préfér. rég. Essonne poste secrétaire sténodactylo débutante. Espagnol courant (parlé, écrit), expér. Stage 3 mois et demi dans société électronique comme secrétaire. Niveau Bac G 1 Ecr. no 6.599 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

PROF. langue mater. allemande expér. donne cours ts niveaux. Tél. le soir 271-50-45, ou 355-98-71

bateaux

MOTEUR H. B. MERCURY 4 CV, 1967, parfait fonctionnem. Téléphonez, matin à : 824-66-87.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 sur stock. - Tél. 355-66-50.

L'immobilier

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Mo NATION, près av. St-Mandé, imm. récent, 6e étg., asc., balc., plein soleil, splendide 4 Pièces, hall d'entr., cuis. équip., w.-c., S. de B., chff. cal, box, s.-sol. Prix : 530.000 F. Tél. 345-82-72.

18e - Mo Lamarck-Caulaincourt Part. vend studio, tt cft, imm. mod., 33 m2, 7e étg., asc. Voir s/pl. vendr. et sam., de 10 h. à 12 h. 30, Martin, 140, r. Marcadet.

SPONTINI. Beau 9 Pièces, étage élevé, professionnel, bon plan. EICHER : 359-99-69.

MUETTE - RUE DE PASSY Agréable 4-5 P., 2 bns, 106 m2, 4e étage, tout confort, soleil. MICHEL et REYL : 265-90-85.

RUE CONDORCET - 165 M2 : magnifique 6 Pièces, cuisine, bs, immeuble P. de T. — 567-22-88.

EUROPE - LIEGE : immeuble P. de T., standing, 200 m2, 6 Pièces, confort. Téléphone 874-70-47.

CONTIGU PLACE VOSGES. Propriét. vd directem. 5 Pièces, 10 m2, bel imm. 18e. ODE. 39-53.

BUTTES-CHAUMONT Près parc imm. récent, stdg : liv. dble + 2 chbres, sur jard., gd balc. + box, calme, soleil : 450.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

Mo MARX-DORMOY Dans petit immeuble neuf de qualité. Au calme. **2 PIÈCES, 46 M2** Double exposition, 3e étage. PRIX 188.000 F. Visite sur rendez-vous. **ECIM - 700-60-71**

MADELEINE Pptaire vend dans bel immeuble 2-3 p., tt cft, décoration raffinée, 5e ét., asc. Me voir mercr., jeudi, 14-17 h. : 30, R. VIGNON.

PRÈS AVENUE FOCH Imm. d'angle, très gd standing, 2e étg., calme, 9 Pces princip., très bonne distribution. Vastes réceptions 320 m2 env. + 2 ch. de service. Possibilité box. Profession libérale autorisée. Prix intéressant. Tél. 261-75-58.

GRENIER AMÉNAGÉ Salle de Bains, cuisine BOIS DE VINCENNES Exceptionnel : 129.000 F, crédit. Le propriétaire : 508-02-97.

PART. A PART. - MARAIS Proxim. PLACE DES VOSGES, dans immeuble XVIIe siècle, entièrement rénové : APPART., gd liv., ch., S. de B. marbre, cuis. équip., vide-ordures, placard, moquette, cave, tout confort, possibilité adjonction second appartement indépend. type ATELIER ARTISTE - 88 M2. Tél. : 222-99-94 mercredi de 9 à 18 h. et jeudi de 9 à 13 h.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPARTS DE 100 A 225 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

92, RUE SAINT-LAZARE (A 100 METRES DE LA GARE) Complexe immobilier en finition. Vte : STUD., 2 P., 3 P., et park. Locat. : Burx, réserves, park. RENSEIGNEMENTS Documentation et maquette chez **PIERRE BATON** 21, av. P.-Doumer, 75016 Paris. **704-55-55 +**

PORTE DAUPHINE Face bois, prix exception., imm. réct, liv. + 3 ch., tt cft. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

ILE SAINT-LOUIS Duplex 100 m2 Luxueux - Asc. - Soleil Bel imm. — DAN. 22-63.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du studio au 2 - 3 - 4 - 6 pces en duplex. Visite tous les jours de 14 h. à 18 h. même dimanche ou tél. hres bureau **359-30-85**

9e Près Mo. Ds imm. moderne discret, beau studio impecc. Kitch., s. bs, conft, 35 m2. 5e ét. Asc. Exposit. sud. Vue splend. VIDAL - 758-12-40

9e 58 m2, 3 pièces, tt cft. 118 m2, 5 pièces, tt cft. Tél : 285-85-56

17e CHAMPERRET - 647-69-70 Luxe, 125 m2, gde récept. 2 ch. 2 sanit.+ch. serv. 750.000.

20e Dans imm. 1967, standing, studette avec s. d'eau + gd débarras. Etat nf. 924-86-78.

CONCORDE 210 m2, 2e ascens. 9 P. Gd standing. URGENT. 1.450.000 F. 522-05-96.

Près ETOILE Sur grande avenue Gd appt 240 m2 de type bourgeois dans bel immeuble ancien en 8 P. tt confit + 2 chambres de service. — Tél. : 522-45-52.

PYRAMIDES Dans petit imm. ancien CHARMANTE GARÇONNIERE av. s. de bains, w.-c., penderie. A saisir. 260.000 F. - 522-48-55.

VILLIERS - P. de t. s/verdure, 110 m2 env. + serv. Urgent. Vis. 17, bd de Courcelles - 387-20-83

118, RUE DE COURCELLES Pptaire vend appartement 160 m2 + terrasse 60 m2, entièrement ref. neuf, Px 1.100.000 F. S/pl. mercredi et jeudi, de 14 à 18 h.

PARC MONCEAU 5, avenue Van-Dyck Pptaire vd Duplex 120 m2 dans hôtel particulier classé, entièrement refait nf, très haut stand. Prix : 1.050.000 F. Sur place, mercredi, jeudi, de 14 à 18 h, et samedi de 11 h à 15 h

CHAMPS-ELYSEES - Directem. propriétaire, BEAU STUDIO, tt confort, ét. élevé. Tél. Prix raisonnable. - H. Bur. : 734-99-75

AV. NIEL - Grand standing Superbe réception + 4 chbres, professions libérales. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

Part. vd, rue ERLANGER, dans imm. gd standg, chbre, s. bns indépendante, tt cft - 651-09-36

RANELAGH - Grand appartem. luxueux, 4-5 p., très gd stand., cuisine équip., 2 salles de bains, tout confort, ascenseur. Téléph. : 770-07-55

GDS BOULEVARDS - Duplex exceptionnel de 180 m2, grde réception, 3 ch., s. de bains, sal. d'eau, tout confort, parfait état, 2 ascens., grand balcon, vue panoramique - T. 770-07-55

BUTTES-CHAUMONT 200 m. du parc, grand studio TYPE ATELIER D'ARTISTE 4,10 m. sous plafond, baie vitrée, tout confort. Prix : 175.000 F. Frais de notaire inclus. **VIS. S/R.-VS : 766-13-14**

VILLIERS 5e étage, imm. gd standing : beau 7 P., 220 m2, prof. libér. FRANK ARTHUR : 766-01-69.

AV. R.-POINCARÉ AFFAIRE INTERESSANTE 315 m2, excellent plan, 3 services, 2 boxes. FRANK ARTHUR : 766-01-69.

Paris Rive gauche

6e, charm. 2 P., cft, 40 m2 : 235.000 F. Vis. mercredi, de 15 à 18 heures, 4e étage droite. **29, RUE DES SAINTS-PERES**

LUXEMBOURG PROPRIETAIRE VEND dans immeuble en rénovation : SUPERBE LIVING + chambre, S. de B., cuisine, wc séparé, poutres apparentes, et STUDIO, cuisine, S. de B., wc, téléphone, remis à neuf SUR PETITS JARDINETS. SUR PLACE MARDI, MERCREDI, 14-17 H., 7, RUE ROYER - COLLARD. — Téléphone : 723-38-48.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle, restauré, 2 à 5 Pièces, de 85 à 170 m2, parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

34, rue de l'UNIVERSITE Mardi, mercredi, 14 h à 19 h. **3/4 P.** 100 m2, dernier étage, + terrasse 30 m2, box. 890.000 F. DUBY - 624-70-13.

Près PARC MONTSOURIS **3 P.** Imm. 1960. Bel appt 9e étg. Tél. 320.000 F 589-49-34.

CENSIER 4 pièces cuis., 70 m2, confort, 4e etage, sans asc., tapis, téléph., sol., calme. - Tél. : 331-89-46.

PASTEUR 3 PIECES, STDG. 85 m2, téléphone, PROF. LIBERALE POSSIBLE Prix 200.000 F pour 12 ans (crédit propriétaire possible) ou LOCATION 2.500 F par mois 197, rue Vaugirard, 1er étage. Pptaire, mardi, mercr., 13-16 h.

QUARTIER LATIN Ent. N.-Dame et bd St-Germain 22, RUE DES BERNARDINS IMM. NEUF de CARACTERE **15** APPTS du STUDIO au 4 P. LIVRAISON MI-78 **PIERRE BATON** 21, av. Paul-Doumer, 75016 Paris **704-55-55 +**

Près PARC MONTSOURIS **2 P.** 37 m2, impecc., tt cft, tél. 2e étg. 170.000 F. 589-49-34.

STUDIOS rez-de-jardin privé, très belle réalisation, de 195.000 F à 250.000 F Le propriétaire - 331-36-05

SEVRES-LECOURBE - 4 pces 90 m2, imm. 1930, balc., 5e asc. ALGRAIN, 285-00-59 - 09-54

ALMA - BOSQUET Triple réception, 3 chambres, immeuble prestige, soleil, refait neuf sur demande. 980.000 F. Téléph. : 325-34-50

Pr. av. St-Mandé, nf, 2 p. 60 m2, cuisine équipée, terrasse 80 m2. Gar., tél. 430.000 F. RIC. 01-01

Porte d'ITALIE. 4 p. 93 m2. tt cft, cave, park. 20e ét. 370.000 F + 30.000 C.F. 583-31-33, apr. 19 h.

5e DUPLEX - Rez-chauss. 45 m2 + cave aménagée 25 m2 + jdin privatif. Prix : 290.000 F. Tél. 707-26-56. Agence s'abstenir.

TOLBIAC OLYMPIADE - 4 P. 84 m2, cft, cave, park. 335.000 F + 29.000 CF T. 583-94-68 ap. 19 h

GLACIERE - 2 chbres, gd séj. Terrasse - Soleil Etage élevé, asc. ODE. 95-10.

STUDIO - Entrée, vraie cuisine, wc, douche, 6e ETAGE, ASC. Imm. pierre de taille. 115.000 F. Placement idéal .- ODE. 03-56

15e - Gd liv. + chbre 55 M2, tt cft. Imm. récent. Balcon. Tél. Possib. parking. Prix 280.000 F. 580-01-20

Ecole-Militaire - 13, rue Chevert. Bel imm. 1930 ravalé, asc., chff. centr., v.-ordures. Reste 5 STUDIOS, cuis., wc, bains. A partir 130.000 F, créd. possible. S/pl. : mardi, mercredi, 14 h 30 à 18 h

Région parisienne

BOULOGNE Imm. récent, étg. élevé, séjour dble, 2 chbres, tt cft, 78 m2, bon état. Prix intéressant. Téléphone : 825-60-40.

BOULOGNE 2 P., cuis. équipée, entrée, wc, S. d'eau, penderie, chf., 4e étg., imm. 1930. Téléphone 825-60-40.

VINCENNES **GRENIER** Aménagé tout confort 129.000 F. Possibilité crédit. Le propriétaire : 058-02-97.

91 VILLEBON-SUR-YVETTE Part. vend appartem. 3-4 p. 90 m2 - Balcon, 2 garages. PRIX : 285.000 FRANCS T. 702-40-40, poste HRES BUR. ou 010-25-94 le soir.

92 GARE DE BECON GRAND 3 PIECES tt cft Imm. P. de T. stdg, V.s/square. Prix 450.000 F T. : 766-96-24.

GARCHES Près Gare Luxueux 135m2, cuis., séj. 45m2, 4 chambres, 2 bains, 2 garages. URGENT - 750.000 F Gros Crédit possible. CABINET MAZIERES • 483-51-55.

BOULOGNE Immeuble récent Studio, cuis., entrée. wc, bains, penderie, balcon. 130.000 francs. Tél. : 825-60-40.

MARLY-LE-ROI Appt gd standg 105 m2. Loggia 13 m2 terrasse jard. 93 m2 sur dble livg. Vue imprenable. 3 chbres, s. de bains, s. d'eau, cuis., 2 w.-c., 2 park. Cave. 7e asc. Px 650.000. Rens. 525-28-83.

COURBEVOIE - Stdg. 2 ch., liv., cuis. équipée, bains, tél., park. 365.000 - D. Bourgeois, 522-62-14

BOULOGNE - 2 p., cuis., s. bns, tél., park., ét. élevé. 265.000 F. D. BOURGEOIS - 522-62-14

MEUDON-LA-FORET Bon placement. Etage élevé Studio tout confort. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

Pr. VERSAILLES - 3/4 p. Dern. ét. 73 m2, Est-Ouest. Cave, park. Tél. Urgent. 185.000 F - 460-31-22

EAUBONNE, 15' de PARIS Dans résid., appt 4 pces, cuis., s. de bains, wc, cellier, 2 balc. Surf. habit. 88 m2, 9e ét., 2 asc. Orientat. : N.-S. Libre mars 78. Téléph. : M. Possiech, 959-26-38

Urg., cause départ, part. vend F-4, LIVRY-GARGAN, petit immeuble, 3 ét., zone pavill. Parf. état., tt cft, chauff. gaz indiv., tr. gde cuis. tte équipée. Parkg. 200.000 F. Libre à la vente. 383-56-35, après 19 h.

PARLY-II - P. vd 4 p. 75 m2, loggia, cave, park., box fermé. Tél. Calme. 330.000 F. 955-45-02

SAINT-MANDE - FOCH, 95 m2, A RENOVER, bon imm. ancien, CHARME. 450.000 F - 742-67-56

Province

URGENT - Propriétaire, vends directem. dans un imm. modeste du Vieux Nice, un 2 pièces, cft, 50 m2. Px total : 100.000 F. Ecr. à LADURELLI Achille, 12, rue Blanche, 75009 Paris

Voir la suite de notre immobilier en page 36

l'agenda du Monde

Animaux

Vds CHIOTS « COLLEY » pedigree. Téléph. : (41) 80-10-24.

Antiquités

NOUS rech. pour collectionneurs des meubles XVIIe et XVIIIe s., tablx, tapisseries, objets d'art, achat de successions complètes. Se rend à domicile dans toute la France. Fermé le lundi Antiquité la Régle, 82 la Croisette Cannes 06400. T. (93) 39-71-78.

Artisans

PLOMBERIE dépannages immédiats Installations et réfection sur devis gratuit. Serrurerie, électricité en dépannages rapides et installations et tous corps de métiers. **Tél. : 764-13-36** 3 bis, rue de la Réunion, 75020.

Nettoyage moquettes, tapis. Pose moquettes, vitrification. HOME NET : 905-81-96.

Exécution rapide de tous vos travaux de maçonn. chauffage, plomberie, électricité, carrelages, peintures. Agréé E.D.F., garantie décennale, études et devis gratuits. Tél. : 935-81-96.

POUR VOS TRAVAUX petite maçonnerie, carrelage, rie, tentures murales, moquetterie, tentures murale, moquettes. TEL. : 878-30-75.

Arts

A vdre copie 153 cm X 174 cm. L'ATELIER DU PEINTRE DE COURBET. Téléph. : 272-71-84.

Livres

Vends LIVRES 1835 à 1974 Gassmann cité tdf, 36 Issoudun.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-53.

Cours

COURS AUDIO-VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 325-08-70 et 329-02-82. Tous les jours 9 h. à 21 h.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO METH. ACCELEREE, 757-86-86.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parfait état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Gastronomie

NOUV. REST. VIETNAMIEN **GIA - LONG** cuisine excellente, repas copieux ambiance familiale 69, rue Clisson, PARIS-13e. TEL. : 585-60-16.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Jeux

Nous fabriquons VOTRE BILLARD pour moins de 4 500 F. Crédit S.M.V. 10-12, r. de la Convention LES LILAS - Tél. : 845-77-70.

Matériel de bureaux

Part. vd 50 % sa val. photo-cop. GESTETNER FB 12 nf. S'adr. Primard 77610 Maries, 429-22-08.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 % sur 10 000 m2 moquettes toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Relations

SEUL (E) pourquoi ne pas appeler C. P. N. 563-17-27 Services et Garanties.
- Entretien, études caractérol. gratuits avant engagement.
- Durées, rencontres illimitées.
- Honoraires selon revenus.

C. P. N. 116, Champs-Elysees, Paris-8e.

Mode

BOITES ET CHAUSSURES DE LUXE pour dame et monsieur TILT, SOLDE CHAUSSURES, 18, r. V.-Massé, 75009 526-39-05.

Péniches

Vends entreprise bateaux passagers canaux du Midi, 2 péniches 30 m., équip. croisières, agréés O.N.N., 70 passagers chacune. Ecr. Canal-Voyages 31260 Salies.

Rencontres

CLEO MARIAGES AFFECTIFS GARANTIT par contrat les sélections, la durée 12, rue de la Grange-Batelière, Paris-9e. Téléphone : 770-29-97.

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU, viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS vs propose sa production de vin blanc A.C., sec, 1/2 sec, moelleux, champagnisé brut et 1/2 sec (exp. 12 ou 25 bouteilles.).

VIGNERON BOURGOGNE propose les vins de sa récolte. BUFFET, 21190 VOLNAY.

Vacances - Tourisme - Loisirs

NOEL en familles choisies. VOSGES - ALPES - JURA. **LA MARELLE** Pr enfts 5 à 17 a. 707-50-20

Le Monde

régions

AU CONSEIL DE PARIS

• Un nouveau permis de construire pour le marché Saint-Germain
• Les Halles pour la musique

Deux projets qui suscitent contestations et polémiques ont été abordés, au cours de la séance du Conseil de Paris, le lundi 7 novembre après-midi : l'aménagement du quartier des Halles, celui du marché Saint-Germain.

A l'ouverture de la séance, Mme Christiane Schwartzbard (P.C.) a regretté que les négociations avec les égoutiers en grève n'aient pas été amorcées alors que l'hygiène de la ville est menacée. M. Jean Tibéri, deuxième adjoint au maire, a répondu qu'il recevrait l'ensemble des syndicats.

Les conseillers de la capitale ont ensuite entendu une communication de M. Gabriel Kaspereit (R.P.R.), adjoint chargé du commerce, concernant les possibilités de stationnement dans les couloirs d'autobus. Les artisans, les représentants (V.R.P.) et les médecins pourront en effet s'y arrêter jusqu'à 13 heures, au vu d'un macaron délivré par la préfecture police et distribué par l'intermédiaire des organisations professionnelles (*le Monde* du 5 novembre).

M. Antoine Veil (centriste) a fait observer que la création des couloirs avait permis de ranimer le trafic des autobus. Il a demandé que les tolérances accordées à certaines catégories ne le soient qu'après l'heure de pointe du matin, c'est-à-dire après 9 h. 30. Le préfet de police, M. Pierre Somveille, après avoir rappelé que les problèmes de stationnement sont de la compétence de la préfecture de police, a précisé *que cette suggestion serait étudiée.* M. Jacques Chirac a demandé que le dispositif prévu soit appliqué *« le plus rapidement possible ».*

Après une communication de M. Kaspereit sur l'enlèvement des ordures et des déchets des entreprises industrielles et commerciales (le ramassage sera organisé hors du régime conventionnel en vigueur), M. Christian de la Malène, premier adjoint chargé des finances, a présenté le résultat des discussions qui ont eu lieu entre la Ville et l'Etat, concernant notamment l'aménagement d'espaces verts sur les terrains de Citroën et de la Villette (*le Monde* du 26 octobre). Au cours de la discussion, Mme Schwartzbard a affirmé : *« Rien ne sera fait, en 1978, ni sur les terrains de Citroën ni sur ceux de la Villette. Il s'agit d'une nouvelle opération de politique-fiction. »*

« La pierre remplacera l'acier et le verre »

Evoquant ensuite la reconstruction du marché Saint-Germain, le maire de Paris a précisé ses objectifs : *« Il s'agit de revoir l'expression architecturale du projet pour tenir compte des observations de la commission extra-municipale de l'environnement. verre. Au total, le bâtiment sera inférieure à celle du projet initial, la cour intérieure devra être aussi large que possible, et la pierre remplacera l'acier et le verre. Au total le bâtiment sera mieux inséré dans le site. Mais il sera fait en sorte d'une part que les délais de construction ne soient pas indéfiniment allongés, d'autre part que les équipements sociaux prévus soient réalisés en totalité. »* M. Henri Meillat (P.C.) a estimé qu'en diminuant la hauteur du bâtiment il serait difficile de maintenir des surfaces identiques pour ces équipements.

De son côté, M. Louis Moulinet (P.S.) a déclaré : *« Il faut actuellement redonner au marché son aspect d'origine et sa fonction de marché vivant. Il ne peut être question que celui-ci se retrouve aussi étriqué que le marché Saint-Honoré par exemple. Il ne convient pas d'installer dans ce seul endroit tous les équipements nécessaires à l'arrondissement. Ces équipements doivent être répartis entre tous les quartiers du sixième arrondissement. La population doit être consultée à ce sujet et le conseil doit se prononcer sur les implantations proposées. »*

M. Chirac a répondu : *« Si le nouveau permis de construire est obtenu dans les tout prochains mois, la priorité sera donnée à la réalisation très rapide du projet que les architectes ont été chargés de mettre au point. Mais, si certains, après cela, vont au-delà de la légitime concertation, je demanderai que l'ancien projet soit réalisé aussi vite que possible. »*

Le Conseil de Paris a également approuvé une délibération permettant d'entreprendre une expérience de distribution de lait dans certaines écoles maternelles de la ville. Soixante écoles seront concernées (une sur quatre par arrondissement). Puis le maire a été autorisé à lancer un appel public de candidatures pour la reconstruction du marché Saint-Quentin (dixième arrondissement).

Enfin, après une communication de M. Pierre Bas (R.P.R.) concernant l'amélioration des locaux des conservatoires municipaux de musique, M. de La Malène a évoqué la rénovation du carreau des Halles et l'utilisation du bâtiment qui doit être construit le long de la rue Pierre-Lescot. Il a précisé :

« Plusieurs études ont été engagées afin d'en analyser les possibilités, mais toutes ont été menées sur le thème d'un bâtiment à usage public. L'implantation d'une des chaînes de télévision, dont la vocation régionale paraissait constituer un symbole intéressant, pour souhaitable qu'elle soit aux Halles, mérite d'être étudiée dans un bâtiment latéral plutôt que dans le bâtiment le plus important de la composition. La création d'un grand théâtre lyrique populaire, ou des salles modernes de théâtre dont Paris a le plus grand besoin, après étude, s'avère difficile dans la mesure où les contraintes de scène de tels équipements conduiraient à des gabarits très supérieurs à ceux admis par le plan d'aménagement de zone (et qui sont de 27 mètres de haut).

» L'Etat ayant, par la voix du président de la République, manifesté le souhait de voir se créer à Paris un équipement destiné à la musique, nous avons proposé au gouvernement ce site exceptionnel pour une telle réalisation. Le programme détaillé reste à définir, axé sur une grande salle de concert et des salles annexes de répétition ou d'études, à partir duquel pourraient s'engager les études d'architecture et se décider les conditions de la maîtrise d'ouvrage du bâtiment. »

La prochaine séance a été fixée au lundi 21 novembre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Georges Sarre*, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, exposera les positions de son parti sur la politique municipale dans la capitale mardi 8 novembre à 20 h. 45, 111, avenue Parmentier, Paris 11e.

LORRAINE

AUTOBUS DÉTOURNÉ EN MOSELLE

Les élus municipaux de Kedange-sur-Canner en Moselle, maire en tête, ont détourné, *samedi 5 novembre*, un autobus de la S.N.C.F. pour le contraindre à faire un détour de 400 mètres et éviter ainsi aux usagers du village — essentiellement des personnes âgées et des enfants, — d'effectuer chaque jour plusieurs kilomètres à pied pour prendre le car.

Le conseil municipal avait fait une demande en ce sens auprès de la S.N.C.F. Devant le refus de celle-ci, prétextant que ce détour entraînait une dépense supplémentaire de 7 500 francs par an, la municipalité a décidé de passer aux actes. Après avoir *prévenu toutes les autorités* et avec l'appui d'une cinquantaine d'habitants, les élus ont obligé, sans incident, le chauffeur du car à emprunter le parcours désiré.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Comment les associations pourront-elles contrôler les conséquences des grands projets sur l'environnement ?

De notre correspondant

Nice. — *Le comité scientifique de l'Union régionale pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (U.R.V.N.), fondée et présidée par M. René Richard, et qui groupe deux cent soixante-dix associations — deux cent mille adhérents, selon ses responsables, — a consacré à la fin de la semaine dernière son septième congrès aux « études d'impact » qui, aux termes de la loi du 10 juillet 1976 — loi sur la protection de la nature, — doit accompagner désormais chaque projet d'aménagement de quelque importance afin de faire respecter les préoccupations d'environnement.*

Une centaine de scientifiques participaient à cette rencontre au cours de laquelle M. Théodore Monod, membre de l'Institut, professeur honoraire au Muséum d'histoire naturelle, a été élu président d'honneur, succédant ainsi à M. Jean Rostand.

Après une présentation synthétique de la loi de 1976 et de son décret d'application, M. Giacobbino, chef de l'atelier central d'environnement au ministère de la culture et de l'environnement, devait indiquer que ces textes faisaient peser sur les maîtres d'œuvre la charge du *« respect de l'écologie »*, disposition que le gouvernement a préférée à *« un système investissant l'Etat d'un pouvoir de censure ».*

Le représentant du ministre a souligné d'autre part que si la diversité des situations interdisait au législateur de prévoir le contenu de chacune de ces études, du moins les exigences minimales : analyse de l'état initial du site, inventaire des effets du projet sur l'environnement, raisons du choix, moyens destinés à limiter les inévitables inconvénients, avaient-elles été retenues.

De même pour ce qui concerne le contrôle des études effectuées par l'administration, le public, à travers les associations de défense de l'environnement, aura-t-il à s'exprimer même dans les cas où n'est pas prévue aujourd'hui d'enquête publique.

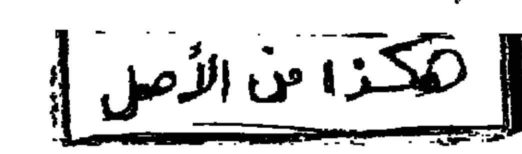
Comment sera financé ce contrôle des études d'impact ? La question est importante. M. René Richard a fait à ce propos la suggestion suivante : qu'une somme correspondante de 10 % à 15 % du coût total de chaque étude d'impact soit versée à l'Atelier central d'environnement, à charge pour lui de « ristourner » au coup par coup aux associations les fonds qui leur permettront de financer leurs interventions.

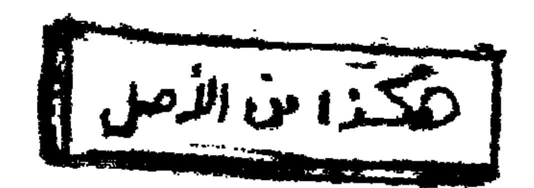
La conclusion de ces débats est revenue au professeur Monod : *« Il y a certes, et c'est déjà beau, un progrès dans les intentions du législateur,* a-t-il dit. *Mais ce n'est qu'à l'expérience que nous verrons si la loi de 1976 et le décret d'application du 12 octobre dernier constituent une arme efficace pour la défense de l'environnement.*

» ... La bienheureuse époque où l'on pouvait tout faire, n'importe où et n'importe comment, ne saurait pourtant durer plus longtemps. Il nous reste à souhaiter que vienne le jour où la santé du pays ne se mesurera plus en terme de P.N.B., ce produit national brut qui intègre la somme des activités économiques, mais sans défalcation des nuisances, mais en fonction d'un autre paramètre : le B.N.B ou Bonheur national brut. »

MICHEL VIVÈS.

● *L'urbanisme et la presse.* — Un séminaire de formation sur le thème « Connaissance et pratique de la presse » destiné aux aménageurs (élus, fonctionnaires, architectes, urbanistes, promoteurs, bureaux d'études, etc.) est organisé du 23 au 25 novembre au prieuré de Saint-Lambert (Yvelines) par Urbapress Formation, 18, rue Duphot, 75001 Paris. (Tél. : 260-11-25.)





…-COTE D'AZUR

ALPES DU SUD, ALPES EN FRICHE

Tant qu'il n'y aura pas d'hommes...

De notre envoyé spécial

Gap. — « Dans nos villages, il y a souvent plus de monde sur les monuments aux morts que dans les rues. » C'est par cette boutade cruelle qu'un maire du pays de Buëch, aux confins des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence fait à ses visiteurs les « présentations » d'usage. Combien d'autres, dans les Alpes du Sud, pourraient prononcer presque à l'identique les mêmes mots ? Des centaines. Car dans ce grand sud-est de la France en friche, ils sont une foule, les maires et leurs montagnards, à parler de solitude. De deshérance et de désespérance aussi.

LES Alpes du Sud, pour les responsables de l'aménagement du territoire, c'est plus de la moitié de la surface de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, mais seulement l'équivalent du quart de la population de Marseille. Huit communes sur dix ont une densité inférieure à vingt habitants au kilomètre carré, et, si l'on excepte les villes, cette densité moyenne tombe à 7 % ; 40 % des commune disposent de budgets annuels inférieurs à 200 000 F. Depuis huit ans, le pourcentage des habitants de plus de soixante-cinq ans a augmenté de 2 % tandis que celui des moins de vingt ans diminuait de 2 %.

L'animation avant la subvention

Un tel diagnostic illustre l'état de décomposition économique de ces départements. Pour une majorité d'observateurs — qui n'osent pas aller jusqu'à parler de mort régionale, — la situation ne peut être redressée. Ce qu'il reste d'hommes empruntera tôt ou tard le chemin de l'exode fatal vers les lumières de la Côte d'Azur, les docks de Marseille, les faubourgs de Lyon ou les usines de Grenoble. Les dernières terres agricoles seront conquises par un tourisme lourd et capitalistique ou par des résidents secondaires sans gêne, voire insolents. Ce sera le point d'orgue du « scénario de l'inacceptable » que la DATAR avait élaboré il y a huit ans.

Quelques hommes et femmes recrutés dans les rangs de la DATAR elle-même et parmi les élus ont pourtant entrepris de démontrer que la cause n'était pas tout à fait perdue et que certains échecs de dix ans de politique d'aménagement du territoire — la désertification ici et la boulimie urbaine ailleurs — pouvaient encore être corrigés. « Irréalistes ! », ont lancé les tenants les plus « musclés » de l'économie libérale. « Diversion et contradiction », ont ajouté les responsables des grandes opérations portuaires, urbaines ou industrielles dévoreuses de crédits publics. « Danger de dispersion des efforts », ont averti certains fonctionnaires, des préfets et des notables locaux irrités que les études et les circuits de financement échappent en partie à leur contrôle.

Il est vrai qu'autour de M. Jean Roger, le commissaire à l'aménagement de la montagne, l'équipe, qui a préparé le schéma de massif qui va être discuté dans quelques jours par le gouvernement, a adopté une démarche quelque peu originale voire brutale, conforme en cela aux méthodes de la DATAR, lorsque, vers les années 1970, cette administration tenait le haut du pavé. « Pensez plus en termes de développement que d'investissement, d'animation que de subvention, de responsabilité que de crédits » a-t-il été recommandé aux maires et aux conseillers généraux. L'autoroute de la Durance est sans doute nécessaire, mais la conséquence ne sera-t-elle pas, aussi, de favoriser l'afflux des « marseillais » (nom générique et péjoratif pour tous les non-montagnards) et de relancer la spéculation foncière au détriment des agriculteurs ? L'augmentation des subventions ne risque-t-elle pas de conforter un régime où l'assistance se substitue partout à l'initiative ?

A cette conception nouvelle de l'avenir de l'espace — peut-être posée en termes trop intellectuels — les élus, comme M. Claude Delorme, député président (P.S.) du conseil général des Alpes de Haute-Provence, apportnt une réponse simple et immuable : « Nous attendons que ce schéma se traduise par des actes et, pour nous, les actes ce sont des crédits. »

Des crédits pour l'agriculture, d'abord et avant tout, puisque les paysans sont les ultimes remparts à la désertification. Sans leur résistance, partout les terres tomberaient en friche et le paysage serait livré à la broussaille. « Mais ce n'est pas en augmentant la prime à la vache qu'on nous tirera d'affaire », explique un jeune éleveur de bovins des Hautes-Alpes.

« Pour sortir du régime d'assistance (1) nous préférons voir améliorer les services agricoles collectifs dont le « surcoût » en montagne est prohibitif : ramassage du lait, services vétérinaires, insémination, mutualité sociale. Péréquation oui, subvention directe, non. »

Le préalable foncier

Avant de produire l'agriculteur doit toutefois s'installer. Pour être viable une exploitation doit couvrir au moins 30 hectares. Or la question foncière est souvent un obstacle infranchissable. Les résidences secondaires qui fleurissent un peu partout, dans un saupoudrage que les plans d'occupation des sols sont en général impuissants à corriger, sont la bête noire de l'agriculture. Avant même que le « chalet » ne sorte de terre son propriétaire dresse des clôtures qui empêchent le passage des troupeaux. La terre cultivable se marcelle et se raréfie ou alors elle retourne vite à la friche. Sur ce point capital — le foncier agricole — le schéma de massif propose une mesure originale : les communes — surtout lorsqu'elles sont assurées de bénéficier des subventions de la région — devraient être autorisées à se porter acquéreur des terres que vendent les SAFER.

C'est en levant d'abord l'obstacle foncier qu'on maintiendra des paysans dans les moyennes et hautes montagnes. C'est à cette condition que les programmes de reconquête comme la formation de tailleurs d'oliviers, ou comme la formation de bergers (on pourrait multiplier par trois ou quatre le cheptel ovin) porteront leurs fruits. Car à quoi bon parler de camping à la ferme, de gîtes ruraux, d'auberges de randonnées, de double métier — agriculteur et employé dans une station de ski — s'il n'y a plus de paysans ? Dans des dizaines de communes, il serait plus juste de raisonner en termes de « réimplantation » de populations actives venues d'ailleurs, tellement la densité démographique y est insignifiante. « Tant qu'il n'y aura pas d'hommes », a-t-on envie de parodier.

Des contre-attaques

La tendance a consisté jusqu'à maintenant à essayer d' « occuper quantitativement » ces espaces. Mais occuper n'est pas revivifier. Occuper n'est surtout pas synonyme de prendre en charge. « Je ne fais pas de différence entre l'E.D.F., les promoteurs et l'armée, tous trois des conquérants qui ont subtilisé des hectares à l'agriculture. Il faut que les communes organisent des contre-attaques économiques », réplique M. Janetti, conseiller général (P.S.) du Var, président de l'Association d'animation du Verdon.

Le schéma suggère ce que pourraient être ces contre-attaques. « La politique d'aménagement de la montagne doit être une politique différentielle et dérogatoire. A partir de certains seuils de dépeuplement, les normes nationales n'ont plus de raisons d'être », ne craint pas de déclarer M. Roger. Trois illustrations :

— Un industriel veut installer une fabrique de cartouches dans une petite localité rurale des Alpes-Maritimes. Son dossier traîne de Nice à Marseille où un fonctionnaire du service des mines veut que toutes les normes nationales soient appliquées. On lui demande presque de faire une usine enterrée et fortifiée comme les silos d'Albion. Un an de retard. Enfin le permis de construire est acordé. Mais, n'ayant pu obtenir de dérogation, l'industriel construira son usine en contravention...

— Plusieurs communes voudraient des ambulances ou des piscines. Mais les règlements prévoient deux ambulanciers ou deux maîtres nageurs. C'est trop cher.

— Il est aberrant de voir se succéder sur la même route un car scolaire, un véhicule de ramassage d'entreprise, une camionnette des P.T.T. ou des ponts et chaussées et une autre voiture transportant le pain. Pourquoi, par bon sens et pour l'efficacité, ne pas utiliser des véhicules à vocation multiple ?

Mais la loi oblige à..., le décret interdit de... la circulaire prescrit que..., la jurisprudence conclut que... Les initiatives publiques sont jugulées même si les entrepreneurs privés se révèlent défaillants. Que faire alors à Roquesteron, à Allemagne-de-Provence, à Entrevennes, à Lagrand, à Chaudon-Norante ?

Que faire pendant l'hiver à Saint-Martin-d'Entraunes, dans la partie la plus escarpée des Alpes-Maritimes, avec cent quatorze habitants (cent soixante-douze en 1968) et cinq écoliers dans la classe unique, en attendant la brève transhumance touristique de l'été ? Rien d'autre, au-delà des discours présidentiels et des promesses ministérielles, que de s'insurger contre une terrible réalité, lorsqu'on l'entend formulée dans la bouche d'un maître d'école : « Dans ce village, notre bébé le plus jeune a onze ans et demi. »

FRANÇOIS GROSRICHHARD.

(1) Selon M. Raymond Heim, préfet des Hautes-Alpes, les différentes aides de l'Etat majorent de 20 % le revenu moyen de l'agriculteur de montagne.

PROVINCIALES

DANS LES SABOTS DE JAKEZ HÉLIAS

ENTRE Nîmes et Alès, Brignon, dans la vallée du Gardon, n'est pas un village qui meurt au sens que l'on donne généralement à l'expression. Six cent quarante habitants aujourd'hui pour cinq cent quatre-vingt-dix-neuf en 1906, cela paraîtrait même assez réconfortant. Pourtant Brignon est mort, un certain Brignon. Deux guerres, les deux dernières, y ont suffi. Assassinat ou suicide ? Un suicide auquel on est acculé n'a-t-il pas des allures d'assassinat ? Mais il n'est pas interdit d'avoir des souvenirs, de la mémoire. Léonce Chaleil, fils de Léonce, en a. « Septante ans », dont cinquante-huit de travail. En attendant mieux il « dit » son village comme pas un (1). L'aurait-il si bien dit sans ce fils, qui a « fait des études », vit à Paris et a eu l'idée de mettre un jour ce père rare sur la voie de son long récit ?

A première vue, ces confidences-là se sont tellement répandues que l'on est devenu méfiant. Les Jakez Hélias sont en si peu de temps devenus bigourdans, provençaux, normands ou picards. Pourquoi pas languedociens ? On a beau jurer que cet attachement viscéral à la terre palpable, celle qui a un goût, un poids, une odeur, n'a rien à faire avec les nostalgies rustiques des salons, il faut quand même demander à voir. Et il y a tant de Brignon ou de Montaillou. Même les historiens en dénichent, qui partent à la recherche, eux aussi, non seulement des « vraies » photographies qui peuvent dire, en Rouergue ou ailleurs, le travail des hommes entre la pierre et le seigle, mais aussi bien de ces fêtes dont il ne reste que des survivances mais qui pouvaient être bien, avant le folklore, charivaris annonciateurs des jacqueries.

La mémoire de Brignon ne remonte pas si loin. Mais à l'orée du siècle il était encore vrai que, au village, « sans maison on n'existait pas » et que « être paysan c'était vivre dans un seul endroit ».

⁂

Cette vie, l'œil sur la lune, l'oreille à l'écoute des vents, n'est pas celle de l'imagerie. La voilà d'ailleurs qui se retrouve, sous un autre titre et pour parler de la région des Aspres en Roussillon, où brûlèrent 17 000 hectares en 1976 (2). Adrienne Cazeilles, l'institutrice des Pyrénées de l'Est, est plus « écrivain » que Chaleil le jardinier. Ce sont pourtant semblables chants de la terre, pour la terre, qui de la sorte commencent de s'écrire. Le langage a le courage de ses simplicités. Ce sont celles de toutes les traditions orales. Des gens parlent des foins, des moissons, des labours, des semailles, des proverbes qui peu à peu ont cessé d'en rythmer les gestes et qu'ils ont vu partir comme on voit partir une sagesse.

Est-ce qu'on aime une terre qu'on ne regarde plus ? Cela peut s'appeler sans grandiloquence un manque d'affection et un de ceux dont on meurt. En regard des travaux conduits d'un soleil à l'autre, mais en prenant son temps, de la vigne ou des jardins travaillés à la vraie fumure, du manche de hache fait à la main de son propriétaire, et de ces maîtres mots : « Fort, vaillant, honnête », pareils à une trinité, la civilisation du Crédit agricole, du poulet forcé et de la fin des fraternités commence à faire peur. Et aussi ceux qui veulent la fuir oubliant qu'ils l'ont engendrée en s'y précipitant.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(1) *La Mémoire du village*, de Léonce Chaleil. Stock. Coll. « La Vie des hommes », 363 p., 39 F.
(2) *Quand on avait tant de racines*, d'Adrienne Cazeilles. Editions du Chiendent, 174 p. 32 F.

L'ACCENT ET LE SOLEIL FONT LES MAUVAIS BILANS

Le bureau régional d'industrialisation veut changer l'image de marque de la Provence

CONNAISSEZ-VOUS une autre région, en France, où des chefs d'entreprises, des responsables d'organismes chargés de promouvoir les capacités économiques régionales, soient contraints de fournir à leurs interlocuteurs des attestations prouvant le bien-fondé de leur argumentation ? C'est bien pourtant ce à quoi sont encore réduit ceux qui vivent au sud d'une ligne Avignon-Gap, lorsqu'ils s'adressent à leurs semblables vivant au-dessus du quarante-cinquième parallèle.

Les *missi dominici* du bureau régional d'industrialisation, dont la tâche principale est d'aller « à la pêche » aux investissements potentiels au profit d'une région qui souffre, de façon endémique, de sous-industrialisation, sont munis d'un document qui ressemble (volontairement) à un passeport. Il contient, reproduits en fac similé, une collection de lettres signées des plus grands chefs d'entreprises, français ou étrangers, qui ont ouvert des succursales en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces lettres témoignent, à l'intention de ceux qui suivraient le même chemin, que ces chefs d'entreprise ont trouvé, ici, des ouvriers compétents, ont obtenu des rendements comparables à la moyenne française (et parfois supérieurs) et n'ont pas connu de conflits « politiques » particuliers.

Bref, si l'on est de bonne foi, on peut en déduire qu'il est rarissime qu'employés ou ouvriers transforment leurs bureaux ou ateliers en boulodromes, encore plus rare qu'ils y distillent le pastis, *a fortiori* qu'ils y trafiquent l'opium ou l'héroïne, tout en racontant des « histoires marseillaises » à longueur de journée.

C'est parce qu'ils en avaient assez d'entendre leurs interlocuteurs répondre à leurs sollicitations par les habituels clichés qui n'ont guère cours qu'au-dessus de la Loire (« Qu'est-ce que je vais trouver comme main-d'œuvre chez vous ? des joueurs de pétanque ? », ou encore : « Ils ont le soleil et la mer, vous n'allez pas me dire qu'en plus ils travaillent ? ») que les animateurs du B.R.I. ont eu recours à ce « passeport-attestation ». « Et encore, nous a précisé l'un d'eux, nous n'avons fait appel qu'à des témoignages émanant de chefs d'entreprises dont le siège central est installé hors des limites régionales. Afin qu'ils ne soient pas taxés de complicité avec nous... »

Ainsi, en 1977, en est-on encore réduit à de pareilles manœuvres pour essayer de faire pièce à un ostracisme dont souffrent la plupart de ceux qui sont nés ou vivent dans cette région. Comme si on voulait leur faire expier la chance qu'ils ont de travailler au soleil, les pieds dans l'eau et... avec l'accent.

« Vous nous avez bien amusés »

Cela ne serait rien si cette mauvaise réputation ne s'étendait, nous l'avons vu, au domaine économique et n'était finalement préjudiciable à l'activité d'une région à la recherche d'un deuxième souffle.

Un chef d'entreprise marseillais, dont l'activité est presque exclusivement tournée vers l'exportation, nous a confié qu'il était en meilleure position face à la concurrence depuis qu'il avait fait supprimer la mention d'origine de la fabrication sur ses emballages. Combien de clients éventuels avait-il perdu, qui n'avaient même pas voulu tester un produit entaché de suspicion dès sa naissance ? Ce sentiment de méfiance — ou de condescendante supériorité, — un Provençal le ressent dans tous les compartiments de son existence. Un professeur de faculté nous a précisé qu'il n'avait réussi à obtenir de son jury d'agrégation, comme tout commentaire à un exposé de plus d'une heure, que : « Merci monsieur, vous nous avez bien amusés. » Tout cela, parce qu'il avait un peu parfumé d'ail un sermon de Bossuet. Depuis, il conseille à ses étudiants de « parler pointu ». Au moins pour l'oral d'agrégation !

Faudrait-il donc que les « sudistes », pour être enfin pris au sérieux, gomment leur accent, cachent leur origine comme s'ils appartenaient à une race maudite ? Certains finissent par s'y résoudre pour échapper à certains regards ou éviter certaines réflexions désobligeantes. Tel ce bon vieux curé de campagne, provençal d'origine (il était né au bords de l'Argens, dans le Var), et qui avait été longtemps « exilé » en Meurthe-et-Moselle : « Là-haut, nous confiait-il, je n'osais même plus leur parler de l'existence de Dieu. Avec l'accent que j'ai, je faisais rigoler tout le monde ! »

JEAN CONTRUCCI.

AU MOIS DE SEPTEMBRE 1978

En France, la Franche-Comté aura trois cents ans

De notre correspondant

Besançon. — On célébrera en 1978 le trois centième anniversaire du rattachement de la Franche-Comté à la France. Certains, déjà il y a quelques années, avaient suggéré que ce tricentenaire prenne pour référence la conquête de cette province espagnole par Louis XIV en 1674, mais les autorités, craignant sans doute que la commémoration d'une guerre sanglante où la résistance comtoise s'était nourrie au surplus de fanatisme religieux ne réveille quelques velléités autonomistes, on avait préféré retenir 1978 pour placer les manifestations sous le signe de la paix de Nimègue.

Aura-t-on encore présente à l'esprit la vindicte de quelques « anti-Français » localisés semble-t-il dans le Haut-Jura qui rappellent qu'« Hitler n'avait pas fait pire *» et évoquent encore avec fureur le massacre d'Arcey où cent vingt-trois personnes de tous âges furent enfermées et brûlées dans une église ? En tout cas, un « mouvement autonomiste franc-comtois » a revendiqué une série d'actions dans le courant de l'été 1976 dont l'incendie du syndicat d'initiative des Rousses (Jura), l'arrachage de sapins sur des terres achetées par des Néerlandais près de Saint-Claude, le dépôt d'engins enflammés à l'entrée de la sous-préfecture de cette ville et dans les locaux de la C.F.D.T. à Besançon.*

A l'époque, le mouvement avait fait publier en manière de profession de foi un texte dans lequel il déclarait notamment : « Alors que nous sommes la seule province de France qui possède un commerce extérieur présentant un bonus de 270 %, l'Etat français, véritable sangsue des provinces riches, nous donne en échange des S.S., des bolchevi..s et des Nord-Africains. »

Les revendications autonomistes et xénophobes pourraient-elles renaître à l'occasion des manifestations projetées pour septembre 1978 ? Dans les milieux officiels, on ne paraît pas s'engager avec beaucoup d'enthousiasme dans la préparation de ces manifestations qui, hormis une cavalcade historico-folklorique, envisagée par le comité des fêtes, seront probablement tenues sous le manteau de la discrétion.

On parle aussi d'une exposition et de l'émission d'un timbre. Les sociétés savantes de Besançon, pour leur part, proposent un colloque sur la francisation ; enfin, un autre colloque est prévu à Nimègue. Il n'y aura pas de quoi se faire enterrer face contre terre comme les Comtois du dix-septième siècle qui, jusque dans la tombe, tournaient le dos aux Français et à leurs alliés huguenots.

CLAUDE FABERT.

TRANSPORTS

Les compagnies aériennes régulières se réunissent à Madrid

La revanche des « pauvres » sur les « riches »

L'Association du transport aérien international (IATA) réunit, du 8 au 11 novembre à Madrid, sa 33e assemblée générale annuelle, au moment où, sur la route la plus fréquentée du monde, celle de l'Atlantique Nord, la guerre tarifaire se rallume après quelques années d'accalmie.

Au moment aussi où les Etats-Unis et les pays riches s'interrogent sur l'utilité de leur présence au sein d'organisations internationales de plus en plus dominées par les pays en voie de développement. On le voit bien avec *le retrait américain de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.).*

Il y a au sein de l'IATA comme un ressort qui s'est brisé. La compagnie américaine Pan Am menace de s'en retirer ; d'autres transporteurs réguliers refusent toujours d'y adhérer. Freddie Laker la défie, qui met en ligne son train du ciel entre Londres et New-York : l'aller-retour pour 1.180 francs. Le gouvernement des Etats-Unis applaudit à cette initiative au nom de la défense des consommateurs.

La maitrise des événements semble échapper à l'IATA, alors que la situation financière des compagnies régulières est loin d'être assainie. M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'association, n'a-t-il pas tout récemment exprimé un « *sérieux doute quant à la capacité des transporteurs aériens d'investir quelque 70 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, comme cela serait nécessaire* ».

A qui la faute si les compagnies régulières risquent un jour de se trouver à court d'argent ? Pour beaucoup d'observateurs, l'IATA n'a pas suffisamment aidé ses membres à voir un peu plus loin que le bout de leurs ailes, à définir une politique du transport aérien qui ne soit pas la somme d'intérêts particuliers.

L'IATA a longtemps vécu dans un splendide isolement, sans trop se soucier de l'état du marché, des réactions de la clientèle : « *Elle avait un bon dossier, elle n'a pas su le défendre* », disent certains. On ne l'a vu sortir de sa réserve que lorsqu'il s'est agi de colmater des brèches, de riposter aux transporteurs à la demande, qui bataillaient pour entamer son autorité.

Jusqu'à une époque récente, l'influence anglo-saxonne et singulièrement la prédominance américaine étaient si pesantes au sein de l'IATA que l'on a pu, à juste titre qualifier celle-ci d' « *OTAN du transport aérien* ». L'association, qui rassemblait au départ quarante-quatre compagnies régulières, en compte maintenant cent neuf. Les nouveaux venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Proche-Orient ne sont pas décidés à s'en laisser conter par les « *grands anciens* ».

Des prétentions qui ne sont pas sans fondement, au regard des résultats d'exploitation. Entre 1966 et 1976, la part du trafic international régulier acheminé par les compagnies d'Europe et d'Amérique du Nord est respectivement tombée de 47,5 % à 42,1 % et de 30 % à 21,8 %. Dans le même temps, les transporteurs de la région Asie-Pacifique ont accru leur part de 9 % à... 20 %.

Alors que les compagnies des pays riches restent favorables au maintien des tarifs à un niveau rémunérateur dans la mesure où le meilleur de leur clientèle est *composé d'hommes d'affaires*, les transporteurs des pays pauvres sont davantage portés à faire des concessions sur les prix des billets qui favorisent le déplacement des touristes.

Sous la pression des pays en voie de développement, l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), qui rassemble, elle, les représentants des gouvernements, a récemment décidé d'envoyer des experts aux conférences tarifaires de l'IATA. « *Il est anormal que, sur l'Atlantique Nord, on ne cesse de brader les passages et qu'entre l'Europe et l'Afrique, par exemple, on continue d'appliquer des barèmes dissuasifs* », se plaignent les porte-parole des Etats du tiers monde.

Un sauveur

On ne croit plus les « grands » sur parole. Il en est ainsi dans toutes les organisations internationales. Les maîtres d'hier supportent mal cette remise en cause *de leur autorité*, d'où la tentation de certains d'en tirer les conséquences. A cet égard, peut-être y a-t-il quelque analogie dans la démarche entre le retrait des Etats-Unis de l'O.I.T. et la *menace de* Pan Am de quitter l'IATA ?

Comment convaincre, dans ces conditions, les compagnies régulières qui n'en sont pas membres d'adhérer à l'IATA ? Elles ne se portent pas plus mal, bien au *contraire. Ainsi, trois des plus* grands transporteurs du Sud-Est asiatique continuent de se tenir en dehors de l'association : Korean Airlines, Singapore Airlines et Thai Airways International. A *plusieurs reprises, M. Hammarsk*jold leur a lancé des appels : « *Nous avons beaucoup à apprendre de vous, nous avons également beaucoup à vous offrir.* » *Vaine exhortation.*

De leur côté, les gouvernements adoptent à l'égard de l'IATA une attitude de plus en plus critique. D'aucuns dénoncent son immobilisme, ses pratiques malthusiennes, son *incapacité à juguler la* fraude. Certains voudraient lui retirer tout pouvoir dans la fixation des tarifs. La Maison Blanche en vient même à suspecter ses compagnies régulières de concurrence déloyale à l'encontre des transporteurs à la demande.

A leur tour, les responsables de l'IATA font valoir la difficulté de fixer des tarifs « *dans un contexte de directives gouvernementales illogiques et contradictoires* ». Souhaite-t-on leur retirer ce pouvoir ? On devrait alors, à leur avis, « *créer un organisme de remplacement qui ne soit pas seulement une super-bureaucratie* ». Lors de la récente assemblée générale de l'OACI, les observateurs de l'IATA ont distribué une note aux délégués des Etats pour les mettre en quelque sorte en face de leurs responsabilités. « *La plupart de nos compagnies membres vous appartiennent. Agissez sur leurs dirigeants si les choses vous paraissent suivre un mauvais cours.* »

Néanmoins, l'opinion publique n'est pas prête à excuser les compagnies régulières dont elles soupçonnent, à tort ou à raison, *que, à leur service, elles pourraient* faire mieux et moins cher. Aussi, lorsqu'à grand tapage un ingénieux businessman britannique lance une formule de vol à petit prix entre Londres et New-York, *aussitôt, l'homme de la rue* s'écrie : « *Laker est un sauveur !* »

Après un mois d'exploitation de son « train du ciel », Freddie Laker annonce plus de 1 million de francs de bénéfices. Ce succès parait imprévisible, compte tenu des contraintes — pas de réservation préalable, notamment — qu'une telle formule implique. Qu'importe ! Les passagers croient faire une affaire ; ils ne sont, en tout cas, pas mécontents d'entamer la bonne conscience des compagnies régulières.

Supprimer l'IATA ? Cela ajouterait à la confusion dans laquelle vit, aujourd'hui, le transport aérien international. Se lancer dans une politique de concurrence à tout prix ? Cela ne résoudrait rien non plus. Pour M. Hammarskjold, « *le mot d'ordre est le compromis de la part des compagnies aériennes comme de la part des gouvernements* ». Expédient ou politique ?

JACQUES DE BARRIN.

PUBLICATION JUDICIAIRE

COUR D'APPEL DE PARIS
EXTRAIT D'UN ARRET
CONTRADICTOIREMENT RENDU
LE 30 MARS 1977
PAR LA 11e CHAMBRE

La Cour...

... Sur l'appel d'un jugement rendu le 15 octobre 1976 par le Tribunal de Grande Instance de Paris (17e Chambre Correctionnelle) qui a déclaré REGNIER Etienne coupable en sa qualité de directeur de publication du journal « l'Objectif » du délit de diffamation publique envers particulier à raison de l'apposition des affiches et tracts incriminés, a condamné REGNIER à 2.000 F d'amende *et l'a condamné* à payer à Edouard LECLERC la somme de 6.000 F à titre de dommages-intérêts et a ordonné sa publication par extraits aux frais de REGNIER dans trois quotidiens au choix de la partie civile ;

Considérant qu'à bon droit et par des motifs que la Cour fait siens, les premiers juges ont estimé que REGNIER était mal fondé à exciper de sa bonne foi ;

Qu'il convient d'ajouter que les textes incriminés énonçaient non seulement que *LECLERC* avait dénoncé des patriotes, mais aussi qu'il les avait vendus, c'est-à-dire qu'il avait été stipendié pour cette besogne ; ... que l'outrance de l'imputation susvisée souligne l'intention de nuire ;

Considérant... qu'à bon droit, les premiers juges ont retenu REGNIER dans les liens de la prévention ;

PAR CES MOTIFS

Confirme en toutes ses dispositions le jugement entrepris :

Dit que l'insertion par extraits du présent arrêt sera substituée à celle du jugement ;

Condamne REGNIER aux dépens de première instance et d'appel.

Pour extrait conforme,
J. BERNHEIM, avocat.

PUBLICATION JUDICIAIRE

COUR D'APPEL DE PARIS
EXTRAIT D'UN ARRET
CONTRADICTOIREMENT RENDU
LE 30 MARS 1977
PAR LA 11e CHAMBRE

La Cour...

... Sur l'appel d'un jugement rendu le 15 octobre 1976 par le Tribunal de Grande Instance de Paris (17e Chambre Correctionnelle) qui a déclaré REY coupable en sa qualité de directeur de publication du journal « l'Objectif » du délit de diffamation publique envers particulier en raison d'un article paru dans ledit journal de novembre 1974, a condamné REY à 2.000 F d'amende et l'a condamné à payer à Edouard LECLERC la somme de 6.000 F à titre de dommages-intérêts et a ordonné sa publicaion par extraits aux frais de REY dans « l'Objectif » et dans trois quotidiens au choix de la partie civile ;

Considérant que par des motifs que la Cour adopte, les premiers juges ont fait une description et une analyse exactes de l'article incriminé ; qu'ainsi qu'ils l'ont relevé à bon droit, si les phrases jugées diffamatoires sont prêtées à REGNIER, alors Secrétaire Général du CID UNATI, également poursuivi pour diffamation publique envers *LECLERC*, leur reproduction par le journaliste qui les aurait recueillies au cours d'une « interview » équivaut pour lui à les prendre à son compte personnel, alors surtout que « l'Objectif » soutient le CID UNATI et défend, comme lui, les travailleurs indépendants ;

Considérant que la Cour fait également siens les motifs par lesquels les premiers juges ont déclaré diffamatoires les imputations d'avoir, à la fin de la dernière guerre, collaboré avec l'ennemi, en étant un indicateur de la Gestapo, et d'avoir été incarcéré pour ces faits ;

Que ces allégations portent atteinte à la considération du plaignant ;

Considérant qu'à bon droit et par des motifs que la Cour fait siens, les premiers juges ont estimé que REY était mal fondé à exciper de sa bonne foi ;

PAR CES MOTIFS

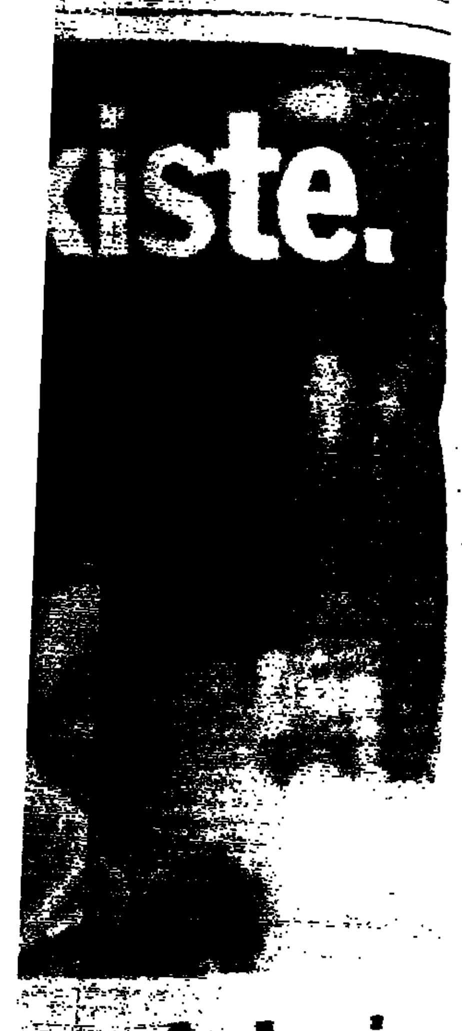
Confirme en toutes ses dispositions le jugement entrepris ;

Dit que l'insertion par extraits du présent arrêt sera substituée à celle du jugement ;

Condamne REY aux dépens de première instance et d'appel.

Pour extrait conforme,
J. BERNHEIM, avocat.

هكذا من الأصل



Madrid

riches

iste.

ns de la vie,
lles, les
s, les clubs,
ble.

e
les origines
nt à ses
ire."

Le Monde

économie

DOUBLE CONTESTATION DE LA POLITIQUE DE M. BARRE

Vent de fronde chez les commerçants en alimentation

Les mesures décidées par M. Barre suscitent une protestation générale des commerçants en alimentation : la Confédération générale de l'alimentation de détail les appelle à fermer leurs magasins le mercredi après-midi 9 novembre.

Seule note discordante dans cet ensemble, les boulangers-pâtissiers du CID-UNATI ne s'associeront pas à cette grève.

De plus, secteur par secteur, les différentes branches du commerce de détail alimentaire riposteront aux mesures spécifiques qui les touchent par des actions particulières sur les produits directement concernés.

BOULANGERIE NATIONALISEE

(Dessins de KONK.)

Les boulangers-pâtissiers ne fabriquent plus de croissants au beurre, de pains aux raisins, de pains au chocolat ; les bouchers ne devraient plus acheter de veau, ni de poulets de chair jusqu'au *20 novembre* ; les restaurateurs ne devraient plus servir de vin de moins de trois ans d'âge. Il ne s'agit là au demeurant que de recommandations.

Les poissonniers participeront à la grève de *mercredi et devraient* décider d'une action ultérieure.

Quant aux cafetiers-limonadiers, ils se réuniront prochainement pour adopter une attitude commune de contestation.

De son côté M. Edouard Leclerc, fondateur des centres qui portent son nom, estime que « *s'attaquer à l'alimentation est une erreur* » : « *Henri IV a eu sa poule au pot, on ne fera pourtant pas la politique de la France avec des croissants.* »

M. Claude Villain, directeur général de la concurrence et des prix, a réaffirmé au micro de France-Inter que « *la négociation est permanente avec ces professions* » et qu'il avait encore mis en garde les boulangers et les pâtissiers en juillet et en septembre contre les hausses excessives (14 % par an depuis trois ou quatre ans) : « *Les pâtissiers ont (...) mis dans leur poche la baisse de T.V.A. de janvier 1973, qui représentait 10 %* », a affirmé M. Villain.

Enfin, les dirigeants des GIR (Groupes initiatives et responsabilité) ont décidé de reporter à une date ultérieure la rencontre avec M. Raymond Barre prévue ce mardi 8 novembre afin de « *protester contre les dispositions sur les prix arrêtés par le gouvernement* », a déclaré, lundi 7 novembre M. Francis Combe, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers. Les quatre autres dirigeants des GIR — MM. Debatisse pour les exploitants agricoles, Gingembre pour les P.M.E., Charpentié pour les *cadres* et *Monnier* pour les médecins, — moins concernés que M. Combe par les récentes mesures sur les prix, entendent ainsi faire la preuve de leur solidarité à l'égard des artisans. *Le bureau* des GIR se réunit ce mardi 8 novembre afin de décider d'éventuelles actions communes de protestation.

Autre raison d'inquiétude pour les petits commerçants : l'ouverture de magasins de grande surface à Paris, à laquelle M. Chirac se déclare hostile. M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a réaffirmé, en inaugurant, lundi 7 novembre, le Salon spécialisé Epiq'Mag, que « *le gouvernement appliquera la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat* (loi Royer) *telle qu'elle est* ». « *Rien n'a changé* », a poursuivi M. Monory. « *Depuis huit mois, j'ai, conformément aux pouvoirs dont je dispose, accordé 40 % des dossiers* (de demandes d'ouverture des grandes surfaces) *qui sont remontés jusqu'à moi. Mon attitude ne changera pas. Je continuerai à me prononcer en fonction du contexte local de la concurrence.* »

∴

Il y a bientôt quatre ans qu'une grogne massive des détaillants alimentaires ne s'était manifestée : la dernière « grève » date en effet du 15 novembre 1973 et avait elle aussi été provoquée par des mesures de taxation.

Il est difficile d'apprécier par avance la détermination des commerçants et l'ampleur des actions décidées. Fermer boutique une demi-journée pour manifester à la fois protestation individuelle et solidarité professionnelle est une chose. Renoncer à long terme à fabriquer certains articles ou à s'approvisionner en certains produits est une tout autre affaire. A l'intérieur d'une même branche d'activité, les situations sont extrêmement variables. Pour ne prendre que l'exemple de la boulangerie-pâtisserie, les trois « viennoiseries » *taxées représentent pour certains professionnels plus de 30 % de leur chiffre d'affaires et l'impact des mesures gouvernementales risque d'être fort douloureux. Pour une soixantaine de pâtissiers fins (sur les 700 boulangers-pâtissiers parisiens), le prix de revient d'un croissant au beurre très fin s'établit à 1,39 franc : il leur faudra donc les fabriquer à perte ou y renoncer, mais ce produit ne représente qu'une part minime de leur chiffre d'affaires.*

En revanche, en province, il n'est pas rare que les prix pratiqués avant la taxation aient été inférieurs à ceux qui viennent d'être décidés. Cette mesure « avantage » donc ces professionnels.

On voit qu'au-delà d'une grogne générale bien prévisible, provoquée inévitablement par toute mesure autoritaire, chaque détaillant devra, en fonction de la structure de ses ventes, de sa politique commerciale, des désirs de sa clientèle, définir son attitude. — J. O.

Le conflit entre industriels et « grandes surfaces »

M. EDOUARD LECLERC VA DEMANDER AUDIENCE A M. GISCARD D'ESTAING

« Il faut rapidement régler la petite *guerre de la distribution* qui nous oppose aux grands de la production, c'est pourquoi je vais demander audience au président de la République », a *déclaré M. Edouard Leclerc*, lundi 7 novembre, à l'issue du congrès des centres Leclerc. M. Leclerc évoquait les protestations d'industriels français contre les « prix d'appel » sur leurs marques pratiqués par les grandes surfaces (« le Monde » des 3 août et 28 octobre). Les centres Leclerc « ne sont plus livrés par une trentaine d'industriels, particulièrement du textile, du sport et de l'électroménager ». M. Edouard Leclerc envisage de « déterrer la hache de guerre », par exemple en vendant l'essence 25 centimes de moins au litre, « ce qui laisserait quand même 10 centimes de marge », alors que l'escompte autorisé est de 6 centimes.

● *La Fédération nationale des commerçants non sédentaires* proteste, dans un communiqué, contre les mesures prises pour mettre un terme à la hausse des prix : « *Une fois de plus, M. Barre tente d'imputer l'échec du plan contre l'inflation à quelques boucs émissaires. Bien que le rapport officiel Eveno ait montré l'incapacité des grandes surfaces dans la lutte contre l'inflation, M. Barre remet en cause la loi Royer, qui limitait l'implantation des grandes surfaces et qui a été votée par le*

Selon la Chambre de commerce de Paris

La croissance n'aura été que de 2,5 % cette année

La révision en baisse des comptes de la nation, à laquelle a procédé le gouvernement pour 1977, paraît insuffisante au Centre d'observation économique de la Chambre de commerce de Paris. Selon ce Centre, la croissance n'aura été, cette année, que de 2,5 %, au lieu des 3 % que prévoit maintenant le gouvernement et des 4,8 % prévus par M. Barre il y a un an.

La consommation des particuliers est restée, en effet, faible (+ 2,8 %) et les investissements des entreprises plus « mous » encore (+ 1,5 %), contre respectivement 3 % et 2,2 % dans le compte officiel actuel. Les exportations sont également, selon le Centre, inférieures à ce que prévoit le gouvernement (+ 6 % au lieu de 6,6 %). La production industrielle n'aura augmenté que de 0,5 % (soit un progrès de 2 % au dernier semestre, après une stagnation complète pendant six mois), la reprise de la demande étant amortie par l'ampleur des stocks des entreprises.

Après une diminution du pouvoir d'achat des salaires au premier semestre (— 0,5 %), on constatait un léger progrès (+ 1,5 %) au second. Le taux d'épargne aurait légèrement baissé cette année, cependant que la hausse des prix aurait atteint 9,5 %. *Le déficit commercial de 1977 s'élèverait au total à 14 ou 15 milliards de francs.* Quant au nombre de demandeurs d'emploi, il aurait été de 270 000 en un an.

Pour 1978, le Centre d'observation économique est également *moins optimiste que M. Barre*. Il pronostique une expansion de 3,5 % seulement, contre 4,5 % dans le projet officiel. Le Centre s'attend, en effet, à une progression de la consommation et surtout des investissements et des exportations plus faible que ne le prévoit le premier ministre. En revanche, il redoute une hausse des prix beaucoup plus forte : 10,5 % au lieu de 7,6 % dans le compte gouvernemental.

Du coup, le déficit commercial attendu par le Centre en 1978 est plus élevé (10 milliards, au lieu de 2,9), la progression du pouvoir d'achat disponible des particuliers plus faible (3,5 % au lieu de 3,9 %) et la situation de l'emploi moins favorable. Le Centre pense que les effectifs employés pourraient s'accroître de 0,5 % dans l'industrie et de 3,5 % dans le tertiaire. Avec la création de vingt mille emplois dans le secteur public, cela permettrait d'assurer du travail au supplément de population active (220 000 personnes en un an) et même à 45 000 autres. Le nombre des demandeurs d'emploi diminuerait donc légèrement l'an prochain.

C.G.T., C.F.D.T. et FEN mettent au point la grève nationale de fin novembre

Les dirigeants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, qui se sont rencontrés une première fois lundi 7 novembre, devaient faire connaître ce mardi 8, en fin d'après-midi, la date — vraisemblablement le 29 novembre — et les modalités de la journée de grève et de manifestation dont le principe avait été arrêté la semaine dernière.

L'objet de cette journée paraît double : mobiliser les militants syndicaux et les travailleurs, *que la crise de la gauche* a plongés dans le désarroi ou le découragement ; permettre à tous ceux qui éprouvent des difficultés à mener des actions dans leurs entreprises d'exprimer collectivement leurs revendications en matière de salaires, d'emploi, de droits syndicaux.

La C.F.D.T., habituellement réticente à l'égard de ce type de « grande journée » qu'affectionne la C.G.T., s'y est cette fois associée parmi les premières. Elle *est consciente* que les possibilités d'action diversifiées sont plus limitées que jamais ; convaincue aussi que les organisations syndicales doivent relancer l'action sur le terrain revendicatif pour éviter aussi bien la démobilisation de la masse des travailleurs que les risques d'actions minoritaires et désespérées.

La combativité des salariés depuis la rentrée paraît avoir été moins forte que les années *précédentes à pareille époque* ; encore que, en la matière, un recensement exhaustif des conflits sociaux fasse cruellement défaut. Mais, surtout, les grèves n'ont pas abouti à des résultats probants pour ceux qui les ont menées.

Après les informaticiens de la Caisse d'épargne de Paris, de la Caisse d'assurance-maladie ou du Crédit lyonnais, ce sont simultanément les ouvriers de Dubigeon-Normandie à Nantes, de Montefibre à Saint-Nabord, et les caristes d'un atelier de Renault à Billancourt qui viennent de décider la reprise du travail. Au terme de ces conflits, qui se sont prolongés pendant plusieurs semaines, les avantages obtenus sont dans la plupart des cas médiocres sinon nuls. La *politique de rigueur et de fermeté prônée par M. Barre* continue à l'évidence d'être appliquée au pied de la lettre par les employeurs. La résistance patronale aux revendications est d'autant plus ferme que la perte de production découlant de grèves prolongées n'est plus, comme au *temps de la forte croissance économique*, un élément de pression *suffisant pour inciter* l'entreprise à « *mettre les pouces* ».

On peut s'attendre à quelques assouplissements salariaux au mois de décembre (augmentation du SMIC, complément de salaires pour les travailleurs manuels, primes de fin d'année), qui devraient plutôt contribuer à maintenir le relatif calme social de ces derniers mois. La journée de grève de fin novembre apparaît ainsi comme devant marquer à la *fois le début et la fin de la rentrée sociale 1977*. — J.-M. D.

Trois conflits se terminent sans résultats spectaculaires

● *A L'USINE MONTEFIBRE DE SAINT-NABORD* (Vosges), l'intersyndicale (*C.G.T., C.F.D.T.,* et C.G.C.) bien que continuant à refuser le troisième « plan de sauvetage » de la direction, qui prévoit 283 licenciements et le redémarrage des secteurs nylon-textile et polypropylène avec 729 personnes, selon un horaire variant de vingt-quatre à quarante heures, a décidé, lundi 7 novembre, de ne pas s'opposer à la reprise du travail. « *La lutte continue à l'intérieur de l'entreprise.* »

Autrement dit, dans les quinze jours qui viennent, l'ensemble du personnel (1 012 salariés) reprendra *progressivement le travail* ; y compris les 283 « *personnes excédentaires* » dont la liste est connue et pour lesquelles une demande de licenciement va être déposée à la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre. En attendant la décision de cette dernière, elles seront « *temporairement* » employées à diverses tâches (nettoyage, rangement d'archives, arrêt des installations nylon industriel et polyester, etc.). La direction, qui prévoit de favoriser les départs volontaires et les préretraites, a établi par ailleurs la liste d'entreprises de la région susceptibles d'embauche.

En expédiant, samedi, aux cadres, et *lundi*, au personnel de la production, les lettres demandant de retravailler, « *faute de ce faire vous ne pourrez prétendre à aucun salaire ou indemnité* », la direction engageait une épreuve de force qui a rapidement tourné à son avantage. La direction, qui estimait être allée « *au maximum* » de ce qu'elle pouvait accorder, *décidait* donc de mettre en application son plan en dépit de l'opposition de l'intersyndicale.

En début de matinée, lundi, chaque partie restait encore sur *ses positions. Le* personnel empêchait la direction de pénétrer dans l'usine. L'après-midi, à l'appel de la C.G.T., très majoritaire, les Montefibre, à l'unanimité, décidaient de ne plus s'opposer à la reprise du travail et de rejoindre les ateliers au fur et à mesure de la réception des lettres. La C.F.D.T., qui, dans un premier temps, appelait à l'occupation des locaux, se ralliait à la position de la C.G.T.

M. Ferry, secrétaire général de l'U.D.-C.G.T., expliquait : « *La direction, appuyée par les pouvoirs publics, nous oblige à changer la forme de notre lutte, à la porter sur un autre terrain, à l'intérieur de l'usine. La reprise du travail ne signifie pas que nous acceptons le plan de la direction. Notre but reste le même, le redémarrage de toutes les installations avec l'ensemble du personnel.* »

Par ailleurs, l'intersyndicale souligne les succès obtenus par quatre mois de lutte. « *N'oublions pas*, note M. Formet, son porte-parole, *que le 13 juillet la direction annonçait la fermeture de l'usine et le licenciement de l'ensemble du personnel.* » — (*Corresp.*)

● CHEZ RENAULT, les manutentionnaires du département 38 de l'usine de Boulogne-Billancourt, qui étaient en grève depuis le 27 septembre à la suite d'un « *changement de structure* » *concernant leur affectation*, ont repris le travail ce mardi matin 8 novembre. Après avoir obtenu la garantie de leur emploi et le fait qu'il n'y aurait pas de sanctions, la centaine de « caristes » du département des presses mécaniques ont accepté les nouvelles propositions de la direction : 51 % des heures de grève payées, prime de décembre versée à 85 %, intégralité d'un versement uniforme de 140 francs en décembre. Les pertes de salaires seront étalées sur quatre mois, avec des retenues de l'ordre de 300 francs à 480 francs. Les « caristes » auront la possibilité de « récupérer » sur six ou sept samedis.

Ce mouvement, déclenché par la C.G.T., majoritaire dans ce secteur, et appuyé par la C.F.D.T., avait entraîné, le 4 octobre, la mise en chômage technique de huit cents personnes. La direction devait rappeler, dans la journée de mardi, ces travailleurs « lockoutés » à leur poste. Mais ces derniers ont rejeté, lundi, les propositions de la direction relatives à l'indemnisation des heures chômées. La situation n'est donc pas redevenue normale au département 38.

● AUX CHANTIERS NAVALS DUBIGEON-NORMANDIE A NANTES — Le conflit déclenché le 8 septembre a pris fin mardi 8 novembre *sans que les grévistes* aient obtenu satisfaction. Après la consultation d'une partie du personnel la semaine dernière par la C.F.D.T. et la décision des cédétistes de reprendre le travail, la C.G.T., « *contrainte et forcée* », a adopté la même attitude lundi 7 novembre. Mardi matin, les grévistes se sont réunis *une dernière fois* à l'heure de l'embauche, à l'extérieur de l'entreprise avant de pénétrer en cortège dans les chantiers.

Une délégation syndicale devait *tenter d'être reçue par la direction* pour réaffirmer les revendications toujours en suspens : opposition au pointage, garantie de l'emploi, augmentation des salaires et mesures financières pour sauvegarder les chantiers navals dans la région.

RAPATRIÉS

LES LOCAUX DE L'ANIFOM OCCUPÉS PAR LE PERSONNEL EN GRÈVE

Selon la C.F.D.T., le mouvement de grève qui a été déclenché lundi matin 7 novembre par le personnel de l'Agence nationale pour l'indemnisation des *rapatriés d'outre-mer* (ANIFOM) est observé, au niveau national, par 75 % des employés (« le Monde » du 8 novembre). A Paris, les locaux de la direction générale sont occupés par les grévistes. Les délégués de la C.F.D.T. seront reçus mercredi 9 novembre au secrétariat à la fonction publique. Ils ont toutefois déposé, dès à présent, un nouveau préavis de grève de trois jours à compter du lundi 14 novembre, et ils prendront contact, d'ici là, avec les différents partis politiques pour leur demander d'appuyer leurs revendications auprès du gouvernement.

Le mouvement du RECOURS estime *que cette grève* « *révèle* le grave malaise qui affecte l'ANIFOM » et souhaite que « des mesures d'apaisement soient rapidement prises ».

● *La fédération C.G.T. des travailleurs du sous-sol* organise, le 18 novembre à Paris, des Assises nationales pour la sauvegarde et l'essor de l'industrie minière et la revalorisation de cette profession. Une *manifestation* de la République au ministère des finances, et un mémoire sur les conditions de vie des mineurs sera porté à l'hôtel Matignon.

ÉCONOMIE - SOCIAL

Une déclaration de M. Kurt Lanz, vice-président du directoire d'Hoechst :

Nous avons le devoir de défendre nos actionnaires contre une nationalisation de Roussel-Uclaf

M. Kurt Lanz, vice-président du directoire du plus puissant groupe chimique du monde, Hoechst, est responsable depuis plusieurs années des activités de ce groupe international en France. Il a été l'artisan principal du rapprochement entre Hoechst et Roussel-Uclaf, dont la majorité des actions sont maintenant détenues outre-Rhin. Francophile notoire, M. Lanz a pris le risque, à l'égard de ses pairs allemands mêmes, de défendre une conception libérale de la coopération entre les départements pharmaceutiques de Hoechst et l'entreprise française, laissant à celle-ci la plus large autonomie possible.

A la veille d'une nationalisation éventuelle de Roussel-Uclaf, M. Lanz exprime, pour « Europa », le point de vue qu'il entend diffuser publiquement dans les prochaines semaines.

● *Dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, unie ou non, aux prochaines élections françaises, quel est l'état d'esprit du groupe Hoechst devant la perspective d'une nationalisation de son importante filiale pharmaceutique ?*

— Une nationalisation n'est pas acceptable pour nous. Nous avons l'intention d'avoir recours à toutes les voies juridiques possibles pour protéger nos actionnaires. Même si la nationalisation, en France, ne pouvait être évitée, les tribunaux statuant à l'étranger pourraient empêcher la nationalisation des actifs situés sur leur territoire et, en tout cas, fixer des normes d'indemnisation qui soient acceptables.

● *Vous pensez particulièrement au tribunal international de La Haye ?*

— Pas seulement. Il y a une juridiction européenne. Il y a aussi les tribunaux nationaux des Etats où des biens de Roussel-Uclaf sont situés. Il y a une jurisprudence datant de la révolution russe, des nationalisations algériennes, etc.

● *Cette législation vise surtout à protéger les filiales étrangères. Vous ne remettriez pas en cause la partie française ?*

— En effet. Mais la France est tenue internationalement de respecter la Déclaration des droits de l'homme, qui fait allusion aux problèmes des nationalisations et des indemnisations.

— *Excluez-vous complètement la possibilité d'une coopération avec Roussel-Uclaf nationalisé, en supposant que soient laissés à sa tête certains des dirigeants qui gèrent actuellement votre filiale ?*

— Permettez-moi de vous dire que nous ne considérons pas Roussel-Uclaf comme une filiale de Hoechst. C'est un associé, c'est un partenaire, et le fait que nous ayons plus de 50 % de participation dans cette société n'y change rien.

— *Est-ce cela qui vous empêcherait de coopérer ?*

— Ce serait à voir, selon les modalités et les hommes. Il s'agirait de savoir qui serait introduit dans les organes de direction de Roussel-Uclaf, si le directoire, tel qu'il existe, garderait ses pouvoirs, quelle serait la composition du conseil de surveillance..., si tous voulaient coopérer, nous pourrions y avoir intérêt. Mais nous devons d'abord protéger juridiquement et financièrement nos actionnaires.

— *L'indemnisation est donc très importante pour vous ?*

— Elle est primordiale pour nos actionnaires. Par contre, en tant qu'industriel, je me demande s'il serait possible de continuer la coopération comme elle a été développée depuis huit ans.

Des mesures conservatoires ?

— *En attendant, avez-vous pris des mesures conservatoires. On dit beaucoup en France que les entreprises nationalisables mettent à l'abri beaucoup de biens dans des filiales étrangères...*

— Nous sommes peut-être des imbéciles, mais nous ne l'avons pas fait. J'ai toujours pensé que, dans des circonstances difficiles, il faut agir comme si rien ne pouvait se passer. Nous avons continué le programme d'investissements chez Roussel-Uclaf comme chez Hoechst-France à la cadence prévue, et même plus, puisque, actuellement, Roussel-Uclaf a le plus gros budget d'investissements de son histoire. Je pense qu'on ne doit rien faire qui puisse être interprété comme des mesures de protection ou d'évasion.

● *On parle de fusion entre la société Chimio, qui contrôle Roussel-Uclaf, et Hoechst-France. N'est-ce pas en prévision d'une éventuelle nationalisation ?*

— Non. Il s'agit d'une simple concentration de rationalisation. Chimio est détenu à cent pour cent par Hoechst et continuera à l'être. La participation de Roussel-Uclaf restera la même.

● *Le lancement de nouveaux produits par Roussel-Uclaf est-il fait par cette société seule ou conjointement avec Hoechst, ou encore autrement ?*

— Des contrats de recherche sont à la base de chaque lancement. Dès le départ de notre association, nous avons défini des domaines de recherche en commun et des domaines séparés pour l'une et l'autre. Par conséquent, un produit appartenant à un domaine de recherche spécifique à Roussel-Uclaf est lancé par elle seule. Une nuance toutefois : dans certains pays comme les Etats-Unis, nous avons une filiale qui lance les produits pour l'ensemble, car cela est plus économique et plus efficace.

● *Comme gestionnaire de groupe vous avez résisté à la tentation de dévitaliser la recherche de Roussel-Uclaf ?*

— La recherche de Roussel-Uclaf est assez dynamique pour que nous n'en ayons pas eu la tentation. Cela ne veut pas dire que cela ne pourrait pas se faire. Même sans notre intervention, car la recherche est internationale, et les chercheurs vont là où ils veulent.

● *Pourrait-on séparer les recherches de Roussel-Uclaf et de Hoechst qui sont maintenant très imbriquées ?*

— Ce serait un processus difficile, délicat et assez dangereux. Il faut six à dix ans pour développer un produit. Nous faisons actuellement nos produits du milieu des années 80. D'ailleurs ce serait vraiment dommage. Aujourd'hui, quelle que soit sa taille, une entreprise pharmaceutique ne peut pas tout faire à la fois. Il faut faire des choix. Il y a par exemple un domaine des stéroïdes (1) important chez Roussel-Uclaf, qui est faible dans le domaine cardio-vasculaire. Roussel a donc passé un accord avec Hoechst par lequel, quand ses chercheurs trouvent un nouveau produit stéroïde, ils recherchent tout de suite un dérivé, un « second best », pour le donner à Hoechst, et inversement chez Hoechst pour le cardio-vasculaire. Si on coupait la relation, le domaine cardio-vasculaire de Roussel s'écroulerait.

● *On pourrait peut-être choisir de n'avoir que des stéroïdes, mais « bien français » ?*

— Actuellement, vos stéroïdes sont « bien français », sauf aux Etats-Unis, où la taille du marché nous oblige à tout commercialiser ensemble, tant pour Hoechst que pour Roussel-Uclaf. La société française a l'entière maîtrise de ses produits.

● *Donc, si vous êtes mariés sous le régime de la séparation de biens, il vous serait plus facile de divorcer ?*

— Théoriquement oui. Mais notre souci, ce n'est pas le passé, c'est l'avenir. Pour la première fois cette année on a vu un produit stéroïde vendu sous un nom français aux Etats-Unis. C'est que, à côté de sa brillante recherche, Roussel n'a pas toujours la puissance commerciale et financière pour attaquer les marchés internationaux comme il le faut afin de survivre par la compétition mondiale. Le chiffre d'affaires de Roussel-Uclaf est dix fois plus petit que celui du groupe Hoechst. Le rapport de puissance est clair. Et si Roussel-Uclaf apporte certaines choses à Hoechst, l'inverse est aussi vrai. Ce devrait être cela l'Europe...

● *Ne risquez-vous pas d'être victime, en cas de nationalisation, de la position loyale que vous avez prise à l'égard de vos partenaires français en ayant le sens de vos intérêts bien compris, c'est-à-dire en choisissant d'encourager leur propre dynamique pour en bénéficier ? Vous auriez pu au contraire attirer les chercheurs en Allemagne fédérale et procéder au dépeçage de la société.*

— C'est certain. Mais nous aurions détruit la société au lieu de continuer à la construire.

● *Avez-vous des moyens de pression en France aujourd'hui ?*

— Non, aucun. Il faut convaincre.

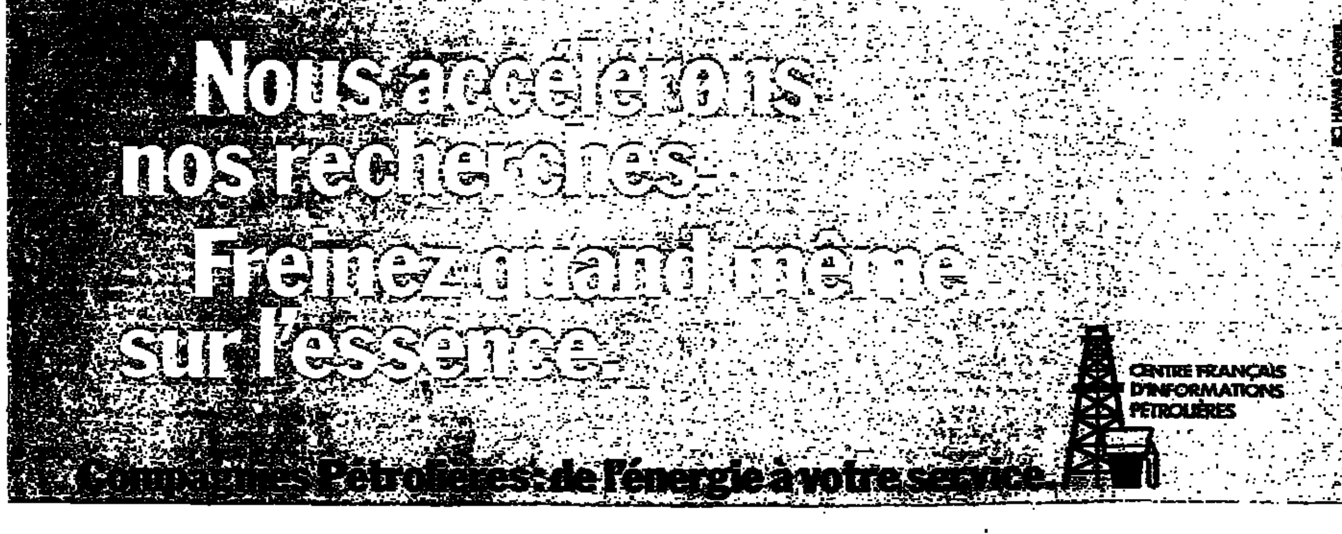
● *Avez-vous travaillé avec les partis de gauche pour les aider à mieux saisir la nature du dossier ?*

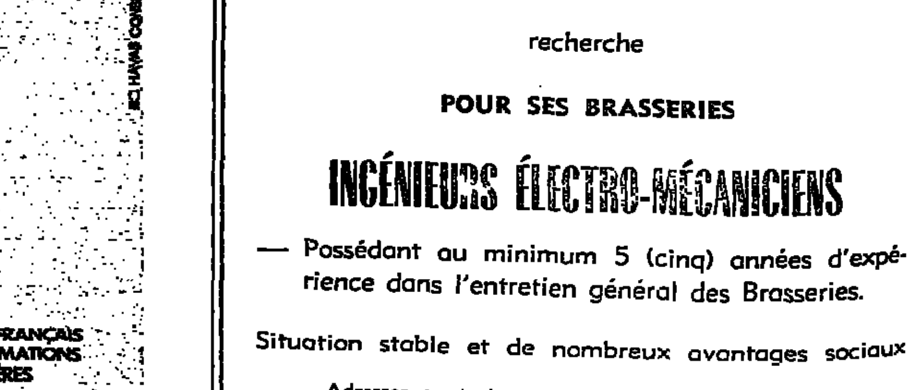
— Les dirigeants français de Roussel-Uclaf ont communiqué à ceux qui le leur ont demandé les documents disponibles. Mais ils ne connaissent pas encore bien le groupe, car nous avons eu lecture de documents qui comportaient des erreurs importantes. Le rôle du directoire de Roussel-Uclaf est d'améliorer l'information sur le groupe, mais il n'appartient pas à ses membres français de prendre des positions politiques en discutant systématiquement avec des hommes politiques, car ce sont eux qui devront, quoi qu'il arrive, assurer la continuation de l'entreprise. Vu de Hoechst, c'est différent : nous avons non seulement le droit, mais le devoir de prendre des positions politiques. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(1) Cortisone, certaines vitamines et des produits anticonceptionnels, fabriqués de façon synthétique.







ÉCONOMIE

A L'ÉTRANGER

ITALIE : les syndicats relancent l'agitation sociale

De notre correspondant

Rome. — Après plusieurs mois de calme relatif, l'Italie est trée dans une phase d'agitation sociale qui risque de s'accen-er. Le trafic ferroviaire, en particulier, sera perturbé jusqu'au novembre, date à laquelle est prévu un arrêt de travail de atre heures dans toute l'industrie. Les syndicats étudient même, ur la première fois depuis longtemps, la possibilité d'une grève nérale. Ce regain de tension peut surprendre. Il contraste en 'et avec le climat d'union nationale voulu par les grands partis semble contredire l'assainissement de l'économie italienne.

'agitation actuelle s'explique, fait, par toute une série de teurs qui s'ajoutent les uns x autres. Dans le secteur pu-c, les syndicats se plaignent de blocages » bureaucratiques. ısi, les cheminots font valoir que promesses d'accord ne sont s tenues. Les grandes confédé-ions doivent tenir compte des enchères des syndicats « auto-mes » qui arrêtent les trains ır un oui ou pour un non.

Un autre motif de tension so-le est dû au renouvellement plusieurs conventions profes-nnelles arrivées à échéance. s dockers et le personnel de viation civile se préparent à s arrêts de travail pour sou-ıir leurs négociateurs, comme est de règle en pareil cas.

Plus grave semble être la si-ation dans l'industrie para-blique. Aux difficultés finan-res des entreprises s'ajoute ıvent un refus de discuter avec syndicats. Ceux-ci sont tom-s des nues en apprenant par presse que des licenciements llectifs interviendraient à Mon-ibre et à Unidal.

La tension actuelle est surtout provoquée par la politique économique du gouvernement. Certes, M. Andreotti a réussi à rééquilibrer fortement la balance commerciale et à stabiliser la monnaie. Mais ce n'est pas ce genre de résultat qui intéresse *la masse* des Italiens. Les « sacrifices » réclamés par les pouvoirs publics, acceptés par *le parti communiste* et les syndicats, n'ont rien donné dans le domaine de l'emploi. On compte plus *d'un million* sept cent mille « *disoccupati* », dont le nombre augmentera encore si le taux de croissance est *maintenu* à 3 %.

Les grèves annoncées semblent être aussi à usage *interne*. L'accord de gouvernement adopté en juillet dernier par six partis, dont la démocratie chrétienne et le P.C.I., a fortement réduit le rôle des syndicats. Les dirigeants, qui restent liés aux formations politiques, sont un peu désorientés, tandis que la base hésite entre une attitude passive et des réactions anarchiques ou corporatistes.

ROBERT SOLÉ.

E MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép. −	
-U.	4,8690	4,8720	+ 120	+ 150	+ 190	+ 230	+ 550	+ 600
an.	4,3870	4,3930	+ 90	+ 130	+ 130	+ 170	+ 380	+ 410
(100)	1,9160	1,9640	+ 110	+ 140	+ 160	+ 200	+ 480	+ 510
1.	2,1490	2,1590	+ 90	+ 110	+ 180	+ 210	+ 580	+ 600
rin	1,9910	1,9950	+ 60	+ 80	+ 120	+ 140	+ 350	+ 379
(100)	13,7380	13,7550	+ 330	+ 480	+ 550	+ 720	+1470	+1690
	2,1840	2,1875	+ 140	+ 170	+ 250	+ 290	+ 760	+ 810
(1 000)	5,5370	5,5450	— 200	— 50	— 300	— 150	— 900	— 800
	8,7980	8,8060	+ 330	+ 400	+ 550	+ 640	+1440	+1480

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3 5/8	4	3 3/4	4	3 3/4	4	3 7/8	4 1/4
S.	2 3/4	3	6	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4	7 3/4
la	4 3/4	5 1/4	5	5 1/2	5	5 1/2	5 1/2	6
	5	6 1/2	6 1/8	6 5/8	6 1/2	7	7	7 1/2
	4	4 1/2	1	1 1/2	2	2 1/4	2 1/8	2 1/2
(1 000)	14	18	12	14	12	14	13	15
	3 3/4	4 1/2	4 1/4	4 3/4	5	5 1/2	6	6 1/2
franç.	9	9 1/2	10 3/4	11 1/2	11 1/4	12	11 1/2	12

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire s devises tels qu'ils étaient indiqués en *fin de matinée par une grande* nque de la place.

AFFAIRES

Un problème français de l'industrie ?

Y a-t-il un problème français de l'industrie ? M. Roger Martin, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, le pense, au vu des résultats de son groupe pour le premier semestre 1977, qui marquent un très net redressement par rapport à 1976 (le Monde daté 30-31 octobre).

Si la France représente la moitié des ventes consolidées du groupe (16 milliards de francs pour six mois, un peu plus de 30 milliards de francs pour l'année), elle n'assure qu'un quart de l'autofinancement, et sa part tombe à moins de 15 % au niveau des résultats. Ce comportement très médiocre des exploitations françaises est actuellement la principale préoccupation de M. Martin, qui n'y voit aucune fatalité, mais seulement « une leçon de choses exceptionnelles ».

Le groupe applique pourtant en France les mêmes technologies, les mêmes principes de gestion qu'à l'étranger, où il obtient des résultats beaucoup plus satisfaisants. Ce sont les mêmes hommes qui assurent cette gestion et « toutes nos *études montrent que l'on travaille* aussi bien dans les usines françaises qu'ailleurs ». *L'explication ? Saint-Gobain souffre, en France, de deux handicaps. Pour M. Martin, l'environnement n'est pas bon, le contrôle des prix industriels est une « calamité inefficace », l'argent est trop cher et* « l'interventionnisme de l'Etat ne constitue pas une politique industrielle ». *Sévère condamnation de la part d'un homme qui vient de recevoir le diplôme de « manager de l'année »* (le Monde du 29 octobre).

Le groupe supporte aussi le poids de son ancienneté (trois cent seize ans) ; or « notre pays *sécrète des rigidités qui sont difficiles à* surmonter », *ajoute M. Martin. C'est ainsi que l'industrie des biens intermédiaires ne sera pas créatrice d'emplois dans le futur, du fait de l'augmentation de la productivité. A cette occasion, M. Martin a annoncé la création très prochaine d'une « structure d'accueil » — ni banque ni IDI, — dotée progressivement de moyens d'action nécessaires et destinée à acclimater dans le groupe de nouvelles technologies avec des procédés de gestion plus légers et plus mobiles. Pour l'instant, aucune idée n'est encore retenue, mais plusieurs « idées » sont à l'étude.*

Elargissant son propos à l'ensemble de l'activité mondiale, M. Martin table sur un environnement international un peu plus vigoureux en 1978. Il a fait état du véritable « boom » de l'isolation aux Etats-Unis, où son groupe a solidement pris pied avec sa filiale Certain-Teed, « mariant la technologie européenne à l'efficacité américaine », *ce qui lui permet de justifier l'absolue nécessité, pour un groupe tel que le sien, d'investir à l'étranger.* — F. R.

● *Rollei*, la firme ouest-allemande de matériel photographique, licencie à nouveau. Elle a décidé de licencier au moins *trois cent soixante-quinze* salariés au cours des prochains mois, pour réduire ses capacités de production en R.F.A. et les développer à Singapour, où elle possède des usines très modernes et où la main-d'œuvre est moins chère. En 1977, Rollei s'attend à une perte de 34 millions de DM *environ (73 millions de francs)* pour un chiffre d'affaires de 200 millions de DM (430 millions de francs). En septembre dernier, la firme a déjà dû fermer son usine de Uelzen (Basse-Saxe), où étaient employés deux cent cinquante travailleurs. Rollei emploie au total mille deux cents personnes en Allemagne, et quatre mille trois cents à Singapour. — *(A.F.P.)*

L'ÉTAT AIDE FINANCIÈREMENT C.D.F.-CHIMIE

Dans le cadre de la restructuration de l'industrie nationale des engrais *(le Monde* du 7 mai), les pouvoirs publics vont apporter 300 millions de francs à C.d.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France. La firme d'Etat disposera ainsi des moyens financiers *nécessaires pour engager* les investissements nécessaires, rétablir son équilibre et développer son *département « engrais »*, augmenté maintenant des actifs de la société Azote et Produits chimiques *apportés* par *l'Entreprise* minière et chimique (A.P.C.).

Conséquence de cette aide : le capital de C.d.F.-Chimie sera *porté de 540 à 812* millions de F. Cette aide de 300 millions de francs correspondra pour partie à *l'augmentation* de capital en numéraire souscrite par l'E.M.C. (l'intégralité de cette augmentation comprenant la valeur des actifs de l'A.P.C.), *pour* l'autre aux primes d'émission, qui seront mises sur un compte de réserve.

A l'issue de ces opérations, l'E.M.C. détiendra *33,5 % du capital* de C.d.F.-Chimie, au lieu des 35 % prévus initialement.

ÉNERGIE

LA C.F.P. RÉCLAME UN INTERVENTIONNISME ACCRU SUR LE MARCHÉ PÉTROLIER

Dans un éditorial des *Nouvelles du groupe Total* intitulé « L'industrie pétrolière nationale de l'Europe en péril : les solutions françaises », M. Granier de Lilliac, président-directeur général du groupe, met en garde les pouvoirs publics contre une crise qui, *« si elle se prolonge, peut entraîner l'effacement progressif de l'industrie pétrolière européenne et ainsi aggraver la pénurie d'énergie en Europe dès les prochaines décennies ».*

La Compagnie française des pétroles, qui dénonce *« l'état d'assoupissement et d'inconscience »* du gouvernement, rappelle que *« la hausse des coûts du pétrole brut n'a été répercutée que partiellement et avec un retard considérable dans les prix autorisés des produits ».* Et elle souligne qu'*« une concurrence acharnée — provoquant un alignement sur les prix marginaux — a été exacerbée par l'impuissance où s'est trouvée réduite la C.E.E. à freiner les importations d'excédents extérieurs à la Communauté, et plus encore par les anomalies fiscales faussant les conditions de la concurrence ».*

M. Granier de Lilliac préconise donc une application plus stricte de la loi de 1928, *« un recours à la parafiscalité »* et *« un retour à la vérité des prix, moyennant un contrôle des tonnages importés de pétrole brut et de produits raffinés, et imposition de prix minima ».*

L'autre solution, qui laisserait se démanteler l'industrie française du pétrole et axerait le développement industriel pétrolier sur la recherche d'hydrocarbures et la vente de technologie, aurait, selon le président de la C.F.P., des *inconvénients pour l'emploi* comme pour la sécurité des approvisionnements.

IMMIGRÉS

Une quinzaine de syndicats du tiers-monde réaffirment avec les centrales françaises l'« égalité des droits » des travailleurs

Pour la première fois, les représentants des principales centrales syndicales de France, de plusieurs *pays d'émigration* d'Europe et d'Afrique du Nord, ainsi que de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA), *se sont* réunis à Paris le lundi 7 novembre pour examiner « *l'aggravation et les répercussions de la crise actuelle en Europe occidentale, et particulièrement en France, sur les conditions de vie et de travail des travailleurs migrants et nationaux* ». A cette occasion, ils ont appelé tous les immigrés à « *lutter activement* » contre les mesures annoncées récemment par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Cette rencontre était organisée à l'initiative de la C.G.T., de la *C.F.D.T.* et de la Fédération de l'éducation nationale, F.O. n'ayant pas, pour sa part, donné suite à *l'invitation* qui lui avait été adressée. Les trois centrales françaises étaient représentées respectivement par *MM.* René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., Hubert Lesire-Ogrel, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., et Louis Astre, secrétaire national de la FEN. Leurs interlocuteurs *avaient été délégués* par les centrales syndicales d'Algérie (UGTA), d'Espagne (U.G.T., USO et *Commissions* ouvrières), d'Italie (C.G.I.L., GISL, UIL), du Maroc (U.M.T.), du Portugal (Intersyndicale C.G.T.P.), de Tunisie *(U.G.T.T.), de* Yougoslavie (C.S.Y.) et de l'OUSA.

Les participants ont signé un *communiqué* réaffirmant « *avec force leurs principes et objectifs communs fondés sur l'égalité des droits entre travailleurs migrants et nationaux, sur la base des conventions internationales de l'O.I.T. et des accords bilatéraux* ». Ils exigent le droit au travail pour tous les immigrés et leurs familles et le « *droit au libre choix* » concernant le retour, assorti d'une véritable formation permettant une réinsertion dans le pays d'origine. Le communiqué, faisant allusion aux récentes mesures prises par la France, précise que « *dans le cadre de la crise actuelle, l'action contre les immigrés peut aussi être interprétée comme une tentative d'exporter le chômage et d'exercer des pressions sur les pays d'origine* ». Ils enregistrent « *avec satisfaction* » un premier recul de M. Stoléru dans le domaine de l'immigration familiale et annoncent leur intention d'intervenir « *dans le cadre de la solidarité internationale* » auprès de leurs gouvernements respectifs et des organisations internationales telles que le B.I.T., le Conseil de *l'Europe* et la *C.E.E.*

DROIT SOCIAL

LES PRIMES AU DÉPART

Démissions négociées ou licenciements déguisés

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Signez, et cet argent qui est là, devant vous, sera aussitôt vôtre ! Miroir aux alouettes déplumées, depuis toujours utilisé *pour forcer la décision* de ceux qui hésitent à franchir le pas et à entrer : c'est la très classique prime à l'engagement, à l'embauche. Mais le vent a brusquement tourné, et maintenant la proposition se renverse : combien voulez-vous pour partir ? C'est le million promis aux immigrés qui acceptent de quitter la France en *oubliant* les « 90 % » auxquels ils ont le plus souvent parfaitement droit ; c'est la possibilité d'une retraite anticipée pour les femmes, dont la vraie place, c'est connu, est *chez elles* et nulle part ailleurs ; c'est l'offre d'une préretraite alléchante pour les salariés ayant atteint soixante ans... Et voilà que des entreprises se joignent à ce concert : démissionnez et nous paierons cash cette démission, au *prix fort* — 30 000 francs dans l'affaire Cricket 50 000 francs chez Sovirel — ou *moins fort*...

Après tout, pourquoi pas, si les intéressés y trouvent leur compte ? Ce type d'accord est-il *d'ailleurs si nouveau ? N'est-il* pas fréquent, notamment dans le cas des salariés les plus hauts placés dans la hiérarchie, que la rupture du contrat, placée sous le signe noble de la démission plutôt que sous celui, plus vulgaire, du licenciement, s'accompagne de marchandages sur le prix du départ ?

Ce qui a surpris, voire choqué, c'est que ce procédé fréquemment pratiqué pour régler de façon feutrée les problèmes soulevés par des cas individuels soit utilisé au grand jour, en pleine lumière — une sorte d'O.P.A. sur les démissions, — pour réaliser des compressions d'effectifs. Ces réductions évoquent en effet des licenciements collectifs auxquels s'appliquent alors un ensemble de dispositions légales, réglementaires, conventionnelles : tout le droit des licenciements pour cause économique.

Etrange masochisme

Dans cet ensemble, deux points forts parmi bien d'autres : d'abord, les licenciements collectifs doivent être soumis à l'assentiment de l'administration, intervention dont le propos n'est pas seulement la défense des salariés directement menacés, mais qui s'inscrit dans le cadre beaucoup plus général d'une politique de l'emploi ; d'autre part, les salariés qui ont fait l'objet d'un *licenciement dont la cause économique* est attestée par l'inspection du travail ont vocation à des allocations de chômage portées à 90 % de leur salaire.

Mais M. de La Palice est formel : le droit des licenciements s'applique aux licenciements. Allant plus loin encore, les auteurs des opérations litigieuses n'hésitent pas à dépasser la pensée du maître en affirmant que, *a contrario*, le droit des licenciements ne s'applique pas aux démissions et, en conséquence, ne concerne aucunement ces compressions. Publiquement défiée et raillée, l'administration s'avoue battue : *« Le coup est imparable ! »*, s'exclame, rageur, un de ses plus éminents représentants. Etrange masochisme, car si l'on *ne* peut trop féliciter l'entreprise qui dépense plusieurs millions de francs pour que l'on *monte* dans les charrettes sans trop d'amertume, en revanche, d'un point de vue juridique, pourquoi devrait-on s'incliner — *a fortiori s'extasier — devant* des fraudes à la loi dissimulées sous des astuces de quatre sous ?

Peu importe l'apparence

Au *fond*, qu'est-ce qu'un licenciement ? Tout le problème est là, et il n'est pas simple. Toutefois, d'une jurisprudence particulièrement bien venue de la chambre sociale de la Cour de cassation se dégage clairement un fil directeur, une idée-force : *il y a licenciement quand la rupture est imputable à l'employeur*. Peu importent les modalités, peu importe l'apparence. Quand un salarié part en claquant la porte parce que son employeur a modifié de façon substantielle les conditions d'exécution de son contrat, cet employeur aura beau dire qu'il ne souhaitait nullement la rupture, celle-ci lui est imputable, et la Cour suprême en déduit que *tout doit* se passer comme s'il y avait licenciement pur et simple. C'est donc à la lumière de ce principe de base qu'il faut, à propos des « démissions négociées », distinguer plusieurs cas de figure.

Hypothèse simple : un chef d'entreprise décide de procéder à un licenciement collectif et la liste des victimes est dressée. Mais, pour éviter d'avoir à se soumettre aux dispositions sur la *politique de l'emploi*, cet employeur s'entend avec les intéressés, payés en conséquence, pour déguiser ces licenciements en démissions. Quel qu'en ait été le prix, ce travestissement ne modifie en rien la réalité : il s'agit toujours de licenciements, dans la mesure où la rupture est imputable à l'entreprise.

Hypothèse plus complexe : l'entreprise entend procéder à une certaine compression des effectifs ; sur le principe et sur l'*importance de cette* compression, sa décision est clairement arrêtée. Elle en informe le comité d'entreprise comme la loi lui en fait obligation pour toutes *« les mesures de nature à affecter le volume des effectifs »*. Mais, au lieu de poursuivre un processus classique en demandant son aval à l'administration et en procédant enfin aux licenciements autorisés, elle change brutalement de cap et, l'argent sur la table, sollicite un nombre équivalent de « démissions ». C'est, *grosso modo*, l'affaire Cricket (*le Monde* du 17 septembre). Cela signifie que l'entreprise substitue à l'ordre normal des licenciements — tel que fixé par la loi, la convention collective, le règlement intérieur... — un ordre fondé sur le volontariat ; c'est fréquent. A cet égard, la situation est exactement la même lorsqu'un employeur dit à deux salariés : *« L'un de vous deux est de trop ; débrouillez-vous entre vous pour désigner celui qui doit partir. »* Sans doute *ce volontariat est-il, dans les* affaires litigieuses, encouragé par une contrepartie : ceux qui éviteront à l'entreprise d'avoir à établir elle-même la liste des licenciés se voient promettre une indemnisation plus avantageuse. Mais, en dépit de ce supplément d'indemnisation, la rupture de leur contrat, s'inscrivant dans le cadre d'une réduction de personnel préalablement décidée, reste imputable à l'employeur. Quant au fait que cette rupture soit alors baptisée « démission » pour frauder la loi, cela nous ramène simplement à l'hypothèse précédente sans rien changer à la réalité des choses. D'autant, notons-le en passant, que ce mot est employé bien mal à propos : la démission est un acte unilatéral, alors qu'il s'agit ici d'accords de volontés, et plus précisément de transactions sur le montant de l'indemnisation. Comment ces transactions pourraient-elles avoir effet sur les obligations de l'employeur au regard d'exigences lég[...] d'ordre public, ou sur les dr[...] des intéressés dans leurs rapp[...] avec les organismes d'assura[...] chômage ?

Bref, la rupture de ces contr[...] étant imputable à l'entreprise [...] a décidé de réduire son person[...] — la Cour de cassation n'hés[...] rait pas une seconde à l'affirm[...] — il faut en tirer toutes les c[...] séquences. Espérons que l'adr[...] nistration finira par faire son [...] tier sans complexe, sans [...] laisser impressionner par [...] calembredaines juridiques, et [...] donner aux intéressés l'atte[...] tion à laquelle est subordonn[...] versement des allocations de c[...] mage à 90 %. Il convient ég[...] ment d'en tirer toutes les co[...] quences en ce qui concerne [...] notion juridique des indemni[...] versées aux partants par l'ent[...] prise et le régime qui leur [...] applicable.

Toute autre conclusion revi[...] drait à admettre que, pour tour[...] la loi, il suffit d'y mettre le pr[...] ce qui heurterait le droit aut[...] que la morale, car ce serait [...] blier que l'intervention de l'[...] ministration, nous l'avons [...] correspond à *la mise en* œu[...] d'une politique de l'emploi [...] est loin d'être exclusivement a[...] sur la défense des seuls sala[...] menacés de licenciement.

Ainsi, lorsque l'opération [...] compression a été préalablem[...] arrêtée sans équivoque, le p[...] blème reste simple. Là où il [...] l'est plus du tout, en revan[...] c'est dans le cas contraire ! [...] rumeurs pessimistes circulent [...] une entreprise, s'amplifiant fi[...] lement en vase clos ; cha[...] nourrit des *inquiétudes* en[...] santes ; et voilà la direction [...] greffe sur ce contexte anx[...] des offres « intéressantes » [...] éventuels démissionnaires... [...] peut même imaginer — c'est [...] d'être une hypothèse d'école [...] que, abstraction faite de toute [...] nace, proche ou moins proche, [...] licenciements, une entrepri[...] « achète », pour une raison [...] pour une autre, le retrait de c[...] tains salariés Qui douterait al[...] de l'authenticité de ces dém[...] sions apparemment si différe[...] du précédent volontariat?

Un faisceau de responsabilités

Et pourtant, même dans [...] hypothèses de démissions né[...] ciées qui semblent se situer [...] antipodes de la notion classi[...] de licenciement, l'incertitude s[...] siste. En effet, l'essentiel du dr[...] du travail, qu'il s'agisse de la [...] ou, plus encore, de la jurisp[...] dence de la chambre sociale [...] la Cour de cassation, s'éclaire [...] la lumière d'un double propo[...] d'un côté, corriger autant [...] faire se peut la situation d'in[...] riorité qui est celle de chac[...] salarié dans sa relation pers[...] nelle avec l'employeur sous l'a[...] torité duquel le place le cont[...] de travail ; de l'autre, impo[...] un faisceau de responsabilités [...] ciales au chef d'entreprise q[...] remplit, comme créateur et fou[...] nisseur d'emplois, une missi[...] d'intérêt général s'apparentant [...] plus d'un titre à une mission [...] service public : du fait de c[...] responsabilités, la liberté du ch[...] d'entreprise n'est plus absol[...] C'est ça, le droit du travail.

Alors, dans quelle mesu[...] exacte un employeur — même e[...] excluant tout licenciement en c[...] de refus — peut-il faire pressi[...] sur des salariés encore à son se[...] vice pour les engager à part[...] quitte à les indemniser larg[...] ment ? Dans quelle mesure [...] est-il loisible, par ce biais, de [...] soustraire à l'application d'[...] dispositif d'ordre public ? Soyon[...] franc, c'est le brouillard... car [...] l'on sait bien où commence [...] notion de licenciement — ou, c[...] qui revient au même, où com[...] mence le domaine d'application [...] du droit des licenciements — o[...] ignore complètement, force es[...] de le reconnaître, où il s'ar[...] rête... Mais qui a jamais cru qu[...] le droit est une science exacte[...]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 NOVEMBRE

Lourd

Encore forte à la veille du week-end, la résistance de la Bourse a brusquement faibli en début de semaine et un assez vif repli des cours s'est produit dans un marché cependant très peu actif.

Tous les compartiments, sans la moindre exception, ont payé leur tribut à la baisse, la construction électrique, la chimie, le bâtiment, les pétroles, les grandes surfaces et le secteur bancaire étant les plus pénalisés. Au total, près de cent valeurs ont fléchi de manière significative (1 % et plus), les différents indices perdant plus de 1,8 % d'une séance à l'autre. Les plus mauvais scores ont été réalisés par Pernod (— 7 %), Mérieux (— 6,9 %) et Signaux (— 5,5 %).

La raréfaction des ordres d'achats et, parallèlement, la légère augmentation des ordres de ventes sont essentiellement à l'origine de cette rechute. L'on peut également citer pêle-mêle la déception causée par les mesures visant à ralentir la hausse des prix, les craintes inspirées par l'état de santé du franc et, peut-être, en filigrane, la perspective « pourtant peu probable » d'une reprise du dialogue P.C.-P.S. Mais, de l'avis de nombreux professionnels, le facteur économique continue de loin à dominer. Ils n'excluent pas toutefois, au fur et à mesure que la date des élections se rapproche, que la politique reprenne le pas. Mais l'on n'en est pas encore là.

Sur les indications de Londres, l'or a poursuivi son ascension atteignant derechef ses plus hauts niveaux depuis plus de deux ans avec le lingot à 26 000 F (+ 150 F). Le napoléon, pour sa part, s'est contenté d'un maigre gain de 0,60 F à 247,90 F (après 248 F). Le volume des transactions a doublé, passant de 4,87 à 9,06 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, effritement des mines d'or, mais progrès des américaines.

LONDRES

La perspective d'un règlement du conflit des électriciens provoque mardi matin une reprise des cours. Peu avant midi, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 5,6 points à 486. Progrès des pétroles et des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 164 70 contre 166 40

VALEURS	CLOTURE 7/11	COURS 8/11
Beecham	625 ..	635 ...
British Petroleum	882 ...	890 ...
Courtaulds	114 ...	115 ...
De Beers	290 ...	284 ...
Imperial Chemical	390 ...	368 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	190 ...	189 ...
Shell	547 ...	554 ...
Vickers	183 ...	186 ...
War Loan 3 1/2 %	34 5/8	34 3/4
*West Driefontein	27 1/8	25 7/8
*Western Holdings	19 1/2	19 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — « Les résultats de la compagnie, qui seront analogues à ceux de l'an dernier, le report existant et les perspectives « convenables » pour 1978 nous permettent d'envisager l'augmentation du dividende en 1978 », a déclaré lundi M. Roger Martin, président du groupe (voir d'autre part).

SOGERAP. — Bénéfice net pour l'exercice clos le 30 septembre 1977 : 19,7 millions de francs contre 19,9 millions. Dividende global de 9 F contre 7,95 F.

LOCATEL. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 août : 9,43 millions de francs contre 7,95 millions (+ 18,6 %) pour un chiffre d'affaires H.T. accru de 15,15 %. Dividende global de 11,16 F contre 10,50 F.

BAIGNOL ET FARJON. — Les comptes du premier semestre font apparaître un déficit de 546 334 F. A fin septembre, toutefois, cette perte a été effacée, un léger bénéfice de 269 932 F étant même enregistré.

GENERAL MOTORS. — Dividende final record de 3,25 dollars, faisant total également record de 6,80 dollars pour l'exercice 1977 contre 5,55 dollars.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Arthur Martin, c. 28	7 p. 5	0 01
Bque fr.-it. Am. Sud, c. 69	1 p. 2	48 ..
Hutchinson Mapa (c. 21)	1 p. 1	0 30
Satam, c. 16	2 p. 5	1 ..
Union entr. élec., c. 57	2 p. 5	2 ..
Gold Fields, dr.	2 p. 9	0 38
Gold Fields, c. 122	2 p. 9	0 37
Rolinco, dr. ou c. 18	1 p. 20	.. ..

NEW-YORK

La reprise se poursuit

Sur la lancée du vendredi précédent, la hausse s'est poursuivie lundi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné 6,5 points à 816,44 dans un marché actif.

Les motivations de cette hausse sont d'ordre technique, les opérateurs étant favorablement impressionnés par la résistance de la cote aux alentours de l'indice 800. Il semble également que les inquiétudes relatives à une nouvelle augmentation du taux d'intérêt soient moins vives. En revanche, l'incertitude continue à régner sur le contenu de la réforme fiscale et sur d'éventuelles mesures de stimulation de l'économie, le sort de la loi sur l'énergie n'étant toujours pas réglé.

VALEURS	COURS 4/11	COURS 7/11
Alcoa	42 ...	42 1/2
A.T.T.	59 1/8	59 1/4
Boeing	26 1/4	26 1/4
Chase Manhattan Bank	27 7/8	28 1/8
Du Pont de Nemours	113 1/4	115 ...
Eastman Kodak	51 1/8	52 ...
Exxon	47 ...	46 5/8
Ford	42 1/4	43
General Electric	50 ...	51 1/8
General Foods	31 1/4	31 1/2
General Motors	67 1/4	68 3/8
Goodyear	17 3/4	17 5/8
I.B.M.	253 ...	252 ...
I.T.T.	30 1/2	30 3/4
Kennecott	22 ...	21 7/8
Mobil Oil	61 3/8	61 7/8
Pfizer	25 1/8	26 ...
Schlumberger	65 ...	68 3/8
Texaco	27 1/2	27 ...
U.A.L. Inc.	17 3/8	17 5/8
Union Carbide	41 7/8	41 3/4
U.S. Steel	29 1/2	30 1/8
Westinghouse	17 ...	17 1/4
Xerox	47 7/8	47 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/11	8/11
1 dollar (en yens)	248 375	248 05

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	4 nov.	7 nov.
Valeurs françaises	96,4	94,6*
Valeurs étrangères	98,3	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,4	62,5

(*) Indices modifiés.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 ... %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	167 80	168 30
Glaxo	54 50	54 50
Grace and Co.	130 ..	129 50
Pfizer Inc.	119 80	120 ..
Procter Gamble	395 10	408 ..
Courtaulds	.. ..	9 90
Est-Asiatique	... ..	100 60
Canadian-Pacif.	71 50	73 ..
Wagons-Lits	60 ..	59 50
Barlow-Rand	11 50	11 90
Suéd. Allumettes	66 60	65 ..

HORS COTE

Alsur	425 ..	425 ..
Cellulose Pin	38 10	37 10
Coparex	222	215 50
Ecco	445 ..	445 ..
Eurafrep	498 ..	471
Intertechnique	142	145 90
Métall. Minière	.. ..	64 ..
Prosuptia	... ..	241 ..
Sab. Mor. Corv.	... ..	... ..
Sofibus	... ..	... ..
S.P.R.	... ..	d230 ..
Ufinex	... ..	138 ..
Oce v. Grinten	... ..	280 ..
Rorento NV	260 10	257 30

SICAV

Plac. Institut.	12778 46	12344 41
1re catégorie	10190 38	9990 49

8/11	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	142 41	135 95
Aedificandi	160 56	153 28
Agfimo	174 06	166 17
A.L.T.O.	154 80	147 78
America-Valor	288 61	267 88
Assurances Plac.	125 03	119 36
Bourse-Invest.	130 46	124 54
B.T.P. Valeurs	124 58	120 37
C.I.P.	278 19	265 58
Convertibles	119 36	113 93
Convertimmo	121 65	116 13

BOURSE DE PARIS - 7 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
280	Dome Mines	285 ..	279	278	274
530	Du Pont Nem	552	554	554	548
270	East Kodak	248	251 ..	252 ..	252
28	East Rand	27 30	27 25	26 60	27 45
119	Ericsson	110 50	109 80	110 50	110
225	Exxon Corp.	230 10	231 30	233 ..	230 50
215	Ford Motor	207 ..	210 50	210 50	211 50
86	Free State	72 ..	c 73 50	70 30	72 70
245	Gen. Electric	240 50	245 50	245 40	245 ..
258	Unilever	249 70	255 50	253	253 ..
19	Union Corp.	17 30	17 05	17 20	17 05
109	U. Min. 1/10	104	103	103	103
137	West Drief.	131 50	130 80	129 50	130
50	West Deep	49 20	48 ..	47 10	47 05
108	West Hold.	94 90	c 94 20	93	92 40
245	Xerox Corp.	232 50	234 50	234 70	235 50
	Zambia Cop.	0 94	0 95	0 97	0 96

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 851	4 848	4 850
Allemagne (100 DM)	214 800	214 890	214 ...
Belgique (100 F.)	13 736	13 732	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	199 650	199 360	199 ...
Danemark (100 krd)	79 440	79 320	79 000
Suède (100 krs)	101 250	101 060	101 ..
Norvège (100 k.)	88 310	88 450	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 766	8 780	8 750
Italie (1 000 lires)	5 523	5 520	5 500
Suisse (100 fr.)	218 450	218 690	217 ..
Autriche (100 sch.)	30 180	30 165	30 050
Espagne (100 pes.)	5 841	5 836	5 600
Portugal (100 esc.)	11 968	11 935	11 500
Canada ($ can. 1)	4 374	4 373	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/11
Or fin (kilo en barre)	25800	25970 .
Or fin (kilo en lingot)	25850 .	26000 ..
Pièce française (20 fr.)	247 30	248 .
Pièce française (10 fr.)	226	224
Pièce suisse (20 fr.)	224 80	229 90
Union latine (20 fr.)	221 60	227 .
Souverain	235 80	239 80
Pièce de 20 dollars	1134 40	1136 40
Pièce de 10 dollars	619	625
Pièce de 5 dollars	361	... ..
Pièce de 50 pesos	1068 .	1069 ..
Pièce de 10 florins	217 60	225 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

Devant le Conseil constitutionnel

Le président de la République prononce un discours sur les droits et les libertés

M. Giscard d'Estaing devait se rendre, mardi 8 novembre, en fin d'après-midi, devant le Conseil constitutionnel, réuni en présence des présidents et des représentants des assemblées, du premier ministre, des membres du gouvernement et des représentants des plus hautes autorités de l'Etat. Le président de la République devait prononcer un discours consacré à la protection des libertés et des droits des citoyens à l'occasion du troisième anniversaire de la révision constitutionnelle du 21 octobre 1974, qui a institué le droit, pour soixante députés ou sénateurs, de saisir le Conseil constitutionnel de toute loi avant sa promulgation.

Le chef de l'Etat estime que la révision de 1974 constitue l'amorce d'un statut de l'opposition, qui peut invoquer les principes de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946, repris par celle de 1958, contre toute loi qui irait à l'encontre des libertés individuelles. Il devait évoquer, mardi après-midi, la façon dont ce statut et la garantie qu'il apporte aux citoyens pourraient être développés.

LA FRANCE NE LIVRERA PAS LES QUATRE NAVIRES DE GUERRE COMMANDÉS PAR PRETORIA

La France ne livrera pas les quatre bâtiments de guerre en cours de construction qui avaient été commandés par l'Afrique du Sud, conformément à l'embargo *obligatoire décidé par le Conseil* de sécurité de l'ONU sur les fournitures d'armes à Pretoria (*le Monde* du 4 novembre), a-t-on appris ce mardi 8 novembre à Paris.

[Il s'agit de deux sous-marins d'attaque (1 200 tonnes de déplacement chacun) à propulsion classique construits dans les chantiers Dubigeon-Normandie de Nantes et de deux avisos escorteurs (de 1 200 tonnes de déplacement chacun), dont le premier est en finition à l'arsenal de Lorient et le second encore en chantier au même arsenal. A Lorient, une délégation de techniciens sud-africains séjourne depuis plusieurs mois pour contrôler les travaux.

La République Sud-Africaine a déjà versé une large partie du montant de la commande qui remonte à septembre 1975.

Les deux sous-marins devaient être livrés en novembre 1978 et en août 1979. Le prix d'un bâtiment de ce type est évalué à environ 170 millions de francs. Les deux avisos devaient être livrés en mai 1978 et en novembre de la même année. C'est *l'un de ces deux avisos qui, selon* certaines rumeurs démenties par l'Amirauté, aurait tenté de prendre le large, samedi 5 novembre, du port de Lorient, où il est, depuis plusieurs semaines, en essais techniques.]

LES HABITANTS DE NOIRMOUTIER ONT GAGNÉ LA « BATAILLE DU PÉAGE »

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — *« On a gagné ! »* Scandés par une population en liesse, ces cris ont accueilli, dans l'après-midi du 7 novembre, à leur arrivée sur l'île de Noirmoutier, les quatre maires et conseillers municipaux de retour du continent, où ils venaient d'obtenir gain de cause auprès du conseil général de la Vendée et de la préfecture. Ainsi, après trois journées d'échauffourées avec les gendarmes mobiles aux abords du pont à péage, les habitants de Noirmoutier ont-ils recouvré leur sérénité, qu'ils n'auraient sans doute jamais perdue sans l'apparition des forces de l'ordre...

A dater du mardi 8 novembre, et en raison de la suspension de l'arrêté préfectoral concernant la hausse des tarifs du pont, les insulaires vont pouvoir, comme par le passé, continuer à payer seulement 3 francs pour une traversée. Ils ont remporté ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « bataille des 50 centimes ».

En Vendée, leur combat est considéré par beaucoup comme un *« exemple »*. Ce n'est qu'en janvier 1978, à l'occasion de sa session budgétaire, que l'assemblée départementale, sur proposition du préfet, examinera *« de nouvelles modalités de tarification »*. A ce propos, il semble qu'un système d'abonnement similaire à celui pratiqué sur l'île d'Oléron sera proposé aux habitants de Noirmoutier.

Maintenant que le calme règne sur l'île, une discussion va pouvoir s'engager, et l'application *« dictatoriale »* de nouveaux tarifs que tous les élus dénonçaient, est désormais considérée à Noirmoutier comme un mauvais souvenir.

HERVÉ LOUBOUTIN.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une conférence de M. Marek Halter à Beaubourg.* — Invité par MM. Bernard-Henri Lévy et Jean-Marie Benoist, le peintre Marek Halter, qui est aussi l'auteur de *le Fou et les Rois* (prix Aujourd'hui 1976), fera une conférence à Beaubourg sur le thème : « L'individu face aux *pouvoirs* ».

Cette conférence aura lieu au centre Beaubourg le mercredi 9 novembre 1977, à 21 heures dans la grande salle.

● *Mort d'un des sextuplés néerlandais.* — Dennis Nijssen, un des sextuplés nés aux Pays-Bas le 18 septembre dernier, est mort dans la nuit de lundi à mardi, à l'hôpital de Rotterdam, où il était soigné. Le bébé avait subi une opération il y a un mois pour une perforation intestinale et avait également des difficultés respiratoires.

Les cinq autres bébés sont en bonne santé. — *(A.P.)*

● *Entrevue F.O.-C.N.P.F. le 5 décembre.* — Les dirigeants de Force ouvrière seront reçus, sur leur demande, par ceux du C.N.P.F. le 5 décembre.

ESPÉRANT FAIRE BAISSER LES PRIX A LA CONSOMMATION

Les Neuf réduisent de 14 à 6 % les droits de douane sur les pommes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les droits de* **douane perçus sur les importations de pommes en provenance des pays tiers seront réduits de 14 % à 6 % jusqu'au 31 janvier 1978 (1).**

C'est ce qu'ont décidé lundi 7 novembre les ministres de l'agriculture des Neuf, en espérant que cette diminution du droit de douane favorisera la baisse des prix à la consommation. Avec ce même objectif, M. Barre avait indiqué lors de son allocution télévisée qu'il demanderait à Bruxelles la suspension des droits de douane perçus sur les importations d'agrumes en provenance des pays tiers. Cette question ne sera évoquée par les Neuf qu'en décembre, mais M. Marcora, le ministre italien, a d'ores et déjà annoncé qu'il y était résolument hostile. En raison des réductions de droits consenties en vertu des accords préférentiels conclus par la C.E.E. avec les pays du Maghreb, l'Espagne et Israël, la protection assurée aux producteurs communautaires d'agrumes (italiens) par le tarif extérieur commun est très faible. Par conséquent, une diminution supplémentaire des droits de douane *(demandée par Paris)* serait sans grande signification économique. Toutefois, M. Marcosa estime politiquement inadmissible, alors qu'on parle, à l'occasion de l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, d'un rééquilibrage de la politique agricole commune au profit de l'agriculture méditerranéenne, de prendre, pour des raisons conjoncturelles, une décision faisant peu de cas des intérêts des producteurs de la *C.E.E.*

Les Neuf ont eu un échange de vues précisément sur la manière dont il convient de revoir la réglementation agricole appliquée aux productions méditerranéennes dans la perspective de l'élargissement. MM. Méhaignerie et Marcora ont déploré de n'être encore en possession que d'un texte très vague de la Commission, sans proposition précise. Les Français et les Italiens redoutent que les retards de la Commission n'aboutissent bientôt à un débat unique portant à la fois sur l'agriculture méditerranéenne et sur l'ajustement des prix de campagne. Cette confusion de deux dossiers importants, méritant un traitement séparé, rendrait la tâche plus facile à ceux des Etats membres qui, surtout pour des raisons d'économie, voudraient s'en tenir à des mini-réformes. C'est sans doute à leur intention que M. Méhaignerie a répété lundi soir qu'*« il n'y aura pas d'élargissement sans base sérieuse. Et cette base politique,* a-t-il ajouté, *c'est la réforme de la réglementation agricole méditerranéenne. »*

Les Neuf ont décidé de proroger d'un an les facilités à l'importation pour 27 500 tonnes de viande bovine accordées à quatre pay producteurs d'Afrique australe signataires de la convention de Lomé, dont le Botswana, le Kenya, Madagascar et le Swaziland, qui bénéficieront d'un abattement de 90 % des droits de douanes. — Ph. L.

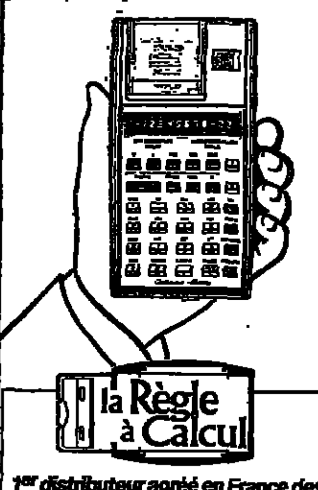
(1) A vrai dire, le droit du tarif extérieur commun varie selon les saisons : s'il est de 14 % jusqu'à décembre, il aurait de toute façon été ramené à 10 % à partir du 1er janvier 1978.

REPRISE DU DOLLAR GLISSEMENT DU FRANC

Le dollar a confirmé, mardi 8 novembre, la légère reprise amorcée la veille, s'établissant à 2,2640 DM contre 2,2250 DM sur la place de Francfort et à 2,2275 FS sur celle de Zurich. Aucune raison n'a été avancée pour expliquer ce mouvement, que certains cambistes estiment logique après la chute de ces dernières semaines.

A Paris, le dollar a monté plus rapidement qu'ailleurs (4,8720 F contre 4,8480 F), d'où un glissement du franc par rapport aux monnaies fortes, avec un deutschemark à 2,1520 F et un franc suisse à 2,19 F (nouveaux records historiques). En réaction, la Banque de France a laissé le taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire progresser de 0,25 % à 9 %.

La chute du dollar, constatée sur tous les marchés depuis plusieurs semaines, a fait l'objet des délibérations — tenues secrètes comme à l'accoutumée — des gouverneurs des banques centrales réunis dimanche 6 et lundi 7 novembre à Bâle, au siège de la Banque des règlements *internationaux* (BRI).





Décerné par un jury de journalis[tes]

LE PRIX AUJOURD'HUI A FRANZ-OLIVIER GIESBERT POUR « FRANÇOIS MITTERRAND OU LA TENTATION DE L'HISTOIRE »

Le prix Aujourd'hui, décerné pour la seizième fois par un jury de journalistes (1), a été attribué pour 1977 à Franz-Olivier Giesbert pour son livre *François Mitterrand ou la tentation de l'Histoire* (le Seuil, 336 p., 45 F).

Avaient obtenu des voix : Bernard-Henry Lévy pour *la Barbarie à visage humain* (Grasset), Philippe Alexandre pour *le Roman de la gauche* (Plon) et Hervé Alphand pour *L'étonnement d'être. Journal (1939-197[3])* (Fayard).

C'est Lucie Faure, aujourd'hui disparue, qui avait rendu compte dans *le Monde* (du 24 mars 197[7]) du livre de Franz-Olivier Giesbert. Elle écrivait notamment :

« Au bout d'un moment, j'avais compris. Un écrivain parlait d'un homme d'Etat. Que cet homme d'Etat fut, lui aussi, un écrivain ne changeait rien à l'affaire, mais enrichissait le propos.

» (...) Le livre se lit comme un roman, aussi est-ce bien d'un roman qu'il s'agit, à ceci près qu'on n'en connaîtra pas la fin. Heureusement.

» Le narrateur est visiblement séduit par son modèle. Autrement pourquoi lui avoir consacré tant de pages ? Mais il n'est pas pour autant aveugle... Le livre est riche d'enseignements et il aura beaucoup appris à ceux qui croyaient tout savoir de cet homme politique « pas comme les autres ». A qui l'on peut reprocher des indulgences ou des sévérités, des exclusives ou des transactions, mais jamais de manquer d'intelligence. Ni de conviction. »

Les précédents lauréats du prix Aujourd'hui étaient, en 197[4], Michel Jobert pour *Mémoires d'avenir* (Grasset) ; en 197[5], Pierre-Jakez Hélias pour *le Cheval d'orgueil* (Plon) ; en 197[6], Marek Halter pour *le Fou et les Rois* (Albin Michel).

(1) Présidé par Roger Giron, le jury du prix Aujourd'hui comprend Georges Altschuler, Joseph Barsalo[u], Jean Ferniot, Max-Pol Fouchet, André Frossard, Hector de Galard, Claude Imbert, Bernard Lefort, Dominique Pado, Pierre Rostini, Maurice Siégel, Raymond Thévenin et Pierre Viansson-Ponté.

A Paris

NOUVEAUX INCIDENTS A LA CRÈCHE DES BEAUX-ARTS

De nouveaux incidents se sont produits, lundi 7 novembre, à la crèche de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts à Paris. Les parents qui y conduisaient leurs *enfants ont trouvé les locaux occupés* par des étudiants de l'unité pédagogique numéro neuf. Ces étudiants d'architecture, estimant que les salles mises à leur disposition sont trop exiguës, avaient pris possession des locaux de la crèche pendant le week-end. Après de violentes explications verbales, les étudiants se sont retirés. Le directeur de l'école leur a attribué un local qui, cependant, n'est pas aménagé pour l'enseignement.

Depuis le début de l'année universitaire, la crèche des Beaux-Arts se trouve dans une situation très précaire. A la rentrée, le lundi 3 octobre, la crèche avait été fermée « pour des raisons de sécurité », alors qu'elle venait d'obtenir l'agrément de la Protection maternelle et infantile (« le Monde » du 6 octobre). Les parents avaient obtenu sa réouverture en attendant que de nouveaux locaux soient aménagés, rue Jacques-Callot, tout près de l'Ecole des beaux-Arts.

Le numéro du « Monde » daté 8 novembre 1977 a été tiré à 569 983 exemplaires.





